

NOTE D'INFORMATION

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE COTE ET NON COTE

MONTANT GLOBAL DE L'OPERATION : 750 000 000 DH

MATURITE : 10 ANS

Caractéristiques	Tranche A cotée à taux fixe	Tranche B cotée à taux révisable	Tranche C non cotée à taux fixe	Tranche D non cotée à taux révisable
Plafond	750 000 000 DH			
Nombre	7 500 obligations subordonnées			
Valeur Nominale	100 000 DH			
Maturité	10 ans			
Taux	Fixe, déterminé en référence à la courbe secondaire des taux BDT 10 ans publiée le 31 octobre 2012 par BAM, augmenté d'une prime de risque.	Révisable annuellement. Pour la 1 ^{ère} année, le taux de référence est le taux plein 52 s des BDT déterminé sur la base de la courbe secondaire des taux BDT publiée le 31 octobre 2012 par BAM, augmenté d'une prime de risque.	Fixe, déterminé en référence à la courbe secondaire des taux BDT 10 ans publiée le 31 octobre 2012 par BAM, augmenté d'une prime de risque.	Révisable annuellement. Pour la 1 ^{ère} année, le taux de référence est le taux plein 52s des BDT déterminé sur la base de la courbe secondaire des taux BDT publiée le 31 octobre 2012 par BAM, augmenté d'une prime de risque.
Prime de risque	Entre 100 - 120 pbs	Entre 110 - 150 pbs	Entre 100 - 120 pbs	Entre 110 -150 pbs
Remboursement	In fine			
Négociabilité	Négociable à la Bourse de Casablanca	Négociable à la Bourse de Casablanca	Négociable de gré à gré (hors bourse)	Négociable de gré à gré (hors bourse)
Allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe			

PERIODE DE SOUSCRIPTION : DU 7 AU 13 NOVEMBRE 2012 INCLUS
SOUSCRIPTION RESERVEE AUX INVESTISSEURS QUALIFIES DE DROIT MAROCAIN TELS QUE
LISTES DANS LA PRESENTE NOTE D'INFORMATION
ORGANISME CONSEIL & COORDINATEUR GLOBAL



ORGANISME CHARGE DE L'ENREGISTREMENT



**ORGANISME CENTRALISATEUR
ET CHARGE DU PLACEMENT**



VISA DU CONSEIL DEONTOLOGIQUE DES VALEURS MOBILIERES

Conformément aux dispositions de la Circulaire du CDVM entrée en vigueur le 1^{er} avril 2012, prise en application de l'article 14 du Dahir portant loi N°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM) et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, l'original de la présente note d'information a été visé par le CDVM le 24 octobre 2012 sous la référence N° VI/EM/037/2012.

ABRÉVIATIONS

AABM	: ABN Amro Bank Maroc
AGE	: Assemblée Générale Extraordinaire
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
ALM	: Asset Liability Management
AMA	: Approche de Mesure Avancée
ANAPEC	: Agence Nationale pour la Promotion de l'emploi des Cadres
AWB	: Attijariwafa bank
BAM	: Bank Al-Maghrib
BCP	: Banque Crédit Populaire
BDSI	: Banque des Systèmes d'Information
BDDI	: Banque de Détail à l'International
BMCI	: Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie
BNP	: Banque Nationale de Paris
BNCIA	: Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie Afrique
BNPI	: Banque Nationale de Paris Intercontinentale
BNPP Med IT	: BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies
CA	: Centre d'Affaires
CAM	: Crédit Agricole du Maroc
CDG	: Caisse de dépôt et de Gestion
CDM	: Crédit du Maroc
CDVM	: Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières
CGI	: Code Général des Impôts
CIH	: Crédit Immobilier et Hôtelier
DH	: Dirhams
DPP	: Direction des Particuliers et des Professionnels
EUR	: Monnaie unique Européenne
ETIC	: Etat des informations Complémentaires
GAB	: Guichet Automatique Bancaire
GPBM	: Groupement Professionnel des Banques du Maroc

IR	: Impôt sur les Revenus
IRS	: International Retail Services
IS	: Impôts sur les Sociétés
ISO	: Organisation Internationale de Normalisation
IVT	: Intervenant en Valeurs de Trésor
MDH	: Millions de Dirhams
MEUR	: Millions d'Euros
MMSI	: Mutualisation Maghreb Systèmes d'Informations
MRDS DH	: Mrds de Dirhams
MRE	: Marocain Résident à l'Etranger
NB	: Nombre
OCA	: Obligation Convertible en Action
OCP	: Office Chérifien des Phosphates
OPCVM	: Organisme Collectif de Placement en Valeurs Mobilières
PCA	: Plan de Continuité des Activités
PCB	: Plan Comptable Bancaire
PCEC	: Plan Comptable des Etablissements de Crédits
PMRO	: Pôle Moyens et Risque Opérationnel
PNB	: Produit Net Bancaire
PSF	: Points de surveillance fondamentaux
RBE	: Résultat brut d'exploitation
RH	: Ressources Humaines
ROE	: Return On Equity
RSG	: Responsable Sécurité Général
SGMB	: Société Générale Marocaine de Banques
SICAV	: Société d'Investissement à Capital Variable
TcN	: Titres de Créances Négociables
TVA	: Taxe sur la Valeur Ajoutée
UFAC	: Union Africaine de Crédit
UPAR	: Union Auxiliaire de Participation
USD	: Dollar American

Var	: Variation
Var	: Value at Risk
VCT	: Volatilité Court Terme
VIP	: Very Important Person
VLt	: Volatilité Long Terme

LEXIQUE

Cross-selling : désigne une technique commerciale qui consiste à croiser les métiers de l'entreprise afin d'offrir au client une gamme complète de produits et services et répondre au mieux à l'ensemble de ses besoins.

SOMMAIRE

Abréviations.....	2
Lexique	5
Sommaire	6
Avertissement.....	8
Préambule	9
Partie I : Attestations et Coordonnées.....	11
I. Le Président du Directoire.....	12
II. Les Commissaires aux Comptes	12
III. L'Organisme Conseil	22
IV. Le Conseiller Juridique.....	22
V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière.....	23
VI. L'Agence Internationale Fitch Ratings.....	23
Partie II : Présentation de l'opération	24
I. Cadre de l'opération	25
II. Objectifs de l'opération	26
III. Structure de l'offre.....	26
IV. Renseignements relatifs aux titres à émettre	26
V. Cotation en bourse.....	39
VI. Calendrier de l'opération	40
VII. Etablissement placeur et intermédiaires financiers.....	40
VIII. Modalités de souscription des titres	41
IX. Modalités de traitement des ordres.....	42
X. Modalités de règlement et de livraison des titres	44
XI. Régime fiscal	45
XII. Charges relatives à l'opération.....	46
Partie III : Présentation générale de la BMCI.....	47
I. Renseignements à caractère général.....	48
II. Renseignements sur le capital de la BMCI.....	50
III. Marchés des titres.....	53
IV. Notation.....	57
V. Assemblée d'actionnaires	59
VI. Organes d'administration et de surveillance.....	60

VII.	Organes de direction	61
VIII.	Gouvernement d'entreprise.....	64
Partie IV : Activité de la BMCI.....		67
I.	Historique et principaux faits marquants	68
II.	Appartenance de la BMCI au Groupe BNP Paribas	71
III.	Structure des participations de la BMCI	75
IV.	Secteur d'activité.....	86
V.	Activité du Groupe BMCI.....	92
VI.	Capital humain.....	107
VII.	Moyens informatiques et organisation de la BMCI	109
VIII.	Stratégie de développement	112
Partie V : Situation financière du Groupe BMCI - Comptes consolidés annuels.....		114
Partie VI : Situation financière du Groupe BMCI - Comptes consolidés semestriels..		132
Partie VII : Perspectives		142
Partie VIII : Facteurs de risque.....		144
Partie IX : Faits exceptionnels et litiges		149
Partie X: Annexes.....		151
Annexe 1- Principes et méthodes comptables – Comptes sociaux		152
Annexe 2- Etats de synthèse annuels - Comptes sociaux.....		158
Annexe 3- Principes et méthodes comptables – Comptes consolidés.....		158
Annexe 4- Etats de synthèse annuels - Comptes consolidés		211
Annexe 5- Etats de synthèse semestriels - Comptes consolidés		289
Annexe 6- Modèle de bulletin de souscription.....		349

AVERTISSEMENT

Le visa du CDVM n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en obligations est soumis au risque de non remboursement. Cette émission obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie si ce n'est l'engagement donné par l'émetteur.

Le CDVM ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération d'émission d'obligations ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa du CDVM ne constitue pas une garantie contre le risque de non remboursement des échéances de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information.

La présente note d'information ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la souscription ou l'acquisition des obligations, objet de ladite note d'information.

Les personnes en la possession desquelles ladite note viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont elles dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement membre du syndicat de placement ne proposera les obligations, objet de la présente note d'information, qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni le CDVM, ni la BMCI, ni la BMCI Finance n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par le syndicat de placement.

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination, l'effet de cette clause de subordination étant de conditionner en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'obligation au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

PREAMBULE

En application des dispositions de l'article 14 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété, la présente note d'information porte, notamment, sur l'organisation de l'émetteur, sa situation financière et l'évolution de son activité, ainsi que sur les caractéristiques et l'objet de l'opération envisagée.

Ladite note d'information a été préparée par BMCI Finance conformément aux modalités fixées par la Circulaire du CDVM prise en application des dispositions de l'article précité.

Le contenu de cette note d'information a été établi sur la base d'informations recueillies, sauf mention spécifique, des sources suivantes :

- Commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par BMCI Finance, notamment lors de la procédure de due diligence effectuée auprès de la BMCI ;
- Statistiques du GPBM au titre des exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports annuels de la BMCI relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2009, 2010 et 2011 (comptes sociaux et consolidés en IFRS) ;
- Comptes semestriels consolidés de la BMCI arrêtés aux 30 juin 2011 et 30 juin 2012 ayant fait l'objet d'un examen limité ;
- Rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Procès verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2009, 2010 et 2011 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa relatif à la présente Note d'Information.

En application des dispositions de l'article 13 du Dahir portant loi n°1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au CDVM et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne, tel que modifié et complété, cette note d'information doit être :

- remise ou adressée sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée, ou qui en fait la demande ;
- disponible sur demande dans les établissements chargés de recueillir les souscriptions:
 - au siège de la BMCI, 26, Place des Nations Unies, 20 000 – Casablanca ;
 - auprès du réseau d'agences de la BMCI ;
 - auprès de BMCI Bourse, Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie I, Casablanca. Tél : 05 22 95 38 00 ;

- disponible à tout moment dans les lieux suivants : BMCI Finance, 26, Place des Nations Unies, 20 000 - Casablanca. Tél : 05 22 46 13 84 ;
- disponible sur le site web du CDVM (www.cdvm.gov.ma) ;
- tenue à la disposition du public au siège de la Bourse de Casablanca et sur son site internet.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE

Le Président du Directoire atteste que, à sa connaissance, les données de la présente note d'information dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la BMCI ainsi que les droits rattachés aux titres proposés. Elles ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Par ailleurs, le Président du Directoire s'engage à respecter l'échéancier de remboursement selon les modalités décrites dans la présente note d'information.

Jacques ARDANT

Président du Directoire

BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 43 36 47

Fax: 05 22 27 82 77

II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

IDENTITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Cabinet	MAZARS audit et conseil anciennement Mazars Masnaoui	PwC Maroc anciennement JPC Audit
Représentant	M. Kamal MOKDAD	M. M'Hamed BOURAQADI SAÂDANI
Adresse	101, Bd Abdelmoumen 20 360 Casablanca	35, rue Aziz BELLAL 20 200 Casablanca
Numéro de téléphone	05 22 42 34 23	05 22 99 98 00
Numéro de fax	05 22 42 34 00	05 22 23 88 70
Adresse électronique	kamal.mokdad@mazars.ma	moulay.bouraqadi@ma.pwc.com
Date premier exercice soumis au contrôle	2006	2008
Date de l'expiration du mandat en cours	AGO statuant sur l'exercice 2013	AGO statuant sur l'exercice 2013

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES CONTENUES DANS LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNEE DE BMCI : COMPTES SOCIAUX AU TITRE DES EXERCICES 2009, 2010 ET 2011 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières sociales contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse sociaux audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse sociaux, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc
M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES SOCIAUX DES :

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2009**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 6 928 885 KMAD dont un bénéfice net de 806 985 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2009 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le

rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 19 mars 2010

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2010**

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2010. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 061 833 KMAD dont un bénéfice net de 818 302 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2010 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Casablanca, le 17 mars 2011

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

▪ Exercice clos le 31 décembre 2011

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI), comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état de soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2011. Ces états de synthèse font ressortir des capitaux propres et assimilés de 7 572 473 KMAD, dont un bénéfice net de 841 349 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalie significative, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie au 31 décembre 2011 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Directoire destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la Banque.

Conformément à l'article 172 de la loi sur les Sociétés Anonymes, nous vous informons que la banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) a procédé à l'acquisition d'actions de BMCI Crédit Conso (BCC), pour détenir 99.87% de son capital social.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES CONTENUES DANS LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNEE DE BMCI : COMPTES CONSOLIDES AU TITRE DES EXERCICES 2009, 2010 ET 2011 :

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières consolidées contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse consolidés audités relatifs aux exercices clos au 31 décembre 2009, au 31 décembre 2010 et au 31 décembre 2011.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés, tels qu'audités par nos soins pour les exercices 2009, 2010 et 2011.

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc
M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIFS AUX COMPTES CONSOLIDÉS DES :

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2009**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que le compte de résultat, l'état des variations des capitaux propres, l'état du résultat global et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 196 075 KMAD dont un bénéfice net consolidé de 772 497 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 19 mars 2010

Mme. L. SIJELMASSI, cabinet JPC Audit SARL
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2010**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2010, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 349 646 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 805 840 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

À notre avis, sous réserve de l'incidence sur les comptes du point mentionné ci-dessus, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble

constituée par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2010, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 17 mars 2011

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc

M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS MASNAOUI

▪ **Exercice clos le 31 décembre 2011**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés, ci-joints, de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, comprenant le bilan au 31 décembre 2011, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de 7 810 860 KMAD, dont un bénéfice net consolidé de 823 937 KMAD.

RESPONSABILITE DE LA DIRECTION

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

OPINION SUR LES ETATS DE SYNTHESE

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'ensemble de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie, constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2011, ainsi

que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous soulignons que notre rapport au titre de l'exercice précédent faisait part de la réserve suivante : « BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal ».

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011.

Casablanca, le 15 mars 2012

M. M. BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PWC Maroc
M. K. MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

ATTESTATION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIERES SEMESTRIELLES CONTENUES DANS LA NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'EMISSION OBLIGATAIRE SUBORDONNEE DE BMCI : COMPTES CONSOLIDES EN NORMES IFRS AU 30 JUIN 2011 ET AU 30 JUIN 2012

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières semestrielles consolidées en normes IFRS contenues dans la présente note d'information en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec les états de synthèse semestriels consolidés en normes IFRS.

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières semestrielles consolidées en normes IFRS, données dans la présente note d'information, avec les états de synthèse consolidés en normes IFRS de BMCI au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 objet de la revue limitée.

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc
M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2011

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de produits et charges, l'état du résultat net et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, le tableau des flux de trésorerie et l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier 2011 au 30 juin 2011. Cette situation intermédiaire consolidée fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 678 304, dont un bénéfice net de KMAD 475 760.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié

et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'Administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus, couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été reçue au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010. Au stade actuel des procédures, nous ne sommes pas en mesure de conclure sur le niveau de la provision constituée suite à ce redressement fiscal.

Sur la base de notre examen limité, et à l'exception de la situation décrite dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de BMCI arrêtés au 30 juin 2011, conformément aux normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Casablanca, le 22 septembre 2011

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

Attestation d'examen limité de la situation intermédiaire consolidée au 30 juin 2012

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie et ses filiales (Groupe BMCI) comprenant le bilan, le compte de résultat, l'état du résultat global, le tableau des flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres et une sélection de notes explicatives au terme du semestre couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2012. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 7 990 966, dont un bénéfice net consolidé de KMAD 505 297.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états consolidés cités au premier paragraphe ci-dessous ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe BMCI arrêtés au 30 juin 2012, conformément aux normes comptables internationales (IAS/IFRS). Casablanca, le 14 septembre 2012

M. M'hamed Moulay BOURAQADI SAÂDANI, cabinet PwC Maroc

M. Kamal MOKDAD, cabinet MAZARS audit et conseil

III. L'ORGANISME CONSEIL

La présente note d'information a été préparée par nos soins et sous notre responsabilité. Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'elle contient.

Ces diligences ont notamment concerné les volets opérationnels et financiers ainsi que l'aspect économique relatif à la BMCI et ont été basé sur :

- les commentaires, analyses et statistiques fournis par les dirigeants de la BMCI et recueillis par nos soins lors de la procédure de due diligence effectuée auprès ceux-ci ;
- Les statistiques du GPBM au titre des exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Les rapports de gestion du groupe BMCI relatifs aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Les rapports annuels de la BMCI relatif aux exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Les liasses fiscales et comptables sociales de la BMCI pour les exercices 2009, 2010 et 2011 ;
- Les rapports généraux des commissaires aux comptes de la BMCI pour les exercices 2009, 2010 et 2011 (comptes sociaux et consolidés en IFRS) ;
- Les comptes semestriels consolidés de la BMCI arrêtés aux 30 juin 2011 et 30 juin 2012 ayant fait l'objet d'un examen limité ;
- Les rapports spéciaux des commissaires aux comptes de la BMCI relatifs aux exercices clos les 31 décembre 2009, 2010 et 2011 ;
- Les procès verbaux des réunions du Directoire, du Conseil de Surveillance, des AGO et des AGE tenus durant les exercices 2009, 2010 et 2011 et l'exercice en cours jusqu'à la date de visa.

BMCI Finance est une filiale à 100% du groupe BMCI. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

M. Mohamed KETTANI HASSANI

Administrateur Directeur Général

BMCI Finance 26, place des Nations Unies. Casablanca

Tél. 05 22 46 12 83

Fax: 05 22 27 93 79

mohamed.kettanihassani@bnpparibas.com

IV. LE CONSEILLER JURIDIQUE

L'opération, objet de la présente note d'information est conforme aux dispositions statutaires de la BMCI et à la législation marocaine en matière de droit des sociétés.

La présente opération porte sur l'émission des titres subordonnés. Cette caractéristique ne porte pas atteinte aux règles du droit des souscripteurs d'obtenir le paiement de leurs titres en capital et intérêt.

Toutefois, en cas de liquidation de la BMCI, ces titres ne seront remboursés qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

M. Saâd BOURAKKADI

Directeur des Affaires Juridiques
BMCI, 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 05 22 46 13 40
Fax: 05 22 47 59 62
saad.bourakkadi@bnpparibas.com

V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE

Mme Karima BENABDERRAZIK

Directrice de la Communication et de la Publicité
BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 05 22 46 41 36
Fax: 05 22 29 94 02
karima.benabderrazik@bnpparibas.com

M. Charaf ALAMI KAMOURI

Directeur du Contrôle de Gestion et du Contrôle Financier
BMCI 26, place des Nations Unies. Casablanca
Tél. 05 22 46 13 57
Fax: 05 22 22 32 20
charaf.alamikamouri@bnpparibas.com

VI. L'AGENCE INTERNATIONALE FITCH RATINGS

Fitch North Africa S.A

18 A, rue de Médine, 1002, Tunis. Tunisie
Tél : 00 216 71 840 902
lkbel.bedoui@maghrebrating.com.tn

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. CADRE DE L'OPERATION

L'Assemblée Générale Ordinaire, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les Assemblées Générales Ordinaires, réunie le 12 mai 2010, après avoir entendu la lecture du rapport du Directoire constatant que la Banque remplit les conditions légales requises pour émettre des obligations, a autorisé le Directoire à procéder, en une ou plusieurs fois, lorsqu'il le jugera opportun, à l'émission d'obligations subordonnées pour un montant maximale de 1,5 milliards de dirhams.

Cette autorisation est conférée pour un délai de 5 ans à partir de la date de la dite Assemblée Générale Ordinaire.

Elle a décidé de limiter le montant de l'émission au montant effectivement souscrit, si l'émission n'a pas été souscrite en totalité.

L'Assemblée a également donné tous pouvoirs au Directoire aux fins de :

- procéder à l'émission d'obligations subordonnées et d'en arrêter les modalités, notamment la ou les dates d'émission, le montant, le nombre et les caractéristiques des obligations, leur prix d'émission, leur taux d'intérêt fixe ou variable, leur date de jouissance, leur prix de remboursement fixe ou variable, la durée et les modalités d'amortissement ;
- accomplir toutes les formalités légales en la matière ;
- établir la note d'information requise et faire toute déclaration ;
- effectuer les publicités nécessaires et recueillir les souscriptions ;
- d'une manière générale, faire tout ce qu'il sera nécessaire et utile en vue de parfaire l'émission et la souscription des obligations.

Suite à l'autorisation conférée par l'AG du 12 mai 2010, le Directoire, réuni en date du 15 octobre 2012, a décidé lors de sa tenue, l'émission d'obligations subordonnées, et en a arrêté les modalités. Le montant total de l'opération adjudgée sur les quatre tranches A, B, C et D (telles que définies ci-après) ne devra pas dépasser la somme de 750 000 000 DH.

Le Directoire donne les pouvoirs les plus étendus à son Président à l'effet de :

- Fixer les conditions et modalités définitives d'émission des obligations subordonnées et ce conformément à la réglementation en vigueur ;
- Prendre toute décision dans le cadre de l'émission des obligations subordonnées, faire toute démarche nécessaire en vue de réaliser l'émission ;
- Signer la Note d'Information relative à l'émission, faire toute déclaration nécessaire et représenter la BMCI pour les besoins de cette émission, auprès de toute entité de droit public ou privé.

Les modalités définitives, tels que arrêtés par le Président, sont présentés dans la présente NI.

La présente émission est réservée aux investisseurs qualifiés de droits marocains (Cf. page 41).

II. OBJECTIFS DE L'OPERATION

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, a pour principal objectif de renforcer les fonds propres de la BMCI afin d'accompagner le développement de son activité notamment en accroissant sa capacité de distribuer les crédits tout en respectant le ratio de solvabilité tel que défini par les nouvelles directives de Bank Al-Maghrib (Renforcement des fonds propres Tiers 2 en préparation au passage du ratio Cooke à 12%).

III. STRUCTURE DE L'OFFRE

BMCI envisage l'émission de 7 500 obligations subordonnées d'une valeur nominale de 100 000 dirhams. Le montant global de l'opération s'élève à 750 000 000 DH (sept cent cinquante millions de dirhams) réparti comme suit :

- une tranche « A » à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 750 000 000 DH et d'une valeur nominale de 100 000 DH ;
- une tranche « B » à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 750 000 000 DH et d'une valeur nominale de 100 000 DH ;
- une tranche « C » à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 750 000 000 DH et d'une valeur nominale de 100 000 DH ;
- une tranche « D » à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca, d'un plafond de 750 000 000 DH et d'une valeur nominale de 100 000 DH.

Le montant total adjudgé au titre des quatre tranches ne devra en aucun cas excéder la somme de 750 000 000 DH.

IV. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TITRES A EMETTRE

Avertissement :

L'obligation subordonnée se distingue de l'obligation classique en raison du rang de créances contractuellement défini par la clause de subordination. L'effet de la clause de subordination est de conditionner, en cas de liquidation de l'émetteur, le remboursement de l'emprunt au désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires.

Caractéristiques de la tranche A (à taux fixe, cotée à la Bourse de Casablanca)

Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	750 000 000 DH
Nombre maximum de titres à émettre	7 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams à la date de souscription.
Maturité	10 ans

Période de souscription	Du 7 au 13 novembre 2012 inclus
Date de jouissance	22 novembre 2012
Date d'échéance	22 novembre 2022
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.
Taux d'intérêt facial¹	Taux fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des BDT qui sera publiée le 31 octobre 2012 par BAM. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 pbs et 120 pbs.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuariel).
Prime de risque	Entre 100 et 120 pbs.
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : « Nominal x taux facial ».
Cotation des titres	Les obligations subordonnées, objet de la tranche A, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 19 novembre 2012 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990160 et sous le Ticker n°OB160. Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués aux tranches A et B doit être supérieur ou égale à 20 MDH. Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués aux tranches A et B est inférieur à 20 MDH, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.
Procédure de première cotation	La cotation de la tranche A sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement Général de la Bourse des Valeurs.
Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de BMCI.

¹ L'investisseur encourt le risque de taux 10 ans entre la date de souscription et la date de jouissance effective de l'émission.

Remboursement anticipé

BMCI s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à partir de la date d'émission, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé ne pourra être effectué qu'après accord du Conseil de Surveillance de l'Emprunteur et de Bank Al-Maghrib, ce conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :

- le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;
- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Le remboursement anticipé pourra intervenir si l'emprunt obligataire subordonné est remplacé par un instrument de qualité au moins équivalente ou si les ratios de capital de l'emprunteur restent respectés après le remboursement anticipé.

En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés, du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés.

Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur.

Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca

BMCI Bourse

Négociabilité des titres

Les obligations subordonnées, de la tranche A, objet de la présente note d'information, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.

	Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.
Clauses d'assimilation	Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure. Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la tranche A, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.
Rang de l'emprunt	Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination. L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de la BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Le cas échéant, les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMCI a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche B (à taux révisable annuellement, cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.

Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	750 000 000 DH
Nombre maximum de titres à émettre	7 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams à la date d souscription.
Maturité	10 ans
Période de souscription	Du 7 au 13 novembre 2012 inclus
Date de jouissance	22 novembre 2012
Date d'échéance	22 novembre 2022
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.
Taux d'intérêt facial²	Taux révisable annuellement Pour la 1^{ère} année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines monétaire déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT qui sera publiée le 31 octobre 2012 par BAM. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs. Pour les années suivantes, le taux de référence sera calculé sur la base de la moyenne des taux plein 52 semaines , déterminés à partir de la courbe secondaire des taux BDT, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs. Le calcul sera effectué par la BMCI sur la base des informations publiques et disponibles auprès de la BAM.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines. Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent. La formule de calcul est : $(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nbre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360 / k ;$ Où k correspond au nombre de jours entre la date d'anniversaire et la date de paiement du coupon suivant. *Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.
Prime de risque	Entre 110 pbs et 150 pbs
Date de détermination du taux d'intérêts	Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt soit le 22 novembre de chaque

² L'investisseur encourt le risque de taux 52 semaines entre la date de souscription et la date de jouissance effective de l'émission.

année.

Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire par l'émetteur.

Le taux révisé fera l'objet d'une annonce au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca.

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : « Nominal x taux facial x nombre de jours exact/360 ».

Cotation des titres

Les obligations subordonnées, objet de la tranche B, seront cotées à la Bourse de Casablanca et feront ainsi l'objet d'une demande d'admission au compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca. Leur date de cotation est prévue le 19 novembre 2012 sur le compartiment obligataire, sous le Code n°990161 et sous le Ticker n°OB161.

Pour être coté à la Bourse de Casablanca, le cumul des montants alloués à la tranche A et B doit être supérieur ou égale à 20 MDH.

Si à la clôture de la période de souscription, le cumul des montants alloués à la tranche A et B est inférieur à 20 MDH, les souscriptions relatives à ces tranches seront annulées.

Procédure de première cotation

La cotation de la tranche B sera effectuée par une cotation directe conformément aux articles 1.2.6 et 1.2.22 du Règlement général de la Bourse des Valeurs.

Remboursement du principal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de BMCI.

Remboursement anticipé

BMCI s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à partir de la date d'émission, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé ne pourra être effectué qu'après accord du Conseil de Surveillance de l'Emprunteur et de Bank Al-Maghrib, ce conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :

- le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;
- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Le remboursement anticipé pourra intervenir si l'emprunt obligataire subordonné est remplacé par un instrument de qualité au moins équivalente ou si les ratios de capital de l'emprunteur restent respectés après le remboursement anticipé.

En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés, du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés.

Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur».

Entité chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca

BMCI Bourse

Négociabilité des titres

Les obligations subordonnées, de la tranche B, objet de la présente note d'information, sont librement négociables à la Bourse de Casablanca.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la tranche B, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

	L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts. En cas de liquidation de la BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Le cas échéant, les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMCI a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.
Droit applicable	Droit marocain.
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche C (à taux fixe, non cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	750 000 000 DH
Nombre maximum de titres à émettre	7 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams à la date de souscription.
Maturité	10 ans
Période de souscription	Du 7 au 13 novembre 2012 inclus
Date de jouissance	22 novembre 2012
Date d'échéance	22 novembre 2022

Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.
Taux d'intérêt facial³	Taux fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des BDT 10 ans qui sera publiée le 31 octobre 2012 par BAM. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 pbs et 120 pbs.
Mode de calcul du taux de référence	La détermination du taux de référence sera réalisée par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 10 ans (base actuariel).
Prime de risque	Entre 100 pbs et 120 pbs
Intérêts	Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par la BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération. Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : « Nominal x taux facial ».
Remboursement du principal	L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal. En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de BMCI.
Remboursement anticipé	BMCI s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à partir de la date d'émission, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous. Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib. Tout remboursement anticipé ne pourra être effectué qu'après accord du Conseil de Surveillance de l'Emprunteur et de Bank Al-Maghrib, ce conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 : • le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;

³ L'investisseur encourt le risque de taux 10 ans entre la date de souscription et la date de jouissance effective de l'émission.

- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Le remboursement anticipé pourra intervenir si l'emprunt obligataire subordonné est remplacé par un instrument de qualité au moins équivalente ou si les ratios de capital de l'emprunteur restent respectés après le remboursement anticipé.

En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés, du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés.

Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur.

Négociabilité des titres

De gré à gré.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions

successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de la BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Le cas échéant, les présents titres subordonnés : interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international,

	proportionnellement à leur montant.
Maintien de l'emprunt à son rang	BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.
Garantie de remboursement	La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.
Notation	La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.
Représentation de la masse des obligataires	En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMCI a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire. Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.
Droit applicable	Droit marocain ;
Juridiction compétente	Tribunal de commerce de Casablanca.
Caractéristiques de la tranche D (à taux révisable annuellement, non cotée à la Bourse de Casablanca)	
Nature des titres	Obligations subordonnées non cotées à la Bourse de Casablanca, dématérialisées par inscription au dépositaire central (Maroclear) et inscrites en compte auprès des affiliés habilités.
Forme juridique	Au porteur
Plafond de la tranche	750 000 000 DH
Nombre maximum de titres à émettre	7 500 obligations subordonnées
Valeur nominale	100 000 DH
Prix d'émission	100%, soit 100 000 dirhams à la date de souscription.
Maturité	10 ans
Période de souscription	Du 7 au 13 novembre 2012 inclus
Date de jouissance	22 novembre 2012
Date d'échéance	22 novembre 2022
Mode d'allocation	Méthode d'adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.
Taux d'intérêt facial⁴	Taux révisable annuellement Pour la 1 ^{ère} année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines monétaire déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT qui sera publiée le 31 octobre 2012 par BAM. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs.

⁴ L'investisseur encourt le risque de taux 52 semaines entre la date de souscription et la date de jouissance effective de l'émission.

Pour les années suivantes, le taux de référence sera calculé sur la base de la moyenne des taux plein 52 semaines, déterminés à partir de la courbe secondaire des taux BDT, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs.

Le calcul sera effectué par la BMCI sur la base des informations publiques et disponibles auprès de la BAM.

Mode de calcul du taux de référence

La détermination du taux de référence se fera par la méthode de l'interpolation linéaire en utilisant les deux points encadrant la maturité pleine 52 semaines.

Cette interpolation linéaire se fera après la conversion du taux immédiatement supérieur à la maturité 52 semaines (base actuarielle) en taux monétaire équivalent.

La formule de calcul est :

$$(((\text{Taux actuariel} + 1)^{(k / \text{nbre de jours exact}^*)}) - 1) \times 360/k$$

Où k : correspond au nombre de jours entre la date d'anniversaire et la date de paiement du coupon suivant.

*Nombre de jours exact : 365 ou 366 jours.

Prime de risque

Entre 110 pbs et 150 pbs.

Date de détermination du taux d'intérêts

Le coupon sera révisé annuellement aux dates d'anniversaire de la date de jouissance de l'emprunt soit le 22 novembre de chaque année.

Le nouveau taux sera communiqué à la Bourse de Casablanca 5 jours de bourse avant la date anniversaire par l'émetteur.

Intérêts

Les intérêts seront servis annuellement aux dates anniversaires de la date de jouissance de l'emprunt, soit le 22 novembre de chaque année. Leur paiement interviendra le jour même ou le premier jour ouvré suivant le 22 novembre si celui-ci n'est pas un jour ouvré. Les intérêts des obligations subordonnées cesseront de courir à dater du jour où le capital sera mis en remboursement par BMCI. Aucun report des intérêts ne sera possible dans le cadre de cette opération.

Les intérêts seront calculés selon la formule suivante : « Nominal x taux facial x nombre de jours exact/360 ».

Amortissement / Remboursement normal

L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'information, fera l'objet d'un remboursement in fine du principal.

En cas de fusion, scission ou apport partiel d'actif de la BMCI intervenant pendant la durée de l'emprunt et entraînant la transmission universelle du patrimoine au profit d'une entité juridique distincte, les droits et obligations au titre des obligations subordonnées seront automatiquement transmis à l'entité juridique substituée dans les droits et les obligations de BMCI.

Remboursement anticipé

BMCI s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à partir de la date d'émission, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-dessous.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

Tout remboursement anticipé ne pourra être effectué qu'après accord du Conseil de Surveillance de l'Emprunteur et de Bank Al-Maghrib, ce conformément à la circulaire 07/G/2010 de Bank Al-Maghrib, article 18 :

- le remboursement anticipé ne peut être effectué qu'à l'initiative de l'établissement emprunteur et après accord de Bank Al-Maghrib ;
- le remboursement anticipé ne doit pas donner lieu au versement par l'emprunteur d'une indemnité compensatrice ;
- le remboursement du capital et des intérêts est, en cas de mise en liquidation de l'établissement emprunteur, subordonné au remboursement de toutes les autres dettes.

Le remboursement anticipé pourra intervenir si l'emprunt obligataire subordonné est remplacé par un instrument de qualité au moins équivalente ou si les ratios de capital de l'emprunteur restent respectés après le remboursement anticipé.

En cas de survenance d'un Changement Réglementaire à un quelconque moment au cours de la vie des titres subordonnés, l'Emprunteur aura la faculté de procéder au remboursement anticipé des titres subordonnés, du montant des intérêts courus mais non encore échus à la date de remboursement effectif ainsi que toute autre somme due au titre des titres subordonnés. Changement Réglementaire signifie ici une modification des Réglementations Applicables à l'Emprunteur et/ou à ses Actionnaires, à savoir les réglementations relatives au calcul des fonds propres, aux exigences des fonds propres ou à l'adéquation des fonds propres, ou un changement dans leur interprétation ou leur application officielle (incluant une décision judiciaire) à la suite desquelles le Prêt Subordonné ne serait plus, en tout ou partie, pris en compte pour les besoins du calcul des fonds propres prudentiels de l'Emprunteur».

Négociabilité des titres

De gré à gré.

Il n'existe aucune restriction imposée par les conditions de l'émission à la libre négociabilité des obligations subordonnées.

Clauses d'assimilation

Il n'existe aucune assimilation des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, aux titres d'une émission antérieure.

Au cas où BMCI émettrait ultérieurement de nouveaux titres jouissant à tous égards de droits identiques à ceux de la présente émission, elle pourra, sans requérir le consentement des porteurs, à condition que les contrats d'émission le prévoient, procéder à l'assimilation de l'ensemble des titres des émissions.

successives, unifiant ainsi l'ensemble des opérations relatives à leur

gestion et à leur négociation.

Rang de l'emprunt

Le capital et les intérêts font l'objet d'une clause de subordination.

L'application de cette clause ne porte en aucune façon atteinte aux règles de droit concernant les principes comptables d'affectation des pertes, les obligations des actionnaires et les droits du souscripteur à obtenir, selon les conditions fixées au contrat, le paiement de ses titres en capital et intérêts.

En cas de liquidation de la BMCI, le remboursement du capital et des intérêts des titres subordonnés de la présente émission n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires. Le cas échéant, les présents titres subordonnés interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts subordonnés qui pourraient être émis ultérieurement par BMCI tant au Maroc qu'à l'international, proportionnellement à leur montant.

Maintien de l'emprunt à son rang

BMCI s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des titres du présent emprunt à n'instituer en faveur d'autres titres subordonnés qu'elle pourrait émettre ultérieurement, aucune priorité quant à leur rang de remboursement en cas de liquidation, sans consentir les mêmes droits aux titres subordonnés du présent emprunt.

Garantie

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation

La présente émission n'a pas fait l'objet d'une demande de notation.

Représentation de la masse des obligataires

En attendant la tenue de l'assemblée générale des obligataires, le Directoire de BMCI a désigné le Cabinet Saaïdi Hdid Consultants représenté par M. Mohamed HDID en tant que mandataire provisoire.

Cette décision prendra effet dès l'ouverture de la période de souscription. Etant précisé que le mandataire provisoire nommé est identique pour les tranches A, B, C et D de la présente émission, lesquelles sont regroupées dans une seule et même masse.

Droit applicable

Droit marocain.

Juridiction compétente

Tribunal de commerce de Casablanca.

V. COTATION EN BOURSE

Les obligations des tranches A et B émises dans le cadre de cet emprunt seront admises aux négociations sur le compartiment obligataire de la Bourse de Casablanca.

Date de cotation	19 novembre 2012
Code	Tranche A : 990160 Tranche B : 990161
Ticker	Tranche A : OB160 Tranche B : OB161
Procédure de première cotation	Cotation directe
Etablissement centralisateur	BMCI 26, Place des Nations Unies – Casablanca
Etablissement chargé de l'enregistrement de	BMCI Bourse

l'opération à la Bourse de Casablanca	Boulevard Bir Anzarane, Immeuble Romandie I - Casablanca

VI. CALENDRIER DE L'OPERATION

Ordres	Etapes	Délais
1	Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	24 octobre 2012
2	Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation et du calendrier de l'opération	24 octobre 2012
3	Réception par la Bourse de Casablanca de la note d'information visée par le CDVM	24 octobre 2012
4	Publication de l'avis d'introduction des obligations émises dans le cadre des tranches A et B au bulletin de la cote de la Bourse de Casablanca	25 octobre 2012
5	Publication de l'extrait de la note d'information dans un JAL	2 novembre 2012
6	Publication des taux de référence par l'émetteur dans un JAL	5 novembre 2012
7	Ouverture de la période de souscription	7 novembre 2012
8	Clôture de période de souscription	13 novembre 2012
9	Réception par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération et des taux retenus par tranche	14 novembre 2012
10	Admission des obligations Annonce des résultats de l'opération au bulletin de la cote Enregistrement de la transaction en bourse	19 novembre 2012
11	Publication des résultats de l'opération par l'émetteur dans un JAL	21 novembre 2012
12	Règlement / Livraison	22 novembre 2012

VII. ETABLISSEMENT PLACEUR ET INTERMEDIAIRES FINANCIERS

Conseiller financier et coordinateur global de l'opération	BMCI Finance 26, Place des Nations Unies – Casablanca
Organisme centralisateur et domiciliataire et en charge du placement	BMCI 26, Place des Nations Unies – Casablanca
Organisme chargé de l'enregistrement de l'opération auprès de la Bourse de Casablanca	BMCI Bourse Bd Bir Anzarane, immeuble Romandie I Casablanca
Etablissement assurant le service financier de l'émetteur	BMCI 26, Place des Nations Unies – Casablanca

VIII. MODALITES DE SOUSCRIPTION DES TITRES

1. Période de souscription

La période de souscription à la présente émission débutera le 7 novembre 2012 et sera clôturée le 13 novembre 2012 inclus.

2. Souscripteurs

La souscription primaire des obligations subordonnées, objet de la présente note d'information, est réservée aux investisseurs qualifiés de droit marocain suivants tels que définis ci-après :

- Les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) régis par le Dahir portant loi n°1-93-213 du rabii II 1414 (21 septembre 1993) relatif aux organismes de placement collectif en valeurs mobilières sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les compagnies financières visées à l'article 14 du Dahir n°1-05-178 du 14 février 2006 portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédit et organismes assimilés sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- Les établissements de crédit visés à l'article premier du Dahir n°1-05-178 précité sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- les entreprises d'assurance et de réassurance agréées et telles que régies par la loi 17-99 portant code des assurances et sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent ;
- La Caisse de Dépôt et de Gestion sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui la régissent ;
- Les organismes de pension et de retraite sous réserve du respect des dispositions législatives, réglementaires ou statutaires et des règles prudentielles qui les régissent.

Les souscriptions sont toutes en numéraire, quelque soit la catégorie de souscripteurs.

3. Identification des souscripteurs

L'organisme centralisateur en charge du placement devra s'assurer de l'appartenance du souscripteur à l'une des catégories prédéfinies. A cet effet, il devra obtenir une copie du document qui atteste de l'appartenance du souscripteur à la catégorie, et la joindre au bulletin de souscription.

Pour chaque catégorie de souscripteurs, les documents d'identification à produire, se présentent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Documents à joindre
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément : - Pour les fonds communs de placement (FCP), le certificat de dépôt au greffe du tribunal ; - Pour les SICAV, le modèle des inscriptions au registre de commerce.

Investisseurs qualifiés de droit marocain (hors OPCVM)

Modèle des inscriptions au registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie.

4. Modalités de souscription

Les souscripteurs peuvent formuler une ou plusieurs demandes de souscription en spécifiant le nombre de titres demandés, le montant, la nature de la tranche souscrite et le taux souscrit en pourcentage (arrondi à deux chiffres après la virgule). Les demandes de souscription sont cumulatives quotidiennement, par montant de souscription et par tranche, et les souscripteurs pourront être servis à hauteur de leur demande et dans la limite des titres disponibles.

Il n'est pas institué de plancher ou de plafond de souscription au titre de l'émission d'obligations, objet de la présente note d'information, dans la limite du montant de l'opération, soit 750 millions de dirhams.

Chaque souscripteur a la possibilité de soumissionner pour l'emprunt coté et/ou non coté, à taux fixe et/ou révisable annuellement.

L'organisme en charge du placement est tenu de recueillir les ordres de souscriptions auprès des souscripteurs à l'aide des bulletins de souscriptions, fermes et irrévocables, dûment remplis, signés et datés par les souscripteurs selon le modèle joint en annexe.

Les bulletins de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription.

Tout bulletin de souscription doit être signé et daté par le souscripteur ou son mandataire et transmis à l'organisme en charge du placement. Toutes les souscriptions doivent être faites en numéraire et doivent être exprimées en nombre de titre. Les souscripteurs doivent préciser le taux souscrit en pourcentage compris dans la fourchette de taux indiquée (bornes comprises) par palier de un point de base.

L'organisme en charge du placement s'engage à ne pas accepter d'ordre de souscription collecté par une autre entité ou tout ordre collecté en dehors de la période de souscription.

Chaque souscripteur devra remettre à 16h au plus tard tout au long de la période de souscription (hors clôture) un bulletin de souscription ferme selon un modèle joint en annexe.

IX. MODALITES DE TRAITEMENT DES ORDRES

1. Modalités de centralisation des ordres

Au cours de la période de souscription, un état récapitulatif des souscriptions enregistrées dans la journée sera préparé par la BMCI.

En cas de non souscription pendant la journée, l'état des souscriptions devra être établi avec la mention « Néant ».

A la clôture de la période de souscription, soit le 13 novembre 2012 à 15h, l'organisme en charge du placement devra établir un état récapitulatif définitif, détaillé et consolidé des souscriptions qu'il aura reçues.

2. Modalités d'allocation

L'allocation des obligations subordonnées de la BMCI sera effectuée à la clôture de la période de souscription qui s'étale du 7 au 13 novembre 2012 inclus selon les souscriptions reçues.

Il sera alors procédé le 13 novembre 2012, à 17h, à :

- l'annulation des demandes qui ne respectent pas les conditions et modalités de souscription susmentionnées ;
- la consolidation de l'ensemble des demandes de souscription recevables, c'est-à-dire, toutes les demandes de souscription autres que celles frappées de nullité ;
- l'allocation des obligations selon la méthode définie ci-après.

Les tranches A et C seront servies en priorité par rapport aux tranches B et D dans la limite du montant global de l'émission.

Si à la clôture de la période de souscription, le montant total des souscriptions reçues pour les tranches A et C est supérieur ou égal au montant global de l'émission, aucun montant ne sera alloué aux tranches B et D. Ainsi, la quantité demandée retenue pour le calcul du taux d'allocation sera égale aux souscriptions reçues pour les tranches A et C.

Si le montant total des souscriptions reçues pour les tranches A et C est inférieur au montant global de l'émission, les obligations seront allouées à hauteur du montant total des souscriptions reçues pour les tranches A et C à l'intérieur de la fourchette de taux indiquée (bornes comprises). Le reliquat sera alloué aux tranches B et D à l'intérieur de la fourchette indiquée (bornes comprises) dans la limite du montant global de l'émission, soit 750 millions de dirhams.

Dans la limite du montant alloué à chaque tranche, l'allocation des obligations subordonnées de la BMCI se fera selon la méthode d'adjudication dite à la Française.

La méthode d'allocation relative à l'adjudication à la Française se déclare comme suit : l'organisme chargé du placement retiendra les soumissions aux taux les plus bas, à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), jusqu'à ce que le montant de l'émission soit atteint. L'organisme chargé du placement fixera, alors, le taux limite de l'adjudication, correspondant au taux le plus élevé des demandes retenues. Les soumissions retenues sont entièrement servies au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues.

Ainsi, si le montant des souscriptions pour une tranche est inférieur au montant qui lui est alloué, les souscriptions reçues seront toutes allouées à hauteur des montants demandés au taux limite soit au taux le plus élevé des demandes retenues. Si par contre le montant des souscriptions pour ladite tranche est supérieur au montant qui lui est alloué, deux cas de figure pourraient se présenter :

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec plusieurs taux, les demandes retenues exprimées aux taux les plus bas seront servies en priorité et intégralement. Celles retenues exprimées au taux le plus élevé feront l'objet d'une allocation au prorata sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte au taux le plus élevé / Quantité exprimée au taux le plus élevé »

Le taux retenu sera égal au taux le plus élevé des demandes retenues et sera appliqué à tous les souscripteurs retenus ;

- Dans le cas où les souscriptions retenues ont été exprimées avec un seul taux à l'intérieur de la fourchette proposée (bornes comprises), toutes les demandes retenues seront servies à ce taux, au prorata, sur la base d'un taux d'allocation déterminé comme suit :

« Quantité offerte / Quantité demandée retenue »

Si le nombre de titres à répartir, en fonction de la règle du prorata déterminée ci-dessus, n'est pas un nombre entier, ce nombre de titres sera arrondi à l'unité inférieure. Les rompus seront alloués, par pallier d'une obligation par souscripteur, avec priorité aux demandes les plus fortes.

A noter que les tranches A et C seront servies en priorités par rapport aux tranches B et D et ce même si ces dernières enregistrent des taux de soumissions inférieurs à ceux enregistrés au niveau des tranches A et C.

A l'issue de la séance d'allocation, un procès-verbal d'allocation (détaillé par catégorie de souscription et par tranche) sera établi par la BMCI.

L'allocation sera déclarée et reconnue « définitive et irrévocable » à l'issue de la dite séance et suite à la signature dudit procès-verbal.

Si le montant alloué correspondant aux tranches cotées A et B est inférieur à 20 millions de dirhams, les souscriptions y afférentes seront annulées. Dans ce cas, l'allocation des souscriptions reçues, déductions faites des souscriptions annulées des tranches A et B, se fera entre les tranches C et D avec une priorité à la tranche C.

3. Modalités d'annulation des souscriptions

Toute souscription qui ne respecte pas les conditions contenues dans la présente note d'information est susceptible d'annulation par l'organisme en charge du placement.

X. MODALITES DE REGLEMENT ET DE LIVRAISON DES TITRES

1. Modalités de règlement / livraison

Le règlement / livraison entre l'émetteur (BMCI) et les souscripteurs interviendra via la plateforme de dénouement Maroclear par Livraison contre paiement. Il se fera à la date de jouissance prévue le 22 novembre 2012.

Les titres sont payables au comptant, en un seul versement, le 22 novembre 2012 et inscrits sur le compte du souscripteur le jour même.

BMCI se chargera à la date de jouissance de l'inscription en compte des obligations.

2. Domiciliaire de l'émission

BMCI est désignée en tant que domiciliaire de l'opération, chargée d'exécuter toutes les opérations inhérentes aux titres émis dans le cadre de l'émission, objet de la présente note d'information.

3. Procédure d'enregistrement

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca pour la tranche A et B est la société de bourse BMCI Bourse.

4. Modalités de publication des résultats de l'opération

Les résultats de l'opération seront publiés par la Bourse de Casablanca au bulletin de la cote le 19 novembre 2012 et par la BMCI dans un journal d'annonces légales au plus tard le 21 novembre 2012.

XI. REGIME FISCAL

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le régime fiscal marocain est présenté ci-dessous à titre indicatif et ne constitue pas l'exhaustivité des situations fiscales applicables à chaque investisseur.

Ainsi, les personnes physiques ou morales désireuses de participer à la présente opération sont invitées à s'assurer auprès de leur conseiller fiscal de la fiscalité qui s'applique à leur cas particulier.

Sous réserve de modifications légales ou réglementaires, le régime actuellement en vigueur au Maroc est le suivant :

1. Revenus

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis, selon le cas, à l'Impôt sur les Sociétés (IS) ou à l'Impôt sur le Revenu (IR).

Personnes Résidentes 1. Personnes soumises à l'IR

Les revenus de placement à revenu fixe sont soumis à l'IR au taux de :

- 30% pour les bénéficiaires personnes physiques qui ne sont pas soumises à l'IR selon le régime du bénéfice net réel (BNR) ou le régime du bénéfice net simplifié (BNS) ;
- 20% imputable sur la cotisation de l'IR avec droit de restitution pour les bénéficiaires personnes morales et les personnes physiques soumises à l'IR selon le régime du BNR ou du BNS. Lesdits bénéficiaires doivent décliner lors de l'encaissement desdits revenus :
 - Le nom, prénom, adresse et le numéro de la CIN ou de la carte d'étranger ;
 - Le numéro d'article d'imposition à l'IR.

2. Personnes soumises à l'IS

Les produits de placement à revenu fixe sont soumis à une retenue à la source de 20% imputable sur le montant des acomptes provisionnels et éventuellement sur le reliquat de l'IS de l'exercice en cours duquel la retenue a été opérée. Dans ce cas, les bénéficiaires doivent décliner, lors de l'encaissement desdits produits :

- La raison sociale et l'adresse du siège social ou du principal établissement ;
- Le numéro du registre du commerce et celui de l'article d'imposition à l'impôt des sociétés.

2. Plus-values

Personnes morales résidentes

1. Personnes soumises à l'IR

- Pour les titres non-inscrits à l'actif professionnel, le taux d'imposition est de 15% pour les profits nets résultant des cessions d'obligations et autres titres de créance.
- Pour les titres inscrits à l'actif professionnel, les plus-values sur cession de titres de créances sont comprises dans le résultat imposable imposé à l'IR au taux de barème progressif.

2. Personnes soumises à l'IS

Les plus-values issues de la cession d'obligations sont comprises dans les produits de la société et imposées à l'IS au taux de droit commun.

XII. CHARGES RELATIVES A L'OPERATION

Les frais de l'opération sont à la charge de l'émetteur et sont estimés au maximum à près de 0.2% hors taxes du montant de l'opération.

La nature de ces frais est détaillée ci-dessous :

- les frais légaux ;
- le conseil juridique ;
- le conseil financier ;
- le placement et courtage ;
- la centralisation des titres ;
- la communication ;
- la Bourse de Casablanca ;
- le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières ;
- et le Dépositaire Central, Maroclear.

PARTIE III : PRESENTATION GENERALE DE LA BMCI⁵

⁵ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. RENSEIGNEMENTS A CARACTERE GENERAL

Dénomination sociale	Banque Marocaine pour le Commerce & l'Industrie, par abréviation «BMCI »
Siège social	26, place des Nations Unies- Casablanca- Maroc
Téléphone	(212) 5 22 46 10 00
Télécopie	(212) 5 22 29 94 06
Site Internet	www.bmcinet.com
Forme juridique	Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008.
Date de constitution	1943
Durée de vie	99 ans
Registre de Commerce	RC N° 4091 - Casablanca
Exercice social	Du 1er janvier au 31 décembre
Objet social (extrait article 3 des statuts)	« La Banque a pour objet : ▪ de faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc et à l'étranger, toutes les opérations de Banque, d'escompte, d'avance, de crédit ou de commission, toutes souscriptions et émissions et, généralement, toutes les opérations, sans exception, financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières qui pourront en être la conséquence ; ▪ de faire également pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, au Maroc ou à l'étranger, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant concerner l'industrie, le commerce ou la banque ou s'y rattachant directement ou indirectement. »
Capital social (au 30 juin 2012)	1 327 884 300 DH, composé de 13 278 843 actions de 100 DH de valeur nominale chacune.
Documents juridiques	Les documents sociaux, comptables et juridiques dont la communication est prévue par la loi ainsi que les statuts, peuvent être consultés au siège social de la société.
Textes législatifs applicables à l'émetteur	La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé, elle est régie par : ▪ La loi bancaire du 14 février 2006 ; ▪ Les dispositions de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes telle que complétée et modifiée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir n° 1-08-18 du 23 mai 2008 ;

- Le Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993 relatif au Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières et aux informations exigées des personnes morales faisant appel public à l'épargne tel que modifié et complété par les lois n° 23-01, 36-05 et 44-06 ;
- Le Dahir portant loi n°1-93-211 du 21 septembre 1993 relatif à la Bourse de Casablanca tel que modifié et complété par les lois n° 34-96, 29-00, 52-01 et 45-06 ;
- la loi 35-94 du 26 janvier 1995 relative à certains titres de créances négociables telle que modifiée et complétée par la loi n°33-09 du 20 octobre 2008 ;
- Le règlement général de la Bourse de Casablanca approuvé par l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°499-98 du 27 juillet 1998 et amendé par l'arrêté du Ministre de l'économie, des finances de la privatisation et du tourisme n°1960-01 du 30 octobre 2001 et par l'arrêté n°1268-08 du 07/07/2008 ;
- Le Dahir portant loi n°1-96-246 du 9 janvier 1997 portant promulgation de loi n°35-96 relative à la création d'un dépositaire central et à l'institution d'un régime général de l'inscription en compte de certaines valeurs tel que modifié par la loi n°43-02 ;
- Le Règlement Général du Dépositaire Central approuvé par l'Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 932-98 du 16 avril 1998 et amendé par l'Arrêté du Ministre de l'Economie, des finances, de la privatisation et du tourisme n°1961-01 du 30 octobre 2001 ;
- Le Dahir n°1-04-21 du 21 avril 2004 portant promulgation de la loi n°26-03 relative aux offres publiques sur le marché boursier tel que complété et modifié par la loi 46-06.
- La Circulaire de Bank Al-Maghrib N°2/G/96 du 30/01/1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le Modificatif de la circulaire n°2/G/96 du 30 janvier 1996 relative aux certificats de dépôt ;
- Le règlement général du CDVM approuvé par l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n° 822-08 du 14/04/2008.

Régime Fiscal

La Banque est régie par la législation commerciale et fiscale de droit commun. Elle est ainsi assujettie à l'Impôt sur les Sociétés au taux de 37%. Le taux de la TVA applicable aux opérations de Banque est de 10%.

Tribunal compétent en cas de litige

Tribunal du Commerce de Casablanca.

II. RENSEIGNEMENTS SUR LE CAPITAL DE LA BMCI

Le capital social de la BMCI au 30 juin 2012 s'établit à 1 327 884 300 DH. Il est intégralement libéré et se compose de 13 278 843 actions d'un nominal de 100 DH, toutes de même catégorie.

1. Evolution du capital social de la BMCI

Le capital de la BMCI a évolué comme suit depuis 2004 :

Capital social en DH	Année	Nature de l'opération	Proportion	Montant de l'opération en DH	Titres créés	Prix en DH	Date de jouissance
828 599 300	2004	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	53 425 900	534 259	100	01.01.04
828 758 900	2005	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	159 600	1 596	100	01.01.05
828 797 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	13 actions contre 10 obligations	39 000	390	100	01.01.05
994 557 400	2006	Incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites	1P5	165 759 500	1 657 595	100	01.01.06
1 000 271 900	2006	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	5 714 500	57 145	100	01.01.06
1 000 275 100	2007	Augmentation du capital par conversion d'OCA	8 actions contre 5 obligations	3 200	32	100	01.01.06
1 034 920 200	2007	Distribution de dividendes 2006 en actions	-	34 645 100	346 451	100	01.07.07
1 055 135 100	2008	Augmentation du capital par conversion d'OCA	5 actions contre 3 obligations	20 214 900	202 149	100	01.01.07
1 069 659 900	2008	Distribution de dividendes 2007 en actions	-	14 524 800	145 248	100	01.01.08
1 283 591 800	2008	Augmentation de capital par souscription en numéraire	1P5	213 931 900	2 139 319	100	01.10.08
1 327 884 300	2009	Distribution de dividendes 2008 en actions	-	44 292 500	442 925	100	01.07.09

Sources : BMCI & Bourse de Casablanca

Depuis sa création, la BMCI a procédé à de nombreuses augmentations de capital par souscription en numéraire, par incorporation de réserves, par distribution de dividendes, par conversion d'obligation en actions et à l'occasion d'un apport-fusion.

Depuis 2004, le capital social de la BMCI a évolué comme suit :

- L'AGE, tenue le 30 juillet 1999, a décidé la réalisation d'une émission d'obligations convertibles en actions BMCI d'un montant maximum de 400 millions de DH en une ou plusieurs tranches dans un délai maximum de 3 ans. Le Directoire dans sa réunion du 23 décembre 2004 a constaté la première période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 775 173 400 DH à 825 599 300 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 14 décembre 2005 a constaté la 2ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 599 300 DH à 828 758 900 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 avril 2006 a constaté la 3ème période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 828 758 900 DH à 828 797 900 DH.
- L'AGE dans sa réunion du 26 mai 2006 a décidé de l'augmentation du capital de la BMCI par incorporation de réserves et par attribution gratuite d'actions nouvelles portant le capital de 828 797 900 DH à 994 557 400 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 13 Septembre 2006 a constaté la 4^{ème} période de conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital social de la BMCI à 1 000 271 900 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 11 avril 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 000 271 900 DH à 1 000 275 100 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 26 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital social par règlement optionnel du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI portant le capital de 1 000 275 100 DH à 1 034 920 200 DH.
- Le Directoire dans sa réunion du 12 décembre 2007 a constaté l'augmentation de capital par la conversion d'obligations en actions portant ainsi le capital de 1 034 920 200 DH à 1 055 135 100 DH.
- Dans sa réunion du 28 mai 2008, l'AGE a :
 - confirmé la décision d'augmentation du capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2007 portant ainsi le capital de 1 055 135 100 DH à 1 069 659 900 DH ;
 - autorisé une nouvelle augmentation par la souscription en numéraire d'un montant maximum de 1 500 000 000 DH prime d'émission comprise à réaliser en une seule fois. Le Directoire, tenu le 31 décembre 2008, a constaté l'augmentation de capital de 213 931 900 DH portant ainsi le capital social à 1 285 591 800 DH.
- L'AGE, tenue le 26 mai 2009, a autorisé l'augmentation de capital social par le règlement optionnel du dividende de l'exercice 2008 portant ainsi le capital à 1 327 884 300 DH.

2. Structure de l'actionnariat

A fin 2009, 2010 et 2011, l'actionnariat de la BMCI se présente comme suit :

Actionnaires	Déc. 09	Déc. 10	Déc. 11	Part 09*	Part 10*	Part 11*
BNP Paribas BDDI Participations	8 862 017	8 862 017	8 862 017	66.74%	66.74%	66.74%
Compagnie AXA Assurances Maroc	1 135 261	1 135 261	1 135 261	8.55%	8.55%	8.55%
Compagnie d'Assurances ATLANTA	611 349	601 350	555 750	4.60%	4.53%	4.19%
Compagnie d'Assurances SANAD	431 887	431 887	477 487	3.25%	3.25%	3.60%
Flottant en bourse	2 238 329 ⁶	2 248 328 ⁷	2 238 329 ³	16.86%	16.93%	16.93%
TOTAL	13 278 843	13 278 843	13 278 843	100 %	100 %	100 %

Source : BMCI

* Chaque action détenue confère un droit de vote simple à son propriétaire

3. Renseignements relatifs aux principaux actionnaires (données au 31 décembre 2011)

❖ BNP Paribas BDDI Participations :

Activité	Société de Prise de Participation
Capital social	46 M EUR
Réserves*	84 M EUR
Résultat net	41 M EUR
Actionnariat	100% BNP Paribas

* Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats.

❖ AXA Assurances Maroc :

Activité	Assurances et Réassurances
Primes émises brutes	3 273.9 MDH
Résultat net	452.5 MDH
Situation nette	5 688.3 MDH
Actionnariat	AXA France : 100%

❖ Assurances Atlanta* :

Activité	Assurances
Primes émises brutes	2 504.4 MDH
Résultat net	157.8 MDH

⁶ Dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions, BMCI détenait 50 314 actions au 31 décembre 2009.

⁷ Dans le cadre de son programme de rachat de ses propres actions, BMCI détenait 50 444 actions au 31 décembre 2010 et 2011.

Situation nette	1 241.5 MDH
Actionnariat	Holmarcom : 40% - CDG : 39.8%

* Sur la base des comptes consolidés

❖ Assurances SANAD :

Activité	Assurances
Primes émises brutes	1 293.5 MDH
Résultat net	81.2 MDH
Situation nette	578.6 MDH
Actionnariat	Atlanta : 99.7% - Autres : 0.3%

4. Pacte d'actionnaires

A ce jour, aucun pacte d'actionnaires n'existe entre les actionnaires de la BMCI.

III. MARCHES DES TITRES

1. Caractéristiques des actions BMCI

Les caractéristiques des actions de la BMCI sont résumées dans le tableau suivant :

Date de cotation des actions	28 février 1972
Libellé	BMCI
Ticker	BCI
Code Valeur	5100
Compartiment	Premier
Secteur	Banque

Le tableau suivant reprend une synthèse des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période allant du 4 juillet 2011 au 29 juin 2012 :

Cours le plus haut (en DH) *	963	Nombre de jours traités	185
Cours le plus bas (en DH) *	721	Taux de cotation ***	73.12%
Cours moyen pondéré (en DH)	859.42	V.L.T	40.18%
Coefficient de Liquidité **	4.60%	V.C.T	44.61%
VR / MASI ****	90.34%	VR / Banques ****	55.44%

* Cours de clôture

** Nombre des actions échangé, rapporté au nombre des actions formant le capital

*** Nombre de jours où l'action BMCI a été traitée, rapporté au nombre de jours de bourse sur la période

**** La volatilité relative (VR) est égale à la covariance des variations quotidiennes du titre avec celles du marché rapportée à la variance des variations quotidiennes du marché.

Source : BMCI Finance

Le tableau suivant décrit l'évolution mensuelle des principaux indicateurs boursiers de l'action BMCI sur la période allant du 4 juillet 2011 au 29 juin 2012 :

Evolution Mensuelle	juil.-11	août-11	sept-11	oct.-11	nov.-11	déc.-11
Cours le plus haut	963	917	900	881	915	920
Cours le plus bas	909	796	816	860	880	900
Cours moyen pondéré	918,14	802,30	878,29	874,00	902,97	910,08
Nombre de titres échangés	1 633	22 258	11 270	9 094	11 386	77 141
Nombre de jours traité	11	17	16	16	14	21

Source : BMCI Finance

Evolution Mensuelle	Janv.-12	févr.-12	mars-12	av.-12	mai-12	juin-12
Cours le plus haut	910	890	836	804	790	888
Cours le plus bas	848	826	765	750	721	780
Cours moyen pondéré	872,93	863,71	794,77	760,46	749,44	858,51
Nombre de titres échangés	3 701	5 039	7 701	21 877	5 302	435 068
Nombre de jours traité	9	12	16	19	15	19

Source : BMCI Finance

2. Caractéristiques des titres de créance émis par la BMCI

Depuis 1999, la BMCI émet régulièrement des Certificats de Dépôt sur le marché de la dette privée.

L'encours des émissions de Certificats de Dépôts de la BMCI a porté, au 30 avril 2012, sur un montant global de 9 388.4 millions de dirhams.

L'autorisation d'émettre porte sur un montant global de 12 Mrds de DH de Certificats de Dépôt, soit 120 000 titres de nominal 100 000 DH.

Le tableau suivant reprend les caractéristiques des émissions en cours :

Maturité	Taux	Jouissance	Montant en cours
5 ans	4,60%	30/01/2008	480.8
5 ans	4,50%	18/02/2008	96.6
3 ans	4,14%	21/06/2010	270,0
3 ans	4,14%	24/06/2010	60,0
3 ans	4,14%	29/06/2010	50,0
2 ans	4,10%	30/06/2010	390,0
2 ans	4,20%	03/08/2010	400,0
30 mois	4,23%	30/08/2010	110,0
3 ans	4,30%	07/09/2010	400,0
3 ans	4,30%	20/10/2010	250,0

5 ans	4,35%	05/11/2010	250,0
2 ans	4,10%	28/02/2011	380,0
2 ans	4,05%	31/03/2011	250,0
23 mois	4,10%	18/04/2011	130,0
3 ans	4,10%	22/04/2011	150,0
5 ans	4,30%	22/04/2011	225,0
23 mois	4,03%	04/05/2011	55,0
1 an	3,75%	06/05/2011	85,0
1 an	3,76%	23/05/2011	115,0
52 s	3,76%	08/06/2011	50,0
23 mois	4,05%	08/06/2011	50,0
5 ans	4,35%	09/06/2011	50,0
1 an	3,90%	29/07/2011	265,0
15 mois	3,99%	29/07/2011	335,0
2 ans	4,10%	29/07/2011	400,0
1 an	3,90%	10/08/2011	100,0
9 mois	3,76%	17/08/2011	100,0
1 an	3,85%	26/09/2011	45,0
14 mois	3,95%	30/09/2011	95,0
4 ans	4,35%	30/09/2011	50,0
18 mois	4,01%	11/10/2011	45,0
1 an	4,10%	21/10/2011	126,0
1 an	4,10%	24/10/2011	145,0
1 an	4,10%	31/10/2011	145,0
6 mois	3,60%	21/11/2011	55,0
6 mois	3,60%	28/11/2011	55,0
1 an	3,95%	05/12/2011	80,0
6 mois	3,60%	23/12/2011	65,0
6 mois	3,60%	02/01/2012	132,0
6 mois	3,60%	16/01/2012	85,0
1 an	3,70%	19/01/2012	100,0
6 mois	3,60%	20/01/2012	110,0
6 mois	3,60%	27/01/2012	155,0
1 an	3,80%	01/02/2012	55,0
3 ans	4,45%	07/02/2012	500,0
6 mois	3,60%	13/02/2012	130,0
6 mois	3,75%	01/03/2012	150,0
6 mois	3,75%	05/03/2012	95,0
1 an	3,95%	12/03/2012	85,0
1 an	3,95%	16/03/2012	195,0
1 an	4,05%	06/04/2012	182,0

1 an	3,95%	18/04/2012	95,0
2 ans	4,20%	18/04/2012	500,0
1 an	3,95%	25/04/2012	166,0
4 ans	4,50%	26/04/2012	250,0
TOTAL			9 388.4

Source : BMCI

Aucun retard dans le remboursement des intérêts ni du capital n'a été enregistré, à ce jour, dans le cadre du programme des émissions de Certificats de Dépôt par la BMCI.

3. Programmes de rachat en vue de régulariser le marché

La mise en œuvre des programmes de rachat s'inscrit dans le cadre législatif créé par la loi n° 17-95 du 31 août 1996 relative aux sociétés anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la BMCI autorise régulièrement la mise en place par le Directoire de la banque de ce type de programmes afin de réguler en Bourse le cours de l'action BMCI.

Le programme de rachat consiste à intervenir sur le marché par l'émission d'ordres d'achat et / ou de vente dans l'objectif de réduire les variations excessives du cours de l'action. Le programme intervient principalement lorsque la volatilité du titre s'écarte significativement de sa volatilité historique

Le 7 mai 2012, l'Assemblée Générale Ordinaire a renouvelé l'autorisation d'acquisition et de cession par la BMCI d'une partie de ses propres actions en bourse.

Elle a ainsi fixé comme suit les modalités de ce nouveau programme :

- Prix maximum d'achat⁸ : 1 040 DH / action
- Prix minimum de vente⁹ : 690 DH / action
- Nombre maximum d'actions à détenir : 3% du capital (398 365 actions)
- Montant maximum à engager : 414 299 600 DH
- Durée du programme : 12 mois
- Calendrier : du 21 mai 2012 au 20 mai 2013

Le tableau suivant résume les principales informations relatives aux précédents programmes de rachat mis en place par la BMCI depuis juin 2000 :

Programmes de Rachat BMCI	P1	P2	P3	P4	P5	P6
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	371 250	381 482	387 586	387 586	387 586	414 299
Prix Maximum (en DH)	750	750	750	750	800	800
Prix Minimum (en DH)	500	500	475	475	475	475
Montant maximum alloué (en KDH)	278 438	286 112	290 690	290 690	310 069	331 439
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	525	510	530	725	750	1 335
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	430	441	465	511	638	702
Cours moyen pondéré (en DH)	472	470	451	567	639	825
Taux de cotation	80.26%	72.65%	63.01%	65,60%	63.67%	84,44%

⁸ Il s'agit des limites de cours hors frais d'achat.

⁹ Il s'agit des limites de cours hors frais de vente.

VLT	28,37%	19,52%	20,64%	25,94%	26.70%	26,96%
VCT	14.37%	19.56%	24.27%	15.99%	14.03%	41.75%
Nombre actions acheté	30 028	45 370	142	-	-	-
Nombre actions vendu	3 100	71 439	2	999	-	-
Stock début	-	26 928	859	999	-	-
Stock fin	26 928	859	999	-	-	-

Programmes de Rachat BMCI	P7	P8	P9	P10	P11	P12 ⁽²⁾
Maximum à acquérir (en actions) ⁽¹⁾	497 278	500 136	527 567	641 795	663 942	663 942
Prix Maximum (en DH)	900	1 050	1 300	1 000	1 125	1 250
Prix Minimum (en DH)	600	750	1 000	700	825	900
Montant maximum alloué (en KDH)	447 550	525 142	685 837	641 795	746 935	829 927
Délais	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
Cours le plus haut ⁽³⁾ (en DH)	1 385	1 341	1 150	1 030	1 130	1 000
Cours le plus bas ⁽³⁾ (en DH)	875	1 100	762	750	921	765
Cours moyen pondéré (en DH)	1 102	1 163	909	878	1 029	887
Taux de cotation	94,51%	96.80%	86.48%	81.48%	72.22%	69.72%
VLT	33.33%	24.69%	35.19%	27.26%	30.83%	41.64%
VCT	23.98%	14.95%	23.55%	18.81%	35.76%	25.16%
Nombre actions acheté	-	-	1 350	49 984	130	0 ⁽⁴⁾
Nombre actions vendu	-	-	-	1 020	0	0 ⁽⁴⁾
Stock début	-	-	-	1 350	50 314	50 444 ⁽⁴⁾
Stock fin	-	-	1 350	50 314	50 444	50 444 ⁽⁴⁾

P1 : du 29 Juin 2000 au 29 mai 2001 (1^{er} programme)

P2 : du 30 mai 2001 au 26 mai 2002 (2^{ème} programme)

P3 : du 27 mai 2002 au 25 mai 2003 (3^{ème} programme)

P4 : du 26 mai 2003 au 26 mai 2004 (4^{ème} programme)

P5 : du 27 mai 2004 au 17 mai 2005 (5^{ème} programme)

P6 : du 18 mai 2005 au 25 mai 2006 (6^{ème} programme)

P7 : du 26 mai 2006 au 6 mai 2007 (7^{ème} programme)

P8 : du 7 mai 2007 au 6 mai 2008 (8^{ème} programme)

P9 : du 28 mai 2008 au 25 mai 2009 (9^{ème} programme)

P10 : du 01 juin 2009 au 20 mai 2010 (10^{ème} programme)

P11 : du 21 mai 2010 au 20 mai 2011 (11^{ème} programme)

P12 : du 21 mai 2011 au 20 mai 2012 (12^{ème} programme)

(1) : 5% du capital

(2) : Au 30 mars 2012

(3) : Cours de clôture

(4) : Au 29 février 2012

Source: BMCI Finance

IV. NOTATION

Le rating est une opinion émise par un organisme indépendant sur la capacité d'un pays ou d'un opérateur économique à assurer les paiements relatifs à un instrument de dette. Elle vise à classer le niveau de risque relatif à chaque émission et à chaque émetteur.

Le rating permet aux investisseurs et correspondants d'établir des comparaisons et de choisir en fonction du couple Rendement/Risque. Les trois principales agences internationales de rating sont Fitch, Moody's et Standard & Poors.

La mission annuelle de rating est menée chaque année par l'agence internationale Fitch Ratings.

Au 27 mars 2012, le comité de notation de l'agence Fitch Ratings a confirmé, sur son échelle de notation nationale¹⁰, les notes suivantes :

Critère	Notation
Note à long terme	AAA (mar)
Perspective d'évolution de la note à long terme	Stable
Note à court terme	F1+ (mar)
Note de soutien extérieur	2

Extrait de la note de confirmation des notes nationales de BMCI :

« Fondements des notes attribuées :

Des notes basées sur l'actionnariat : Les notes nationales de la Banque Marocaine pour le Commerce et l'Industrie (BMCI) reposent sur la haute probabilité de soutien de la part de son actionnaire majoritaire (66,7%), BNP Paribas (BNPP, 'A+'/'Stable'/'F1+') en cas de besoin. La note de soutien extérieur de BMCI est limitée par la note de plafond souverain du Maroc.

Une forte intégration à BNPP : BMCI bénéficie largement de l'organisation de BNPP, de ses procédures, systèmes et outils.

Une stratégie alignée sur celle de BNPP : Selon Fitch, BNPP reste attachée au développement de BMCI et, plus généralement, à celui de ses activités en Afrique du Nord.

L'activité de crédit à la consommation a été rationalisée en 2011 pour s'inscrire dans la stratégie de la maison-mère ; ainsi, les filiales locales de crédit à la consommation de BMCI (BMCI Crédit Conso, BCC) et de BNPP (Cetelem Maroc) ont été fusionnées.

Une rentabilité satisfaisante : La banque affiche des ratios de rentabilité satisfaisants depuis plusieurs années, reflétant dans une certaine mesure la résilience de l'environnement économique marocain et la stratégie prudente de la banque. Sauf brusque recul de l'économie marocaine en 2012 du fait d'une éventuelle aggravation de la crise de la zone euro, la rentabilité de BMCI devrait demeurer stable et ce, malgré une légère hausse attendue des provisions pour créances douteuses liée à l'intégration du portefeuille de prêts de Cetelem Maroc. La rentabilité de BMCI bénéficie également d'un contrôle attentif des coûts d'exploitation.

Un portefeuille de prêts concentré : Le risque majeur pour BMCI est lié au risque de crédit de son portefeuille de prêts qui présente une forte concentration par débiteur.

Une légère détérioration de la qualité d'actifs : Fitch estime que BMCI a une bonne gestion de son risque de crédit et un provisionnement adéquat de ses créances douteuses et ne s'attend pas à une détérioration notable de sa qualité d'actifs en 2012.

Un refinancement adéquat, un niveau de capitalisation acceptable : BMCI se finance de plus en plus sur le marché depuis 2008. A fin 1S 11, la banque affichait un ratio élevé de prêts sur dépôts de 145% mais ce chiffre redescend à 137% si l'on inclut les certificats de dépôt souscrits par la clientèle.

Perspectives et éléments déterminants des notes

¹⁰ Les notations nationales ne peuvent être comparées aux notations internationales, dont les paramètres de rating diffèrent sensiblement de celles retenues pour les sociétés locales.

Facteur d'abaissement des notes: Une dégradation des notes pourrait être motivée par une importante diminution des intérêts de BNPP dans BMCI ou d'une forte dégradation de la note IDR à long terme de BNPP. »

V. ASSEMBLEE D'ACTIONNAIRES

La BMCI est une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance, de droit privé et régie par la loi bancaire du 14 février 2006 et également par les dispositions de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

Les modes de convocations, les conditions d'admission, les quorums et les conditions d'exercice des droits de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

1. Mode de convocation

L'article 20 des Statuts de la BMCI stipule, en matière d'assemblées des actionnaires, que « les assemblées sont convoquées par le Conseil de Surveillance (...). Les convocations sont faites, 30 jours francs au moins avant la réunion au moyen d'un avis inséré dans un journal d'annonces légales agréé et au bulletin officiel (...) ».

2. L'ordre du jour

L'article 21 des Statuts de la BMCI stipule que l'ordre du jour des assemblées est arrêté par l'auteur de la convocation.

Toutefois, un ou plusieurs actionnaires, représentant la proportion du capital social prévue par l'article 117 de la loi SA 17-95 (au moins cinq pour cent du capital social inférieur 5 000 000 MAD, et deux pour cent pour le surplus), ont la faculté de requérir l'inscription d'un ou de plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour.

3. Conditions d'admission

L'article 22 des Statuts de la BMCI prévoit que « l'Assemblée Générale se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions (...) ».

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée Générale sur simple justification de leur identité à condition :

- soit d'être inscrits sur les registres sociaux cinq jours au moins avant l'assemblée, s'ils sont titulaires d'actions nominatives ;
- soit de produire un certificat attestant le dépôt de leurs actions auprès d'un établissement agréé, s'ils sont titulaires d'actions au porteur ».

4. Quorums des Assemblées Générales

a. Assemblée Générale Ordinaire

L'article 26 des Statuts prévoit que « pour délibérer valablement, l'Assemblée Générale Ordinaire doit réunir le quart au moins des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

Si elle ne réunit pas ce quorum, une nouvelle assemblée est convoquée pour laquelle aucun quorum n'est requis (...). Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés ».

b. Assemblée Générale Extraordinaire

L'article 27 des Statuts stipule que « L'Assemblée Générale Extraordinaire n'est régulièrement constituée et ne peut valablement délibérer que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins sur première convocation la moitié, et sur deuxième convocation, le quart des actions ayant le droit de vote, à l'exclusion des actions acquises ou prises en gage par la société.

A défaut de réunir le quorum du quart, cette deuxième assemblée peut être reportée à une date ultérieure de deux mois au plus à partir du jour pour lequel elle avait été convoquée et se tenir valablement avec la présence ou la représentation d'un nombre d'actionnaires représentant le quart au moins du capital social.

Les délibérations sont prises à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés ».

c. Conditions d'exercice du droit de vote

Les conditions d'exercice du droit de vote des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

d. Conditions de délibération

Les conditions de délibération des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la BMCI sont conformes à la loi n°17-95 relative aux Sociétés Anonymes telle que modifiée et complétée par la loi n° 20-05 promulguée par le dahir 1-08-18 du 23 mai 2008.

VI. ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE SURVEILLANCE

Suivant l'article 15 des statuts de la BMCI, le Conseil de Surveillance est composé de trois membres au moins et de quinze membres au plus, pris parmi les actionnaires.

Les membres sont nommés par une Assemblée Générale Ordinaire et la durée de leur fonction est fixée à trois années. Ils sont rééligibles et ne peuvent être révoqués que par décision d'une Assemblée Générale Extraordinaire.

Le Conseil de Surveillance exerce le contrôle permanent de la gestion de la banque par le Directoire.

L'Assemblée Générale peut allouer aux membres du Conseil de Surveillance, à titre de jetons de présence, une somme fixe annuelle, qu'elle détermine librement, et que le Conseil répartit entre ses membres dans les proportions qu'il juge convenables.

L'assemblée générale ordinaire tenue le 7 mai 2012 a constaté l'arrivée à échéance du mandat de tous les membres en fonction composant le Conseil de Surveillance de la BMCI et a décidé de renouveler le mandat de tous ces membres pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Au 1^{er} juin 2012, le Conseil de Surveillance de la BMCI se présente comme suit :

Nom	Qualité	Date de nomination	Expiration du mandat
M. Mourad CHERIF	Président du Conseil de Surveillance	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
M. Michel PEBEREAU	<i>Vice Président</i>	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice

			clos le 31 décembre 2014
Mme. Marie-Claire CAPOBIANCO	Membre	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
M. Alain FONTENEAU	Membre	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
M. Mustapha FARIS	Membre	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
M. Christian AUBIN	Membre	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
M. André CHAFFRINGEON	Membre	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
BNP Paribas BDDI Participations	Représentée par M. Jean-François BANDINI, responsable chez BNPP de la Banque de détail dans les marchés émergents et outre-mer	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Assurance ATLANTA	Représentée par M. Mohamed BENSALAH, Administrateur	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
Assurance SANAD	Représentée par M. Mustapha BAKKOURY, Administrateur	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014
AXA Assurance Maroc	Représentée par M. Michel HASCOET, Président Directeur Général	7 mai 2012	AGO statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014

Source : BMCI

VII. ORGANES DE DIRECTION

1. Le Directoire

Suivant l'article 14 des statuts, le Directoire est composé d'un nombre de membres fixé par le Conseil de Surveillance et compris entre deux et sept. Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance.

La durée de leurs fonctions est fixée à trois années, et le mandat de membre du Directoire peut être renouvelé.

Dans sa réunion du 15 mai 2012, le Conseil de Surveillance décide de renouveler le mandat des membres du Directoire ci-après pour une durée de trois ans. Leur mandat de membre de Directoire prendra fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

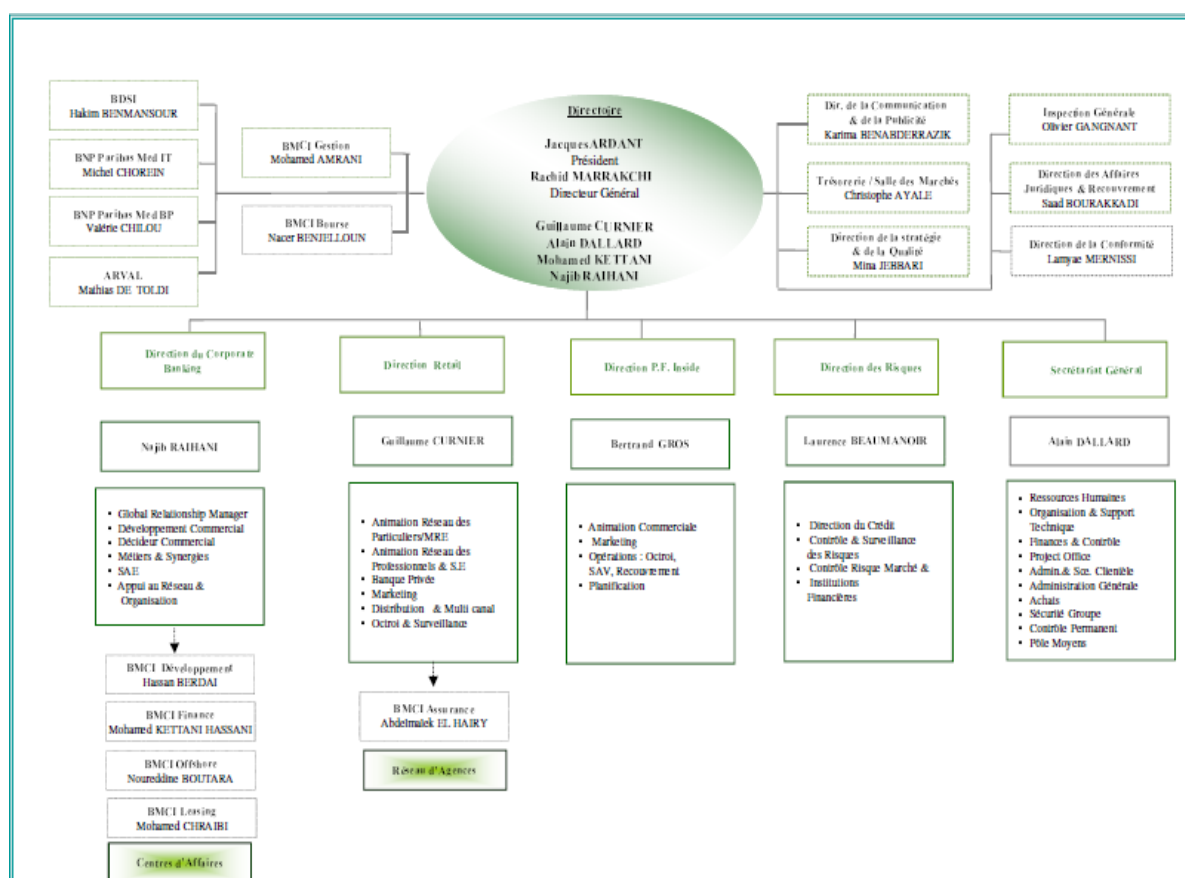
Au 1^{er} juin 2012, le Directoire de la BMCI se compose des membres suivants :

Nom	Qualité	Fonctions au sein de la BMCI
M. Jacques ARDANT	Président	Président du Directoire
M. Rachid MARRAKCHI	Membre	Directeur Général

M. Alain DALLARD	Membre	Secrétaire Général
M. Guillaume CURNIER	Membre	Directeur des Particuliers et des Professionnels
M. Najib RAIHANI	Membre	Directeur du Réseau Corporate
M. Mohamed KETTANI HASSANI	Membre	Directeur Général BMCI Finance

Source : BMCI

2. Organigramme fonctionnel de la BMCI¹¹



Source : BMCI

3. Curriculum Vitae des principaux dirigeants

■ M. Mourad CHERIF :

Diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, M. Mourad CHERIF a occupé plusieurs postes stratégiques au Maroc notamment Ministre du Commerce Extérieur, des Investissements Extérieurs et de l'Artisanat, Ministre des Finances et des Investissements, Ministre de l'Habitat, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, Président Directeur Général de l'ONA et Directeur Général de l'OCP.

Depuis 2006, M. Mourad CHERIF occupe la fonction de Président du Conseil de Surveillance de la BMCI.

¹¹ Au 30 juin 2012

▪ **M. Jacques ARDANT :**

M. Jacques ARDANT a intégré le Groupe BNP Paribas en 1978. En 30 ans, il a exercé différentes fonctions de responsabilité dans le Groupe, notamment en Italie, en Grèce et à Paris, au sein de la Direction Banque de Détail à l'International. Il a rejoint l'UBCI – Tunisie (Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie) en 2003 en tant que Directeur du Territoire, Administrateur et Directeur Général.

Depuis le 1er septembre 2008, M. Jacques ARDANT occupe la fonction de Président du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Rachid MARRAKCHI :**

Ingénieur de l'Ecole Centrale de Paris, et après une expérience de dix ans au sein de la Banque Commerciale du Maroc et du Groupe Ciments Français, M. Rachid Marrakchi a rejoint la BMCI en 1998 en tant que Directeur des Grandes Entreprises et Institutionnels puis Directeur Délégué en charge des Grandes Entreprises et Institutionnels, des Marchés des Capitaux et des Produits et Financements Structurés en 2002.

Depuis décembre 2005, M. Rachid Marrakchi occupe la fonction de Directeur Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Alain DALLARD :**

M. Dallard a débuté sa carrière au sein du Groupe BNP Paribas en 1977 et a occupé plusieurs fonctions au sein du réseau en France. A partir de 1993, il est nommé Secrétaire Général dans plusieurs filiales du groupe BNP Paribas (Guadeloupe, Guyane, Togo, Madagascar et Tunisie).

Depuis Janvier 2009, M.Dallard occupe la fonction de Secrétaire Général et Membre du Directoire de la BMCI.

▪ **M. Najib RAIHANI :**

Lauréat de la 4ème promotion de l'ISCAE (1978), M. RAIHANI a débuté sa carrière bancaire il y a plus de 32 ans.

Il a successivement occupé à la BMCI les postes suivants : Chargé des Grandes Relations, Directeur de Centre d'Affaires dédié aux Grandes Entreprises, Directeur du Crédit et enfin Directeur des risques.

En 2011, M. Najib RAIHANI, membre du Directoire de la Banque, est nommé Responsable de la Direction Réseau Corporate.

▪ **M. Mohamed KETTANI HASSANI :**

Diplômé de l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises et titulaire d'une maîtrise en Administration des Affaires, M. Mohamed KETTANI HASSANI a intégré ABN Amro Bank en tant qu'Adjoint au Directeur du Corporate Banking en 1997, après une expérience au sein de la SGMB et de CITIBANK. Après la fusion de la BMCI avec ABN Amro Bank, il a occupé les postes de Chargé d'affaires Grandes Entreprises en 2001, puis Directeur « Produits et Financements Structurés » en 2003.

Entre 2005 et 2011, M. Mohamed KETTANI HASSANI a été nommé Directeur en charge de la Direction des Grandes Entreprises et des Institutionnels puis Directeur en charge des comptes stratégiques de 2011 à 2012. Il a été également Membre du Directoire de la BMCI de 2005 à juin 2012.

Depuis juin 2012, M. Mohamed KETTANI HASSANI est Administrateur Directeur Général de BMCI Finance.

▪ **M. Guillaume CURNIER :**

Ingénieur SUPELEC, M. Guillaume CURNIER a intégré le Groupe BNP Paribas en 1998. Il a occupé plusieurs fonctions avant d'intégrer en 2002 l'Inspection Générale du Groupe.

En septembre 2004, M. Guillaume CURNIER est nommé Inspecteur Général de la BMCI. Depuis mai 2007, il occupe la fonction de Directeur en charge de la Direction des Particuliers et des Professionnels, et est également Membre du Directoire de la BMCI.

VIII. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

1. Principaux comités existants

La BMCI a mis en place divers comités internes dédiés à la gestion des affaires courantes du Groupe au Maroc.

Ces comités ont pour fonction principale le suivi du bon déroulement des activités de différentes entités, dans le respect de normes générales de sécurité, des règles déontologiques établies et des principes prudentiels définis en vue de la limitation des risques opérationnels ou de gestion.

▪ **Comité ALM - Trésorerie :**

Ce Comité se tient de manière bimestrielle traite des points suivants :

- l'analyse des marchés
- la gestion et le suivi des positions de taux et de liquidité
- la définition de la stratégie et politiques opérationnelles en matière de gestion du risque de taux d'intérêt et de liquidité et plus généralement d'instruments financiers;
- la prise de décisions en matière de couverture financières ou commerciales ;
- le suivi du placement des fonds propres ;
- le pilotage de la structure bilantielle locale ;
- l'analyse des opérations exceptionnelles et toute problématique significative évoquée par un métier.

Siègent au Comité ALM-Trésorerie : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur du Corporate Banking, le Responsable ALMT, le Responsable du Contrôle des Risques de Marché & Institutions Financières, le Directeur Finances & Contrôle, le Directeur du Risque, et le Responsable de la Gestion Actif Passif.

▪ **Comité Directoire**

Ce Comité se tient une fois par mois et traite de la stratégie et des résultats de la BMCI.

Siègent à ce comité les principaux dirigeants de la BMCI à savoir le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur des Particuliers et des Professionnels, le Directeur du Réseau Corporate, le Directeur du Risque et l'Inspecteur Général.

▪ **Comité Ressources Humaines :**

Ce Comité se tient une fois par mois. Il :

- détermine et valide la stratégie Ressources Humaines de la BMCI ;
- valide les propositions de mobilité ;

- valide les propositions d'orientations de carrière ;
- valide le plan de formation ;
- suit l'évolution des effectifs, du recrutement et de la masse salariale.

Sont présents à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Secrétaire Général, le Directeur du Réseau Corporate, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur des Ressources Humaines, et le Responsable de la Gestion Individuelle de Carrières.

▪ **Comité Exploitation :**

Ce Comité s'informe sur l'actualité de la semaine en relation avec le déroulement et avancement des activités de la banque et de certaines de ses filiales, discute et traite des dossiers urgents ou en cours.

Tenu tous les lundis, ce Comité réunit une quinzaine de responsables de la banque et de ses filiales, en plus de conviés occasionnels, invités selon l'ordre du jour.

▪ **Comité Territoire :**

Il réunit trimestriellement les principaux dirigeants de la BMCI avec l'ensemble des responsables des filiales du Groupe BNP Paribas au Maroc, soit une vingtaine de personnes en plus de représentants du Groupe BNP Paribas.

Ce comité se propose d'échanger les points de vue sur les questions liées :

- à la maîtrise des risques d'image et de réputation;
- au développement commercial;
- à l'optimisation des moyens.

▪ **Comité de Crédit :**

Ce Comité se réunit une fois par semaine, et prend des décisions relatives aux dossiers crédits qui lui sont soumis, après examen préalable¹² de la ligne de métier concernée (DGEI, DPP...) et de la chaîne de risque (Direction du Risque).

Sept membre siègent à ce Comité : le Président du Directoire, le Directeur Général, le Directeur des Particuliers & des Professionnels, le Directeur du Réseau Corporate et le Directeur du Risque.

2. Rémunérations attribuées aux membres des organes d'administration et de direction

L'Assemblée Générale Ordinaire du 7 mai 2012, dans sa cinquième résolution, a fixé le montant des jetons de présence à allouer au Conseil de Surveillance au titre de l'exercice 2011 à un montant global brut de 3.9 MDH.

3. Rémunération attribuée aux dirigeants

La rémunération annuelle brute attribuée aux dirigeants de la BMCI au titre de l'exercice 2011 s'élève à 13.3 MDH.

4. Prêts accordés aux membres du Directoire

Les prêts accordés aux membres du Directoire s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés conformément aux normes

¹² En application du principe dit du « double regard ».

définies par le Groupement Professionnel des Banques du Maroc (GPBM). L'encours de crédits accordés aux membres du Directoire s'élève à 11.1 MDH à fin décembre 2011.

5. Prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance

Les prêts accordés aux membres du Conseil de Surveillance s'inscrivent dans la lignée directe d'une relation Etablissement Bancaire - Client, et sont réalisés aux conditions de marché et de garanties d'usage. L'encours de crédits accordés aux membres du Conseil s'élève à 29.57 MDH au 31 décembre 2011.

6. Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

PARTIE IV : ACTIVITE DE LA BMCI¹³

¹³ Sauf mention contraire, les informations et données relatives à ce chapitre concernent la banque BMCI et non le Groupe.

I. HISTORIQUE ET PRINCIPAUX FAITS MARQUANTS

1940	Implantation au Maroc de la Banque Nationale pour le Commerce et l'Industrie via sa filiale la BNCIA dont le siège était installé à Alger.
1943	Création de la BMCI avec apport par la BNCIA de ses biens immeubles.
1964	Marocanisation de la BMCI et augmentation de son capital social à 8 MDH.
1972	Introduction en bourse des actions BMCI.
1977	Filialisation de l'activité du crédit à la consommation et création de la société Union Africaine de Crédit (UFAC).
1986	Création d'Inter Leasing (devenue BMCI Leasing) spécialisée dans le crédit bail.
1994	- Mise en place du « Plan de restructuration 1994-97 » et augmentation du capital marquant l'implication de l'actionnaire principal (BNPI) dans la gestion opérationnelle de la Banque. - Réorganisation de la banque par métiers et re-engineering de la force de vente par segments de clientèle.
1995	- Restructuration de l'actionnariat de la BMCI à travers l'entrée de deux nouveaux actionnaires, la SANAD et le Groupe HOLMARCOM, à hauteur de 6% chacun. - Développement des activités financières à travers : - la filialisation de l'activité d'intermédiation boursière par la création de la société de Bourse BMCI Securities (devenue BMCI Bourse) ; - la mise en place de la Salle des Marchés spécialisée dans les opérations de trésorerie et de changes ; - la mise en place de l'activité de la Gestion de Portefeuille par le lancement de deux Sicav.
1996	- Mise en place du département « Trade Finance », spécialisé dans les relations internationales. - Exploitation d'une structure Off-Shore à Tanger précédemment gérée par la BNP. - Création du département de l'Ingénierie Financière spécialisé dans les opérations de haut de bilan.
1997	Achèvement du plan de redressement et élaboration du plan de développement « Horizon 2000 ».
1998	- Réorganisation du réseau et spécialisation des sièges par filière : Agences Entreprises, Agences Particuliers et Professionnels. - Création de BMCI Finance, Banque d'affaires de la BMCI - création de BMCI Gestion.
1999	- Lancement de BMCI Net, premier site boursier transactionnel au Maroc - Lancement du programme Prêt Habitat, une nouvelle formule du crédit immobilier à taux variable. - Changement de dénomination de la filiale spécialisée dans le crédit à la consommation. Ufac devient ainsi BMCI Salaf.
2000	- Emission du premier emprunt obligataire convertible en actions, coté en bourse, au Maroc (BMCI 400 MDH). - Désignation de la BMCI par le Trésor comme IVT (Intervenant en Valeurs du Trésor). - Obtention de la certification ISO 9002 pour les activités de crédit et de remise documentaires.

	- Obtention des notes F1 à court terme et A+ à long terme par l'agence Maghreb Rating. - Création du Pôle Factoring. - Augmentation du capital de BMCI Off-Shore de 500 000 USD à 5,5 millions USD. - Lancement d'une nouvelle version de BMCI Net, comportant pour la première fois au Maroc, un espace dédié aux entreprises : « BMCI Net Entreprise ».
2001	- Inauguration du « Trade Center BNP Paribas » de Casablanca. - Prise de participation majoritaire de CETELEM France dans le capital de BMCI SALAF. - la BMCI participe à la création de la société Maroc Télécommerce. - Signature du protocole d'accord pour le rachat de l'ex-AABM avec ABN Amro N.V. - Première opération de paiement de dividendes en numéraire ou en actions pour une société cotée au Maroc. - Le Trade Center de Casablanca reçoit l'Oscar du meilleur partenariat avec la ligne de métier Commerce International de BNP Paribas. - Fusion - Absorption de la BMCI avec l'ex-AABM.
2002	- Reconduction de la certification ISO 9002 des activités documentaires. - Basculer informatique et comptable réussie du système informatique de l'ex-ABN AMRO Bank Maroc vers celui de la BMCI - BNP Paribas / BMCI et Merrill Lynch International / BMCE, désignées banque-conseil du gouvernement marocain pour l'émission d'un emprunt obligataire international (400 MEUR) ; - Inauguration d'Arval PHH Maroc, filiale spécialisée dans la location de longue durée. - La Convention des cadres « Cap 2005 » réunit plus de 500 personnes pour présenter les principaux axes du Plan Stratégique de la BMCI à l'horizon 2005 et les moyens qui seront mis en œuvre pour sa réussite. - La BMCI devient membre du Comité de Soutien Permanent de la Fondation Mohammed V pour la Solidarité. - Transfert de la totalité de la participation de la BNPI dans le capital de la BMCI à BNP Paribas BDDI Participations, dans le cadre de la réorganisation des participations de BNP Paribas à l'international.
2003	Modification des statuts de la Banque, qui devient une société anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
2004	- Ouverture de la période de conversion des obligations émises le 1^{er} septembre 2000 ; - La BMCI change de logotype et adopte l'identité visuelle de la "courbe d'envol" de son actionnaire de référence, BNP Paribas. - La BMCI est chef de file associé pour le placement des actions Maroc Telecom à l'occasion de son introduction en Bourse.
2005	- La BMCI est chef de file du syndicat de placement des obligations de la Société Financière Internationale (SFI), première émission obligataire en monnaie locale initiée par un organisme non résident dans la région Afrique et Moyen-Orient (1 Mrd de DH). - Cetelem Maroc, société spécialisée dans le crédit à la consommation absorbe par voie de fusion la société BMCI Salaf opérant dans le même secteur.
2006	M. Mourad CHERIF succède à M. Mustapha FARIS à la présidence du Conseil de Surveillance de la BMCI. M. FARIS demeure membre du Conseil de Surveillance de la BMCI et est nommé Président d'Honneur de la Banque. - La BMCI lance en avant première au Maroc les premières cartes à puce à usage national. Elles présentent un niveau de sécurité élevé. Toutes les cartes bancaires de la BMCI sont désormais dotées de la technologie de la carte à puce. - La BMCI a reconduit la certification ISO 9001 de ses activités de crédits et de remises documentaires.

	La BMCI a organisé sa convention du personnel « Cap 2009 ».
2007	- BMCI étend la technologie des cartes à puce à sa gamme des Cartes Affaires et remplace ainsi les cartes magnétiques VISA Business et VISA Corporate par des cartes à puce. La micro puce intégrée renforce la sécurité de cette carte et lui procure une protection accrue contre la fraude. - BMCI lance une nouvelle formule de crédit immobilier : Le PRET HABITAT PLUS. Cette nouvelle formule de crédit immobilier permet de financer toutes les dépenses supplémentaires liées au crédit immobilier classique. - Augmentation du capital de la BMCI par conversion totale ou partielle du paiement du dividende de l'exercice 2006 en actions BMCI. - BMCI lance les Offres Spéciales Découvertes à destination des MRE, offres Jiware et Offre Wissale. - BMCI certifie les virements internationaux et reconduit la certification ISO 9001 (version 2000) de ses activités documentaires
2008	- BMCI Bourse devient la première société de bourse marocaine et la première filiale du Groupe BMCI qui obtient la certification ISO 9001 (version 2000). - BMCI lance le Pack Fonctionnaires « Moumayaz », une offre globale de produits et services exclusivement dédiée aux fonctionnaires ; M. Jacques ARDANT succède à M. Joël Sibrac à la Présidence du Directoire de la BMCI. - BMCI réalise une augmentation de capital social de 1 069 659 900 DH à 1 283 591 800 DH par apport en numéraire réservée aux actionnaires actuels et aux détenteurs des droits de souscription de la BMCI.
2009	- BMCI lance la carte MASTERCARD Ladies First et le PASS IMAGINE INTERNATIONAL à destination des étudiants marocains à l'étranger. - BMCI réalise une augmentation de capital social de 44 292 500 DH par conversion de dividendes en actions. Le Capital social de la BMCI est ainsi porté de 1 283 591 800 DH à 1 327 884 300 DH.
2010	- Lancement officiel de l'activité de banque privée baptisée « BMCI BNP Paribas Banque Privée ». - Le Bureau Veritas a renouvelé la certification ISO 9000/2000 de la BMCI pour ses opérations de crédit et remises documentaires ainsi que les virements internationaux. - Lancement d'un nouveau pack de produits de cash management destinés à la clientèle PME. - Un nouveau site Internet de la BMCI, www.bmci.ma, est né de la fusion des deux anciens sites : www.bmcinet.com et www.bmcinet.net. - La BMCI a donné le coup d'envoi du programme Multicanal. - Lancement d'un nouveau produit « BMCI valeurs » dédié à la clientèle des entreprises.
2011	- Lancement du Corporate Banking. - Mise en place progressive de la nouvelle organisation de la filière Entreprise. - Lancement des plans d'épargne Actions, Logement et Education. - Lancement d'une campagne de communication déclinée sur tous les médias destinée à la clientèle 22-30 ans. L'offre « jeunes actifs » de la BMCI s'appuie sur une offre complète de Banque au quotidien (Pack Jeunes Actifs), des solutions de financement à des tarifs préférentiels et des avantages extra bancaires). - Une opération de fusion-absorption est en cours entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80% par BNP Paribas Personal Finance et 20% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso, dont le capital est détenu par la BMCI à hauteur de 51% et par Cetelem

	Maroc à hauteur de 49%. Après la réalisation de l'opération de fusion absorption, opérée en juin 2011, la BMCI procédera à l'acquisition de la totalité des actions détenues par BNP Paribas Personal Finance dans Cetelem Maroc pour détenir 99,87% du capital social de Cetelem Maroc. A noter qu'il sera procédé au changement de la dénomination sociale de Cetelem Maroc par BMCI Crédit Conso. ▪ Lancement de la campagne « Jeunes actifs » avec une offre de produits autour de la banque au quotidien, proposant des solutions de gestion de compte à distance et d'épargne progressives. ▪ Lancement par BMCI en synergie avec BNPP Développement de l'activité Private Equity « BMCI Développement ». ▪ Mise en place de l'outil E-jobs, destiné à la gestion de la mobilité internationale et de l'évolution de carrière. ▪ Abdelkérîm Guergachi succède à Abdelmalek Bendriss comme Directeur des Ressources Humaines de la BMCI.
2012	▪ Ouverture du Trade Center de BMCI à Tanger. ▪ BMCI s'est vue décerner, par VIGEO, le trophée de la meilleure performance sur le critère « Gestion des carrières, formation et promotion de l'employabilité ». ▪ Lancement du Centre Banque Privée Marrakech.

II. APPARTENANCE DE LA BMCI AU GROUPE BNP PARIBAS¹⁴

Au 31 décembre 2011, et à travers BNP Paribas BDDI – Participations, le Groupe BNP Paribas détient 66.74% du capital de la BMCI.

1. Présentation du Groupe BNP Paribas

BNP Paribas est l'un des plus grands réseaux bancaires internationaux et possède quatre marchés domestiques en banque de détail en Europe : la Belgique, la France, l'Italie et le Luxembourg.

La banque est présente dans plus de 79 pays et qui compte à fin décembre 2011 plus de 200 000 collaborateurs dans le monde dont plus de 155 000 en Europe.

BNP Paribas détient des positions clés dans trois domaines d'activité :

- La Banque de Détail, regroupant trois pôles :

- Banque de Détail en France (BDDF),
- Banque de Détail en Italie : Banca Nazionale del Lavoro banca commerciale (BNL bc),
- BNP Paribas International Retail Services (IRS) rassemblant les activités de Personal Finance, Equipment Solutions, BancWest et Réseaux Marchés Emergents.

- Le pôle Asset Management & Services (AMS) ;

- Le pôle Corporate and Investment Banking (CIB).

En 2011, le groupe BNP Paribas a réalisé plus de la moitié de ses revenus dans la banque de détail, mais aussi de crédit à la consommation – avec près de 13 millions de clients actifs – et de leasing. Au total, les activités de banque de détail du Groupe emploient plus de 144 000 personnes, soit 70 % des effectifs du Groupe.

¹⁴ Document de référence BNP Paribas - 2011 déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers le 9 mars 2012.

A travers la filiale BNP Paribas BDDI Participations contrôlée à 100% par le Groupe BNPP, la BMCI fait partie de l'ensemble opérationnel Réseaux Marchés Émergents (rebaptisé en décembre 2009, Europe Méditerranée).

Cette activité s'exerce de longue date en Afrique, notamment au travers des BICIs (Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie) qui constituent l'un des premiers réseaux bancaires d'Afrique francophone.

2. Historique du Groupe

1966	Création de la Banque Nationale de Paris (BNP), née de la fusion entre la BNCI et le CNEP. La fusion est la plus grande opération de restructuration bancaire en France depuis la fin de la seconde guerre mondiale.
1968	Création de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1982	Nationalisation de la BNP et de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas
1987	Privatisation de la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas : avec 3,8 millions d'actionnaires individuels, la Compagnie Financière est la société qui compte le plus d'actionnaires au monde.
1993	Privatisation de la BNP : Lancement de nouveaux produits et services bancaires, le développement des activités sur les marchés financiers, l'expansion en France et au niveau international et la préparation de l'avènement de l'euro
1998	Création de Paribas, née de la fusion de trois institutions : la Compagnie Financière de Paris et des Pays-Bas, la Banque Paribas et la Compagnie Bancaire.
1999	À l'issue d'une double offre publique d'échange et d'une opération boursière de six mois, la BNP et Paribas réalisent leur rapprochement qui permet la constitution d'un leader européen de l'industrie bancaire.
2000	Création de BNP Paribas (23 mai) : Le nouveau Groupe fixe l'ambition de construire la banque de demain en devenant un acteur de référence à l'échelle mondiale.
2005	BNP Paribas devient actionnaire majoritaire de la Türk Ekonomi Bankasi (TEB).
2006	Acquisition de BNL bc, la 6^{ème} banque italienne. Cette acquisition transforme BNP Paribas en lui donnant un deuxième marché domestique en Europe.
2009	- Acquisition de Fortis et Banque Générale du Luxembourg (BGL) faisant de BNP Paribas la première banque de la zone euro. - Création de « La Net Agence », l'une des premières banques entièrement en ligne.

Source : BNP Paribas

3. Renseignement sur le capital social de BNP Paribas

Au 31 décembre 2011, le montant du capital social de BNP Paribas s'élève à deux milliards quatre cent quinze millions quatre cent soixante dix neuf mille sept cent quatre vingt treize (2 415 479 796) euros. Il est divisé en 1 207 739 898 actions de 2 euros de nominal chacune.

4. Evolution de l'actionariat

Au cours des trois dernières années, le capital de BNP Paribas a évolué comme suit :

Actionnaires	2009		2010		2011	
	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital	Nb d'actions*	% du Capital
SFPI**	127,75	10,8%	127,75	10,7%	127,75	10,6%
AXA	61,63	5,2%	61,65	5,1%	65,67	5,4%
Gd Duché de Luxembourg	12,87	1,1%	12,87	1,1%	12,87	1,1%
Salariés	67,69	5,7%	69,63	5,8%	74,60	6,2%
Mandataires sociaux	0,48	Ns	0,47	Ns	0,58	Ns
Actions détenues par le Groupe	3,66	0,3%	2,99	0,3%	16,48	1,4%
Actionnaires individuels	63,63	5,4%	66,00	5,5%	75,00	6,2%
Investisseurs institutionnels	780,17	65,9%	849,37	70,9%	788,71	65,3%
Autres	66,27	5,6%	7,42	0,6%	46,08	3,8%
Total	1 184,15	100 %	1 198,15	100 %	905,26	100 %

* : En millions d'actions.

** : Société Fédérale de Participations et d'Investissement (société anonyme d'intérêt public agissant pour le compte de l'État belge).

Source : Document de référence BNP Paribas - 2011

A la connaissance de l'entreprise, il n'existe aucun actionnaire, autre que la SFPI et AXA, qui détienne plus de 5 % du capital ou des droits de vote. La Société Fédérale de Participations et d'Investissement (SFPI) est devenue actionnaire de BNP Paribas à l'occasion du rapprochement, concrétisé courant 2009, avec le Groupe Fortis.

Les actions BNP ont été admises à la cote officielle de la Bourse de Paris le 18 octobre 1993, première date de cotation après la privatisation.

Le titre est négocié à Londres sur le SEAQ International, à la Bourse de Francfort, ainsi qu'à Milan sur le MTA International depuis le 24 juillet 2006.

De plus, un programme ADR (American Depositary Receipt) 144A «Level 1» est actif aux États-Unis depuis la privatisation de la BNP. JP Morgan Chase agit en tant que banque dépositaire (1 action BNP Paribas est représentée par 2 ADR).

Depuis le 17 novembre 1993, la BNP fait partie des sociétés constituant l'indice CAC 40. Elle a par ailleurs intégré l'EuroStoxx50 le 1^{er} novembre 1999, et le titre de la Banque entre dans la composition du Dow Jones Stoxx50 depuis le 18 septembre 2000. En 2007, BNP Paribas a intégré l'indice «Global Titans 50», qui regroupe les 50 plus grandes entreprises mondiales.

Enfin, l'action BNP Paribas figure dans les principaux indices de référence du Développement Durable : Aspi Eurozone, FTSE4Good (Global et Europe 50), DJ SI World et DJ SI Stoxx.

5. BNP Paribas en chiffres

En millions d'euros	déc. 09	déc. 10	déc. 11	Var 10 / 09	Var 11 / 10
Total Bilan	2 057 698	1 998 158	1 965 283	-2.9%	-1.6%
PNB	40 191	43 880	42 384	9.2%	-3.4%
Résultat Brut d'Exploitation	16 851	17 363	16 268	3.0%	-6.3%
Résultat net part Groupe	5 832	7 843	6 050	34.5%	-22.9%
Capitalisation boursière*	66.2	57.1	36.7	-13.7%	-35.7%

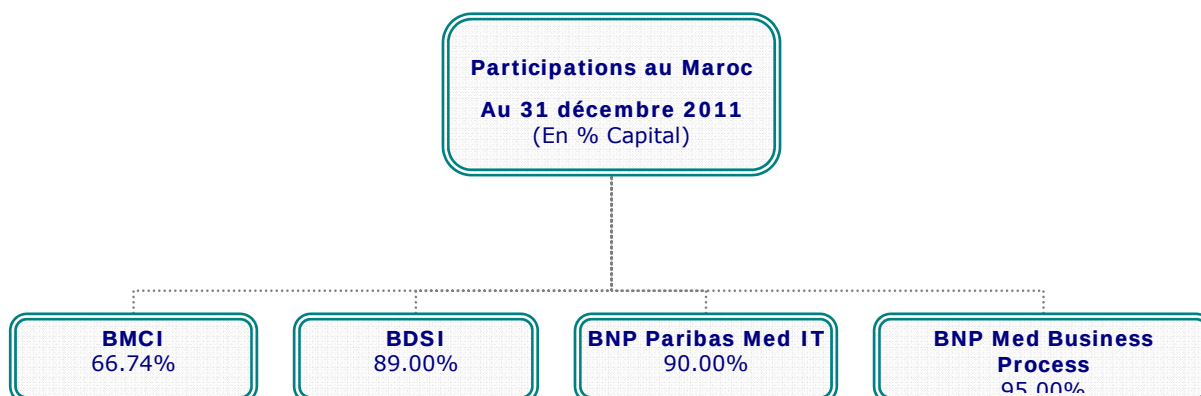
* En milliards d'euros, au 31 décembre
 Source : BNP Paribas (Norme IFRS)

6. Notations de BNP Paribas

	Standard & Poor's	Moody's	Fitch
Rating à long terme	AA-	Aa3	A+
Dernière date d'attribution	23/01/2012	15/02/2012	15/12/2011
Perspective	Négative	Sous surveillance négative	Stable

Source : Document de référence 2011 déposé auprès de l'AMF le 9 mars 2012

7. Participations de BNP Paribas au Maroc



Source : BMCI

8. Synergie entre le groupe BMCI et BNP Paribas

Les synergies entre le Groupe BMCI et sa maison mère sont principalement incarnées par la coopération technique qui constitue un ensemble de prestations de services réalisées par BNP Paribas pour le compte de sa filiale dans le domaine du savoir-faire bancaire.

Cette coopération permet ainsi le transfert de la technologie bancaire notamment dans les domaines suivants :

- la recherche, la préparation, l'affectation et le détachement auprès du Groupe au Maroc, pour des durées variables, d'agents experts pour la formation des collaborateurs locaux ;
- le savoir-faire en matière d'exploitation bancaire et de commercialisation de produits et de services à haute valeur ajoutée ;

- la mise en place (ou la mise à jour) des fonctions de contrôle interne (audit, risques, contrôle de gestion...) et de l'organisation comptable, administrative, informatique... permettant l'adaptation des outils de gestion locaux à l'évolution des besoins et du progrès technologique.

Par ailleurs, et au niveau local, la BMCI a développé depuis plusieurs années un Business Model couvrant une large partie des activités du groupe BNP Paribas, et assurant un Cross-Selling important entre l'ensemble des activités et des filiales du groupe au Maroc.

III. STRUCTURE DES PARTICIPATIONS DE LA BMCI

Parallèlement à son activité de banque commerciale, la BMCI est présente dans de nombreux métiers à travers des filiales ou sociétés spécialisées dont principalement :

- BMCI LEASING (Crédit-bail),
- BMCI BOURSE (Intermédiation boursière),
- BMCI GESTION (Gestion de l'épargne privée),
- BMCI FINANCE (Banque d'affaires),
- BMCI Banque OFFSHORE (présente sur la place Offshore de Tanger),
- BMCI ASSURANCE (Courtier en Produits d'Assurances),
- BMCI Développement¹⁵ (Capital Investissement),
- BNP Paribas Méditerranée Innovation & Technologies (« BNPP Med IT », Conseil et commerce de produits informatiques),
- BDSI (Ingénierie des Systèmes d'information),
- BMCI Crédit Conso¹⁶ (Crédit à la consommation),
- Arval Maroc (Location Longue Durée).

Par ailleurs la BMCI dispose d'autres filiales telles que :

- UPAR¹⁷ (Union Auxiliaire de participations) et BMCI Fonds¹⁸, toutes deux spécialisées dans les prises de participations,
- Delta recouvrement¹⁹ (le recouvrement de créances).

¹⁵ Dans le prolongement de sa nouvelle organisation sur le marché de la clientèle Corporate, BMCI a complété en 2011 sa palette de Métiers en lançant BMCI Développement. 2011 a été pour BMCI DEV l'année de mise en pace de la structure, des équipes et des procédures de fonctionnement indispensables au lancement de toute nouvelle activité au sein de la banque.

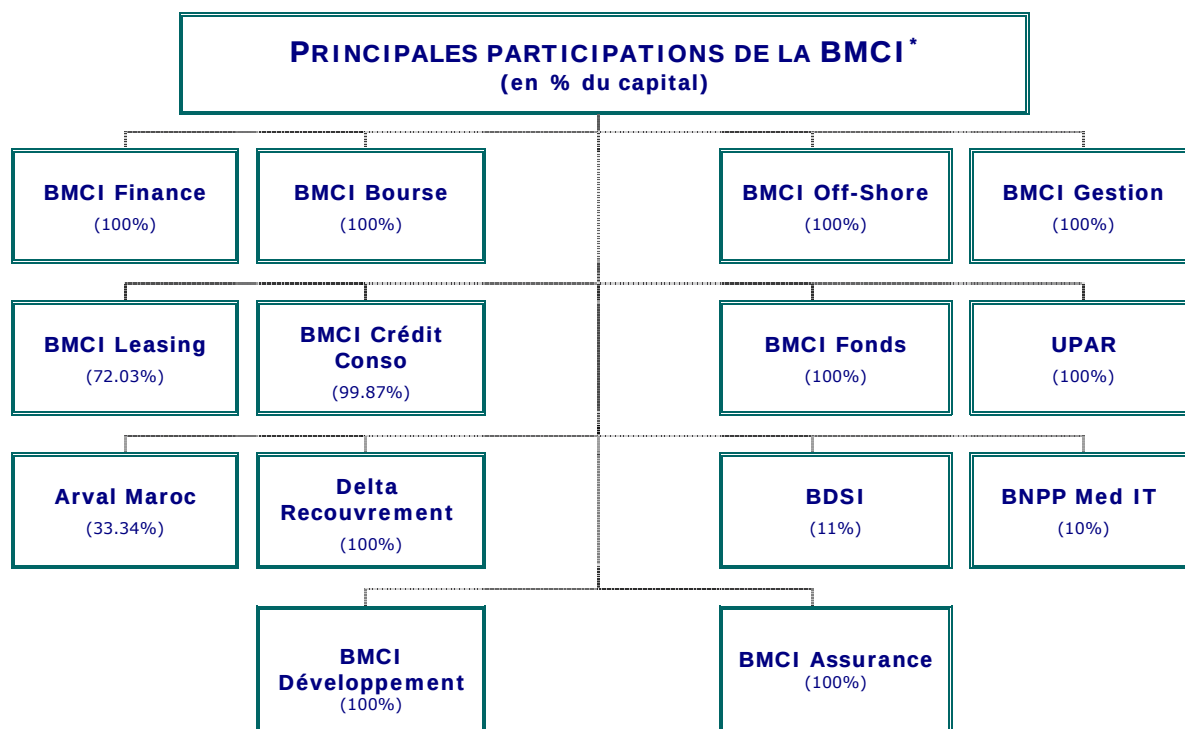
¹⁶ BMCI a racheté au courant de juillet 2011 Cetelem après sa fusion avec l'ex BMCI Crédit Conso. Cetelem change de nom et s'appelle aujourd'hui BMCI Crédit Conso.

¹⁷ UPAR a pour objet la préparation des projets financiers économiques ou industriels ainsi que l'étude des projets de placements et d'investissement pour le compte de tiers.

¹⁸ Créé en 1998, BMCI Fonds a pour objet exclusif la gestion des fonds communs de placement.

¹⁹ L'activité de cette filiale porte principalement sur le recouvrement de créances de toutes natures pour le compte de tiers, l'assistance et conseil en matière de créances douteuses.

1. Organigramme à fin décembre 2011



Source : BMCI

2. Présentation des principales participations de la BMCI²⁰ :

a. BMCI Off-Shore :

Activité	Banque Offshore	
Capital Social *	5.5 millions USD	
% de détention et du droit de vote *	100% BMCI	
Effectif*	5	
En millions USD	2010	2011
Produit Net Bancaire	6.1	6.7
Résultat Brut d'Exploitation	5.5	6.1
Résultat net	3.4	3.8

* Donnée au 31 décembre 2011

En 1992, la promulgation de la loi 58-90 a permis la création d'une place financière offshore dans la ville de Tanger. Le Groupe BNP a été parmi les premiers à s'y installer, avant de céder son activité en 1995 à la BMCI, donnant ainsi naissance à BMCI Offshore, dont le siège social se situe à proximité de la Zone Franche d'Exportation de Tanger.

2011 a été surtout marquée par les constructions des unités de production des équipementiers Renault qui ont commencé la livraison du site Renault Tanger Med.

²⁰ Source : rapport de gestion BMCI au titre de l'exercice 2011.

Le démarrage de l'activité de la zone franche de Kénitra a été fait en 2011, ce qui a suscité l'intérêt de plusieurs sociétés surtout de câblage automobile qui sont en cours d'installation.

Dans ce contexte, BMCI Banque offshore a maintenu son trend haussier :

- Les emplois par caisse moyens ont évolué de 15% par rapport à l'année dernière, grâce aux synergies avec le groupe puisque les financements Import & Export et les escomptes sans recours ont évolué respectivement de 20% et 16% et aux efforts commerciaux de la filiale qui ont débouché sur une évolution des crédits MLT de 29%.
- Les engagements par signature quant à eux ont connu une baisse significative, due essentiellement à la tombée des cautions du projet du port Tanger Med 1.

Le PNB de BMCI Offshore s'est établi à 6.7 millions USD en 2011 contre 6.1 millions USD en 2010 soit une hausse de 10.5%.

Le résultat net a affiché une hausse par rapport à l'année dernière, soit +12.0%. Il s'est élevé à 3.8 millions USD en 2011 contre 3.4 millions USD à fin décembre 2010.

b. BMCI Leasing :

Activité	Financement en leasing de biens mobiliers et immobiliers	
Capital Social *	80 MDH	
% de détention et du droit de vote*	72.03% BMCI – 14.88% Axa Assurance Maroc – 12.9% RMA Wataniya	
Effectif*	22	
En MDH	2010	2011
Produit Net Bancaire	112.3	139.3
Résultat Brut d'Exploitation	78.1	108.0
Résultat net	53.4	48.5

* Donnée au 31 décembre 2011

Depuis sa création en 1986, BMCI Leasing a développé une réelle expertise dans l'activité du leasing et principalement du leasing immobilier, en profitant de l'expérience du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Malgré une production en baisse, BMCI Leasing a enregistré une hausse de 24.0% de son produit net bancaire qui s'est élevé à 139.3 MDH en 2011 contre 112.3 MDH en 2010. Cette augmentation s'explique par les plus values sur cessions d'immobilisations en crédit-bail comptabilisées en 2011 soit à 33 MDH contre 13 MDH en 2010.

Le résultat net a atteint 48.5 MDH, en baisse de 9% par rapport à l'année précédente, en raison de la reprise de la provision sur investissement de 12,2 MMAD constatée durant l'exercice 2010.

Par ailleurs, BMCI Leasing a élaboré et commencé la mise en œuvre d'un plan de développement afin de reconquérir des parts de marché sur les prochains exercices.

Dans ce cadre, les principales actions prévues par BMCI Leasing sont :

- Un nouveau dispositif commercial avec la multiplication des canaux d'acquisition :
 - Canal bancaire : Ouverture de deux antennes (à Agadir et à Tanger) ;

- Canal direct & Vendor : la mise en place de conventions de partenariat avec les fournisseurs d'équipements.
- L'instauration d'un nouveau process de prise de décision et de suivi des risques :
 - Catégorisation des actifs ;
 - Circuit Allégé & Délégation de pouvoirs.
- Une nouvelle politique de partage des risques pour le canal bancaire ;
- Une nouvelle stratégie de communication (Brochures, Affiches, Echonet) ;
- La conception et animation de nouveaux modules de formation ;
- De nouveaux outils pour un meilleur pilotage de l'activité.

c. BMCI Bourse :

Activité	Intermédiation boursière	
Capital Social *	20 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	14	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires**	9.1	3.4
Résultat d'exploitation	2.8	-3.4
Résultat net	1,6	-4.9

* Donnée au 31 décembre 2011

** Le chiffre d'affaires de BMCI Bourse comprend les commissions des transactions sur valeurs mobilières et les Commissions sur activités connexes.

BMCI Bourse doit sa création en 1995 à la volonté de la banque d'être un acteur de première importance dans le marché boursier marocain.

Après une année 2010 marquée par un trend haussier (MASI : +21,2% et MADEX: +22,1%), le marché boursier a connu un retournement de tendance en 2011 tel qu'en témoignent les niveaux atteints de ses principaux indices proches des plus bas annuels : MASI (-12,9% à 11 027,65 points), MADEX (-12,8% à 9 011.57 points).

Ces contre-performances s'expliquent principalement par la perte de confiance des investisseurs suite à la persistance de la crise géopolitique régionale, à l'effet psychologique de la dette dans la zone euro et au manque de visibilité sur les perspectives de la croissance mondiale.

Dans ce contexte, BMCI Bourse a enregistré une baisse du volume des transactions traitées et de son chiffre d'affaires (3.4 MDH en 2011 contre 9.1 MDH en 2010).

De ce fait, le résultat d'exploitation de BMCI Bourse s'est établi à -3.4 MDH en 2011 contre 2.8 MDH en 2010. Enfin, le résultat net a atteint -4,8 MDH contre 1,6 millions de dirhams en 2010.

d. BMCI Gestion :

Activité	Gestion d'actifs	
Capital Social *	1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	19	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	57.6	53.7
Résultat d'exploitation	26.0	24.8
Résultat net	19.3	18.6

* Donnée au 31 décembre 2011

BMCI Gestion a été créée en 1995. Appartenant à la ligne de métiers de gestion d'actifs du Groupe BNP Paribas sous la tutelle de « BNP Paribas Asset Management », BMCI Gestion a mis en place une politique de gestion selon les standards internationaux.

A fin 2011, les actifs sous gestion ont progressé de 2,6% grâce notamment aux actifs monétaires contrairement au marché qui a été tiré par les actifs obligataires.

BMCI Gestion a orienté sa nouvelle stratégie commerciale vers la distribution directe d'actifs monétaires et la collecte de net new cash, et ce, en anticipation d'une hausse de la courbe des taux combinée à une hausse des taux créditeurs et à une augmentation des spread de crédit, ce qui ne favorise pas les placements obligataires. Ainsi, les actifs monétaires de BMCI Gestion ont progressé de 5,2%.

BMCI Gestion enregistre un chiffre d'affaires de 53.7 MDH en 2011 contre 57.6 MDH l'exercice précédent soit une baisse de 6.7%. Le résultat d'exploitation, quant à lui, s'est élevé à 24.8 MDH en 2011 contre 26.0 MDH en 2010. Enfin, le résultat net s'est établi à 18.6 MDH soit recule de 3,8% par rapport à l'exercice précédent sous l'effet de la hausse des charges d'exploitation.

e. BMCI Finance :

Activité	Banque d'Affaires	
Capital Social *	8.5 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	7	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	2.4	1.3
Résultat d'exploitation	-5.0	-5.1
Résultat net	5.9	11.6

* Donnée au 31 décembre 2011

Spécialisée dans l'activité de Banque d'Affaires, BMCI FINANCE a réalisé, depuis sa création en 1998, plusieurs opérations en matière de conseil, d'ingénierie financière et d'appel au marché des capitaux.

BMCI Finance a affirmé sa contribution au développement du marché financier marocain en profitant de l'expertise du groupe BNP Paribas et de l'appui du réseau de la BMCI.

Les capitaux levés sur le marché en 2011 sont en recul de 24% par rapport à 2010. Ces capitaux sont essentiellement levés par les émetteurs financiers qui ont pesé pour 81% des volumes. Après la reprise timide des introductions en bourse l'année précédente, 2011 a vu les capitaux levés baisser de 48%.

Dans cet environnement et malgré un recul du MASI de 13%, BMCI Finance a pu dégager des plus values significatives sur son portefeuille titres.

Absente du marché obligataire, la filiale est restée le principal intervenant de la place sur les PEG (Plan d'Épargne Groupe).

Les Mandats M&A non conclus à fin 2011 restent d'actualité en 2012, et devraient être étoffés par un appoint supplémentaire d'opportunités émanant du réseau.

f. Arval Maroc :

Activité	Location Longue Durée et gestion de véhicules d'entreprise	
Capital Social *	30 MDH	
% de détention et du droit de vote*	33.34% BMCI – 66.66% Arval PHH	
Effectif*	54	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	211.0	285.4
Résultat d'exploitation	-30.6	-16.4
Résultat net	0.3	19.7

* Donnée au 31 décembre 2011

Spécialisée dans la location longue durée et la gestion de véhicules d'entreprise, Arval Maroc a démarré ses activités en octobre 2002. Sa création résulte de l'association de la BMCI avec Arval PHH, toutes deux filiales du groupe BNP Paribas.

Le parc géré est en hausse, d'environ 14%, ce qui permet d'établir le volume de véhicules en encours à la fin de l'année à un niveau de plus de 4 800 unités.

A la faveur des résultats commerciaux, l'encours financier est en forte progression et s'établit à 667 millions de dirhams (+12% par rapport à 2010).

Le résultat d'exploitation ressort à -16.4 MDH en 2011 contre -30.6 MDH l'exercice précédent. Le résultat net, quant à lui, s'est élevé à 19.7 MDH contre 0.3 MDH en 2010.

Dans un marché fortement concurrentiel, Arval Maroc se positionne en tant que deuxième acteur du marché²¹.

En 2011, les synergies avec la BMCI et le cross selling ont constituées un axe de développement prioritaire pour Arval et pour la banque (76% des véhicules Arval sont loués par des clients de la BMCI).

Arval a confirmé en 2011 son engagement social et environnemental à travers diverses actions. En effet, Arval a fait partie des finalistes des trophées de l'environnement organisés par le quotidien « Aujourd'hui le Maroc » et a organisé, avec une association locale, une journée de nettoyage de la lagune de Oualidia à laquelle la quasi-totalité des

²¹ Source : Association nationale des loueurs longue durée.

collaborateurs d'Arval a participé. Arval enfin a mis en place sur l'année 2011 de nombreuses initiatives visant à promouvoir auprès de ses clients la conduite éco-responsable et à améliorer la sécurité routière.

g. BMCI Assurance :

Activité	Courtier en Produits d'Assurances	
Capital Social *	0.1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	100% BMCI	
Effectif*	6	
En MDH	2010	2011
Chiffre d'affaires	19.6	26.5
Résultat d'exploitation	17.3	22.7
Résultat net	12.3	16.1

* Donnée au 31 décembre 2011

Créée en septembre 2005, BMCI Assurance est une société de courtage en assurances. Elle doit sa création à la volonté de la banque d'être un acteur dans le marché de la bancassurance marocain.

L'année 2011 a été marquée par la signature du contrat programme du secteur de l'assurance pour la période 2011-2015

A l'horizon 2015, 90% de la population assujettie à l'assurance maladie obligatoire et 50% de celle qui est assujettie à l'assurance maladie des indépendants doivent être couverts. BMCI Assurance a enregistré, au titre de l'année 2011, un chiffre d'affaires en progression de +35% par rapport à 2010.

BMCI Assurance a enregistré, au titre de l'année 2011, un résultat d'exploitation de 22.7 MDH contre 17.3 MDH en 2010. En termes de rentabilité, le résultat net est en progression de +31% à 16.1 MDH.

Conformément à sa stratégie de croissance, la filiale a diversifié sa gamme de produits d'assurance en se positionnant sur le marché des produits de niches²².

Le développement des synergies avec le Corporate Banking, la Banque Privée, les Conventions et les filiales du groupe BMCI permettra d'envisager de bonnes perspectives pour BMCI Assurance en 2012.

h. BMCI Crédit Conso :

Activité	Crédit à la consommation	
Capital Social *	136.1 MDH	
% de détention et du droit de vote*	99.7% BMCI	
Effectif*	182	
En MDH	2011	
PNB	198.5	

²² Il s'agit de produits adaptés aux besoins particuliers du client (tels que l'assurance santé internationale, l'assurance décès (avec un capital supérieur à 3 MDH etc.)

Résultat d'exploitation	76.0
Résultat net	-86.7

* Donnée au 31 décembre 2011

L'opération de fusion absorption de Cetelem et BMCI Crédit Conso a été mise en œuvre en juin avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2011.

Consécutivement à cette opération de rapprochement des deux filiales du groupe BNP Paribas au Maroc, les fonctions supports ont été mutualisées avec celles du groupe BMCI.

Cette opération a été accompagnée d'un changement d'enseigne au profit BMCI Crédit Conso, signe d'une appartenance forte et visible à BMCI.

L'emblème de la marque Cetelem, Credito, a été conservé mettant en avant l'expérience du métier auprès de la clientèle, distributeurs et particuliers.

Sur l'année 2011, les sociétés financières spécialisées marquent une baisse sensible de leurs activités nouvelles qui a particulièrement affecté le prêt personnel, Seule exception, le secteur du financement auto qui enregistre une très nette augmentation consécutive au fort développement de la Location avec option d'achat au détriment du crédit.

Dans ce contexte, BMCI Crédit Conso a connu la même tendance de son activité commerciale amplifiée par une réduction volontaire sur certaines activités, d'une part, et d'une faible présence sur le secteur automobile, d'autre part, le produit LOA étant opérationnel début 2012. Parallèlement, l'entreprise a dû revoir ses process de gestion liés aux conventions afin d'en améliorer le suivi opérationnel.

i. BMCI Développement :

Dans le prolongement de sa nouvelle organisation sur le marché de la clientèle Corporate, la BMCI a complété en 2011 sa palette de Métiers en lançant BMCI Développement. Cette nouvelle filiale, créée en octobre 2011 et rattachée à la Direction des Métiers et Synergies, est destinée à intervenir sur le marché marocain du Capital Investissement.

2011 a été pour BMCI Développement l'année de mise en pace de la structure, des équipes et des procédures de fonctionnement indispensables au lancement de toute nouvelle activité au sein de la banque.

Le métier de BMCI Développement est de prendre et de gérer des participations minoritaires dans le capital de PME clientes de la banque, à l'occasion de projets de croissance, de transmission d'entreprises ou de réorganisation du capital.

3. Relations financières entre la BMCI et les entités du Groupe

Les conventions régissant les relations entre BMCI et ses filiales concernent principalement les domaines de l'assistance technique, le conseil et de placement de TCN, les prestations informatiques, le louage de services, la commission d'apport, les missions d'inspection générales, ...

a- Conventions d'assistance technique :

Ces conventions prévoient principalement l'assistance par la BMCI de ses filiales dans les domaines informatiques, administratifs, de suivi des risques, des ressources humaines, de la gestion comptable, de l'assistance juridique, du mobilier & immobilier et autre communication.

La rémunération annuelle servie à BMCI est calculée sur la base de la charge de travail par domaine d'intervention et prenant en compte le nombre, la durée et les frais des interventions effectives opérées par BMCI, ou sur la base de tarifs préalablement définis dans les annexes du contrat pour un certain nombre de prestations.

Société	Année de conclusion de la convention	Année de révision	Rémunération annuelle*
UPAR	2000	2007	76
BMCI Gestion	1998	2001 / 2006	1 249
BNPP Med IT	2004	2008	1 881
BDSI	2004	2006	2 880
BMCI Finance	2001	2002	333
BMCI Bourse	1999	2001 / 2002 / 2006	541
BMCI Off-Shore	1999	2002 / 2006	1 367
ARVAL Maroc	2003	2006	881
BMCI Leasing	1995	2001 / 2002	3 300
BMCI Assurance			693

* En KDH, HT

b. Autres conventions :

Par ailleurs, un certain nombre de conventions gèrent des prestations spécifiques entre la BMCI et une des entités du Groupe au Maroc. Il s'agit principalement pour :

b.1 BMCI Leasing :

- *De la convention relative au mandat de placement des BSF :*

Au terme de cette convention, la BMCI se charge du placement des BSF émis par BMCI Leasing dans le cadre de son programme d'émission.

En contrepartie, la BMCI a perçu au titre de l'exercice 2011 des commissions pour un montant de 175 KDH hors taxes.

- *De la convention instituant une commission d'apport :*

Cette convention, conclue en 1999 et révisée en 2000, a pour objet de fixer les modalités de collaboration entre la BMCI et BMCI Leasing et l'institution d'une commission d'apport pour les dossiers mis en place pour les clients BMCI. Cette commission de 0.35% (hors taxes) est versée à la fin de chaque trimestre.

En 2011, le montant de ces commissions perçues par la BMCI s'élève à 4 247 KDH hors taxes.

b.2 BDSI :

Conclue en 2004, rectifiée en 2005 et actualisée en 2006, cette convention porte sur les prestations informatiques fournies par BDSI à la BMCI. Elle régit la prise en charge par BDSI, pour le compte de BMCI et ses filiales, de la fonction informatique Etude et Développement dans le cadre de la mutualisation de l'informatique d'un certain nombre de filiales du Groupe BNP Paribas.

En 2011, le montant facturé par BDSI s'élève à 22 037 KDH hors taxes.

b.3 BMCI Finance :

Conclue en 2002, la convention de louage de services a pour objet de consacrer le louage de services à intervenir entre la BMCI et BMCI Finance.

En vertu de cette convention, la BMCI est mandatée par BMCI Finance afin de l'assister dans la prospection de clients potentiels.

En 2011, cette convention n'a pas produit d'effet.

b.4 BMCI Crédit Conso :

Dans le cadre de la convention de service conclue en 2011, BMCI Crédit Conso confie à BMCI l'accomplissement d'un ensemble de prestations et de services (tels que achats, administration général, communication, comptabilité client, conformité et déontologie etc.).

Les prestations assurées par BMCI à BMCI Crédit Conso sont facturées, trimestriellement, sur la base de la charge de travail consacrée à la réalisation de ces prestations.

Les produits comptabilisés par la BMCI au titre de ce contrat de service s'élèvent à 24 319 KDH hors taxes.

b.5 BMCI Banque Off-Shore :

La convention portant sur la rémunération de garanties, conclue avec BMCI Banque Off-Shore en 2002, entre dans le cadre des opérations de refinancement en devises à court terme.

A ce titre, la rémunération perçue par la BMCI en 2011 s'élève à 44 259 KDH hors taxes.

BMCI Off-Shore verse à BMCI 80% de la marge nette globale réalisée sur les opérations à court terme en devises entre la clientèle BMCI et BMCI Off-Shore et pour lesquelles BMCI a enregistré des garanties en faveur de sa filiale pour un volume global de 5 840 181 KDH.

b.6 BMCI Gestion :

Une convention, conclue en 2001, prévoit la commercialisation par la BMCI des OPCVM promus par BMCI Gestion.

La rémunération annuelle au titre de cette convention s'élève à 65% de la commission de gestion perçue par BMCI gestion pour chacun des OPCVM commercialisés.

En 2011, la rémunération perçue par la BMCI s'élève à 18 251 KDH hors taxes.

b.7 Arval Maroc :

La convention instituant une commission d'apport et une prime de risque, conclue en 2003 et actualisée en 2006, fixe les modalités de collaboration qui consistent en, d'une part, la présentation par la BMCI des produits et services d'Arval Maroc susceptibles d'intéresser ses clients, et d'autre part, d'accompagner ladite société dans ses différentes démarches de conclusion de marchés et d'affaires avec cette clientèle.

La convention prévoit :

- une commission d'apport de 0,45% du montant HT de l'investissement qui sera versée flat à la mise en vente du véhicule et ne portera que sur les contrats concrétisés ;

- une commission de risque de 0,5% du montant HT de l'investissement, que ce soit un client ou un prospect, qui sera calculée sur l'encours des engagements puis versée trimestriellement.

En 2011, cette convention n'a pas produit d'effet entre les deux parties.

b.8 BMCI Bourse :

BMCI se porte garante de BMCI Bourse en faveur de la Bourse de Casablanca en guise de couverture de la contribution initiale prévue par le règlement général de cette dernière dans le cadre du système de garantie de bonne fin des opérations.

Cette convention de garantie ne prévoit pas de rémunération.

c- Conventions relatives aux missions d'inspection générale :

Conclues en 2002 et actualisées en 2007 avec BMCI Leasing, BMCI Bourse, BMCI Off-Shore et BMCI Gestion, ces conventions ont pour objet de définir les modalités d'intervention de l'Inspection Générale de la BMCI au sein de ses filiales.

Ces conventions n'ont pas produit d'effet au titre de l'exercice 2011.

4. Conventions règlementées entre la BMCI et BNP Intercontinentale²³

Conclue en 1995 et révisée en 2007, la convention d'assistance technique prévoit l'assistance de la BNPP en matière de gestion, conseil juridique, formation du personnel et contrôle de gestion au profit de la BMCI.

La rémunération annuelle pour cette prestation s'élève à 0,7% du chiffre d'affaires et est réglée trimestriellement en euros.

En 2011, la rémunération annuelle enregistrée par la BMCI au titre de cette convention s'élève à 27 633 KDH hors taxes.

²³ Ancienne dénomination de BNP Paribas BDDI Participations

IV. SECTEUR D'ACTIVITE

Le secteur bancaire compte 19 banques. L'activité est soumise à la réglementation du Dahir portant loi du 14 février 2006 relatif à l'exercice de l'activité des établissements de crédits et de leur contrôle, communément appelé : la loi bancaire.

1) Cadre réglementaire

A. Bref aperçu historique :

L'activité bancaire est soumise à la réglementation du Dahir n°1-05-178 du 15 moharrem (14 février 2006) portant promulgation de la loi n°34-03 relative aux établissements de crédits et de leur contrôle, communément appelé : la nouvelle loi bancaire.

Sont considérés comme établissements de crédit les personnes morales qui exercent leur activité au Maroc, quels que soient le lieu de leur siège social, la nationalité des apporteurs de leur capital social ou de leur dotation ou celle de leurs dirigeants et qui effectuent, à titre de profession habituelle, une ou plusieurs des activités suivantes :

- la réception de fonds du public ;
- les opérations de crédit ;
- la mise à la disposition de la clientèle de tous moyens de paiement ou leur gestion.

Cette loi a permis une réorganisation de l'activité du secteur et a défini des règles prudentielles pour une plus saine gestion du risque et une meilleure maîtrise des assises financières proportionnellement aux engagements globaux ou spécifiques des établissements de crédits. Les banques ont pour obligation légale de respecter trois ratios fixés par les circulaires émises par le Gouverneur de Bank Al-Maghrib :

- Le coefficient de solvabilité correspondant au rapport entre les fonds propres et les engagements pondérés par des quotités selon la nature de l'opération, la qualité du débiteur, le pays où est localisé le risque et la nature des garanties. A compter de 2008, ce coefficient doit être supérieur ou égal à 10%. La Banque Centrale cible désormais un objectif de 12%, en cohérence avec les dispositions du 2ème pilier de Bâle II ;
- Le coefficient de division des risques correspondant au total des risques encourus sur un même bénéficiaire pondéré selon la qualité du client rapporté aux fonds propres nets. Ce coefficient doit être inférieur ou égal à 20% ;
- Le coefficient de liquidité correspondant au rapport entre les éléments d'actifs disponibles et réalisables à court terme et les exigibilités à vue ou à court terme. Ce coefficient doit être égal au minimum à 100%.

Sur l'aspect tenu de comptes, et depuis 2001, les établissements de crédit sont conviés à appliquer le Plan Comptable des Etablissements de Crédit (PCEC), qui s'est substitué au Plan Comptable Bancaire (PCB) institué par Bank Al-Maghrib en 1981. Le PCEC est l'une des pierres angulaires de l'ensemble des réformes qui visent la modernisation du système financier du Maroc.

La mise en œuvre du PCEC permet au système bancaire marocain de se mettre au niveau des meilleures pratiques comptables internationales. En outre, il constitue un dispositif complet et cohérent qui répond aux besoins multiples et croissants des utilisateurs de l'information comptable et financière tels que les actionnaires, les organismes professionnels, les analystes ou encore, les autorités de contrôle.

Aussi, l'instauration du PCEC implique-t-elle la remise semestrielle à BAM des états de synthèse et les comptes consolidés contribuant à une plus grande transparence. Ces derniers font l'objet d'une publication semestrielle dans la presse, que l'établissement soit coté ou non à la Bourse des Valeurs de Casablanca.

Cette réforme a aussi été l'occasion de réviser le système de remontée de l'information dit Reporting. Les établissements de crédit sont, à ce titre, tenus de transmettre mensuellement à la BAM, sur support magnétique, une série d'informations plus complète, en particulier sur la situation comptable et l'activité commerciale.

B. Développements récents

Les autorités monétaires poursuivent leur action de réforme du cadre réglementaire des banques : après l'adoption de la nouvelle loi bancaire applicable à tous les établissements de crédits depuis mars 2006, Bank Al-Maghrib veille à ce que le système soit doté à la fois d'un dispositif prudentiel mais également comptable conforme aux standards internationaux.

a. Le dispositif prudentiel :

Bank Al-Maghrib a décidé de renforcer les assises financières des établissements de crédits à travers la consolidation de leurs fonds propres. Ce qui leur permettra de mieux gérer leurs opérations de croissance interne et externe qui sont en phase d'accélération.

A cette fin, le gouverneur de Bank Al-Maghrib a adopté le nouvel accord de Bâle II sur les fonds propres. Le dispositif repose sur trois types d'obligations.

- Les banques devront disposer d'un montant de fonds propres minimum déterminé en fonction des différentes catégories de risques (risque de crédit, de marché et opérationnel).
- Bank Al-Maghrib doit s'assurer que les établissements de crédit disposent d'instruments leur permettant de maîtriser les risques et de respecter en permanence un niveau adéquat de fonds propres (niveau pertinent de fonds). Dans cette optique, le gouverneur de BAM a décidé de relever le niveau minimum du ratio de solvabilité à 10% à compter de fin décembre 2008 et cible un objectif de 12% en cohérence avec les dispositions du 2^{ème} pilier de Bâle II.
- Les établissements de crédit, étant soumis à une discipline de marché plus rigoureuse, seront tenus de publier des informations sur la structure du capital, les risques encourus et les dispositifs mis en place pour leur maîtrise.

b. Amélioration du référentiel comptable :

Parallèlement au processus de Bâle II, Bank Al-Maghrib a adopté en 2007 les normes internationales d'information financière dites IFRS (International Financial Reporting Standards). Ces normes sont exigibles au secteur bancaire depuis le mois de juin 2008.

Les principaux changements apportés au Plan comptable des Etablissements de Crédit (PCEC) portent sur les règles de consolidation et d'élaboration des états de synthèse consolidés, sur les méthodes de classification et d'évaluation des titres, sur la qualité du management et sur la nomination des commissaires aux comptes.

Ainsi,

- l'intégration des entités dans le périmètre de consolidation se fait sur « la base de la méthode globale ou proportionnelle et porte sur l'ensemble des entreprises contrôlées exclusivement ou conjointement ». Par ailleurs, les banques sont tenues de fournir des informations complètes et pertinentes expliquant les différents postes des états financiers consolidés.

- les opérations de titres, les opérations de titrisation et les opérations de crédit bail sont soumises à de nouvelles règles comptables.
- Bank Al-Maghrib assigne un rôle de premier plan à la bonne gouvernance des établissements de crédit.
- les CAC, approuvés par la banque centrale, sont chargés de veiller à la bonne application des nouvelles règles comptables et au renforcement de la transparence des banques.

2) Activités et résultats²⁴ :

Le volume global des crédits à l'économie distribués par les établissements de crédit a progressé de 22.1% sur la période 2009-11, passant de 648.4 Mrds de DH en 2009 à 791.6 Mrds de DH en 2011 (718.0 Mrds de DH en 2010).

En Milliards de DH	2009	2010	2011	Var 10-09	Var 11-10
Concours Global des crédits distribués	648.4	718.0	791.6	10.7 %	10.3 %
Part	88.5%	93.9%	97.6%	5,4%	3,7%
PIB (prix courant)	732.4	764.3	811.1	4.4 %	6.1 %

Source : Statistiques monétaires - BAM

Ces concours ont constitué près de 97.6% du PIB en 2012 contre à 88.5% en 2009 (et 93.9% en 2010).

A. Les Ressources

Le tableau suivant reprend l'évolution des dépôts clientèle chez les banques :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10-09	Var 11-10	TCAM
RESSOURCES	631 111.1	669 321.9	713 640.7	6.1 %	6.6 %	6.3 %
Dettes envers les Sociétés de Financement	2 041.5	1 732.7	1 518.2	-15.1 %	-12.4 %	-13.8 %
Part	0.3 %	0.3 %	0.2 %	-0.1 %	0.0 %	
Dont comptes ordinaires des sociétés de financement	1 982.59	1 468.2	1 482.9	-25.9%	1.0%	-13.5%
Part	97.1%	84.7%	97.7%	-12.4%	12.9%	
Dépôts de la clientèle	589 504.2	618 675.0	649 532.3	4.9 %	5.0 %	5.0 %
Part	93.4 %	92.4 %	91.0 %	-1.0 %	-1.4 %	
Comptes chèques	229 182.9	243 240.5	260 749.8	6.1%	7.2%	6.7%
Part	38.9%	39.3%	40.1%	0.4%	0.8%	
Comptes courants	99 224.7	100 514.0	113 368.9	1.3%	12.8%	6.9%
Part	16.8%	16.2%	17.5%	-0.6%	1.2%	
Comptes d'épargne	71 590.9	77 083.1	84 622.1	7.7%	9.8%	8.7%
Part	12.1%	12.5%	13.0%	0.3%	0.6%	
Dépôts à terme	153 143.2	160 581.6	157 786.9	4.9%	-1.7%	1.5%
Part	26.0%	26.0%	24.3%	0.0%	-1.7%	
Autres dépôts et comptes créditeurs	36 362.5	37 255.8	33 004.7	2.5%	-11.4%	-4.7%
Part	6.2%	6.0%	5.1%	-0.1%	-0.9%	

²⁴ Cette section se base sur les données du secteur émanant des statistiques officielles communiquées par le GPBM et relatives aux années 2009, 2010 et 2011.

Emprunts Financiers Extérieurs Part	1 970.76 0.3 %	1 464.9 0.2 %	1 187.6 0.2 %	-25.7 % -0.1 %	-18.9 % -0.1 %	-22.4 %
Titres de créance émis Part	37 594.6 6.0 %	47 449.3 7.1 %	61 402.6 8.6 %	26.2 % 1.1 %	29.4 % 1.5 %	27.8 %
Certificats de Dépôts Part	24 538.90 65.3%	44 260.8 93.3%	58 531.6 95.3%	80.4% 28.0%	32.2% 2.0%	54.4%
Emprunts obligataires émis Part	3 315.91 8.8%	805.0 1.7%	665.8 1.1%	-75.7% -7.1%	-17.3% -0.6%	-55.2%
Autres titres de créance émis Part	9 739.83 25.9%	2 383.5 5.0%	2 205.2 3.6%	-75.5% -20.9%	-7.5% -1.4%	-52.4%

Source : Statistiques GPBM

Les ressources globales du secteur bancaire ont atteint 713.6 Mrds de DH en 2011 contre 631.1 Mrds de DH en 2009 (et 669.3 Mrds de DH en 2010) et sont constituées à hauteur de 92.3% en moyenne de dépôts de la clientèle.

L'analyse de la structure des dépôts de la clientèle fait ressortir la prépondérance des comptes chèques (39.4% en moyenne), suivis des dépôts à terme avec une proportion de 25.4% en moyenne. Les comptes courants et les comptes d'épargne contribuent quant à eux à hauteur de 16.8% et 12.5% en moyenne respectivement.

Sur la période d'étude, l'encours de titres de créance émis par les banques a représenté 7.2% en moyenne du total du secteur, composé quasi-totalement de Certificats de Dépôts.

Quant aux Emprunts Extérieurs, ils ont baissé de 22.4% en moyenne passant ainsi de près de 2 Mrds de DH en 2009 à 1.2 Mrds de DH en 2011 (et 1.5 Mrds de DH en 2010).

B. Les Emplois

Depuis la mise en application du PCEC en 2001, le GPBM présente ses statistiques selon la nouvelle classification des emplois des banques. Ainsi, la rubrique « Crédits à l'Economie » est ventilée entre les Créances sur les Sociétés de Financement et les Créances sur la clientèle.

1) *Les crédits à l'économie*

Le tableau suivant reprend l'essentiel des données statistiques fournies par le GPBM relatives aux emplois des banques de ces trois dernières années :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10-09	Var 11-10	TCAM
CREDITS A L'ECONOMIE	568 372.6	621 252.3	686 818.2	9.3 %	10.6 %	9.9 %
Créances sur les Sociétés de Financement Part	53 430.8 9.4 %	49 644.6 8.0 %	52 844.6 7.7 %	-7.1 % -1.4 %	6.4 % -0.3 %	-0.6 %
Dont prêts financiers Part	36 824.70 68.9%	35 694.4 71.9%	37 870.3 71.7%	-3.1% 3.0%	6.1% -0.2%	1.4%
Créances brutes sur la clientèle Part	514 941.8 90.6 %	571 607.7 92.0 %	633 973.6 92.3 %	11.0 % 1.4 %	10.9 % 0.3 %	11.0 %
Comptes chèques débiteurs Part	5 092.21 1.0%	5 507.5 1.0%	5 056.75 0.8%	8.2% 0.0%	-8.2% -0.2%	-0.3%

Comptes courants débiteurs Part	69 986.4 13.6%	73 339.9 12.8%	85 397.5 13.5%	4.8% -0.8%	16.4% 0.6%	10.5%
Crédits de trésorerie Part	64 976.8 12.6%	70 430.3 12.3%	83 236.9 13.1%	8.4% -0.3%	18.2% 0.8%	13.2%
Crédits à l'équipement Part	125 076.8 24.3%	148 039.3 25.9%	158 087.6 24.9%	18.4% 1.6%	6.8% -1.0%	12.4%
Crédits à la consommation Part	29 810.1 5.8%	32 219.4 5.6%	35 597.1 5.6%	8.1% -0.2%	10.5% 0.0%	9.3%
Crédits immobiliers Part	174 066.1 33.8%	190 186.5 33.3%	207 482.7 32.7%	9.3% -0.5%	9.1% -0.5%	9.2%
Autres crédits * Part	14 968.8 2.9%	21 001.5 3.7%	25 600.6 4.0%	40.3% 0.8%	21.9% 0.4%	30.8%
Créances en souffrance brutes sur la clientèle Part	30 964.6 6.0%	30 883.6 5.4%	33 514.6 5.3%	-0.3% -0.6%	8.5% -0.1%	4.0%

* Hors Pensions Reçues

Source : Statistiques GPBM

Sur la période d'étude, les créances brutes sur la clientèle représentent 91.6% en moyenne du total des crédits à l'économie distribués par les banques.

L'essentiel des créances sur la clientèle distribuées concerne les crédits immobiliers et les crédits à l'équipement avec respectivement une part de 33.3% et 25.0% en moyenne. Les crédits de trésorerie et les comptes courants représentent des proportions de 12.7% et 13.3% en moyenne.

Les créances sur la clientèle sont passées de 514.9 Mrds de DH en 2009 à 634.0 Mrds de DH en 2011 (571.6 Mrds de DH en 2010). Cette hausse moyenne de 11.0% s'explique principalement par :

- La hausse moyenne de 12.4% des crédits à l'équipement qui passent de 125.1 Mrds de DH en 2009 à 158.1 Mrds de DH en 2011 (et 148.0 Mrds de DH en 2010).
- L'augmentation moyenne de 9.2% des crédits immobiliers qui s'élèvent à 207.5 Mrds de DH en 2011 contre 174.1 Mrds de DH en 2009 (et 190.2 Mrds de DH en 2010).
- La progression moyenne de 10.5% des comptes courants débiteurs passant ainsi de 70.0 Mrds de DH en 2009 à 85.4 Mrds de DH en 2011 (et 73.3 Mrds de DH en 2010).
- La hausse moyenne de 13.2% des crédits de trésorerie qui s'élèvent à 83.2 Mrds de DH en 2011 contre 65.0 Mrds de DH en 2009 (70.4 Mrds de DH en 2010).
- L'augmentation moyenne de 9.3% des crédits à la consommation qui se sont établis à 35.6 Mrds de DH en 2011 contre 29.8 Mrds de DH en 2009 (32.2 MDH en 2010).

Les créances sur les sociétés de financement restent dominées par les prêts financiers (70.8% en moyenne sur la période 2009-2011). Ces derniers sont passés de 36.8 Mrds de DH en 2009 à 37.9 Mrds de DH en 2011 (et 35.7 Mrds de DH en 2010) soit une progression annuelle moyenne de 1.4%.

Les créances en souffrance nettes des provisions et des agios ont augmenté de 13.9% en moyenne s'élevant ainsi à 10.4 Mrds de DH à fin 2011 contre 8.0 Mrds de DH en 2009 et 8.8 Mrds de DH en 2010. Elles représentent 1.4% en moyenne du total des crédits à l'économie. Les créances en souffrance portent essentiellement sur la clientèle hors sociétés de financement.

2) Engagements par signature

Les engagements par signature concernent les engagements de financement ou de garanties données ou reçus par les Banques en faveur de leur clientèle ou d'autres intermédiaires financiers. Il s'agit notamment de crédits documentaires à l'import ou à l'export, des accreditifs, avals, cautions de marchés, cautions de douanes, et autres obligations cautionnées.

En MDH	2009	2010	2011	Var 10-09	Var 11-10	TCAM
Engagements Hors Bilan Donnés	167 985,6	172 676,4	183 801,4	2,8 %	6,4 %	4,6 %
Engagements de financement donnés	73 246,6	76 908,3	73 769,6	5,0%	-4,1%	0,4%
Dont engagements de financement en faveur de la clientèle	68 427,8	71 994,6	68 996,4	5,2%	-4,2%	0,4%
Engagements de garantie donnés	94 738,9	95 768,2	110 031,9	1,1%	14,9%	7,8%
Dont engagements de garantie d'ordre de la clientèle	64 253,4	67 366,4	75 202,4	4,8%	11,6%	8,2%

Source : Statistiques GPBM

Le volume global des engagements donnés par les banques s'est établi à 183.8 Mrds de DH en 2011 contre 168.0 Mrds de DH en 2009 (et 172.7 Mrds de DH en 2010). Cette augmentation de 4.6% en moyenne s'explique essentiellement par la hausse moyenne de 8.2% du volume des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui ont atteint 75.2 Mrds de DH en 2011 contre 64.3 Mrds de DH en 2009 et 67.4 Mrds de DH en 2010.

3) Les Parts de Marché

Les parts de marchés des principales banques, calculées sur la base des statistiques GPBM relatives aux données communiquées à fin décembre 2011, sont reprises dans le tableau suivant²⁵ :

	ATW	BCP	BMCE	SGMB	BMCI	CDM
RESSOURCES	24.6 %	26.0 %	14.7 %	8.4 %	7.2 %	5.6 %
Dettes envers les Sociétés de Financement	34.7%	35.4%	8.2%	1.8%	7.4%	1.2%
Dépôts de la clientèle	25.4%	28.1%	15.0%	7.8%	6.6%	5.2%
Emprunts Financiers Extérieurs	0.0%	0.2%	1.7%	0.0%	1.0%	0.0%
Titres de créance émis	16.2%	4.9%	11.9%	15.6%	14.1%	10.1%
CREDITS A L'ECONOMIE	25.6 %	24.3 %	14.3 %	8.7 %	7.2 %	5.5 %
Créances sur les Sociétés de Financement	27.1%	28.7%	18.4%	10.4%	9.8%	3.8%
Créances sur la clientèle	25.4%	24.0%	13.9%	8.5%	7.0%	5.6%

Source : Statistiques GPBM

La BMCI se positionne en 5^{ème} place des grandes banques du Maroc en terme de Ressources et Emplois, avec respectivement 7.2% de part de marché en 2011, selon les statistiques communiquées par le GPBM.

²⁵ Le calcul de la part de marché de la BMCI est basé sur les données communiquées par le GPBM et non sur les chiffres du bilan de la Banque tels qu'ils ressortent à fin décembre 2011.

V. ACTIVITE DU GROUPE BMCI

1) Directions et pôles fonctionnels de la BMCI

En septembre 2010, BMCI a initié un projet de réorganisation de la filière Entreprise composé de quatre axes de travail complémentaires afin de mettre en place une Approche Consolidée de la Clientèle ENTreprise. La nouvelle organisation permettra à la BMCI de mettre l'ACCENT sur la relation client, en renforçant la réactivité et la proximité client.

Cette nouvelle organisation de la filière entreprise (Corporate Banking), mise en place en avril 2011, repose sur les axes suivants :

- Un large réseau de Centres d'Affaires animé et appuyé en central par une équipe issue du terrain maîtrisant les problématiques du métier
 - 7 centres d'affaires couvrant la ville de Casablanca et sa région ;
 - 4 centres d'affaires dans les principales villes du Royaume : Agadir, Marrakech, Tanger et Rabat ;
 - 4 antennes Corporate à Oujda, Meknes, Fes et Khouribga- Settat-Beni mellal.
- Une forte synergie entre les métiers et la force de vente du réseau développée par une nouvelle approche basée sur une coordination entre le Réseau et la Direction des Métiers et Synergies (DMS). La vocation de la DMS est d'assurer le développement des Métiers Corporate et de favoriser la vente de l'ensemble des produits et services des groupes BMCI et BNP Paribas sur la clientèle Corporate.
- Cette Direction regroupe l'ensemble des expertises dédiées aux clients Entreprises : BMCI Leasing, BMCI finance, BMCI Développement, BMCI 2S, le Trade Center, le Cash Management, les Financements Structurés, le Financement de la Promotion Immobilière et le Factoring. Elle dispose également d'une équipe d'Animation des Synergies.
- Le double coverage des clients Large Corporate (LC) afin d'assurer une couverture à 360° des besoins de ces derniers : le Relation Manager (RM) assure la gestion de la relation au quotidien et le Responsable Grandes Relations (RGR) approche les partenaires LC sur le plan des projets stratégiques.
- Un desk Multinationales (MNC) dédié à l'accompagnement et le suivi des clients MNC.
- Un Service d'Assistance aux Entreprises (SAE) qui répond gratuitement aux demandes d'assistance des clients (par tel, fax, e-mail ou courrier) déchargeant les RMs de ces tâches administratives et leur permettant ainsi d'optimiser leur temps commercial.
- Un desk Institutional Investors pour assurer le double coverage avec le réseau des Institutionnels et Administrations Publiques.

La Direction Retail offre l'ensemble des prestations et de produits à la clientèle des Particuliers de la BMCI. En 2011, la filière Retail & Banque Privée a finalisé les principales évolutions engagées dans le cadre des projets structurants lancés en 2009. Ainsi, le modèle de distribution a été profondément revu avec le Multicanal, une nouvelle segmentation implémentée. Après deux années de développement, le programme Multicanal est entré dans une phase d'insertion et d'accompagnement du changement à partir du 4^{ème} trimestre 2010 puis de montée en puissance commerciale lors du 1^{er} trimestre 2012.

Le Secrétariat Général, la Direction des Risques et les fonctions directement rattachées à la Direction Générale (Inspection Générale, Stratégie et Qualité, Communication et Publicité, ...), constituent, quant à elles, les fonctions du Groupe BMCI qui assurent, pour le compte de l'ensemble des entités de la Banque et de ses filiales, les activités de support et de maîtrise des risques.

2) Principaux produits commercialisés par la BMCI

a. **LES CARTES²⁶**

⇒ **Carte Reflex VISA Electron**

La Reflex Visa Electron est une carte à puce de retrait et paiement domestique, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Visa Classic**

La Visa Classic est une carte à puce domestique qui permet une grande souplesse d'utilisation en paiement et en retrait grâce à des autorisations élevées.

Elle est acceptée chez les commerçants affiliés à VISA ainsi que dans les GAB BMCI et ceux des confrères.

⇒ **Carte MasterCard Privilège Gold**

Avec cette carte à puce, la BMCI offre à ses clients haut de gamme, une carte aux capacités de paiement et retrait étendues, assortie d'une multitude de services (commande de chéquier dans les GAB BMCI, possibilité de débit différé si la carte est souscrite dans le cadre d'un contrat Présence Plus Formule 1, etc.).

⇒ **Carte Visa Gold International**

C'est une carte à puce haut de gamme qui offre aux clients qui se déplacent à l'étranger des possibilités de retrait et de paiement importantes ainsi que des services à forte valeur ajoutée (assurance perte & vol en inclusion, assistance en cas de perte ou de vol de la carte, dépannage cash, etc.).

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Visa Platinum**

Prestigieuse, la carte à puce Visa Platinum est une carte de paiement et de retrait à usage local destinée aux clients VIP de la BMCI.

Elle offre des possibilités de retrait et de paiement conséquentes, un support privilégié²⁷, de même qu'une inscription au programme Maroc Premium, qui comprend des réductions et des avantages chez de nombreux commerçants au Maroc, des guides haut de gamme et un magazine.

⇒ **Carte Visa Electron Odyssée**

Très pratique pour les clients se déplaçant à l'étranger, cette carte à puce est une carte prépayée pour les dotations à l'international : dotation touristique, dotation Omra, dotations pour voyages professionnels.

²⁶ Toutes les cartes BMCI VISA et MASTER CARD sont à puce.

²⁷ Numéro d'appel exclusif pour les porteurs

⇒ **Carte Visa 3 Fois**

Lancée en avant première au Maroc par la BMCI, la carte Visa 3 Fois est une carte innovante qui permet aux clients de régler leurs dépenses en trois fois.

Que ce soit pour un coup de cœur, un imprévu ou tout simplement une dépense importante, la carte Visa 3 Fois offre à ses détenteurs la possibilité d'étaler leurs règlements dans le temps et de préserver ainsi l'équilibre de leurs budgets.

⇒ **Carte Visa Alizé International**

C'est une carte à puce de retrait et de paiement domestique et international, à débit immédiat, qui offre au client une maîtrise totale de ses dépenses.

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte MasterCard Ladies First :**

La carte Ladies First est une carte dédiée exclusivement aux femmes, avec un design inédit et des avantages conçus pour séduire les femmes.

Il s'agit d'une carte de retrait et de paiement, avec des plafonds adaptés selon le besoin quotidien de la détentrice.

⇒ **Carte Visa Pro**

La carte Visa Pro est une carte de retrait et de paiement à usage local. Elle permet une grande souplesse d'utilisation grâce à des plafonds de retrait et de paiement adaptés aux dépenses professionnelles.

Destinée aux clients Professionnels de la BMCI, elle est proposée avec une assurance perte et vol optionnelle, « Assur-Plus Carte ».

A chaque opération, une consultation se déclenche automatiquement pour vérifier le solde disponible avant d'autoriser la transaction (carte Online).

⇒ **Carte Infinite**

La carte Visa Infinite est une carte très haut de gamme de retrait et de paiement à usage national, mise à la disposition des clients de la BMCI détenteurs du Package Banque Privée.

Elle propose une assurance perte et vol incluse, « Assur-Plus Carte » et une multitude de services associés (assurance Protection d'achat, assurance de voyage « Full Trip Travel Insurance », service de conciergerie...).

⇒ **Carte Mastercard Mertah**

La carte à puce MasterCard Mertah est une carte de retrait et de paiement à usage local conçue pour favoriser la bancarisation de la population marocaine à faibles revenus.

La spécificité de cette carte est l'émission immédiate de la carte et du code en agence le jour de l'ouverture du compte.

Adossée à deux comptes (compte chèques et compte sur carnet), la carte Mertah permet le retrait (GAB BMCI et GAB confrères), les versements (sur GAB BMCI) et les paiements TPE adossés au compte chèques ainsi que le retrait et versement (sur GAB BMCI) pour le compte sur carnet.

⇒ **Carte Jiware**

Carte de transfert d'argent intégrée dans le package Alizé.

b. LES PACKAGES

⇒ **Présence Plus**

Le contrat Présence Plus est une offre globale de produits et services complémentaires regroupés autour du compte de chèques, qui permet au client de mieux vivre sa Banque au quotidien.

Le Pack Présence Plus est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une ou deux cartes selon les formules ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Une facilité de caisse ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Redal...) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Le Pack Intégral**

Le Pack Intégral est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers salariés des entreprises conventionnées BMCI, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte de chèques et qui permet au salarié de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Intégral est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une ou deux cartes selon les formules ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Une facilité de caisse plafonnée selon les formules ;
- Une ristourne sur agios ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, Mail Pulse et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) etc.

Plusieurs formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Pack Etudiant :**

Pack Etudiant est une offre économique pour les jeunes étudiants résidents au Maroc âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions), comprenant un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Le Pack Etudiant est composé de :

- Un compte Chèque.
- Une carte Reflex électron à usage national.
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade).
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net, SMS et SVI).

Des avantages tarifaires sont, par ailleurs, réservés aux étudiants des écoles en partenariat avec BMCI.

⇒ **Pack Etudiant Etranger**

Pack Etudiant Etranger est une offre pour les jeunes étudiants à l'étranger âgés de 18 à 25 ans (possibilité de proroger à 27 ans sous conditions), comprenant un ensemble de produits et services bancaires adaptés à leurs besoins.

Le Pack Etudiant Etranger est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une carte Reflex électron à usage national ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net et SVI).

Réservé aux parents des étudiants :

- Gratuité des frais d'émission de virement à raison d'un virement par mois (hors frais de change) à partir de leur compte BMCI, quelle que soit la banque réceptrice à l'étranger ;
- Carte de réduction de DHL (50% sur l'envoi de colis...).

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs destinés aux étudiants qui désirent ouvrir un compte auprès de BNP P en France :

- Ouverture de compte à distance depuis une agence BMCI via la Net Agence ;
- 1 an au minimum de cotisation offert au Pack Esprit Libre ;
- Exonération des frais de réception des virements émis à partir du compte BMCI du parent ;
- Caution locative Jeun'Appart ;
- Accès à l'offre Bons Plans : des avantages et réductions auprès d'un réseau d'enseignes partenaires (loisirs, équipement, prêt-à-porter, services...).

⇒ **Pack Jeune Actif**

Le Pack Jeune Actif est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des particuliers âgée de 22 à 30 ans. Il englobe un ensemble de produits et services bancaires regroupés autour d'un compte de chèques, qui permet au jeune actif de mieux gérer son argent au quotidien.

Le Pack Jeune Actif est composé de :

- Un compte Chèque ;
- Une carte Reflex ou Classic selon l'option choisie ;
- Une alimentation automatique du compte sur carnet (option Cascade) ;
- Une facilité de caisse ;
- Produits de Banque à Distance (Bmci Net, SMS et SVI) ;
- Une assurance de compte ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Redal...).

Deux formules sont proposées, selon le profil et les revenus du client.

⇒ **Pack Alizé**

Cette offre de banque au quotidien, à destination des Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) et des Etrangers résidents au Maroc, est composée de produits et services bancaires adossés à un compte en dirhams convertibles. Deux options sont proposées selon le profil et les revenus du client.

Le Pack Alizé regroupe :

- Un compte en DH convertible et compte en DH simple ;
- Une carte Alizé International ou Visa Gold International selon l'option choisie ;
- Une carte Jiware privative pour les transferts, destinée pour les proches et la famille du client ;
- Une remise de 50% sur une carte nationale adossée au compte en DH simple ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net, SMS et SVI) ;
- Service de prélèvements de facturiers (Maroc Telecom, Lydec...) ;
- Carte de réduction de DHL (50% sur l'envoi de colis...).

Des avantages spécifiques sont, par ailleurs, réservés aux clients bancarisés BMCI/BNPP en France, en Belgique et en Italie.

⇒ **Pack Pro**

Le Pack Pro. est une offre globale de banque au quotidien destinée à la clientèle des professionnels, qui englobe un ensemble de produits et services regroupés autour d'un compte courant, qui permet au client de mieux gérer sa trésorerie.

Le Pack Présence Pro. est composé de :

- Un compte Courant en DH simple ;
- Une Carte Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold selon le profil client ;
- Produits de Banque à Distance (BMCI Net Pri/Pro, BMCI SMS et Mail Pulse) ;
- Service de prélèvements automatiques de facturiers (Maroc Telecom, Méditel, Inwi, Rédal et Lydec) ;
- Exonération des frais relatifs aux opérations courantes réalisées sur le compte : frais de tenue de compte, encaissement chèques et effets, règlements effet, escompte effet, retour chèque impayé, opposition sur chèque ;
- Exonération des frais de virements : virements vers comptes tiers BMCI, virements permanents vers comptes tiers BMCI, virements vers comptes d'autres banques.

Cinq formules sont proposées, selon le segment du client (Professions Libérales, Autres Professions ou Clients Convention Altadis) et selon la carte choisie (Visa Pro ou Mastercard Privilège Gold).

Des avantages spécifiques pour la vie privée du professionnel sont proposés par ailleurs :

- 25 % de réduction pour la souscription du Pack Présence Plus à titre personnel ;
- 50 % de réduction sur les frais de dossier Crédit Habitat BMCI.

c. ASSURANCE

⇒ **Assur Plus-Vie**

Cette offre garantit le versement d'un capital déterminé à l'avance par le souscripteur selon l'option choisie, en sa faveur s'il est atteint d'invalidité totale et définitive, ou en faveur des bénéficiaires désignés par lui ou à ses ayants droit, s'il décède.

⇒ **Assur-Plus Protection Accidents**

Ce produit d'assurance permet au client, ainsi que sa famille, de bénéficier d'une couverture complète en cas d'accident de la vie quotidienne : une prise en charge des frais médicaux et d'hospitalisation, une garantie d'assistance 24h/24 et 7j/7, et le versement d'un capital en cas de décès ou d'invalidité totale ou partielle.

⇒ **Assur-Plus Hospitalisation**

Ce produit garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour tous les clients particuliers hors professionnels.

⇒ **Assur-Plus Indemnité Pro**

Ce produit d'assurance garantit, en cas d'hospitalisation suite à une maladie ou un accident, le versement d'une indemnité journalière forfaitaire dont le montant varie selon l'option choisie. Le produit est dédié pour les professionnels.

⇒ **Assur-Plus Habitation**

Ce produit d'assurance est une multirisque habitation, destinée à tout client particulier propriétaire, copropriétaire ou locataire d'un logement à usage d'habitation qu'il occupe à titre de résidence principale ou secondaire.

Ce contrat offre un éventail complet de garanties pour la couverture du patrimoine personnel, des responsabilités civiles inhérentes à la vie privée et des accidents de travail du personnel de maison.

Ce contrat peut être souscrit, aussi lors de l'octroi d'un prêt immobilier.

⇒ **Assur-Plus Carte**

C'est un contrat d'assurance qui permet au client de se faire rembourser les pertes pécuniaires subies, à concurrence des montants garantis, suite au vol ou à la perte de sa carte bancaire, ainsi que le retrait effectué par force et vol par agression des montants retirés.

⇒ **Assur Plus Risques Pro**

C'est un contrat d'assurance qui permet à l'assuré professionnel sous conditions, quelque soit son statut (propriétaire, copropriétaire, ou locataire) une protection complète pour :

- Ses biens immobiliers ;
- Son mobilier et matériel professionnels ;
- Ses marchandises ;
- Ses équipements à usage professionnel ;
- Son mobilier personnel ;
- Ses aménagements immobiliers ou mobiliers ;
- Responsabilités encourues en tant que chef d'entreprise.

Ce contrat peut être souscrit lors de l'octroi des prêts professionnels ou immobiliers.

d. ASSISTANCE

⇒ **Assur-Plus Assistance MRE**

Ce contrat d'assistance destiné aux Marocains Résidents à l'Etranger (MRE) regroupe un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7 en cas de sinistre survenu lors des déplacements des bénéficiaires vers le Maroc ou à partir du Maroc dans les cas de « Perte et vol de bagages », « Panne, accident ou vol de véhicule », et « Maladie, décès ».

⇒ **Secours Plus**

Ce contrat assistance destiné aux Résidents au Maroc, est un ensemble de produits/services d'assistance complémentaire. Il intervient 24h/24 et 7j/7, dans les

cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 3.000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

⇒ **Secours Monde**

Ce contrat d'assistance destiné à toute personne résidant au Maroc, intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas de, « Panne, accident ou vol de véhicule », et « décès et Maladie, avec un plafond de 30 000 euros pour la garantie hospitalisation à l'étranger, et « Perte et vol de documents ».

Ce produit permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandé auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

⇒ **Visa Europe :**

Ce produit d'assistance regroupe un ensemble de prestations d'assistance complémentaires en Europe. Il est destiné à toute personne résidant au Maroc et intervient, 24h/24 et 7j/7, dans les cas suivants : Maladie, hospitalisation décès, panne, accident ou vol de véhicule ou de document.

C'est un produit individuel avec une durée préalable ment déterminée de 6 mois de date à date. Il permet aussi d'avoir l'attestation de voyage demandé auprès des consulats de l'espace Schengen afin de compléter le dossier de demande de visa.

e. TELEMATIQUE

⇒ **BMCI Net Particuliers**

BMCI Net (www.bmcinet.net) permet au client de gérer ses comptes 24h/24 et 7j/7 sans se déplacer, au moment qui lui convient le mieux.

Le site comprend une partie libre accessible au public et une partie privée réservée aux clients abonnés.

⇒ **BMCI SMS**

C'est un service de banque à distance qui permet au client de recevoir sur son téléphone portable des informations sur son compte sous forme de message texte succinct.

f. CREDITS

⇒ **Crédit Habitat BMCI**

C'est une formule de crédit entièrement personnalisée, à taux fixe ou variable, destinée à financer les investissements relatifs à des locaux exclusivement à usage d'habitation au titre d'une résidence principale ou secondaire :

- Logement neuf ou ancien ;
- Travaux de grosses réparations ;
- Création d'une surface habitable nouvelle, par surélévation ou agrandissement de locaux existants.
- Terrain avec construction simultanées ou projet de construction ;
- Constructions sur un terrain appartenant déjà au client ;
- L'acquisition d'un terrain destiné à être construit au titre d'une résidence principale ou secondaire.

Plusieurs options et souplesses sont proposées aux emprunteurs telles que :

- Le différé de 3 mois ;

- Le report d'échéances ;
- Le rachat partiel ou total ;
- La modification du montant de l'échéance etc.

⇒ **Prêt Habitat Plus : Le Crédit Complémentaire**

Le crédit complémentaire est un crédit à caractère privé dont l'octroi dépend de l'octroi du crédit habitat. Il sert à financer les dépenses annexes à l'acquisition d'une résidence comme l'aménagement ou encore les frais divers liés à l'acquisition du nouveau logement (frais de notaire et d'inscription, commission d'agent etc.).

⇒ **Crédit Habitat BMCI In fine**

Le crédit habitat In Fine est un montage financier original qui a pour principe de jumeler un produit de crédit habitat in fine et un produit de placement par capitalisation, en l'occurrence « Assur-Plus Retraite ».

⇒ **Crédit Habitat : IJARA WA IQTINA (IWI)**

Ijra Wa Iqtina, est un crédit alternatif qui consiste en une location assortie de l'engagement ferme du locataire d'acquiescer le bien loué à l'issue d'une période convenue d'avance.

Autrement dit, IWI est une version adaptée du Leasing avec option ferme d'achat. Son champ d'application couvre l'immobilier domestique et l'immobilier professionnel.

Dans IWI, le droit de propriété revient à la banque durant toute la période du contrat, tandis que le droit de jouissance revient au locataire.

⇒ **FOGALEF**

FOGALEF est un Fonds de Garantie Logement Education Formation mis en place par la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation au profit de ses adhérents pour leur permettre d'accéder à la propriété à des conditions avantageuses.

Il permet de financer ce qui suit:

- Achat de logement principal ;
- Acquisition de terrain et / ou sa construction pour un logement principal.

Ce fonds de garantie a fait l'objet d'une convention signée entre la Fondation Mohammed VI, le GPBM, la CDG et la CCG.

⇒ **Crédit MOURABAHA**

La Mourabaha est un crédit alternatif. C'est un contrat de vente au prix de revient majoré d'une marge connue et convenue entre l'acheteur et le vendeur.

La banque achète la marchandise au comptant et la revend à crédit à son client moyennant une marge bénéficiaire convenue entre les parties. Mourabaha Mobilier (pour les particuliers) peut financer les acquisitions suivantes:

- Les véhicules de tourisme neufs ;
- Le matériel d'équipement ménager.

⇒ **Prêt Perso**

Traité par la filiale « BMCI Crédit Conso » et commercialisé par la BMCI, ce prêt est une formule de crédit destinée à répondre aux besoins de financement des ménages pour un montant supérieur à 200 KDH.

Le Prêt Perso permet notamment l'acquisition de bien de consommation, la couverture de frais exceptionnels ou de dépenses liées à la vie quotidienne.

⇒ **Crédit Privé**

C'est une formule de crédit à la consommation destinée à répondre aux besoins de financement des ménages d'un montant supérieur à 200 KDH, ou n'entrant pas dans le cadre d'un financement par Prêt Perso option Confort, commercialisée par « BMCI Crédit Conso ».

⇒ **La Carte Aurora Viva MasterCard**

Cette carte, émise par « BMCI Crédit Conso » et commercialisée par la BMCI, permet au client de réaliser des achats ou des retraits d'espèces à crédit grâce à une réserve d'argent permanente et accessible à tout moment.

Le montant de la réserve est déterminé en fonction du segment du client et se reconstitue automatiquement au fur et à mesure des remboursements mensuels.

La réserve d'argent permanente permet de couvrir des dépenses imprévues, la gestion de budget, l'achat de biens de consommation ménagers, ou encore le financement de vacances.

⇒ **Prêt Etude Classes Prépa**

Le Prêt Etude est une solution destinée à financer les classes préparatoires au Maroc, dans une école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale. Il prend en compte le financement des frais de scolarité et frais d'inscription.

Le montant financé est de 30 000 à 60 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 120 000 DH pour la formation complète (deux années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Etudes Supérieures**

Le Prêt Études Supérieures est une solution destinée à financer les frais de scolarité et frais d'inscription dans une grande école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le montant à financer démarre à partir de 25 000 à 50 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 150 000 DH pour la formation complète (3 années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Master :**

Le Prêt Master est une solution de crédit destinée à financer un master dans une école d'enseignement supérieur au Maroc, agréée par le Ministère de l'Éducation Nationale.

Le montant à financer est de 30 000 à 120 000 DH et la durée de remboursement s'étend de 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt équipement Informatique**

Le Prêt Équipement Informatique est une solution destinée à financer l'achat de matériel informatique tel qu'ordinateur de bureau, ordinateur portable, imprimante etc.

Le montant à financer est de 50 000 à 15 000 DH et la durée de remboursement s'étend de 12 à 24 mois. Le prêt est contracté par les parents.

⇒ **Prêt Etudes Supérieures à l'Étranger**

Le Prêt Études Supérieures à l'Étranger est une solution destinée à financer les frais de scolarité et de séjours des étudiants dans les écoles d'enseignement supérieur à l'étranger.

Le montant à financer démarre à partir de 25 000 à 60 000 DH par année d'études, soit jusqu'à 180 000 DH pour la formation complète (trois années d'études).

La durée de remboursement est entre 12 à 60 mois. Le prêt est contracté par les parents.

g. EPARGNE

⇒ Le compte sur carnet

Le compte sur carnet est un compte d'épargne à vue réglementé qui combine rémunération Connue à l'avance et liquidité. Le plafond maximal du compte sur carnet est de 400 000 DH, avec une retenue à la source sur les intérêts perçus trimestriellement.

⇒ Le compte B FREE

Le compte "B Free" est un compte d'épargne à vue réglementé, pour les moins de 18 ans, productif d'intérêts, fonctionnant dans les mêmes conditions qu'un compte sur carnet mais ne donnant pas lieu à la délivrance d'un livret. Une carte de retrait privative est proposée à partir de la 12^{ème} année de l'enfant.

Il a pour but d'aider les jeunes à se familiariser progressivement avec le monde bancaire.

⇒ Le Dépôt à Terme (DAT)

Le DAT est un compte d'épargne avec blocage de liquidité sur une durée déterminée 3, 6 ou 12 mois avec une rémunération connue à l'avance par le client.

⇒ Le Bon de Caisse (BDC)

Le BDC constitue une formule de placement rémunérée sur une période déterminée 3, 6 ou 12 mois. Il revêt la forme de billets à ordre et est délivré à une personne nommément désignée.

⇒ Le Plan Epargne Logement (PEL)

Le PEL est une épargne réglementée, réservée à toute personne physique résidente au Maroc ou MRE, qui permet de se constituer un apport personnel totalement défiscalisé pour le financement ou la construction d'une résidence principale, sur une durée minimale de trois ans. Le plafond maximal du plan est de 400 000 DH. A l'échéance du plan, un prêt logement représentant au minimum trois fois l'épargne régulière est accordé à un taux préférentiel.

⇒ Le Plan Epargne Education (PEE)

Le PEE est une épargne réglementée, réservée à toute personne physique, résidente au Maroc ou MRE au profit d'enfants à charge âgés au maximum de 18 ans à la souscription. Elle permet de constituer un capital qui peut être utilisé pour accompagner et préparer les études des enfants à charge dans un cadre totalement défiscalisé, sur une durée minimale de 5 ans.

⇒ Le Plan Epargne en Action (PEA)

Le PEA est une enveloppe fiscale qui permet de constituer un capital, par des versements libres ou programmés, jusqu'à 600 000 DH par contribuable (l'épargne valorisée peut dépasser ce plafond maximum). L'objectif du PEA est de faire bénéficier le souscripteur de l'exonération fiscale sur les plus values et les dividendes réalisés sur

les Actions cotées à la Bourse de Casablanca et en OPCVM Actions BMCI. L'exonération d'impôts concerne les plus-values réalisées au-delà de cinq ans.

⇒ **Assur-Plus Retraite**

C'est un contrat qui permet au client de constituer une retraite complémentaire par capitalisation, moyennant le versement de primes périodiques et ou complémentaires, et qui prévoit en plus un capital en cas de décès ou d'invalidité absolue et définitive du client avant 65 ans (offerte gratuitement à l'assuré). Les primes affectées à l'épargne sont revalorisées à un Taux annuel minimum garantie (TMGA). C'est un produit qui présente des avantages fiscaux.

⇒ **Assur-Plus Réussite**

Ce contrat d'assurance permet de constituer progressivement une épargne par capitalisation pour assurer le financement des études supérieures d'un enfant jusqu'à ses 25 ans maximum ou le doter d'un capital destiné à faciliter son entrée dans la vie active.

⇒ **Plan Epargne Plus**

Ce contrat permet au client de constituer progressivement une épargne, moyennant le versement de primes périodiques et/ou complémentaires qui génèrent des produits financiers.

⇒ **Patrimoine Plus**

Ce contrat permet au client de constituer un fond d'épargne moyennant un versement unique au moment de la souscription au minimum de 20 000 DH et par d'autres versements à cadence libre pour faire fructifier un capital à moyen et long terme.

h. Evolution des crédits :

Classé par type de crédit au cours des trois derniers exercices, l'encours des crédits clientèle de la BMCI a évolué comme suit :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10 / 09	Var 11 / 10	TCAM
Créances sur les établissements de crédits et assimilés * Part	9 226,0 18,8 %	10 474,9 20,6 %	10 673,0 20,3 %	13,5 % 1,8 %	1,9 % -0,3 %	7,6 %
Créances sur la clientèle ** Part	39 925,6 81,2 %	40 342,4 79,4 %	41 955,5 79,7 %	1,0 % -1,8 %	4,0 % 0,3 %	2,5 %
Crédits de trésorerie Part	15 355,5 38,5 %	15 308,0 37,9 %	16 192,2 38,6 %	-0,3 % -0,5 %	5,8 % 0,6 %	2,7 %
Crédits à la consommation Part	958,0 2,4 %	811,6 2,0 %	751,8 1,8 %	-15,3 % -0,4 %	-7,4 % -0,2 %	-11,4 %
Crédits à l'équipement Part	8 687,4 21,8 %	8 333,9 20,7 %	8 473,0 20,2 %	-4,1 % -1,1 %	1,7 % -0,5 %	-1,2 %
Crédits immobiliers Part	12 230,9 30,6 %	12 957,7 32,1 %	13 788,1 32,9 %	5,9 % 1,5 %	6,4 % 0,7 %	6,2 %
Autres crédits Part	1 181,3 3,0 %	1 248,8 3,1 %	780,2 1,9 %	5,7 % 0,1 %	-37,5 % -1,2 %	-18,7 %
Créances acquises par affacturage Part	1 048,3 2,6 %	978,6 2,4 %	1 243,8 3,0 %	-6,6 % -0,2 %	27,1 % 0,5 %	8,9 %
Intérêts à recevoir Part	157,4 0,4 %	190,8 0,5 %	159,7 0,4 %	21,2 % 0,1 %	-16,3 % -0,1 %	0,7 %
Créances en souffrance Part	306,8 0,8 %	513,0 1,3 %	566,7 1,4 %	67,2 % 0,5 %	10,5 % 0,1 %	35,9 %
Dont créances douteuses Part	0,0 0,0 %	116,7 22,7 %	87,4 15,4 %	Ns 22,7 %	-25,1 % -7,3 %	Ns

Dont créances compromises	Part	306,8 100%	396,3 77,3%	479,3 84,6%	29,2% -22,7%	20,9% 7,3%	25,0%
Total crédits ***		49 151,6	50 817,3	52 628,5	3,4 %	3,6 %	3,5 %

* Y compris les engagements hors bilan envers les établissements de crédit et assimilés.

** Y compris les créances acquises par affacturage.

*** Encours net des crédits.

Source : BMCI – Comptes sociaux

Les créances sur la clientèle et les créances sur les établissements de crédits et assimilés représentent respectivement 80.1% et 19.9% en moyenne du total des crédits distribués par la BMCI.

L'encours global des crédits distribués par la BMCI s'élève à 52.6 Mrds de DH en 2011 contre 49.2 Mrds de DH en 2009 (50.8 Mrds de DH en 2010) soit un TCAM de 3.5%. Cette accroissement s'explique principalement par :

- La hausse moyenne de 2.5% de l'encours des Créances sur la clientèle qui passent de 39.9 Mrds de DH en 2009 à 42.0 Mrds de DH en 2011 (40.3 Mrds de DH en 2010) et ce essentiellement du à :
 - L'augmentation moyenne de 2.7% des Crédits de trésorerie qui s'élèvent à 16.2 Mrds de DH en 2011 contre 15.4 Mrds de DH en 2009 (15.3 Mrds de DH en 2010) ;
 - Le surcroît moyen de 6.2% des Crédits immobiliers qui ont atteint 13.8 Mrds de DH en 2011 contre 12.2 Mrds de DH en 2009 (13.0 Mrds de DH en 2010) ;
 - La hausse moyenne de 8.9% des créances acquises par affacturage soit à 1.2 Mrds de DH en 2011 contre 1.0 Mrds de DH en 2009 (978.6 MDH en 2010) ;
 - La progression du niveau des créances en souffrance qui passe de 306.8 MDH en 2009 à 566.7 MDH en 2011 (513.0 MDH en 2010).
- L'accroissement des créances sur les établissements de crédits et assimilés (soit un TCAM de 7.6% sur la période 2009-11) dont l'encours s'élève à 10.7 Mrds de DH en 2011 contre 9.2 Mrds de DH en 2009 (10.5 Mrds de DH en 2010).

Par segment de clientèle, la structure des crédits de la BMCI se présente comme suit :

En MDH		2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Créances sur la clientèle		39 925,6	40 342,4	41 955,5	1,0 %	4,0 %	2,5 %
Secteur Public	Part	1 122,9 2,8 %	1 009,7 2,5 %	1 708,4 4,1 %	-10,1 % -0,3 %	69,2 % 1,6 %	23,3 %
Secteur Privé	Part	38 802,7 97,2 %	39 332,8 97,5 %	40 247,1 95,9 %	1,4 % 0,3 %	2,3 % -1,6 %	1,8 %
Entreprises Financières	Part	142,2 0,4%	33,1 0,1%	289,7 0,7%	-76,7% -0,3%	Ns 0,6%	42,7%
Entreprises non Financières	Part	25 059,3 64,6%	25 210,3 64,1%	25 789,4 64,1%	0,6% -0,5%	2,3% 0,0%	1,4%
Autre clientèle	Part	13 601,3 35,1%	14 089,3 35,8%	14 168,1 35,2%	3,6% 0,8%	0,6% -0,6%	2,1%

Source : BMCI – Comptes sociaux

La ventilation des crédits par secteur d'activité laisse apparaître le fort engagement de la BMCI dans le secteur privé (soit 96.9% en moyenne des créances sur la clientèle distribués les trois dernières années).

A fin 2011, la part des entreprises non financières s'est établie à 64.3% en moyenne du total des créances sur la clientèle sur le secteur privé.

Le volume des crédits accordés aux entreprises non financières a progressé respectivement de 1.4% en moyenne passant de 25.1 Mrds de DH en 2009 à 25.8 Mrds de DH en 2011 (25.2 MDH en 2009).

i. Evolution des dépôts :

L'évolution des dépôts par type de produits a évolué comme suit sur les trois dernières années :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés Part	1 864,2 4,4 %	758,9 1,8 %	2 046,3 4,5 %	-59,3 % -2,6 %	169,6 % 2,8 %	4,8 %
Dépôts de la clientèle Part	40 788,8 95,6 %	41 972,7 98,2 %	42 930,1 95,5 %	2,9 % 2,6 %	2,3 % -2,8 %	2,6 %
Comptes à vue créditeurs Part	22 297,7 54,7%	24 208,7 57,7%	25 500,5 59,4%	8,6% 3,0%	5,3% 1,7%	6,9%
Comptes d'épargne Part	5 626,3 13,8%	5 871,0 14,0%	6 427,0 15,0%	4,4% 0,2%	9,5% 1,0%	6,9%
Dépôts à terme Part	10 110,3 24,8%	9 688,1 23,1%	8 384,6 19,5%	-4,2% -1,7%	-13,5% -3,6%	-8,9%
Autres comptes créditeurs Part	2 628,4 6,4%	2 057,2 4,9%	2 470,3 5,8%	-21,7% -1,5%	20,1% 0,9%	-3,1%
Intérêts courus à payer Part	126,2 0,3%	147,6 0,4%	147,6 0,3%	17,0% 0,0%	0,0% 0,0%	8,1%
Total dettes	42 653,1	42 731,6	44 976,3	0,2 %	5,3 %	2,7 %

Source : BMCI – Comptes sociaux

Les dépôts de la clientèle de la BMCI sont constitués essentiellement par les comptes à vue créditeurs qui représentent 57.2% en moyenne, suivis par les dépôts à terme et les comptes d'épargne avec une contribution respective de 22.5% et 14.3% en moyenne le long de la période d'étude.

L'encours global des dépôts de la clientèle de la BMCI est de 45.0 Mrds de DH en 2011 contre 42.7 Mrds de DH en 2009 (42.7 Mrds de DH en 2010). Cette hausse moyenne de 2.7% s'explique essentiellement par :

- L'augmentation moyenne de 6.9% des comptes à vue créditeurs à près de 25.5 Mrds de DH en 2011 contre 22.3 Mrds de DH en 2009 (24.2 Mrds de DH en 2010) ;
- L'accroissement de 6.9% en moyenne des comptes d'épargne qui s'élèvent à 6.4 Mrds de DH en 2011 au lieu de 5.6 Mrds de DH en 2009 (5.9 Mrds de DH en 2010).

Les dépôts à terme ont, quant à eux, baissé de 8.9% en moyenne entre 2009 et 2011. Ils se sont élevés à 8.4 Mrds de DH en 2011 contre 10.1 Mrds de DH en 2009 (9.7 Mrds de DH en 2010).

Par segment de clientèle, la structure des dépôts de la clientèle de la BMCI se présente comme suit :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Dépôts de la clientèle	40 788,8	41 972,7	42 930,1	2,9 %	2,3 %	2,6 %
Secteur Public Part	346,6 0,8 %	847,0 2,0 %	1 080,9 2,5 %	144,4 % 1,2 %	27,6 % 0,5 %	76,6 %
Secteur Privé Part	40 442,3 99,2 %	41 125,7 98,0 %	41 849,2 97,5 %	1,7 % -1,2 %	1,8 % -0,5 %	1,7 %
Entreprises Financières Part	1 810,0 4,5 %	1 153,4 2,8 %	1 401,3 3,3 %	-36,3 % -1,7 %	21,5 % 0,5 %	- 12,0 %
Entreprises non Financières Part	9 192,4 22,7 %	9 157,3 22,3 %	11 761,8 28,1 %	-0,4 % -0,5 %	28,4 % 5,8 %	13,1 %
Autre clientèle Part	29 439,9 72,8 %	30 814,9 74,9 %	28 686,1 68,5 %	4,7 % 2,1 %	-6,9 % -6,4 %	-1,3 %

Source : BMCI – Comptes sociaux

La ventilation des dépôts de la clientèle fait ressortir l'importance du secteur privé (soit 41.8 Mrds de DH en 2011 contre 40.4 Mrds de DH en 2009 et 41.1 Mrds de DH en 2010) dans le volume global des ressources de la BMCI.

Le long de la période 2009-11, la part du segment « Autre clientèle », constitué de la clientèle des particuliers, représente 72.1% en moyenne des dépôts issus de secteur privé.

j. Evolution des engagements par signature donnés :

Les engagements par signature ont évolué comme suit :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Engagements en faveur de la clientèle Part	11 770,5 55,2 %	11 619,0 56,7 %	10 681,0 47,8 %	-1,3 % 1,6 %	-8,1 % -8,9 %	-4,7 %
Engagements en faveur des intermédiaires financiers Part	9 157,5 42,9 %	8 762,4 42,8 %	11 659,8 52,2 %	-4,3 % -0,1 %	33,1 % 9,4 %	12,8 %
Autres titres à livrer Part	410,5 1,9 %	103,2 0,5 %	0,0 0,0 %	-74,9 % -1,4 %	-100 % -0,5 %	-100 %
Total Engagements par signature	21 338,5	20 484,7	22 340,8	-4,0 %	9,1 %	2,3 %

Source : BMCI – Comptes sociaux

Le volume global des engagements par signature de la BMCI s'élève à 22.3 Mrds de DH en 2011 contre 21.3 Mrds de DH en 2009 (20.5 Mrds de DH en 2010).

A fin 2010, les engagements par signature ont enregistré un repli de 4.0% pour s'établir à 20.5 Mrds de DH contre 21.3 Mrds de DH l'exercice précédent. Ce recul est essentiellement du à :

- la réduction de 1.3% de l'encours des engagements en faveur de la clientèle qui s'élève à 11.6 Mrds de DH ;

- la baisse de 4.3% des engagements en faveur des intermédiaires financiers soit à 8.8 Mrds de DH.

Le volume global des engagements par signature de la BMCI s'est élevé à 22.3 Mrds de DH en 2011 contre 20.5 Mrds de DH en 2010. Cette hausse de 9.1% s'explique essentiellement par l'augmentation de 33.1% des engagements en faveur des intermédiaires financiers à près de 11.7 Mrds de DH.

VI. CAPITAL HUMAIN²⁸

L'engagement social de la BMCI auprès de ses collaborateurs continue d'être l'une des préoccupations majeures du staff dirigeant. Cette dynamique est renforcée par une stratégie de formation et une gestion des carrières plus active pour mieux accompagner le développement de la Banque.

Le système d'intégration des nouveaux embauchés a été revu et mis à niveau en instituant le tutorat en lieu et place du parrainage. La structure de la gestion individuelle a également été étoffée et des comités de carrières sont animés mensuellement.

1) Effectif de la BMCI

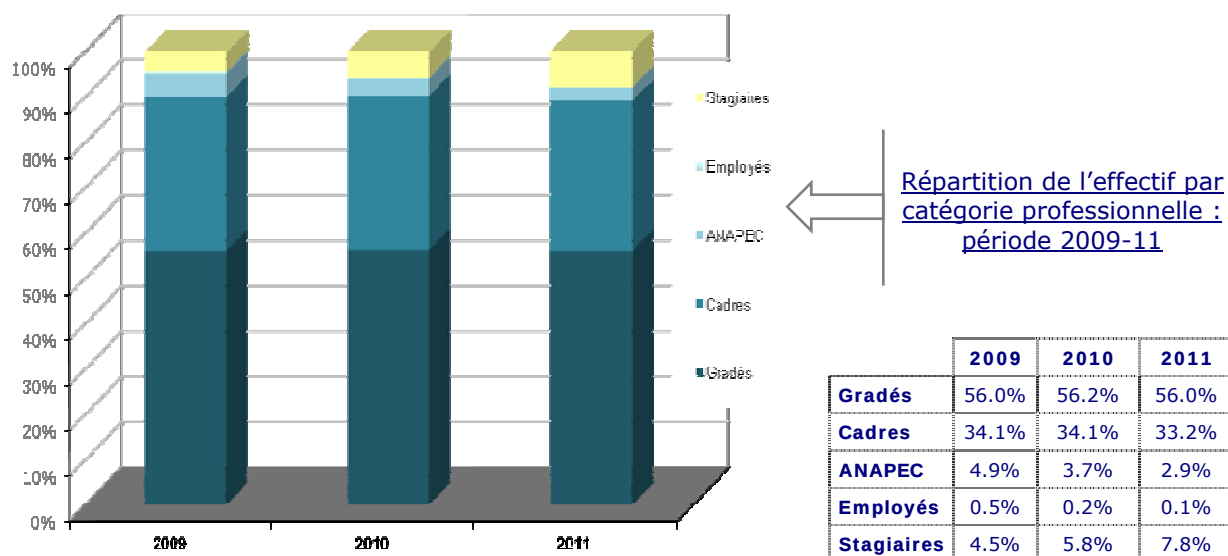
Sur les trois dernières années, l'effectif global de la BMCI a augmenté de 33.5%, passant de 2 167 en 2009 à 2 893 en 2011 (2 358 en 2010).

	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11-10
Effectif permanent	2 060	2 271	2 809	10.2%	23.7%
ANAPC	107	87	84	-18.7%	-3.4%
Effectif Global*	2 167	2 358	2 893	8.8 %	22.7 %
Dont Hommes	59.6%	59.0%	56.8%	-0.6	-2.2 pts
Dont Femmes	40.4%	41.0%	43.2%	+0.6	+2.2 pts

Source : BMCI

Sur la période d'étude, l'effectif global est composé en moyenne de près de 89.9% de cadres (33.8%) et de gradés (56.1%).

²⁸ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe



Source : BMCI

2) Stratégie RH de la BMCI

Le développement du capital humain est placé au cœur de la stratégie de la BMCI. Ainsi, l'année 2011 fut marquée par une activité intense en matière de recrutement, de mobilité, de promotion interne, visant l'accompagnement :

- Du rythme accentué de croissance du réseau ;
- Des récentes restructurations des lignes de métiers ;
- Des nouveaux projets initiés par les métiers ;
- Du rapprochement BMCI- CETELEM.

En parallèle à sa mission d'accompagnement du développement de la Banque, la Direction des Ressources Humaines (DRH) a initié plusieurs projets qui s'inscrivent dans sa politique d'améliorer la qualité de ses services, d'accroître la performance et l'efficacité opérationnelle de la fonction et de répondre au mieux aux attentes des managers et collaborateurs.

C'est dans ce cadre que la gestion de la mobilité s'est renforcée par la mise en œuvre du nouvel outil E-Job. Cet outil, destiné à tout le personnel, constitue un miroir de toutes les opportunités de carrières au sein du groupe. Il permettra d'améliorer la transparence en matière de mobilité et de recrutement, d'optimiser l'adéquation entre les besoins de l'entreprise et les aspirations de ses collaborateurs et de fluidifier les circuits de traitement des besoins en ressources humaines.

Par ailleurs, l'année 2011 a connu le lancement du projet de la mise en place de la version 7 de HR-Access : La BMCI a été désignée comme site pilote par le Groupe BNP Paribas. Les équipes de la DRH ont participé activement aux études fonctionnelles visant à l'élaboration du socle commun regroupant les parties communes des réglementaires des différents pays de la région Maghreb-Afrique.

D'un autre côté, et à l'instar des filiales du Groupe BNP Paribas, la BMCI a participé à l'enquête annuelle interne « Global People Survey » (GPS). Cette enquête a pour objectif de déterminer les attentes des collaborateurs et leurs perceptions sur l'entreprise. Le taux de participation a connu une croissance considérable par rapport à l'année précédente. Parmi les nombreux enseignements de la GPS 2011, les collaborateurs continuent d'affirmer leur adhésion aux valeurs du Groupe et leur

confiance quant aux orientations stratégiques de la Banque. Les points d'effort soulignés par une majorité de collaborateurs ont fait l'objet d'un plan de progrès afin de répondre à leurs attentes.

Sur le plan de la gestion des rémunération, et dans la continuité de sa politique salariale consistant à s'informer en permanence des évolutions du marché et à mesurer la compétitivité externe et l'équité interne de nos rémunérations, la BMCI a procédé à un audit du système de rémunération interne auprès d'un cabinet de renommée internationale. Les conclusions de cet audit devraient renforcer l'adaptation de son système de rémunération à la stratégie globale de la banque.

3) Politique sociale

La politique sociale menée par la BMCI concerne les principaux domaines suivants :

- Les prêts et avances au personnel : plus de la moitié du personnel de la banque bénéficie d'un encours de crédit immobilier ;
- Couverture médicale : politique de couverture sociale diversifiée et étendue ;
- Médecine préventive (vaccination contre la grippe,...);
- Fonds de solidarité (bourse d'études, maladies non couvertes par l'assurance, maladie longue durée sans solde,...) ;
- Centre de vacances et colonie de vacances ;
- Coopérative, restauration ... ;
- Prise en charge de collaborateurs pour le pèlerinage à la Mecque.

4) Intéressement et participation du personnel

Le personnel de la BMCI est invité régulièrement à participer aux programmes d'augmentations de capital réservées aux salariés de la maison mère BNP Paribas. Ces programmes, généralement annuels, constituent un véhicule financier, permettant de fidéliser et de récompenser l'ensemble des collaborateurs de la maison mère, y compris au Maroc.

VII. MOYENS INFORMATIQUES ET ORGANISATION DE LA BMCI²⁹

1) Réseau d'Agences

La BMCI dispose, au 31 décembre 2011, du siège à Casablanca et d'un réseau de 317 agences (soit 39 agences de plus qu'en 2010) et 342 guichets automatiques (soit 46 guichets de plus qu'en 2010).

Le réseau couvre une bonne partie du territoire national. En parallèle, la BMCI a équipé tout le réseau d'agences par un dispositif de sécurité physique et électronique conforme à la demande du ministère de l'intérieur. Ainsi, toutes les agences sont dotées d'un agent de sécurité, d'une téléalarme, d'une télé vidéosurveillance et d'un moteur ferme porte avec télécommande. La supervision du dispositif se fait en central, au siège social de la BMCI, par un prestataire de service.

Réseau	2009	2010	2011
Guichets Permanents	257	278	317
Guichets Automatiques	280	296	342
Bureaux de représentation à l'étranger	1	0	0

Source : BMCI

²⁹ Sauf mention contraire, les données de la présente partie concernent la Banque BMCI et non le Groupe

A fin décembre 2011, la BMCI ne dispose pas du bureau de représentation à l'étranger.

2) Moyens Techniques et Informatiques

La BMCI dispose d'un système d'information mis en place pour une gestion quotidienne des relations entre d'une part ses agents et sa clientèle, et d'autre part entre son personnel en agences et celui des organismes centraux.

L'année 2010 a été marquée par la mise en œuvre des principaux projets suivants :

Passage à la nouvelle version du système d'information Atlas2

Ce projet a consisté en la refonte du système d'information Atlas2, en remplaçant la version Atlas2 « 316 » par Atlas2 « V400 ». Le projet a mobilisé de nombreux collaborateurs et heures de travail (1500 jours/homme) dans les différentes entités BMCI en terme de recette, de tests de performance et de mise en production. Cette nouvelle version répond aux enjeux stratégiques de la banque et aux évolutions majeures de la réglementation bancaire internationale et locale (Bâle2).

Cette migration a permis à la BMCI d'être au niveau des critères BNP Paribas en matière informatique et a permis à Atlas2 d'avoir de nouvelles fonctionnalités: hébergement de plus de produits et de clients, enrichissement des fichiers clients par un plus grand nombre d'informations et meilleure gestion des engagements par signatures, autorisations et garanties.

Généralisation de la nouvelle organisation de la filière pri-pro hors Casablanca/Mohammedia

Après une première phase achevée avec succès en 2009 au niveau de Casablanca, le déploiement de la nouvelle organisation du réseau des particuliers et professionnels s'est répandu dans le reste du royaume. L'ensemble des entités affiche dorénavant une homogénéité en terme de nombre d'agences rattachées, de force de vente, de nombre de clients gérés et de fonds de commerce, permettant d'assurer une meilleure animation et un meilleur pilotage commercial.

Réaménagement du réseau « Entreprises » pour répondre à la vision stratégique de la banque

Un vaste chantier de réaménagement du réseau Entreprises a été mené dans l'objectif de :

- Dédier les Centres d'Affaires (CA) à la gestion exclusive de la clientèle des entreprises assurant ainsi, un service plus personnalisé et de meilleure qualité,
- Regrouper des centres d'affaires couvrant les mêmes zones géographiques pour en créer des CA de plus grande taille,
- Transférer des CA pour une meilleure proximité,
- Créer de nouveaux points de vente dans les régions à fort potentiel de développement.

Mise à niveau du réseau de transmission de données de la BMCI

Durant le deuxième semestre 2010, la DOST a procédé à une refonte de son réseau de transmission des données WAN domestique en migrant l'ensemble des liaisons de ses 320 sites vers une nouvelle technologie appelée MPLS (MultiProtocol Label Switching). Cette refonte, qui s'est accompagnée d'un dédoublement de la bande passante, permet de disposer d'une infrastructure plus stable et plus évolutive favorisant l'intégration de nouveaux services (applications Multicanal, Voix, etc.).

L'année 2011 a été marquée par la mise en œuvre des principaux projets suivants :

Centralisation des activités COMEX et GAE

Dans le cadre de la restructuration de ses activités, la BMCI a engagé sur plusieurs exercices le chantier de Centralisation, d'Externalisation du transport de fonds, transport de courrier et d'Optimisation (COMEX).

Ce processus de centralisation global qui constitue une ligne directrice pour la BMCI se poursuit aujourd'hui au niveau de la filière Retail de Casablanca pour centraliser vers la Direction de l'Administration et des Services Clientèle (DASC) les activités non commerciales se trouvant dans les agences liées aux opérations COMEX et de Gestion Administrative des Engagements (GAE).

Poursuite du déploiement de la nouvelle organisation de la filière Retail

Le déploiement de la nouvelle organisation entamé en 2010 pour la restructuration de la filière Retail a nécessité, en 2011, avec les ouvertures des nouvelles agences une expansion du périmètre du déploiement à 3 nouvelles directions d'entités au niveau de la place de Casablanca.

Réorganisation de la filière Corporate

Suite à l'opération de regroupement et de réorganisation des CA, la DOST a entrepris une étude micro organisationnelle au niveau de chaque CA afin d'évaluer l'impact de ce regroupement et de mener des actions de réorganisation qui en découlent en terme de dimensionnement des effectifs pour apprécier l'adéquation de la charge de travail, de mise en œuvre de poste de RMO en collaboration avec la Cellule Appui au Réseau et la Direction des Ressources Humaines et de répartition des tâches entre le CA et l'agence retail adossée au CA.

Par ailleurs, la DOST a accompagné plusieurs projets structurants tels que le projet Mass Retail et la mise en place du centre de relation Service d'Assistance Entreprises (SAE) pour le Corporate.

3) Qualité

Au terme de l'audit externe qui s'est déroulé en novembre 2011, le Bureau Veritas a confirmé la certification de la BMCI, sans aucune non-conformité, pour les activités de traitements des opérations documentaires, virements internationaux, financements en devise et garanties reçues sous la norme ISO 9001 (version 2008)

La BMCI poursuit sa démarche de certification de l'activité Monétique. La phase de conception du système est clôturée, le déploiement a démarré en mai 2011 après une campagne de formation et d'accompagnement de tout le réseau, les processus sont revus mensuellement avec tous les intervenants dans le périmètre (six revues ont été réalisées).

L'année 2011 a également été marquée par la réalisation de l'enquête satisfaction entreprise et des visites mystères.

- L'enquête entreprise a porté sur un échantillon représentatif de clients entreprises, appartenant aux différents segments de clientèle de la BMCI : 'Commercial', 'Large corporate' et Multinational'; les résultats de cette enquête ont été présentés à la Direction Corporate et Marketing le 20 février 2012.
- Les visites mystères: Cette mission consistait à évaluer la prise en charge des clients et l'organisation et l'état des agences du réseau de la BMCI, dédiées à la clientèle des particuliers et des professionnels, à partir de paramètres d'évaluation portant sur les deux aspects suivants :

- Aspects extérieur et intérieur des agences ;
- Accueil et qualité du contact commercial.

VIII. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT

La BMCI, impulsée par une dynamique de croissance et d'innovation, place la satisfaction du client au cœur de ses activités. Dans ce sens, la BMCI a décidé, fin 2009, d'entamer de plusieurs chantiers structurants pour l'avenir de la banque, afin d'être plus compétitifs et d'atteindre ses objectifs de développement, de conquête et de fidélisation clients.

Ainsi, la période 2009-2010 a été marquée par la conduite et la réalisation de divers projets stratégiques tels que :

- La mise en place du dispositif Multicanal : Il s'agit d'un programme d'appui à la vente à travers divers canaux de distribution (agence, internet, GAB, Centre de Relations Clientèle...). L'objectif est d'accélérer la conquête clients en mettant l'accent sur la satisfaction et la fidélisation client. Le Multicanal met à disposition des équipes commerciales un ensemble de fonctionnalités qui vont leur permettre de proposer au client le bon produit au bon moment.
- le lancement de la Banque Privé : Il s'agit de répondre à une évolution de la demande des clients vers un conseil plus personnalisé au niveau de la gestion globale de leur patrimoine, ainsi qu'à leur niveau d'exigence élevé en termes d'expertise et de qualité de service.
- le lancement du Mass Retail : Dans le cadre du développement de l'activité Retail, le Mass Retail répond à un besoin de compléter le modèle commercial et opérationnel de la BMCI, dans un environnement législatif encourageant la bancarisation.
- la réorganisation du réseau d'agences : le réseau Pri-Pro est découpé en entités qui gèrent elle-même des agences. L'objectif est de renforcer l'animation de proximité et le pilotage au quotidien.
- Le réaménagement du réseau Entreprise : l'objectif est de consolider la position de banque de référence sur le marché du Corporate.

Ces projets répondent tous à la volonté constante de la BMCI d'être une banque de référence en matière de qualité de service et plaçant le client au centre de sa démarche.

En 2011, la BMCI continue le développement de ses activités à travers ses filiales et la diversification de ses métiers (rapprochement de la banque avec Cetelem Maroc, lancement de BMCI Développement etc.).

Avec l'appui de son actionnaire de référence, BNP Paribas, le groupe BMCI a renforcé les synergies entre l'ensemble de ses activités tout en élargissant son réseau commercial à travers le royaume avec notamment l'ouverture d'une quarantaine d'agences.

Investissements réalisés par BMCI sur la période 2009-2011

L'évolution des investissements réalisés par BMCI se présente comme suit :

En MDH	2009	2010	2011	Var 09/10	Var 10/11	TCAM
Immobilisations incorporelles	35,5	85,6	48,8	141,1%	-43,0%	17,2%
Immobilisations corporelles	190,3	166,1	272,7	-12,7%	64,1%	19,7%
Dont immeubles d'exploitation	90,9	30,5	135,6	-66,5%	Ns	22,1%
Dont mobilier et matériel d'exploitation	28,0	21,1	38,0	-24,6%	80,0%	16,5%
Dont autres immobilisations corporelles d'exploitation	59,0	84,5	58,0	43,2%	-31,3%	-0,8%
Dont immobilisations corporelles hors exploitation	1,1	5,9	0,3	Ns	-94,5%	-45,8%
Dont immobilisations en cours	11,3	24,2	40,7	115,3%	68,1%	90,2%
Total	225,8	251,7	321,5	11,5%	27,7%	19,3%

Source : BMCI – comptes sociaux

Revue analytique 2010-2011

En 2011, les investissements réalisés s'élèvent à 321.5 MDH contre 251.7 MDH soit une hausse de 27.7% comparée à l'exercice précédent. Cette progression est portée par l'acquisition de bureaux (soit 135.6 MDH en 2011 contre 30.5 MDH en 2010) et de matériel informatique (soit 30.7 MDH en 2011 contre 13.8 MDH en 2010).

Ces investissements s'expliquent par les travaux de constructions relatifs à l'ouverture de nouvelles agences et par les aménagements des agences existantes.

Revue analytique 2009-2010

Les investissements engagés par la BMCI sont passés de 225.8 MDH en 2009 à 251.7 MDH en 2010 soit une croissance de 11.5% due principalement à :

- La hausse des acquisitions en immobilisations incorporelles hors exploitation (soit à 73.0 MDH en 2010 contre 20.6 MDH en 2009) en raison du démarrage en 2010 du projet Multicanal et des achats de diverses applications informatiques ;
- L'augmentation des acquisitions en autres immobilisations corporelles d'exploitation (soit à 84.5 MDH en 2010 contre 59.0 MDH l'exercice précédent) suite aux agencements et aux installations des nouvelles agences.

PARTIE V : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BMCI - COMPTES CONSOLIDES ANNUELS

A compter du 1^{er} janvier 2008, la BMCI tient ses comptes consolidés aux normes IAS/IFRS.

En vertu de la circulaire de Bank Al Maghrib n°56/G/2007 du 08 octobre 2007, le groupe BMCI a adopté les normes internationales d'information financière IFRS, approuvées par l'IASB, pour les exercices consolidés au 31 décembre 2008, ainsi que pour le retraitement des données comparatives de l'exercice 2007.

1. PERIMETRE DE CONSOLIDATION³⁰

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
EX BMCI Crédit Conso *	Crédit à la consommation	IG	51%	51%
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) **	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%

Source : BMCI – Comptes consolidés IFRS

* Consolidée jusqu'au 27 juin 2011

** Consolidée au 30 juin 2011 après déconsolidation de l'ex BMCI Crédit Conso

³⁰ Au 31 décembre 2011

2. ANALYSE DE LA RENTABILITE DU GROUPE

En MDH	2009	2010	2011
Intérêts et produits assimilés	3 260.3	3 301.1	3 520.6
Intérêts et charges assimilés	1 136.7	1 015.8	1 073.4
Marge d'intérêt	2 123.6	2 285.3	2 447.2
Commissions perçues	386.0	409.1	421.0
Commissions servies	30.4	33.8	33.5
Marge sur commissions	355.6	375.2	387.5
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	242.1	252.8	228.1
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	10.1	5.0	6.3
Résultats des opérations de marché	252.3	257.8	234.3
Produits des autres activités	22.0	24.0	113.5
Charges des autres activités	115.7	93.9	119.8
Produit net bancaire	2 637.7	2 848.5	3 062.6
Charges générales d'exploitation	933.2	1 011.5	1 137.3
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	121.0	125.2	153.0
Résultat brut d'exploitation	1 583.5	1 711.9	1 772.4
Coefficient d'exploitation	35.4 %	35.5 %	37.1 %
Coût du risque	342.4	296.3	325.1
Résultat d'exploitation	1 241.1	1 415.5	1 447.2
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0.8	0.1	2.4
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0.0	0.0	-8.5
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0.0	0.0	0.0
Résultat avant impôts	1 241.9	1 415.7	1 441.2
Impôts sur les résultats	469.4	609.8	617.3
Résultat net de l'exercice	772.5	805.8	823.9
Résultat hors groupe	25.2	18.2	10.6
Résultat net part du groupe	747.3	787.6	813.3

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

2.1 Produit net bancaire

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Intérêts et produits assimilés	3 260.3	3 301.1	3 520.6	1.3%	6.6%	3.9%
Intérêts et charges assimilés	1 136.7	1 015.8	1 073.4	-10.6%	5.7%	-2.8%
Marge d'intérêt	2 123.6	2 285.3	2 447.2	7.6 %	7.1 %	7.3 %
Commissions perçues	386.0	409.1	421.0	6.0%	2.9%	4.4%
Commissions servies	30.4	33.8	33.5	11.3%	-1.1%	4.9%
Marge sur commissions	355.6	375.2	387.5	5.5 %	3.3 %	4.4 %
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	242.1	252.8	228.1	4.4%	-9.8%	-2.9%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	10.1	5.0	6.3	-50.5%	24.7%	-21.5%
Résultats des opérations de marché	252.3	257.8	234.3	2.2 %	-9.1 %	-3.6 %
Produits des autres activités	22.0	24.0	113.5	9.4%	Ns	>100%
Charges des autres activités	115.7	93.9	119.8	-18.9%	27.7%	1.8%
Produit net bancaire	2 637.7	2 848.5	3 062.6	8.0 %	7.5 %	7.8 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

A fin 2011, le Produit Net Bancaire du groupe BMCI s'élève à 3.1 Mrds de DH soit une hausse de 7.5% par rapport à l'exercice précédent.

La croissance du PNB s'est réalisée notamment grâce à la contribution de la marge d'intérêt à hauteur de 80.1% en moyenne entre 2010 et 2011, suivi de la marge sur commission avec une part de 12.9%. Le résultat des activités de marché contribue quant à lui à hauteur de 8.4% dans le PNB.

Cette accroissement du PNB s'explique principalement par :

- l'augmentation de 7.1% de la marge d'intérêt qui s'est établie à 2.4 Mrds de DH en 2011 contre 2.3 Mrds de DH en 2010.

En 2011, les intérêts et produits assimilés s'élèvent à 3.5 Mrds de DH soit une hausse de 6.6% par rapport à 2010. Cette variation s'explique par la progression des intérêts et produits sur les opérations interbancaires (+9.2%), sur les opérations avec la clientèle (+5.6%) et sur les actifs disponibles à la vente (+30.1%).

Les intérêts et charges assimilés ont augmenté de 5.7% en 2011 pour s'établir à 1.1 Mrds de DH. Cette hausse se reflète par la progression de des intérêts et charges sur les opérations interbancaires (+18.8%) et sur les emprunts émis par le groupe (+23.0%).

- La hausse de 3.3% de la marge sur commissions qui s'établit à 387.5 MDH en raison de l'augmentation des produits relatifs aux prestations de services bancaires et financiers (+12.3%).

Revue analytique 2009-2010

Le Produit Net Bancaire du groupe BMCI est passé de 2.6 Mrds de DH en 2009 à 2.8 Mrds de DH en 2010 soit une progression de 8.0%.

La croissance du PNB s'est réalisée notamment grâce à la contribution de la marge d'intérêt à hauteur de 80.4% en moyenne entre 2009 et 2010, suivi de la marge sur commission avec une part de 13.3%. Le résultat des activités de marché contribue quant à lui à hauteur de 9.3% dans le PNB.

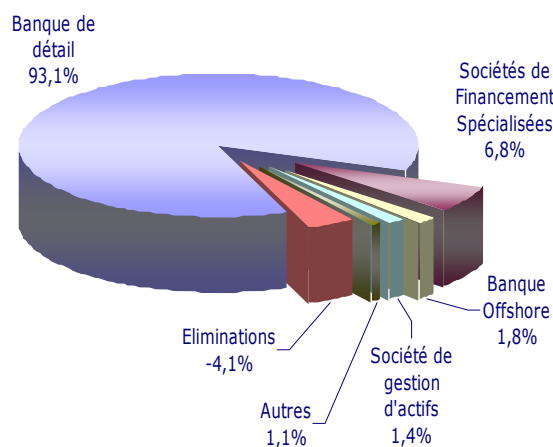
La croissance du PNB résulte principalement de :

- l'augmentation de 7.6% de la marge d'intérêt. Celle-ci s'est établie à 2.3 Mrds de DH en 2010 contre 2.1 Mrds de DH en 2009 traduisant le développement des activités commerciales de BMCI.
Cette augmentation est liée principalement à la diminution de 10.6% des intérêts et charges assimilés qui s'explique particulièrement par la baisse de l'encours moyen des ressources clientèle de BMCI. Ce dernier s'établit à 45.18 Mrds de DH en 2010 contre 45.4 Mrds de DH en 2009.
- La progression de la marge sur commissions de 5.5% s'élevant ainsi à 375.2 MDH en 2010 contre 355.6 MDH en 2009.
- La hausse de 2.2% des résultats des activités de marché passant ainsi de 252.3 MDH en 2009 à 257.8 MDH en 2010. Cette évolution s'explique notamment par l'augmentation de l'activité de change (soit +6.9%).

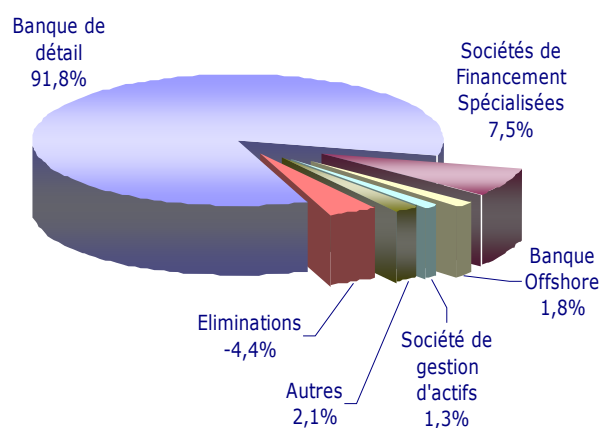
Ventilation du PNB du groupe BMCI par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du PNB par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Ventilation du PNB au 31 décembre 2010



Ventilation du PNB au 31 décembre 2011



Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin 2011, l'activité « Banque de détail » a contribué hauteur de 91.8% au PNB du groupe BMCI contre 93.1% l'exercice précédent. Elle est suivie de l'activité « Société de financement spécialisés » avec une part de 7.5% en 2011 contre 6.8% en 2010.

2.2 Résultat brut d'exploitation

En MDH	2009	2010	2011	Var 10 / 09	Var 11 / 10	TCAM
Produit net bancaire	2 637.7	2 848.5	3 062.6	8.0 %	7.5 %	7.8 %
Charges générales d'exploitation	933.2	1 011.5	1 137.3	8.4%	12.4%	10.4%

Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	121.0	125.2	153.0	3.5%	22.2%	12.4%
Résultat brut d'exploitation	1 583.5	1 711.9	1 772.4	8.1 %	3.5 %	5.8 %
Coefficient d'exploitation	35.4 %	35.5 %	37.1 %	0.1 pts	1.6 pts	
Coût d'exploitation	1.8 %	1.9 %	2.0 %	0.1 pts	0.1 pts	

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

En 2011, le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1.8 Mrds de DH contre 1.7 Mrds de DH en 2010 soit une croissance de 3.5%.

Ce surcroît de +61 MDH s'explique par la hausse de +214 MDH du PNB et ce malgré l'augmentation des charges générales d'exploitation de +126 MDH et des dotations de +28 MDH.

Le groupe BMCI a maintenu ses efforts d'investissement dans le cadre des projets structurants pour le développement de la banque, notamment la poursuite de la mise en place de la plateforme Multicanal de la BMCI. De plus, la Banque a poursuivi le développement du réseau d'agences avec 40 ouvertures en 2011 pour atteindre 317 points de vente à fin 2011.

En adéquation avec ces chantiers d'envergure, les charges générales d'exploitation se sont chiffrées à 1.1 Mrds de DH en augmentation de 12.4% soit un coefficient d'exploitation (charges générales d'exploitation / PNB) de 37,1% en 2011. Le coût d'exploitation (frais généraux/encours brut) s'est établi, quant à lui, à 2.0% à fin 2011. *Revue analytique 2009-2010*

En 2010, le résultat brut d'exploitation du groupe BMCI ressort à 1.7 Mrds de DH, soit une augmentation de 8.1% par rapport à 2009. Cette variation, tenant compte de l'évolution du PNB de 8% à 2.8 milliards de dirhams, a été atténuée sous l'effet d'une augmentation des charges générales d'exploitation de 8.4% à 1 011.5 MDH et des dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles de 3.5% à 125.2 MDH.

Le coefficient d'exploitation est stable et s'élève à 35.5% en 2010. De même, le coût d'exploitation est de 1.9% en 2010 contre 1.8% en 2009.

2.3 Coût du risque

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Dotations aux provisions	508.4	696.2	542.7	36.9 %	-22.0 %	3.3 %
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	462.5	672.4	496.6	45.4%	-26.1%	3.6%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Provisions engagements par signature	3.8	0.0	11.7	-100%	-	74.9%
Autres provisions pour risques et charges	42.1	23.8	34.3	-43.3%	43.9%	-9.7%
Reprises de provisions	263.4	506.6	291.9	92.3 %	-42.4 %	5.3 %
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	249.9	500.6	257.1	100.3%	-48.7%	1.4%
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0.0	0.0	0.0	-	-	-

Reprises de provisions engagements par signature	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Reprise des autres provisions pour risques et charges	13.4	5.9	34.8	-55.8%	Ns	60.8%
Variation des provisions	-97.3	-106.7	-74.3	9.7 %	-30.4 %	12.6 %
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à échéance	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0.0	0.0	11.3	-	-	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	98.4	108.1	63.5	9.9%	-41.3%	-19.7%
Décote sur les crédits structurés	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	1.1	1.4	0.5	31.5%	-66.7%	-33.9%
Pertes sur engagement par signature	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Autres pertes	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Coût du risque	-342.4	-296.3	-325.1	13.4 %	9.7 %	-2.6 %
Coût du risque (sur la base des comptes sociaux)	-121.0	-214.6	-212.0	77.4 %	-1.2 %	32.4 %

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

Le coût du risque du groupe BMCI s'est élevé à 325.1 MDH en 2011 contre 296.3 MDH l'exercice précédent. Cette hausse de 28.8 MDH s'explique principalement par la baisse des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (-243.6 MDH).

A fin 2011, le coût du risque de la BMCI enregistre une légère baisse de 1.2% pour atteindre 212.0 MDH contre 214.6 MDH en 2010. Cette variation s'explique essentiellement par la hausse de 98.7 MDH des reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance.

Revue analytique 2009-2010

Le coût du risque consolidé s'est élevé à 296.3 MDH en 2010 contre 342.4 MDH en 2009 soit une baisse de 13.4% traduisant la maîtrise du risque crédit tout en se conformant aux normes IFRS.

Cette évolution s'explique principalement par l'augmentation des reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances (+250.7 MDH) et ce malgré la hausse des pertes sur créances irrécouvrables (+9.7) et des dotations aux provisions pour dépréciation des prêts et créances (+209.9 MDH).

Le coût du risque de la BMCI est passé, quant à lui, de 121.0 MDH en 2009 à 214.6 MDH en 2010 soit une hausse de 93.6 MDH. Cette évolution s'explique essentiellement par le déclassement de dossiers en créances en souffrance et par la dotation d'un complément de provision aux anciens dossiers suite au vieillissement de leurs garanties.

Evolution des indicateurs de risques :

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Créances en souffrance*	2 793,9	3 104,2	3 768,4	11,1%	21,4%	16,1%
Encours des créances sur la clientèle *	53 911,3	55 189,2	61 516,5	2,4%	11,5%	6,8%

Cumul des provisions sur créance en souffrance	2 321,4	2 560,1	3 085,2	10,3%	20,5%	15,3%
Taux de contentieux (1)	5,2%	5,6%	6,1%	0,4%	0,5%	-
Taux de couverture (2)	83,1%	82,5%	81,9%	-0,6%	-0,6%	-

* Montant brut à la fin de l'exercice

(1) : Créances en souffrance / Encours des créances sur la clientèle

(2) : Cumul de provisions sur créances en souffrance / créances en souffrance

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Les créances en souffrance brutes du groupe BMCI ont atteint 3 768.4 MDH en 2011 contre 3 104.2 MDH en 2010 et 2 793.9 MDH en 2009 soit un TCAM de 16.1%.

Le taux de contentieux a légèrement augmenté pour s'établir à 6.1% en 2011 contre 5.6% en 2010 et 5.2% en 2009.

Le cumul des provisions sur créances en souffrance a progressé de 15.3% en moyenne entre 2009 et 2011. Il s'est situé à 3 085.2 MDH en 2011 contre 2 321.4 MDH en 2009 et 2 560.1 MDH en 2010. Le taux de couverture s'est ainsi situé à 81.9% en 2011 contre 82.5% en 2010 et 83.1% en 2009.

2.4 Résultat d'exploitation

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Résultat brut d'exploitation	1 583.5	1 711.9	1 772.4	8.1%	3.5%	5.8%
Coût du risque	342.4	296.3	325.1	-13.4%	9.7%	-2.6%
Résultat d'exploitation	1 241.1	1 415.5	1 447.2	14.1%	2.2%	8.0%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

A fin 2011, le résultat d'exploitation s'est élevé à 1.4 Mrds de DH soit une hausse de 2.2% par rapport à l'exercice précédent en raison de l'augmentation de 3.5% du résultat brut d'exploitation atténuée par l'accroissement du coût du risque.

Revue analytique 2009-2010

L'appréciation du résultat brut d'exploitation de 8.1% entre 2009 et 2010 associée à la baisse du coût de risque de -13.4% a permis au groupe BMCI d'enregistrer une progression du résultat d'exploitation de 14.1%. Il s'est établi à 1.4 Mrds de DH en 2010 contre 1.2 Mrds de DH l'exercice précédent.

2.5 Résultat net

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Résultat d'exploitation	1 241.1	1 415.5	1 447.2	14.1%	2.2%	8.0%
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	0.8	0.1	2.4	-81.5%	Ns	77.9%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	0.0	0.0	-8.5	-	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Résultat avant impôts	1 241.9	1 415.7	1 441.2	14.0%	1.8%	7.7%

Impôts sur les résultats	469.4	609.8	617.3 ³¹	29.9%	1.2%	14.7%
Résultat net de l'exercice	772.5	805.8	823.9	4.3 %	2.2 %	3.3 %
Résultat hors groupe	25.2	18.2	10.6	-27.7%	-41.9%	-35.2%
Résultat net part du groupe	747.3	787.6	813.3	5.4 %	3.3 %	4.3 %
Résultat par action (en dirham)	56	59	61	5.4%	3.4%	4.4%

Source : BMCI- comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

A fin décembre 2011, le résultat net du groupe BMCI s'est établi à 823.9 MDH, soit une hausse de 2.2% par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net part groupe s'élève quant à lui à 813.3 MDH en 2011.

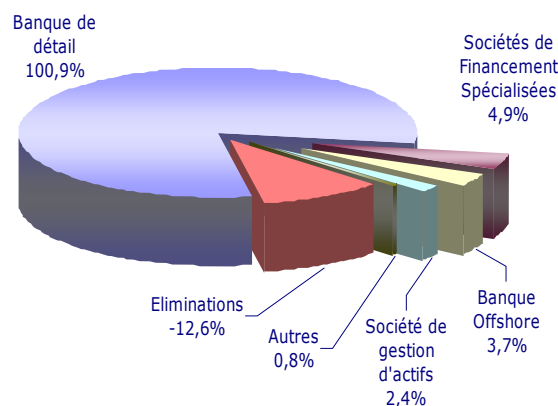
Revue analytique 2009-2010

Confirmant les performances enregistrées au niveau commercial et opérationnel, le résultat net consolidé au titre de l'exercice 2010 a atteint 805.8 MDH en hausse de 4.3%. Le résultat net part groupe s'est élevé à 787.6 MDH en 2010 contre 747.3 MDH en 2009.

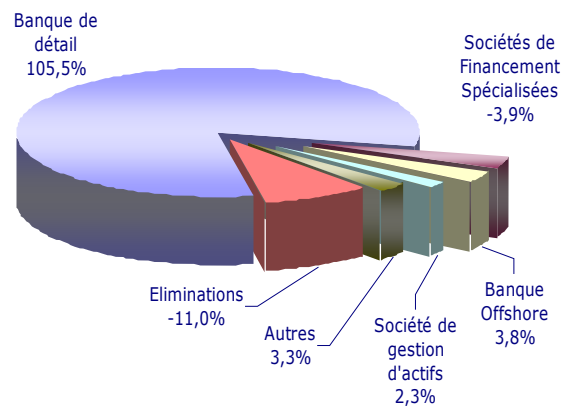
Ventilation du RNPG du groupe BMCI par pôle d'activité

Les diagrammes suivants présentent la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Ventilation du RNPG au 31 décembre 2010



Ventilation du RNPG au 31 décembre 2011



Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

L'activité « Banque de détail » contribue principalement à la formation du RNPG durant la période d'étude. En 2011, elle est suivie de l'activité « banque offshore » avec une part de 3.8%.

3. ANALYSE DES FLUX DE TRESORERIE

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10
Résultat avant impôts	1 241.9	1 415.7	1 441.2	14.0 %	1.8 %

³¹

A fin 2011, l'impôt sur les résultats intègre le montant réglé par la BMCI suite à l'accord conclu avec la Direction Générale des Impôts portant sur le contrôle fiscal au titre de la période allant de 2006 à 2009 (soit de 280 MDH).

Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	121.0	125.2	153.0	3.5%	22.2%
Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	0.0	0.0	0.0	-	-
Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	359.0	295.5	325.1	-17.7%	10.0%
Dotations nettes aux provisions	34.1	128.2	-13.3	Ns	-110.4%
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	0.8	0.1	2.4	-81.5%	Ns
Perte nette/ (gain net) des activités d'investissement	0.0	0.0	0.0	-	-
Perte nette/ (gain net) des activités de financement	0.0	0.0	0.0	-	-
Autres mouvements	-291.3	-58.9	134.7	-79.8%	-328.8%
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	223.6	490.1	601.9	119.2 %	22.8 %
Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	3 538.5	-1 051.8	5 401.4	-129.7%	Ns
Flux liés aux opérations avec la clientèle	-4 298.8	-61.5	-5 351.1	-98.6%	Ns
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-2 935.1	1 982.9	-621.3	Ns	Ns
Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	142.5	-129.7	26.4	-191.0%	-120.3%
Impôts versés	-462.5	-664.5	-721.3	43.7%	8.6%
Diminution / augmentation nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-4015.4	75.5	-1266.0	-101 %	Ns
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	-2549.9	1 981.3	777.1	Ns	-60.8 %
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-1.5	-0.3	-4.8	-81.5%	Ns
Flux liés aux immeubles de placement	0.7	-4.8	0.9	Ns	Ns
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-170.0	-254.1	-435.8	49.5%	71.5%
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-170.8	-259.1	-439.6	51.7 %	69.6 %
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-192.5	-667.1	-364.9	Ns	-45.3%
Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	0.0	0.0	0.0	-	-
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-192.5	-667.1	-364.9	Ns	-45.3 %
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie					
Augmentation/ (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-2913.3	1 055.1	-27.4	Ns	-102.6 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	5 769.9	2 935.8	3 990.9	-49.1 %	35.9 %
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	5 712.6	2 955.1	3 891.9	-48.3%	31.7%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	57.3	-19.4	99.0	-133.8%	Ns
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 856.6	3 990.9	3 963.5	39.7 %	-0.7 %
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 955.1	3 891.9	3 121.4	31.7%	-19.8%
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	-98.5	99.0	842.1	Ns	Ns

Variation de la trésorerie nette	-2913.3	1 055.1	-27.4	Ns	-102 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

En 2011, la trésorerie nette s'établit à 4.0 Mrds de DH soit une légère baisse de 0.7% par rapport à l'exercice précédent qui s'explique principalement par :

- La baisse de 60.8% de l'excédent de trésorerie enregistré au niveau de l'activité opérationnelle qui s'établit à 777.1 MDH à fin 2011 ;
- L'augmentation de 69.6% du déficit de trésorerie lié aux opérations d'investissement qui s'élève à 439.6 MDH en 2011. Cette variation s'explique principalement par l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles ont augmenté respectivement de 13.3% et 10.5% entre 2010 et 2011.

Revue analytique 2009-2010

A fin 2010, la trésorerie nette s'élève à 4.0 Mrds de DH contre 2.9 Mrds de DH en 2009 soit une augmentation de 39.7%.

Cette évolution s'explique par l'excédent de trésorerie enregistré au niveau de l'activité opérationnelle (soit 2.0 Mrds de DH à fin 2010).

4. ANALYSE DU BILAN

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Services des chèques postaux	2 955.1	3 891.9	3 121.4	31.7%	-19.8%	2.8%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	3 661.0	783.1	1 878.9	-78.6%	Ns	-28.4%
Instruments dérivés de couverture	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	1 605.9	3 130.3	4 192.8	94.9%	33.9%	61.6%
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 208.0	3 932.8	1 825.3	22.6%	-53.6%	-24.6%
Prêts et créances sur la clientèle	51 590.0	52 629.1	58 431.3	2.0%	11.0%	6.4%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Actifs d'impôt exigible	14.4	13.3	92.6	-7.5%	Ns	Ns
Actifs d'impôt différé	34.9	44.4	100.3	27.3%	Ns	69.6%
Comptes de régularisation et autres actifs	407.9	345.4	328.7	-15.3%	-4.8%	-10.2%
Actifs non courants destinés à être cédés	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6.2	6.3	8.7	2.3%	37.9%	18.7%
Immeubles de placement	16.7	21.5	20.5	28.4%	-4.4%	10.8%
Immobilisations corporelles	1 261.2	1 324.9	1 501.2	5.1%	13.3%	9.1%
Immobilisations incorporelles	114.1	179.3	198.0	57.1%	10.5%	31.7%
Ecarts d'acquisition	0.0	0.0	87.7	-	-	-
TOTAL ACTIF	64 875.3	66 302.1	71 787.5	2.2 %	8.3 %	5.2 %

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/09	TCAM
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	22.3	22.0	43.1	-1.2%	95.8%	39.1%
Instruments dérivés de couverture	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 896.9	7 339.7	9 960.7	-7.1%	35.7%	12.3%
Dettes envers la clientèle	41 320.9	42 643.3	43 483.1	3.2%	2.0%	2.6%
Titres de créance émis	6 337.7	6 949.6	8 463.8	9.7%	21.8%	15.6%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Passifs d'impôt courant	68.4	10.1	12.7	-85.3%	26.1%	56.9%
Passifs d'impôt différé	108.5	127.2	156.4	17.2%	22.9%	20.0%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 790.6	1 598.4	1 608.1	-10.7%	0.6%	-5.2%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0.0	0.0	0.0	-	-	-

Provisions pour risques et charges	134.0	262.2	248.8	95.7%	-5.1%	36.3%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Dettes subordonnées	0.0	0.0	0.0	-	-	-
Capital et réserves liées	4 556.3	4 560.6	4 595.6	0.1%	0.8%	0.4%
Réserves consolidées	1 865.0	1 969.7	2 376.7	5.6%	20.7%	12.9%
- Part du groupe	1 778.9	1 875.0	2 296.7	5.4%	22.5%	13.6%
- Part des minoritaires	86.2	94.7	80.0	9.9%	-15.5%	-3.6%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	2.2	13.4	14.5	Ns	8.2%	Ns
Résultat net de l'exercice	772.5	805.8	823.9	4.3%	2.2%	3.3%
- Part du groupe	747.3	787.6	813.3	5.4%	3.3%	4.3%
- Part des minoritaires	25.2	18.2	10.6	-27.7%	-41.9%	-35.2%
TOTAL PASSIF	64 875.3	66 302.1	71 787.5	2.2 %	8.3 %	5.2 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

A fin décembre 2011, le total bilan consolidé s'est établi à 71.8 Mrds de DH en augmentation de 8.3% par rapport l'exercice précédent.

Les fonds propres du groupe BMCI s'élèvent à 7.8 Mrds DH en 2011 soit une hausse de 6.3% par rapport à 2010. Cette variation de +461.2 MDH s'explique par :

- L'augmentation de 407.0 MDH des réserves consolidées ;
- L'amélioration de 18.1 MDH du résultat net de l'exercice ;
- Le montant du résultat affecté aux réserves venant augmenter le capital social et les réserves liées (soit de 35.0 MDH) ;
- La hausse de 1.1 MDH des gains latents ou différés.

Revue analytique 2009-2010

En 2010, le total bilan consolidé du groupe BMCI s'est élevé à 66.3 Mrds de DH en hausse de 2.2% par rapport à fin 2009.

Pour leur part, les capitaux propres consolidés ont totalisé 7.3 Mrds DH, enregistrant une évolution de 2.1% par rapport à leur niveau à fin décembre 2009. Cette variation est la conséquence de l'augmentation du résultat net (+4.3% à 805.8 MDH) et des réserves consolidées (+5.6% à 1 969.7 MDH).

4.1 Ressources

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Dettes envers les établissements de crédit Part	7 896.9 14.2 %	7 339.7 12.9 %	9 960.7 16.1 %	-7.1 % -1.3 %	35.7 % 3.2 %	12.3 %
Dettes envers la clientèle Part	41 320.9 74.4 %	42 643.3 74.9 %	43 483.1 70.2 %	3.2 % 0.5 %	2.0 % -4.7 %	2.6 %
Comptes ordinaires créditeurs Part	22 400.3 54.2%	24 357.7 57.1%	25 765 59.3%	8.7% 2.9%	5.8% 2.1%	7.2%

Comptes d'épargne Part	5 629.6 13.6%	5 874.0 13.8%	6 427 14.8%	4.3% 0.2%	9.4% 1.0%	6.8%
Autres dettes envers la clientèle Part	11 986.7 29.0%	11 367.0 26.7%	10 064 23.1%	-5.2% -2.4%	-11.5% -3.5%	-8.4%
Valeurs données en pension Part	1 168.9 2.8%	886.2 2.1%	1 072 2.5%	-24.2% -0.8%	21.0% 0.4%	-4.2%
Dettes rattachées Part	135.3 0.3%	158.5 0.4%	156 0.4%	17.2% 0.0%	-1.8% 0.0%	7.3%
Titres de créances émis Part	6 337.7 11.4%	6 949.6 12.2%	8 463.8 13.7%	9.7% 0.8%	21.8% 1.5%	15.6%
Titres de créances négociables Part	6 337.7 100.0%	6 949.6 100.0%	8 463.8 100.0%	9.7% 0.0%	21.8% 0.0%	15.6%
TOTAL	55 555.5	56 932.6	61 907.6	2.5%	8.7%	5.6%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Les dettes envers la clientèle contribuent à hauteur de 73.2% en moyenne aux ressources du groupe BMCI. Les dettes envers les établissements de crédit et les titres de créances émis représentent, quant eux, respectivement 14.4% et 12.4% en moyenne des ressources globales du groupe BMCI le long de la période d'étude.

Revue analytique 2010-2011

La contribution des dettes envers la clientèle dans le total des ressources du groupe BMCI est en baisse de +4.7 points entre 2010 et 2011. Cette évolution s'effectue au profit des dettes envers les établissements de crédit et des titres de créances émis dont la part dans les ressources a progressé de respectivement +3.2 points et +1.5 points.

En 2011, les ressources consolidées ont atteint 61.9 Mrds de DH soit une augmentation de 8.7% par rapport à fin 2010. Cette évolution se traduit par :

- La hausse de 2.0% des dettes envers la clientèle qui se sont établies à 43.5 Mrds de DH en 2011. L'analyse de la structure des dettes envers la clientèle du groupe BMCI fait ressortir la prépondérance des dépôts à vue (comptes à vue et comptes épargne) qui totalisent 74.0% des dépôts de la clientèle en 2011 contre 70.9% en 2010.
- L'augmentation de 35.7% des dettes envers les établissements de crédit qui s'élèvent à 10 Mrds de DH en 2011.
- La progression de 21.8% des ressources issues des titres de créances qui se sont élevées à 8.5 Mrds de DH en 2011 contre 6.9 Mrds de DH en 2010.

Revue analytique 2009-2010

Les ressources globales du groupe BMCI s'élèvent à 56.9 Mrds de DH en 2010 contre 55.6 Mrds de DH en 2009. Cette hausse de 2.5% s'explique par :

- La hausse de 3.2% des dettes envers la clientèle par rapport à 2009 ;
Elles s'élèvent à 42.6 Mrds de DH en 2010 contre 41.3 Mrds de DH en 2009 du fait principalement de l'augmentation des comptes ordinaires créditeurs (+8.7%) et à la hausse des comptes épargnes (+4.3%).

Les dépôts à vue (comptes à vue et comptes épargne) totalisent 68.1% en moyenne des dépôts de la clientèle entre 2008 et 2010.

- La progression de 9.7% des titres de créances émis qui ont atteint 6.9 Mrds de DH en 2010 contre 6.3 Mrds de DH en 2009.

En effet, la banque a eu fréquemment recourt, ces dernières années, au marché de la dette privé afin de satisfaire une partie de ses besoins de financement de court et moyen terme. Il s'agit de l'encours des CD émis par la BMCI et de l'encours de Bons de Sociétés de Financement émis par BMCI Leasing.

Toutefois cette variation a été atténuée suite à la baisse de 7.0% des dettes envers les établissements de crédit qui se sont élevées à 7.34 Mrds de DH à fin 2010. Quote-part de BMCI S.A dans les ressources (hors titres de créances émis)

En 2011, l'activité « Banque de détail » contribue à hauteur de 84.1% aux ressources (hors titres de créances émis) du groupe BMCI contre 85.4% en 2010. Cette variation s'inscrit en faveur de l'activité « banque offshore » dont la part augmente sur la même période.

4.2 Emplois

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 10/10	TCAM
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés Part	3 208.0 5.9 %	3 932.8 7.0 %	1 825.3 3.0 %	22.6 % 1.1 %	-53.6 % -3.9 %	- 24.6 %
Prêts et créances sur la clientèle Part	51 590.0 94.1 %	52 629.1 93.0 %	58 431.3 97.0 %	2.0 % -1.1 %	11.0 % 3.9 %	6.4 %
Opération avec la clientèle Part	47 280.6 91.6 %	48 273.3 91.7 %	54 198.6 92.8 %	2.1 % 0.1 %	12.3 % 1.0 %	7.1 %
Créances commerciales Part	11 499.8 24.3%	12 645.9 26.2%	17 383 32.1%	10.0% 1.9%	37.5% 5.9%	22.9%
Autres concours à la clientèle Part	28 860.9 61.0%	29 176.8 60.4%	30 629 56.5%	1.1% -0.6%	5.0% -3.9%	3.0%
Valeurs reçues en pension Part	0.0 0.0%	0.0 0.0%	0.0 0.0%	- 0.0%	- 0.0%	-
Comptes ordinaires débiteurs Part	8 890.3 18.8%	8 659.8 17.9%	8 961 16.5%	-2.6% -0.9%	3.5% -1.4%	0.4%
Créances rattachées Part	177.6 0.4%	164.0 0.3%	105 0.2%	-7.6% 0.0%	-36.2% -0.1%	-23.2%
Provisions Part	2 147.9 4.5%	2 373.2 4.9%	2 879 5.3%	10.5% 0.4%	21.3% 0.4%	15.8%
Opération de crédit bail Part	4 309.3 8.4 %	4 355.8 8.3 %	4 232.7 7.2 %	1.1 % -0.1 %	-2.8 % -1.0 %	-0.9 %
Crédit bail immobilier Part	1 431.5 33.2%	1 546.6 35.5%	1 589.0 37.5%	8.0% 2.3%	2.7% 2.0%	5.4%
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées Part	2 857.7 66.3%	2 748.6 63.1%	2 526.4 59.7%	-3.7% -3.2%	-8.1% -3.4%	-5.9%
Créances rattachées Part	195.7 4.5%	247.5 5.7%	323.3 7.6%	26.5% 1.1%	30.6% 2.0%	28.5%
Provisions Part	173.5 4.0%	186.9 4.3%	206.0 4.9%	7.7% 0.3%	10.2% 0.6%	9.0%
TOTAL	54 798.0	56 561.9	60 256.6	3.2 %	6.5 %	4.9 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

L'encours des créances atteint 60.3 Mrds de DH en 2011 contre 56.6 Mrds de DH en 2010. Cette hausse de 6.5% résulte de l'augmentation des prêts et créances sur la clientèle qui passent de 52.6 Mrds de DH en 2010 à 58.4 Mrds de DH en 2011.

La croissance de +11.0% des prêts et créances sur la clientèle s'explique par l'augmentation des opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 54.2 Mrds de DH en 2011 contre 48.3 Mrds de DH en 2010. Ces lignes représentent en moyenne 92.2% des prêts et créances sur la clientèle entre 2010 et 2011.

La progression de 12.3% des opérations avec la clientèle s'explique principalement par :

- L'augmentation de 37.5% des créances commerciales qui s'élèvent à 17.4 Mrds de DH en 2011 contre 12.6 Mrds de DH en 2010 ;
- La hausse de 5.0% des autres concours à la clientèle qui passent de 29.2 Mrds de DH en 2010 à 30.6 Mrds de DH en 2011 ;
- Le surcroît de 3.5% du poste « Comptes ordinaires débiteurs » qui s'élève à 9.0 Mrds de DH en 2011 contre 8.7 Mrds de DH à fin 2010.

Les opérations de crédit bail ont quant à elles baissé de 2.8% pour s'établir à 4.2 Mrds de DH contre 4.4 Mrds de DH en 2010. Cette évolution s'explique par la baisse de 8.1% de l'activité crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées et ce compte tenu de la faiblesse du niveau de production nouvelle enregistrée par BMCI Leasing au titre de l'exercice 2011.

Revue analytique 2009-2010

En 2010, l'encours des créances s'est établi à 56.6 Mrds de DH contre 54.8 Mrds de DH en 2009 soit une hausse de 3.2%.

Les prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés se sont établis à 3.9 Mrds de DH en 2010 soit une progression de 22.6% comparée à 2009.

Le montant global des prêts et créances sur la clientèle distribuées par le groupe BMCI au titre de l'exercice 2010 s'est élevé à 52.6 Mrds de DH contre 51.6 Mrds de DH en 2009 essentiellement du à l'augmentation de 5.6% des activités de financement en devises et du commerce international.

Ce surcroît de 2.0% se traduit par la hausse enregistrée :

- sur les opérations avec la clientèle qui s'élèvent à 48.3 Mrds de DH en 2010 contre 47.3 Mrds de DH en 2009 (soit +2.1%). Ces lignes représentent en moyenne 91.7% du total des crédits distribués sur la période d'étude ;
- sur les opérations de crédit bail qui sont passées de 4.3 Mrds de DH en 2009 à 4.4 Mrds de DH en 2010 (soit +1.1%). Cette évolution s'explique principalement par la croissance de +8.0% du crédit bail immobilier. Toutefois, la contribution des opérations de crédit bail a été atténuée suite à la baisse de l'activité crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées.

- Ratio de solvabilité du groupe BMCI

Le ratio de solvabilité³² du groupe BMCI s'élève à 11.65% en 2011 contre 11.9% en 2010 et 11.2% en 2009.

- Coefficient de liquidité de BMCI

³² Le ratio de solvabilité est égal au rapport des fonds propres sur les actifs pondérés.

Le coefficient de liquidité³³ de la banque s'est établi à 126.08% en 2011 contre 118.93% à fin 2010 et 120.14% en 2009.

- Coefficient de division des risques de BMCI

Au 31 mars 2012, le groupe BMCI n'a enregistré aucun dépassement de la limite fixée par Bank Al Maghreb.

- Quote-part de BMCI S.A dans les emplois

L'activité « banque de détail » du groupe BMCI contribue à hauteur de 72.4% aux emplois à fin 2011 contre 77.9% en 2010. Cette baisse s'inscrit en faveur des activités « sociétés de financement spécialisées » et « banque offshore » qui voient leur part dans les emplois consolidés augmenté entre 2011 et 2010.

5. ANALYSE DU HORS BILAN

5.1 Engagements de financement

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Engagements de financements donnés	5 297.5	4 948.7	3 836.8	-6.6 %	-22.5 %	-14.9 %
Aux établissements de crédit Part	119.0 2.2%	100.0 2.0%	100.0 2.6%	-16.0% -0.2%	0.0% 0.6%	-8.3%
A la clientèle Part	5 178.5 97.8%	4 848.7 98.0%	3 737 97.4%	-6.4% 0.2%	-22.9% -0.6%	-15.1%
Engagements de financement reçus	1 582.6	558.7	2 552.9	-64.7 %	Ns	27.0 %
Des établissements de crédit Part	1 582.6 100%	558.7 100%	2 553 100%	-64.7% 0.0%	Ns 0.0%	27.0%
De la clientèle Part	0.0 0.0%	0.0 0.0%	0.0 0.0%	- 0.0%	- 0.0%	-

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

Les engagements de financement donnés s'élèvent à 3.8 Mrds de DH en 2011 soit une baisse de 22.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par la réduction de l'encours des engagements donnés à la clientèle (-22.9%).

Les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit, ont augmenté de près de 2 Mrds de DH pour s'établir à 2.6 Mrds de DH en 2011.

Revue analytique 2009-2010

Les engagements de financement donnés sont passés de 5.3 Mrds de DH en 2009 à 4.9 Mrds de DH en 2010. Cette baisse de -6.6% s'explique par la diminution de l'encours des engagements donnés à la clientèle.

Les engagements de financement reçus, constitués exclusivement des engagements reçus des établissements de crédit, ont baissé de -64.7% entre 2009 et 2010.

³³ Le coefficient de liquidité est égal au rapport de l'actif réalisable à court terme sur les exigibilités à Court Terme (sur la base des comptes sociaux de la BMCI).

5.2 Engagements de garantie

En MDH	2009	2010	2011	Var 10/09	Var 11/10	TCAM
Engagements de garantie donnés	12 020.9	10 438.2	11 257.4	-13.2 %	7.8 %	-3.2 %
D'ordre des établissements de crédit Part	3 914.7 32.6%	3 285.6 31.5%	3 712 33.0%	-16.1% -1.1%	13.0% 1.5%	-2.6%
D'ordre de la clientèle Part	8 106.3 67.4%	7 152.7 68.5%	7 545 67.0%	-11.8% 1.1%	5.5% -1.5%	-3.5%
Engagements de garantie reçus	9 129.9	7 212.1	4 672.5	-21.0 %	-35.2 %	-28.5 %
Des établissements de crédit Part	9 129.9 100%	7 212.1 100%	4 673 100%	-21.0% 0.0%	-35.2% 0.0%	-28.5%
De l'état et d'autres organismes de garantie Part	0.0 0.0%	0.0 0.0%	0.0 0.0%	-100% 0.0%	- 0.0%	-100%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Revue analytique 2010-2011

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 11.3 Mrds de DH en 2011 en hausse de 7.8% par rapport l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par :

- La hausse de 13.0% des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui ont atteint 3.7 Mrds de DH en 2011 ;
- L'augmentation de 5.5% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui s'élèvent à 7.5 Mrds de DH à fin 2011.

Par ailleurs, les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont baissé de 35.2% en 2011 pour s'établir à 4.7 Mrds de DH.

Revue analytique 2009-2010

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 10.4 Mrds de DH en 2010 contre 12.0 Mrds de DH en 2009.

Cette baisse de -13.2% des engagements de garantie donnés résulte de :

- La réduction de -11.8% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui se sont établis à 7.2 Mrds de DH en 2010 contre 8.1 Mrds de DH en 2009.
- Et la baisse de -16.1% des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui ont atteint 3.3 Mrds de DH en 2010 contre 3.9 Mrds de DH en 2009.

Les engagements de garantie reçus des établissements de crédit se sont réduits de -21.0% pour s'établir à 7.2 Mrds de DH en 2010 contre 9.1 Mrds de DH en 2009.

PARTIE VI : SITUATION FINANCIERE DU GROUPE BMCI - COMPTES CONSOLIDES SEMESTRIELS

1. ANALYSE DE LA RENTABILITE DU GROUPE

Les comptes de résultat du groupe BMCI au 30 juin 2011 et au 30 juin 2012 se présentent comme suit :

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Intérêts et produits assimilés	1 694.0	1 869.8	10.4%
Intérêts et charges assimilés	508.2	552.2	8.7%
Marge d'intérêt	1 185.8	1 317.6	11.1 %
Commissions perçues	205.5	230.7	12.2%
Commissions servies	18.5	21.9	18.5%
Marge sur commissions	187.0	208.7	11.6 %
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	103.3	114.9	11.2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	-9.1	-2.9	-67.8%
Résultats des opérations de marché	94.3	112.0	18.8 %
Produits des autres activités	17.1	20.4	19.3%
Charges des autres activités	47.4	49.0	3.4%
Produit net bancaire	1 436.8	1 609.7	12.0 %
Charges générales d'exploitation	524.2	607.2	15.8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	72.1	84.1	16.5%
Résultat brut d'exploitation	840.5	918.4	9.3 %
Coefficient d'exploitation	36.5 %	37.7 %	1.2 %
Coût du risque	82.7	111.6	34.8%
Résultat d'exploitation	757.8	806.9	6.5 %
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6.3	5.9	-7.4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-8.5	0.0	-100.0%
Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0.0	0.0	-
Résultat avant impôts	755.7	812.7	7.6 %
Impôts sur les résultats	279.9	307.4	9.8%
Résultat net de l'exercice	475.8	505.3	6.2 %
Résultat hors groupe	5.9	4.1	-30.9%
Résultat net part du groupe	469.9	501.2	6.7 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

1.1 Produit net bancaire

L'évolution du PNB du groupe BMCI entre juin 2011 et juin 2012 se présente comme suit :

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Intérêts et produits assimilés	1 694.0	1 869.8	10.4%
Intérêts et charges assimilés	508.2	552.2	8.7%
Marge d'intérêt	1 185.8	1 317.6	11.1%
Commissions perçues	205.5	230.7	12.2%
Commissions servies	18.5	21.9	18.5%
Marge sur commissions	187.0	208.7	11.6%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	103.3	114.9	11.2%
Gains ou pertes nets sur instruments financiers disponible à la vente	-9.1	-2.9	-67.8%
Résultats des opérations de marché	94.3	112.0	18.8%
Produits des autres activités	17.1	20.4	19.3%
Charges des autres activités	47.4	49.0	3.4%
Produit net bancaire	1 436.8	1 609.7	12.0%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

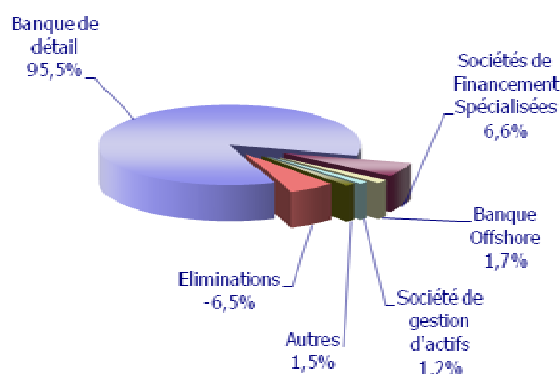
A fin juin 2012, le produit net bancaire consolidé s'est élevé à 1 609.7 MDH contre 1 436.8 MDH en juin 2011. Cette progression de 12.0% s'explique par :

- La hausse de 11.1% de la marge d'intérêt qui s'établit à 1 317.6 MDH. A fin juin 2012, les intérêts nets sur opérations avec la clientèle affichent un montant total de 1.4 Mrds de DH soit une hausse de 14.9% s'expliquant essentiellement par la croissance de 16.6% des intérêts nets relatifs aux opérations sur comptes et prêts/emprunts qui s'établissent à 1.3 Mrds de DH à fin Juin 2012 ;
- L'augmentation de 11.6% de la marge sur commissions à 208.7 MDH en Juin 2012 qui s'explique principalement par l'augmentation des commissions nettes sur opérations (+38.9%) et des commissions relatives aux prestations de services bancaires et financiers (+8.2%) ;
- Le surcroît de 18.8% du résultat des opérations de marché qui s'élève à 112.0 MDH. Cette croissance est essentiellement due à la hausse de 11.2% des gains nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat qui s'élèvent à 114.9 MDH à fin Juin 2012 contre 103.3 MDH à fin juin 2011.

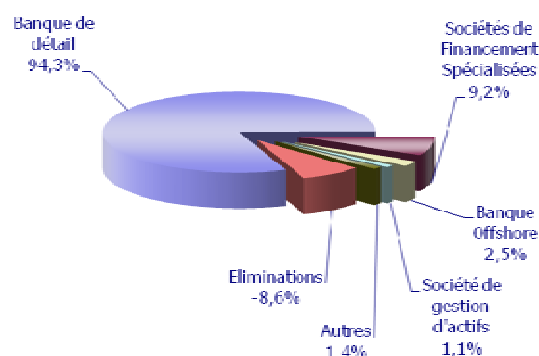
Ventilation du PNB du groupe BMCI par pôle d'activité

Le diagramme suivant présente la ventilation du PNB consolidé par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Ventilation du PNB au 30 juin 2011



Ventilation du PNB au 30 juin 2012



Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin juin 2012, la Banque de détail contribue à hauteur de 94.3% au PNB consolidé du groupe BMCI contre 95.5% à fin juin 2011. Elle est suivie de l'activité « Sociétés de financement spécialisées » avec une part 9.9% (soit +2.7 points).

1.2 Résultat brut d'exploitation

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Produit net bancaire	1 436,8	1 609,7	12,0 %
Charges générales d'exploitation	524,2	607,2	15,8%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	72,1	84,1	16,5%
Résultat brut d'exploitation	840,5	918,4	9,3 %
Coefficient d'exploitation	36,5 %	37,7 %	1,2 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Le résultat brut d'exploitation a progressé de 9.3% à 918.4 MDH et ce, malgré l'augmentation de 15.8% des charges générales d'exploitation à 607.2 MDH. Par conséquent, le coefficient d'exploitation est passé de 36.5% à 37.7% à fin juin 2012.

1.3 Résultat d'exploitation

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Dotations aux provisions	192,0	263,2	37,0 %
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	192,0	255,6	33,1%
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0,0	0,0	-
Provisions engagements par signature	0,0	0,0	-
Autres provisions pour risques et charges	0,0	7,6	-
Reprises de provisions	112,2	292,3	160,4 %
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	111,5	289,1	159,2%

Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à échéance (hors risque de taux)	0,0	0,0	-
Reprises de provisions engagements par signature	0,0	0,0	-
Reprise des autres provisions pour risques et charges	0,7	3,3	Ns
Variation des provisions	-2,9	-140,7	Ns
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)	0,0	0,0	-
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à échéance	0,0	0,0	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	0,0	2,2	-
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	3,4	141,5	Ns
Décote sur les crédits structurés	0,0	0,0	-
Récupérations sur prêts et créances amorties	0,4	3,1	Ns
Pertes sur engagement par signature	0,0	0,0	-
Autres pertes	0,0	0,0	-
Coût du risque	-82,7	-111,6	34,8 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin Juin 2012, le coût du risque du groupe BMCI s'est élevé à 111.6 MDH contre 82.7 MDH à fin Juin 2011. Cette hausse de 34.8% est dû principalement à :

- La hausse de 33.1% des provisions pour dépréciation des prêts et créances soit à 255.6 MDH en Juin 2012. Cette variation est essentiellement due au déclassement usuel des créances en souffrance de certains clients opérant notamment dans le secteur de l'aviculture, de l'immobilier et de la céramique.
- L'augmentation de 138.2 MDH du poste « Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées » qui affichent un montant total de 141.5 MDH à fin juin 2012 contre 3.4 MDH à fin juin 2011. Cette hausse s'explique par la radiation comptable des créances anciennes couvertes par des provisions. L'effet de la radiation est nul car couvert.

1.4 Résultat d'exploitation

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Résultat brut d'exploitation	840,5	918,4	9,3 %
Coût du risque	82,7	111,6	34,8%
Résultat d'exploitation	757,8	806,9	6,5 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Retraité d'un coût du risque de 111.6 MDH, en hausse de 34.8% par rapport à fin juin 2011 le résultat d'exploitation ressort à 806.9 MDH en hausse de 6.5% par rapport à juin 2011.

1.5 Résultat net

En MDH	juin-11	juin-12	Var
Résultat d'exploitation	757,8	806,9	6,5 %
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6,3	5,9	-7,4%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-8,5	0,0	-100%

Variations de valeurs des écarts d'acquisition	0,0	0,0	-
Résultat avant impôts	755,7	812,7	7,6 %
Impôts sur les résultats	279,9	307,4	9,8%
Résultat net de l'exercice	475,8	505,3	6,2 %
Résultat hors groupe	5,9	4,1	-30,9%
Résultat net part du groupe	469,9	501,2	6,7 %

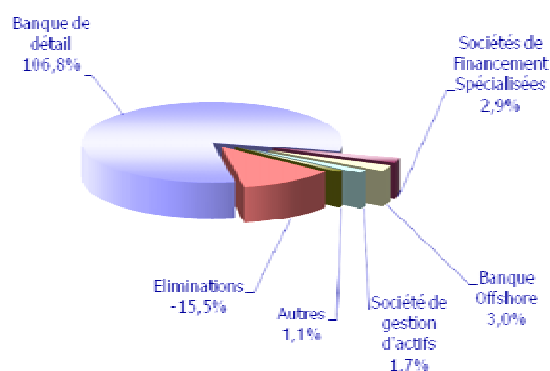
Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin juin 2012, le résultat net du groupe BMCI s'est établi à 505.3 MDH contre 475.8 MDH en juin 2011 soit une hausse de 6.2%.

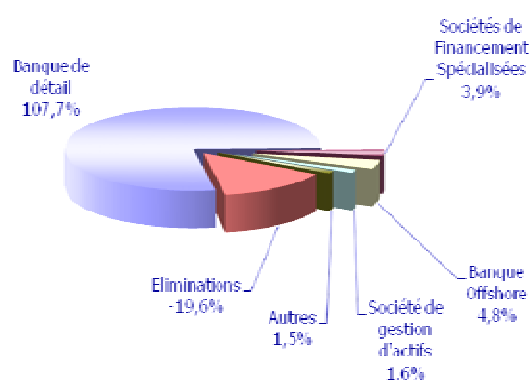
Ventilation du RNPG du groupe BMCI par pôle d'activité

Le diagramme suivant présente la ventilation du RNPG par les différents pôles d'activité de la BMCI.

Ventilation du RNPG au 30 juin 2011



Ventilation du RNPG au 30 juin 2012



Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Au premier semestre 2012, l'activité « Banque de détail » contribue principalement à la formation du RNPG durant la période d'étude. Elle est suivie de l'activité « banque offshore » avec une part de 4.8% contre 3.0% à fin juin 2011.

1. ANALYSE DU BILAN

En MDH	2011	juin-12	Var
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 121,4	1 896,0	-39,3%
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 878,9	642,3	-65,8%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	-
Actifs financiers disponibles à la vente	4 192,8	7 298,8	74,1%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 825,3	1 918,3	5,1%
Prêts et créances sur la clientèle	58 431,3	55 994,9	-4,2%
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	0,0	0,0	-
Actifs d'impôt exigible	92,6	239,0	158,1%

Actifs d'impôt différé	100,3	93,7	-6,6%
Comptes de régularisation et autres actifs	328,7	643,2	95,7%
Actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	#DIV/0!
Participations dans des entreprises mises en équivalence	8,7	18,8	115,5%
Immeubles de placement	20,5	24,9	21,2%
Immobilisations corporelles	1 501,2	1 525,4	1,6%
Immobilisations incorporelles	198,0	203,0	2,6%
Ecart d'acquisition	87,7	87,7	0,0%
TOTAL ACTIF	71 787,5	70 585,9	-1,7%

En MDH	2011	juin-12	Var
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0,0	0,0	
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	43,1	30,5	-29,2%
Instruments dérivés de couverture	0,0	0,0	
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 960,7	8 254,0	-17,1%
Dettes envers la clientèle	43 483,1	42 757,6	-1,7%
Titres de créance émis	8 463,8	9 205,2	8,8%
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux	0,0	0,0	-
Passifs d'impôt courant	12,7	287,6	2163,6%
Passifs d'impôt différé	156,4	169,6	8,5%
Comptes de régularisation et autres passifs	1 608,1	1 638,5	1,9%
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés	0,0	0,0	-
Provisions techniques des contrats d'assurance	0,0	0,0	-
Provisions pour risques et charges	248,8	252,0	1,3%
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0,0	0,0	-
Dettes subordonnées	0,0	0,0	-
Capital et réserves liées	4 595,6	4 595,6	0,0%
Réserves consolidées	2 376,7	2 865,9	20,6%
- Part du groupe	2 296,7	2 784,2	21,2%
- Part des minoritaires	80,0	81,7	2,1%
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	14,5	24,1	66,0%
Résultat net de l'exercice	823,9	505,3	-38,7%
- Part du groupe	813,3	501,2	-38,4%
- Part des minoritaires	10,6	4,1	-61,7%
TOTAL PASSIF	71 787,5	70 585,9	-1,7%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin Juin 2012, le total bilan consolidé s'est établi à 70.6 Mrds de DH soit une baisse de 1.7% par rapport à l'exercice précédent.

Les capitaux propres du groupe BMCI s'élèvent à 8.0 Mrds au 30 juin 2012, en augmentation de 2.4% par rapport à fin décembre 2011. Cette évolution est due principalement à :

- L'augmentation de 175 MDH des réserves et résultats consolidées ;
- La hausse de 9.6 MDH des gains latents ou différés ;
- La baisse de 4.8 MDH des intérêts minoritaires.

1.1 Ressources

En MDH		2011	juin-12	Var
Dettes envers les établissements de crédit	Part	9 960,7 16,1%	8 254,0 13,7%	-17,1% -2,4%
Dettes envers la clientèle	Part	43 483,1 70,2%	42 757,6 71,0%	-1,7% 0,8%
Comptes ordinaires créditeurs	Part	25 764,6 59,3%	25 363,9 59,3%	-1,6% 0,1%
Comptes d'épargne	Part	6 427,0 14,8%	6 713,3 15,7%	4,5% 0,9%
Autres dettes envers la clientèle	Part	10 063,6 23,1%	10 127,2 23,7%	0,6% 0,5%
Valeurs données en pension	Part	1 072,1 2,5%	400,0 0,9%	-62,7% -1,5%
Dettes rattachées	Part	155,7 0,4%	153,2 0,4%	-1,6% 0,0%
Titres de créances émis	Part	8 463,8 13,7%	9 205,2 15,3%	8,8% 1,6%
TOTAL		61 907,6	60 216,8	-2,7%

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

A fin Juin 2012, les dettes envers la clientèle contribuent à hauteur de 71.0% aux ressources totales du groupe BMCI. Les dettes envers les établissements de crédit et les titres de créances émis représentent, quant eux, respectivement 13.7% et 15.3% des ressources globales du groupe BMCI.

Les ressources du groupe BMCI s'établissent à 60.2 Mrds de DH au premier semestre de l'année 2012 soit une baisse de 2.7% comparé à l'année 2011 s'expliquant par :

- La baisse de 1.7% des dettes envers la clientèle qui se sont établies à 42.8 Mrds de DH en juin 2012. Ce recul s'explique principalement par la baisse de 1.6% de l'encours des comptes ordinaires créditeurs qui s'élève à 25.4 Mrds de DH à fin juin 2012.
- La réduction de 17.1% des dettes envers les établissements de crédit qui s'élèvent à 8.3 Mrds de DH à fin juin 2012 contre 10.0 Mrds de DH à fin décembre 2011.
- La progression de 8.8% des ressources issues des titres de créances soit à 9.2 Mrds de DH.

1.2 Emplois

En MDH	2011	juin-12	Var
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 825,3	1 918,3	5,1 %
Part	3,0 %	3,3 %	0,3 %
Prêts et créances sur la clientèle	58 431,3	55 994,9	-4,2 %
Part	97,0 %	96,7 %	-0,3 %
Opération avec la clientèle	54 198,6	51 903,5	-4,2 %
Part	92,8 %	92,7 %	-0,1 %
Créances commerciales	17 383,1	15 208,3	-12,5 %
Part	32,1 %	29,3 %	-2,8 %
Autres concours à la clientèle	30 629,0	30 191,8	-1,4 %
Part	56,5 %	58,2 %	1,7 %
Valeurs reçues en pension	-	-	-
Part	-	-	-
Comptes ordinaires débiteurs	8 961,0	9 248,3	3,2 %
Part	16,5 %	17,8 %	1,3 %
Créances rattachées	104,7	92,3	-11,8 %
Part	0,2 %	0,2 %	0,0 %
Provisions	-2 879,2	-2 837,2	-1,5 %
Part	5,3 %	5,5 %	0,2 %
Opération de crédit bail	4 232,7	4 091,4	-3,3 %
Part	7,2 %	7,3 %	0,1 %
Crédit bail immobilier	1 589,0	1 488,2	-6,3 %
Part	37,5 %	36,4 %	-1,2 %
Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 526,4	2 504,3	-0,9 %
Part	59,7 %	61,2 %	1,5 %
Créances rattachées	323,3	315,8	-2,3 %
Part	7,6 %	7,7 %	0,1 %
Provisions	-206,0	-216,9	5,3 %
Part	4,9 %	5,3 %	0,4 %
TOTAL	60 256,6	57 913,2	-3,9 %

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Au premier semestre 2012, l'encours des créances atteint 57.9 Mrds de DH contre 60.3 Mrds de DH en 2011. Cette baisse de 3.9% résulte principalement du recul de 4.2% des prêts et créances sur la clientèle qui passent de 58.4 Mrds de DH en 2011 à 56.0 Mrds de DH à fin juin 2012.

Les opérations avec la clientèle représentent en moyenne 92.7% des prêts et créances sur la clientèle. Elles s'élèvent à 51.9 Mrds de DH en juin 2012 contre 54.2 Mrds de DH en 2011 soit une baisse de 4.2%. Cette évolution s'explique principalement par la réduction de 12.5% des créances commerciales soit à 15.2 Mrds de DH en 2012.

Les opérations de crédit bail ont, quant à elles, reculé de 3.3% pour s'établir à 4.1 Mrds de DH à fin Juin 2012 contre 4.2 Mrds de DH en 2011. Ce retrait s'explique principalement à :

- La baisse de 6.3% de l'activité crédit bail immobilier qui affiche un encours de 1.5 Mrds de DH au 30 juin 2012 contre 1.6 Mrds de DH en 2011. Ce recul s'explique par les remboursements en capital que la production nouvelle n'arrive pas à compenser ;
- Le léger recul de 0.9% de l'activité Crédit bail mobilier, LOA et opérations assimilées soit à 2.5 Mrds de DH à fin juin 2012 ;
- La réduction de 2.3% des créances rattachées soit à 315.8 MDH à fin Juin 2012.

2. ANALYSE DU HORS BILAN

2.1 Engagements de financement

En MDH	2011	juin-12	Var
Engagements de financements donnés	3 836,8	4 548,2	18,5 %
Aux établissements de crédit	100,0	0,0	-100,0%
A la clientèle	3 736,8	4 548,2	21,7%
Engagements de financement reçus	2 552,9	2 758,4	8,0 %
des établissements de crédit	2 552,9	2 758,4	8,0%
de la clientèle	0	0	-

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Les engagements de financement donnés s'élèvent à 4.5 Mrds de DH à fin Juin 2012 soit une hausse de 18.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique essentiellement par la hausse de l'encours des engagements donnés à la clientèle (+21.7%).

Les engagements de financement reçus, composés dans leur totalité des engagements reçus des établissements de crédit, ont enregistré une hausse de 8.0% pour s'établir à 2.7 Mrds DH à fin juin 2012 contre 2.5 Mrds à fin Décembre 2011.

2.2 Engagements de garantie

En MDH	2011	juin-12	Var
Engagements de garantie donnés	11 257,4	11 871,4	5,5 %
D'ordre des établissements de crédit	3 712,2	3 659,5	-1,4%
D'ordre de la clientèle	7 545,1	8 211,9	8,8%
Engagements de garantie reçus	4 672,5	4 263,3	-8,8 %
des établissements de crédit	4 672,5	4 263,3	-8,8%
de l'état et d'autres organismes de garantie	0,0	0,0	-

Source : BMCI - comptes consolidés IFRS

Les engagements de garantie donnés s'élèvent à 11.9 Mrds au premier semestre de l'année 2012 soit une hausse de 5.5% par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution s'explique par :

- L'augmentation de 8.8% des engagements de garantie d'ordre de la clientèle qui s'élèvent à 8.2 Mrds de DH à fin Juin 2012 ;
- La baisse de 1.4% des engagements de garantie d'ordre des établissements de crédit qui s'établissent à 3.7 Mrds de DH à fin juin 2012.

Par ailleurs, les engagements de garantie reçus des établissements de crédit ont baissé de 8.8% en 2011 pour s'établir à 4.2 Mrds de DH.

PARTIE VII : PERSPECTIVES

Avertissement :

Les prévisions ci-après sont fondées sur des hypothèses dont la réalisation présente par nature un caractère incertain.

Les résultats et les besoins de financement réels peuvent différer de manière significative des informations présentées. Ces prévisions ne sont fournies qu'à titre indicatif, et ne peuvent être considérées comme un engagement ferme ou implicite de la part du Groupe BMCI.

1. ORIENTATIONS STRATEGIQUES

A la recherche d'une plus grande proximité avec l'ensemble de ses clients et d'une croissance de son activité et de ses résultats, la BMCI s'engage dans une nouvelle dynamique de développement portée par des investissements constants et par la forte implication des équipes de toutes les entités du groupe.

La BMCI lance ainsi son plan industriel pour les années à venir avec pour principal objectif de porter le résultat net consolidé de 823.9 MDH en 2011 à 950.0 MDH en 2012 soit une hausse de 15.3%. Afin d'atteindre ces objectifs, la BMCI a retenu trois axes stratégiques :

- développer les activités Corporate :
 - o Poursuivre le positionnement sur les métiers de flux et opérations «haut de bilan» ;
 - o Disposer d'une capacité d'engagement supplémentaire ;
 - o Définir des stratégies commerciales par segment de clientèle.
- mener une politique de conquête clientèle :
 - o Poursuivre le développement du réseau d'agences ;
 - o Expansion de la base clients sur de nouveaux segments (MRE, Mass Retail) ;
 - o Assurer la montée en puissance du modèle Multicanal (conquête, fidélisation et rentabilité clientèle).
- élargir sa stratégie retail :
 - o Renforcer la fidélisation clientèle ;
 - o Capitaliser sur la marque BMCI / Groupe BNPP pour préserver nos positions fortes (Haut de Gamme) ;
 - o Tirer partie des nouveaux segments et de la dynamique de synergies au sein du groupe (migrants, clients PF Inside, Mass Retail, etc...).

Cette stratégie exige de la BMCI un engagement substantiel en ressources humaines et matérielles. Ainsi, face à ces ambitions, la BMCI envisage de relever deux principaux défis :

- répondre aux besoins en postes d'encadrement et d'experts par le recrutement et la formation interne ;
- faire évoluer le système d'information afin de répondre à l'ensemble des projets de développement sur lesquels s'appuie le plan industriel.

PARTIE VIII : FACTEURS DE RISQUE

Le dispositif de contrôle interne de la BMCI couvre les familles de risques suivantes :

- le risque de crédit et de contrepartie ;
- les risques de marché ;
- le risque de taux et de liquidité ;
- les risques opérationnels.

Par ailleurs, une fonction « conformité » a été mise en œuvre dans le cadre du pilier 2 de la réglementation Bâle II. Il s'agit d'une structure indépendante directement rattachée au Directoire, chargée du suivi du risque de non-conformité, lequel est défini comme étant le risque d'exposition à un risque de réputation, de perte financière ou de sanction en raison de l'inobservation des dispositions légales et réglementaires ou des normes et pratiques en vigueur.

1- Risque de crédit

L'évaluation du risque de crédit résulte de la combinaison de deux paramètres : le risque de défaut de la contrepartie et le risque de perte en cas de défaut de cette contrepartie. Le dispositif de gestion du risque de crédit est fondé sur les deux données suivantes :

- La Note de Contrepartie, qui reflète le risque de défaut de la contrepartie : une Note de Contrepartie, et une seule, est ainsi attribuée à chaque client de la BMCI qui bénéficie d'un crédit, qu'il s'agisse d'une entreprise ou d'un particulier.
- Le Taux de Récupération Global, qui reflète, pour chaque crédit accordé, la récupération espérée, en cas de défaut de la contrepartie.

Gestion du risque de crédit

La gestion du risque de crédit est appréhendée au niveau de la mise en place des autorisations puis au niveau du suivi et du contrôle des utilisations.

La décision d'octroi ou le renouvellement des crédits obéit au principe du « double regard ». Ainsi, la prise de décision est réalisée conjointement par la ligne de clientèle et la Direction des Risques.

Le processus comprend une analyse complète du dossier réalisée par le site qui propose les concours puis une étude contradictoire réalisée par la filière risque avant présentation du dossier à un comité ad hoc.

Gestion du risque de concentration du crédit

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition excessive pouvant engendrer des pertes pour la Banque, les limites sectorielles sont revues périodiquement.

Une analyse trimestrielle est réalisée sur l'évolution de la concentration des engagements afin de prévenir une trop forte exposition sur un segment donné.

2- Risque de Marché

Le risque de marché se définit comme la vulnérabilité des positions d'un portefeuille de négociation à la variation des paramètres de marché, autrement dit c'est le niveau de perte pouvant être subi suite au retournement défavorable du marché.

La gestion du risque de marché au niveau de la BMCI repose sur des axes fondamentaux, permettant d'assurer un contrôle de qualité et une vision globale du risque sur toutes les activités liées au portefeuille de négociation de la Banque.

Ces axes sont de l'ordre de trois :

- Un contrôle de 1er niveau assuré par les opérateurs du Front qui sont tenus au respect des normes internes du Groupe en matière de trading et de prise de position sur les marchés et aussi en termes de déontologie.
- Un contrôle de 2ème niveau matérialisé par le suivi quotidien assuré par la Direction des Risques de Marchés qui veille au respect du dispositif de risque en matière de limites VaR et volume sur les positions de taux, change et liquidité. Des reportings journalier retraçant les principaux indicateurs de risque sont adressés aux membres du Directoire de la Banque afin de les tenir informés des niveaux de risques et PnL dégagés par l'activité du trading.
- Un suivi fonctionnel de 3ème niveau assuré par l'entité GRM « Group Risk Management » du Groupe BNP Paribas.

3- Risque de taux et de liquidité

La stratégie de gestion du risque global de taux d'intérêt et de liquidité s'articule autour des principaux axes suivants :

- Maîtriser les risques financiers ;
- Eviter les déséquilibres extrêmes en gardant à l'esprit la sauvegarde de la solvabilité, de la capacité d'emprunt de la Banque et de son rating ;
- Atténuer la variabilité des résultats ;
- Orienter la politique commerciale de sorte à préserver la marge en développant les actifs longs à taux fixe suite à la remontée des taux long terme ;
- Refinancer la banque commerciale au meilleur coût ;
- Respecter les ratios réglementaires de liquidité : ratio court terme, ratio de ressources permanentes, réserves Banque Centrale.

Risque de taux :

Deux types de risque de taux d'intérêt sont distingués:

- Les risques de taux d'intérêt structurel liés aux opérations clientèle regroupés dans les livres dénommés Book Commercial.
- Les risques de taux d'intérêt structurel liés au Book Fonds Propres.

Les analyses ALM ont vocation à couvrir les risques de taux d'intérêt structurels de ces deux périmètres.

Ces derniers peuvent découler d'une :

- corrélation partielle ou nulle entre les conditions de rémunération clientèle et les conditions de marché (taux réglementés, taux de base...)
- incertitude sur la durée des opérations clientèle (dépôts à vue, comptes d'épargne...)
- existence d'options comportementales sur des produits clientèle longs à taux fixe ou assimilés (remboursements anticipés sur les crédits immobiliers...)

Ces analyses reposent sur l'élaboration des échéanciers reflétant les flux relatifs à une opération à la date de révision de son taux. Si ce dernier est à taux fixe, les flux sont positionnés à leur date d'échéance.

Pour les opérations ne disposant pas d'échéances contractuelles (ex : dépôts à vue, fonds propres...), elles sont « écoulées » selon des conventions d'échéancement induites des résultats des études statistiques réalisées sur ces postes.

Des limites d'impasse de taux (ressources taux fixe - emplois taux fixe) sont définies par bande d'échéance pour chaque book.

Des analyses de sensibilité sont également effectuées afin de mesurer la stabilité du PNB (produit net bancaire) par rapport à un choc de taux de 100 à 200 bp.

Risque de liquidité :

Mensuellement, un comité ALCO regroupant les membres du Directoire se tient afin de contrôler :

- le niveau d'exposition de l'Institution en termes de risque de taux et de liquidité
- le respect des limites mises en place pour encadrer ces risques
- la réorientation de la stratégie de la Banque en matière de gestion du bilan en fonction de son profil de risque ainsi que de l'évolution du marché.
- le respect des exigences réglementaires dans le cadre des recommandations du pilier II de Bâle II.

Par ailleurs, les impasses de liquidité à un an sont également encadrées par une limite fixée en interne. Un plan de gestion de crise selon plusieurs scénarios est établi afin de prévenir tout risque d'illiquidité.

Ce plan est déclenché, soit par des indicateurs internes propres à la banque (liés à son niveau de liquidité et son accès au marché), soit par des indicateurs externes provenant de conditions de marché, des interventions des autorités monétaires (office des changes et BAM), des évolutions effectives ou probables de la loi ainsi que des anticipations sur les conditions de liquidité et de financement de la banque et de ces concurrents.

4- Risque opérationnel

Bank Al Maghrib définit le risque opérationnel comme étant « un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Bénéficiaire, depuis plusieurs années, des meilleures pratiques de l'actionnaire de référence le Groupe BNP Paribas, le dispositif de gestion des risques opérationnels du Groupe BMCI a atteint aujourd'hui un niveau de maturité significatif.

Les choix et orientations adoptés par le Groupe BMCI depuis l'exercice 2004 pour la gestion des risques opérationnels répondent aux circulaires et directives de Bank Al Maghrib en la matière.

La gouvernance de la gestion des risques opérationnels pour le Groupe BMCI s'appuie sur :

- des comités réguliers où l'État Major de la Banque traite des sujets de risques opérationnels et exploite les informations pour une meilleure maîtrise de ces risques (Comité de Coordination du Contrôle Interne, Comité de la Conformité, Comité d'Audit).
- une structure dédiée à la gestion du Risque Opérationnel créée en 2004, et rattachée à la Direction de la Conformité depuis avril 2008.

- une politique générale de gestion du Risque Opérationnel approuvée par le Conseil de Surveillance de la Banque et un référentiel de procédures complet et mis à jour.
- un outil de gestion du risque opérationnel dédié, commun à l'ensemble des filiales du Groupe BNP Paribas, avec une historisation des incidents historiques et des incidents potentiels de risque opérationnel.

5- Risque réglementaire

BMCI, à l'instar des autres établissements de crédits de la place, reste confronté à l'éventualité d'un durcissement des règles prudentielles édictées par Bank Al Maghrib.

6- Risque de remboursement anticipé

BMCI s'interdit de procéder, pendant toute la durée de l'emprunt, à l'amortissement anticipé des obligations subordonnées, objet de la présente émission et s'interdit de procéder au remboursement anticipé avant une période de 5 ans à partir de la date d'émission, à l'exception du cas de survenance d'un Changement Réglementaire tel que décrit ci-après.

Toutefois, la banque se réserve le droit de procéder, avec l'accord préalable de Bank Al-Maghrib, à des rachats d'obligations subordonnées sur le marché secondaire, à condition que les dispositions légales et réglementaires le permettent, ces rachats étant sans conséquences pour un souscripteur souhaitant garder ses titres jusqu'à l'échéance normale et sans incidence sur le calendrier de l'amortissement normal. Les obligations subordonnées ainsi rachetées, ne pourront être annulées qu'après l'accord de Bank Al-Maghrib.

PARTIE IX : FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

BMCI a fait l'objet au cours de l'exercice 2010 d'un contrôle de l'administration fiscale portant sur les exercices 2006 à 2009 inclus couvrant l'impôt sur les sociétés, la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt sur le revenu. La notification des résultats du contrôle a été effectuée au cours du mois de décembre 2010 et a donné lieu à un provisionnement forfaitaire dans les comptes au 31 décembre 2010.

Au cours de l'exercice 2011, la BMCI a conclu un protocole d'accord avec l'administration fiscale dont l'impact a été comptabilisé dans les comptes au 31 décembre 2011. Le montant, réglé par la BMCI suite à cet accord, s'est élevé à 280 MMAD. Cette charge a été comptabilisée au niveau du poste "charges non courantes".

A l'exception de ce contrôle fiscal, il n'existe à ce jour aucun fait exceptionnel, litige ou affaire contentieuse qui soit susceptible d'affecter de façon significative les résultats, la situation financière ou l'activité de BMCI.

PARTIE X: ANNEXES

ANNEXE 1- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES SOCIAUX

I- Règles et principes comptables utilisés par la BMCI au 31 décembre 2011

1.1 - Présentation

BMCI est une société anonyme de droit commun constituée au Maroc en 1943. Les états de synthèse comprennent les comptes du Siège ainsi que des agences établies au Maroc.

1.2 - Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse de la BMCI est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

1.3 - Créances sur les établissements de crédit et la clientèle et engagements par signature

❖ Présentation générale des créances :

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés en hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de financement et à des engagements de garantie.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (Etablissements de crédit, clientèle).
- Les valeurs reçues à l'encaissement qui ne sont portées au crédit du remettant qu'après leur encaissement effectif ou après un délai contractuel, ne sont pas comptabilisées dans le bilan, mais font l'objet d'une comptabilité matière.
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

❖ Créances en souffrance sur la clientèle

Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit:

- Les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises,
- Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de:
 - 20% pour les créances pré-douteuses,
 - 50 % pour les créances douteuses,
 - 100 % pour les créances compromises.

Les provisions relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances saines en créances compromises, les intérêts ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produits à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupérations des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de prévisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque celles-ci ont connu une évolution favorable (remboursements effectifs ou restructuration de la créance avec un remboursement partiel ou total).

1.4 - Dettes envers les établissements de crédit et la clientèle

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

1.5 - Portefeuille de titres

❖ 1.5.1 - Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions au Plan Comptable des Etablissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part, en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part, en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

❖ 1.5.2 - Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). A chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultats.

❖ 1.5.3 - Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieure à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être Classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont comptabilisés, coupon couru inclus dans le prix d'acquisition.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas enregistrées.

❖ **1.5.4 - Titres d'investissement**

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une assez longue période, des revenus réguliers.

A leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon inclus dans le prix d'acquisition.

A chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelque soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latent ne sont pas enregistrés.

Au 31 décembre 2011, aucun titre n'est classé dans la catégorie de titres d'investissement ; en effet, la Banque a procédé au reclassement de la totalité de son portefeuille de titres d'investissement en titres de placement afin d'harmoniser la classification des titres entre les comptes sociaux et les comptes consolidés, en conformité avec les dispositions de la section 2 « opération sur titres » du PCEC mis à jour, en vigueur à compter au 01/01/2008.

❖ **1.5.5 - Titres de participation**

Sont inscrits dans cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

A chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Seules, les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

❖ **1.5.6 - Pensions livrées**

Les titres donnés en pension sont maintenus au bilan et le montant encaissé représentatif de la dette à l'égard du cessionnaire, est enregistré au passif du bilan.

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits au bilan, mais le montant décaissé représentatif de la créance sur le cédant est enregistré à l'actif du bilan.

1.6 - Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change sur les comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat.

Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

1.7 - Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à l'appréciation des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

1.8 - Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Droit au bail	non amortissable
- Logiciels informatiques	7 ans
- Logiciels informatiques (logiciels acquis depuis 2004)	5 ans

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont composées et sont amorties sur les durées suivantes :

Nature	Durée d'amortissement
- Terrains d'exploitation	non amortissables
- Immeubles d'exploitation: bureaux	25 ans
- Matériel roulant	5 ans
- Matériel de bureau	5 ans
- Mobilier de bureau	10 ans
- Agencements, aménagements et installations d'exploitation	10 ans
- Matériel informatique :	
+ Grosse informatique	10 ans
+ Micro informatique	7 ans
+ Micro informatique (matériel acquis depuis 2004)	5 ans

1.9 - Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent des dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

1.10 - Provisions réglementées

Les provisions réglementées sont constituées en application de dispositions législatives ou réglementaires, notamment par le souci de bénéficier d'un avantage fiscal.

Dès lors que les conditions de constitution et d'utilisation sont réunies et ayant été constituées pour bénéficier d'un avantage fiscal certain, les provisions réglementées, à l'exception des amortissements dérogatoires, ont un caractère de réserves libérées d'impôt.

1.11 - Prise en compte des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

❖ Intérêts

Sont considérés comme intérêts, les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charge dès leur facturation.

❖ **Commissions**

Les produits et charges, déterminés sur une base «flat» et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

1.12 - Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

1.13 - Engagements de retraite

Les engagements de retraites (wissam Al Choghl, indemnités de départ à la retraite) qui ne sont pas couverts par des régimes de retraite gérés par des organismes indépendants externes (à caractère non obligatoire) ne font pas l'objet d'une provision pour risques et charges.

ANNEXE 2- ETATS DE SYNTHESE ANNUELS - COMPTES SOCIAUX

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2010	31/12/2009
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 891 831	2 955 103
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 029 347	6 774 925
. A vue	282 573	554 650
. A terme	6 746 774	6 220 275
3. Créances sur la clientèle	39 363 831	38 877 300
. Crédits de trésorerie et à la consommation	16 202 070	16 372 471
. Crédits à l'équipement	8 420 347	8 767 360
. Crédits immobiliers	12 978 596	12 249 382
. Autres crédits	1 762 817	1 488 086
4. Créances acquises par affacturage	978 589	1 048 300
5. Titres de transaction et de placement	5 300 295	6 147 845
. Bons du trésor et valeurs assimilées	3 934 030	4 846 276
. Autres titres de créance	1 302 465	1 239 355
. Titres de propriété	63 800	62 214
6. Autres actifs	207 161	278 084
7. Titres d'investissement	0	0
. Bons du trésor et valeurs assimilées	0	0
. Autres titres de créance	0	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	302 885	298 797
9. Créances subordonnées	0	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	0	0
11. Immobilisations incorporelles	195 698	123 897
12. Immobilisations corporelles	1 179 662	1 119 854
Total de l'Actif	58 449 297	57 624 106

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2010	31/12/2009
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	758 883	1 864 246
. A vue	263 463	175 517
. A terme	495 420	1 688 729
3. Dépôts de la clientèle	41 972 677	40 788 845
. Comptes à vue créditeurs	24 241 917	22 319 404
. Comptes d'épargne	5 871 042	5 626 301
. Dépôts à terme	10 705 648	11 398 770
. Autres comptes créditeurs	1 154 071	1 444 370
4. Titres de créance émis	7 193 526	6 451 038
. Titres de créance négociables	7 193 526	6 451 038
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 272 577	1 517 805
6. Provisions pour risques et charges	189 799	73 287
7. Provisions réglementées	0	35 000
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 317 336	3 312 907
12. Capital	1 327 884	1 327 884
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	1 598 311	1 446 109
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	818 302	806 985
Total du Passif	58 449 297	57 624 106

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2010

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2010	31/12/2009
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	20 484 658	21 338 488
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	119 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	4 742 938	4 790 366
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	8 662 445	9 038 458
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	6 876 055	6 980 115
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	103 220	410 549
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	7 588 813	10 384 234
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	558 675	1 130 400
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	6 958 412	8 843 257
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	15
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	71 726	410 561

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2010

AU 31/12/2010

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2010	31/12/2009
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 724 339	3 572 050
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	103 171	102 705
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 668 517	2 604 079
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	126 771	98 758
- Produits sur titres de propriété	113 785	101 105
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	344 812	331 074
- Autres produits bancaires	367 283	334 330
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 098 503	-1 159 075
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-46 046	-48 363
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-565 074	-598 850
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-257 681	-306 995
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-229 702	-204 867
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 625 835	2 412 975
- Produits d'exploitation non bancaire	1 900	2 150
- Charges d'exploitation non bancaire	-1 935	-981
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 065 508	-998 326
- Charges de personnel	-577 504	-541 180
- Impôts et taxes	-26 387	-20 787
- Charges externes	-330 566	-311 276
- Autres charges générales d'exploitation	-12	-114
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-131 038	-124 968
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES	-444 012	-356 238
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-315 962	-204 693
- Pertes sur créances irrécouvrables	-103 270	-97 395
- Autres dotations aux provisions	-24 780	-54 150
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	244 497	194 505
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	203 211	180 021
- Récupérations sur créances amorties	1 404	1 068
- Autres reprises de provisions	39 883	13 416
~VII. RESULTAT COURANT	1 360 777	1 254 085
- Produits non courants	3 152	15 066
- Charges non courantes	-106 466	-23 396
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 257 463	1 245 754
- Impôts sur les résultats	-439 161	-438 770
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	818 302	806 985
TOTAL PRODUITS	3 973 887	3 783 770
TOTAL CHARGES	-3 155 585	-2 976 785
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	818 302	806 985

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2010

AU 31/12/2010

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/10	31/12/09
1 (+) Intérêts et produits assimilés	2 898 459	2 805 541
2 (-) Intérêts et charges assimilées	868 802	954 208
MARGE D'INTERET	2 029 658	1 851 333
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	348 063	333 955
6 (-) Commissions servies	34 342	31 887
Marge sur commissions	313 721	302 068
7 (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	86 198	90 913
8 (+) Résultats des opérations sur titres de placement	-670	7 645
9 (+) Résultats des opérations de change	153 032	143 114
10 (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	13 709	2 141
Résultats des opérations de marché	252 268	243 812
11 (+) Divers autres produits bancaires	116 769	102 925
12 (-) Diverses autres charges bancaires	86 580	87 162
PRODUIT NET BANCAIRE	2 625 835	2 412 975
13 (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	-582	-16 082
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	1 394	2 150
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	1 910	981
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 065 508	998 326
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 559 229	1 399 736
17(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-214 617	-120 999
18(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	16 165	-24 653
RESULTAT COURANT	1 360 777	1 254 085
RESULTAT NON COURANT	-103 314	-8 331
19 (-) Impôts sur les résultats	439 161	438 770
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	818 302	806 985

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	818 302	806 985
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	131 038	124 968
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	0	16 082
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	1 063	38 068
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	22 660	0
24 (+) Dotations non courantes	0	0
25 (+) Dotations non courantes	1 543	0
25 (-) Reprises de provisions	-40 498	-19 586
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	-427
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	0	9
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	0	0
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	-506	0
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	25	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	933 627	966 098
- Bénéfices distribués	0	449 257
AUTOFINANCEMENT	283 274	516 841

Non de l'établissement : **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2010		AU 31/12/2010
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2010	31/12/2009
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 598 535	3 486 571
2. (+) Récupérations sur créances amorties	1 404	1 068
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	1 900	1 723
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 320 990	-1 345 272
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	-1 910	-973
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-934 470	-998 326
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-439 161	-438 770
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	905 308	706 021
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-254 422	1 416 051
9. (±) Créances sur la clientèle	-416 820	-605 956
10. (±) Titres de transaction et de placement	847 550	-1 874 327
11. (±) Autres actifs	70 923	166 068
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	-1 105 363	-55 321
14. (±) Dépôts de la clientèle	1 183 832	-693 778
15. (±) Titres de créance émis	742 488	-1 795 970
16. (±) Autres passifs	-245 228	24 486
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	822 960	-3 418 747
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	1 728 268	-2 712 726
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-	148 540
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	419
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-3 225	-4 622
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-251 747	-159 389
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	113 785	100 630
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-141 187	85 578
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-650 353	-130 352
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-650 353	-130 352
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	936 728	-2 757 500
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	2 955 103	5 712 603
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 891 831	2 955 103

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2009	Total 31/12/2008
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	125 049	142 161	13 657 429	1 430 828	15 355 467	15 878 480
- Comptes à vue débiteurs	123 277	29 455	7 344 859	1 301 072	8 798 663	8 235 426
- Créances commerciales sur le Maroc	1 689	0	4 160 924	44 481	4 207 094	4 103 154
- Crédits à l'exportation		112 706	0		112 706	229 850
- Autres crédits de trésorerie	83		2 151 646	85 275	2 237 004	3 310 050
CREDITS A LA CONSOMMATION			268	957 769	958 037	881 779
CREDITS A L'EQUIPEMENT	367 833		8 117 226	202 311	8 687 370	7 820 836
CREDITS IMMOBILIERS			1 871 865	10 359 041	12 230 906	11 677 718
AUTRES CREDITS	630 000		4 892	546 407	1 181 299	1 655 929
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 048 300		1 048 300	950 855
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	138 956	18 477	157 433	147 520
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	220 338	86 450	306 788	306 527
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			0	0	0	0
- Créances compromises	0	0	220 338	86 450	306 788	306 527
TOTAL	1 122 882	142 161	25 059 274	13 601 283	39 925 600	39 319 644

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2011	225 988	48 474	23 531
BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation	136 118	99,87%	317 699	317 699	31/12/2011	142 900	-86 651	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	47 108	31/12/2011	84 736	30 893	27 668
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	17 536	31/12/2011	17 290	-4 868	1 620
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2011	-3 824	-1 080	
BMCI GESTION	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	20 562	18 554	19 000
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2011	16 581	11 489	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	1 882	-19	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2011	16 360	16 134	12 300
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/2011			
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2011			
FCP BMCI ACTION DI	OPCVM			500	500	31/12/2011			13
FCP BMCI GESTION SERENITE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP AXA MONETAIRE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500	31/12/2011			
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	659	31/12/2011	650	-99	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2011	26 132	7 085	
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2011	-23 110	-5 550	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2011	78 769	6 259	
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2011			
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2010	26 889	8 724	6 760
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2011	28 270	5 884	5 060
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2011			
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	30/09/2011	21 677	3 127	242
SOGEPB	Gest & exploit parc indust	0	0,00%	4 622	4 622	31/12/2011			
BNP PARIBAS MED BUSINES Prod	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2011	22 230	3 259	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930	31/12/2011			
FONDS DE GARANTIE CMM	Fonds de garantie			5 000	5 000	31/12/2011			
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2010	404 093	34 395	991
Divers				1 991	1 991	31/12/2011			
TOTAL					541 441		1 108 075	96 010	97 184

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2009

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	212 139	35 502	2 464	245 177	106 798	14 482	0	121 280	123 897
Droit au bail	60 761	14 944	2 464	73 241	0	0	0	0	73 241
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	151 378	20 558	0	171 936	106 798	14 482	0	121 280	50 656
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 072 887	190 285	63 934	2 199 238	982 302	100 278	3 196	1 079 384	1 119 854
-Immeubles d'exploitation	932 894	90 937	2 795	1 021 036	240 586	35 965	1 267	275 284	745 752
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	873 476	90 937	2 751	961 662	229 718	34 770	1 223	263 265	698 397
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 125	0	44	30 081	10 868	1 195	44	12 019	18 062
-Mobilier et matériel d'exploitation	526 169	28 005	6 516	547 658	419 145	27 795	1 929	445 011	102 647
Mobilier de bureau d'exploitation	140 978	6 094	2 277	144 795	96 927	7 886	1 517	103 296	41 499
Matériel de bureau d'exploitation	56 927	1 928	3 919	54 936	47 380	2 474	109	49 745	5 191
Matériel informatique	327 453	19 982	103	347 332	274 026	17 435	86	291 375	55 957
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	811	1	217	595	812	0	217	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	519 629	58 988	0	578 617	319 309	35 520	0	354 829	223 788
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	21 024	1 098	0	22 122	3 262	998	0	4 260	17 862
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	0	0	18 218	2 272	725	0	2 997	15 221
Mobilier et matériel hors exploitation	1 306	1 098	0	2 404	990	273	0	1 263	1 141
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	73 171	11 257	54 623	29 805	0	0	0	0	29 805
TOTAL	2 285 026	225 787	66 398	2 444 415	1 089 100	114 760	3 196	1 200 664	1 243 751

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

* NB: Les rubriques Cessions / Acquisitions enregistrent un montant de Dh 59 194 dus aux transferts en rubriques opérés dans VAP courant exercice 2009.

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/09 au 31/12/09

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail	2 464		2 464	2 464	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation						
	Logiciel informatique						
	Immeubles exploitation bureau	2 751	1 223	1 528	1 528	0	0
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	1 526	1 517	9	25	25	9
	Matériel roulant	217	217	0	52	52	0
	Matériel roulant de fonction						
	Matériel de bureau	109	109	0	0	0	0
	Immeubles exploitation logement de fonction	44	44	0	350	350	0
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)						
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	94	86	8	8	0	0
	Télécommunications						
	Mobilier logement de fonction						
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		7 205	3 196	4 009	4 427	427	9

PROVISIONS

DU...01/01/2009..AU...31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2008	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2009
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 171 527	219 861	191 424	0	2 199 964
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 133 096	200 857	180 021	0	2 153 931
titres de placement	17 475	3 882	11 403	0	9 955
titres de participation et emplois assimilés	3 619	15 123	0		18 742
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	89 973	41 905	23 561	30	108 287
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	1 561	3 837	0	0	5 397
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	6 797	0	3 975	0	2 822
provisions pour risques généraux et charges	46 592	38 068	19 586	30	65 044
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	35 000	0	0		35 000
TOTAL GENERAL	2 261 501	261 766	214 985	30	2 308 252

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	18 549 603		
Autres valeurs et sûretés réelles	38 452 647		
TOTAL	57 002 250		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 370 654	Pension à terme BAM	1 201 712
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 168 942
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	90 592	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	90 592
TOTAL	2 461 246		2 461 246

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
6	9 657 781	5 543 291	4 114 490	50 156

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2009

Nom de l'établissement : **BMCI**
Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 28 Mai 2008)			
Report à nouveau	1 204 537	Réserve légale	22 846
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	449 257
Résultat net de l'exercice	728 675	Autres affectations	15 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 446 109
Autres prélèvements			
TOTAL A	1 933 212	TOTAL B	1 933 212

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1) **31 Décembre 2009**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **1er Mars 2010**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH

A C T I F	31/12/2011	31/12/2010
1. Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 120 638	3 891 831
2. Créances sur les établissements de crédit et assimilés	8 040 477	7 029 347
. A vue	1 201 239	282 573
. A terme	6 839 237	6 746 774
3. Créances sur la clientèle	40 711 705	39 363 831
. Crédits de trésorerie et à la consommation	17 006 699	16 202 070
. Crédits à l'équipement	8 546 153	8 420 347
. Crédits immobiliers	13 811 732	12 978 596
. Autres crédits	1 347 122	1 762 817
4. Créances acquises par affacturage	1 243 820	978 589
5. Titres de transaction et de placement	7 169 993	5 300 295
. Bons du trésor et valeurs assimilées	5 864 635	3 934 030
. Autres titres de créance	1 251 437	1 302 465
. Titres de propriété	53 922	63 800
6. Autres actifs	309 688	207 161
7. Titres d'investissement	- 0	0
. Bons du trésor et valeurs assimilées	- 0	0
. Autres titres de créance	-	0
8. Titres de participation et emplois assimilés	541 441	302 885
9. Créances subordonnées	-	0
10. Immobilisations données en crédit-bail et en location	-	0
11. Immobilisations incorporelles	222 998	195 698
12. Immobilisations corporelles	1 339 265	1 179 662
Total de l'Actif	62 700 025	58 449 297

BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

P A S S I F	31/12/2011	31/12/2010
1. Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	0	0
2. Dettes envers les établissements de crédit et assimilées	2 046 287	758 883
. A vue	403 032	263 463
. A terme	1 643 255	495 420
3. Dépôts de la clientèle	42 930 057	41 972 677
. Comptes à vue créditeurs	25 537 549	24 241 917
. Comptes d'épargne	6 427 021	5 871 042
. Dépôts à terme	9 584 894	10 705 648
. Autres comptes créditeurs	1 380 594	1 154 071
4. Titres de créance émis	8 827 098	7 193 526
. Titres de créance négociables	8 827 098	7 193 526
. Emprunts obligataires	0	0
. Autres titres de créance émis	0	0
5. Autres passifs	1 219 245	1 272 577
6. Provisions pour risques et charges	104 865	189 799
7. Provisions réglementées	0	0
8. Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	0	0
9. Dettes subordonnées	0	0
10. Ecart de réévaluation	0	0
11. Réserves et primes liées au capital	3 352 336	3 317 336
12. Capital	1 327 884	1 327 884
13. Actionnaires. Capital non versé (-)		
14. Report à nouveau (+/-)	2 050 904	1 598 311
15; Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	0	0
16. Résultat net de l'exercice (+/-)	841 349	818 302
Total du Passif	62 700 025	58 449 297

HORS BILAN
AU 31 DECEMBRE 2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers de DH en milliers de DH

HORS BILAN	31/12/2011	31/12/2010
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>	22 340 809	20 484 658
1. Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	100 000	100 000
2. Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	3 301 279	4 742 938
3. Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	11 559 788	8 662 445
4. Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	7 379 741	6 876 055
5. Titres achetés à réméré	0	0
6. Autres titres à livrer	0	103 220
<u>ENGAGEMENTS RECUS</u>	5 027 712	7 588 813
7. Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	555 475	558 675
8. Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	4 472 237	6 958 412
9. Engagements de garantie reçus de l'Etat et d'organismes de garantie divers	0	0
10. Titres vendus à réméré	0	0
11. Autres titres à recevoir	0	71 726

COMPTES DE PRODUITS ET CHARGES

DU 01/01/2011

AU 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

en milliers DH

	31/12/2011	31/12/2010
~I. PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	3 797 119	3 724 339
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	107 833	103 171
- Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	2 765 524	2 668 517
- Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	175 777	126 771
- Produits sur titres de propriété	97 658	113 785
- Produits sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Commissions sur prestations de service	373 712	344 812
- Autres produits bancaires	276 615	367 283
~II. CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	-1 084 557	-1 098 503
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	-37 950	-46 046
- Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	-546 049	-565 074
- Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	-319 278	-257 681
- Charges sur opérations de crédit-bail et de location	0	0
- Autres charges bancaires	-181 280	-229 702
~III. PRODUIT NET BANCAIRE	2 712 562	2 625 835
- Produits d'exploitation non bancaire	7 846	1 900
- Charges d'exploitation non bancaire	-122	-1 935
~IV. CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	-1 186 880	-1 065 508
- Charges de personnel	-649 177	-577 504
- Impôts et taxes	-26 912	-26 387
- Charges externes	-366 200	-330 566
- Autres charges générales d'exploitation	-67	-12
- Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	-144 524	-131 038
~V. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	-558 052	-444 012
- Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-440 812	-315 962
- Pertes sur créances irrécouvrables	-73 564	-103 270
- Autres dotations aux provisions	-43 676	-24 780
~VI. REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	345 722	244 497
- Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	301 894	203 211
- Récupérations sur créances amorties	467	1 404
- Autres reprises de provisions	43 360	39 883
~VII. RESULTAT COURANT	1 321 076	1 360 777
- Produits non courants	188 702	3 152
- Charges non courantes	-292 320	-106 466
~VIII. RESULTAT AVANT IMPOTS	1 217 458	1 257 463
- Impôts sur les résultats	-376 109	-439 161
~IX. RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302
TOTAL PRODUITS	4 339 389	3 973 887
TOTAL CHARGES	-3 498 040	-3 155 585
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302

ETAT DES SOLDES DE GESTION

DU 01/01/2011

AU 31/12/2011

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS

En milliers de Dh

	31/12/11	31/12/10
1 (+) Intérêts et produits assimilés	3 049 134	2 898 459
2 (-) Intérêts et charges assimilées	903 277	868 802
MARGE D'INTERET	2 145 857	2 029 658
3 (+) Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
4 (-) Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	0	0
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	0	0
5 (+) Commissions perçues	377 172	348 063
6 (-) Commissions servies	32 296	34 342
Marge sur commissions	344 877	313 721
7 (+) Résultats des opérations sur titres de transaction	65 947	86 198
8 (+) Résultats des opérations sur titres de placement	-16 375	-670
9 (+) Résultats des opérations de change	156 704	153 032
10 (+) Résultats des opérations sur produits dérivés	5 180	13 709
Résultats des opérations de marché	211 456	252 268
11 (+) Divers autres produits bancaires	100 578	116 769
12 (-) Diverses autres charges bancaires	90 205	86 580
PRODUIT NET BANCAIRE	2 712 562	2 625 835
13 (+) Résultats des opérations sur immobilisations financières	12 957	-582
14 (+) Autres produits d'exploitation non bancaire	852	1 394
15 (-) Autres charges d'exploitation non bancaire	122	1 910
16 (-) Charges générales d'exploitation	1 186 880	1 065 508
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 539 368	1 559 229
17(+) Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-212 015	-214 617
18(+) Autres dotations nettes de reprises aux provisions	-6 277	16 165
RESULTAT COURANT	1 321 076	1 360 777
RESULTAT NON COURANT	-103 618	-103 314
19 (-) Impôts sur les résultats	376 109	439 161
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302

II- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

RESULTAT NET DE L'EXERCICE	841 349	818 302
20 (+) Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	144 524	131 038
21 (+) Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	2 538	1 063
22 (+) Dotations aux provisions pour risques généraux	33 256	22 660
23 (+) Dotations aux provisions réglementées	0	0
24 (+) Dotations non courantes	0	1 543
25 (-) Reprises de provisions	-123 479	-40 498
26 (-) Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	-245	0
27(+) Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	122	0
28 (-) Plus-values de cession sur immobilisations financières	-6 995	-506
29(+) Moins-values de cession sur immobilisations financières	0	25
30 (-) Reprises de subventions d'investissement reçues	0	0
± CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	891 070	933 627
- Bénéfices distribués	331 971	650 353
AUTOFINANCEMENT	559 099	283 274

Non de l'établissement : **BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE**

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE		
DU 01/01/2011 AU 31/12/2011		
	en milliers de DH	en milliers de DH
	31/12/2011	31/12/2010
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	3 787 362	3 598 535
2. (+) Récupérations sur créances amorties	467	1 404
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	606	1 900
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées	-1 589 359	-1 320 990
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées	0	-1 910
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-1 042 356	-934 470
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-376 109	-439 161
I. Flux de trésorerie nets provenant du compte de produits et charges	780 611	905 308
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	-1 011 130	-254 422
9. (±) Créances sur la clientèle	-1 613 105	-416 820
10. (±) Titres de transaction et de placement	-1 869 698	847 550
11. (±) Autres actifs	-102 528	70 923
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location		
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 287 404	-1 105 363
14. (±) Dépôts de la clientèle	957 380	1 183 832
15. (±) Titres de créance émis	1 633 571	742 488
16. (±) Autres passifs	-53 332	-245 228
II. Solde des variations des actifs et passifs d'exploitation	-771 438	822 960
III. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	9 173	1 728 268
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	1 410	-
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	245	-
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-225 726	-3 225
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-321 502	-251 747
21. (+) Intérêts perçus		
22. (+) Dividendes perçus	97 178	113 785
IV. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-448 395	-141 187
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus	-	-
24. (+) Variation de dettes subordonnées	-	-
25. (+) Emission d'actions	-	-
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés		
28. (-) Dividendes versés	-331 971	-650 353
V. FLUX DE TRESORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-331 971	-650 353
VI. VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE (III+IV+V)	-771 193	936 728
VII. TRESORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	3 891 831	2 955 103
VIII. TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	3 120 638	3 891 831

B2

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2010	Total 31/12/2009
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	102 369	33 105	13 906 839	1 265 730	15 308 043	15 355 467
- Comptes à vue débiteurs	92 265	33 105	7 280 249	1 200 627	8 606 246	8 798 663
- Créances commerciales sur le Maroc	5 196	0	4 650 570	22 686	4 678 452	4 207 094
- Crédits à l'exportation			111 851		111 851	112 706
- Autres crédits de trésorerie	4 908		1 864 169	42 417	1 911 494	2 237 004
CREDITS A LA CONSOMMATION			233	811 405	811 638	958 037
CREDITS A L'EQUIPEMENT	347 292		7 914 744	71 831	8 333 867	8 687 370
CREDITS IMMOBILIERS			1 875 674	11 081 988	12 957 662	12 230 906
AUTRES CREDITS	560 000		7 650	681 190	1 248 840	1 181 299
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			978 589		978 589	1 048 300
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	169 871	20 934	190 805	157 433
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	356 729	156 247	512 976	306 788
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			78 063	38 629	116 692	0
- Créances compromises	0	0	278 666	117 618	396 284	306 788
TOTAL	1 009 661	33 105	25 210 329	14 089 325	40 342 420	39 925 600

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

CREANCES SUR LA CLIENTELE

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2011	Total 31/12/2010
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES DE TRESORERIE	57 905	10 076	14 985 998	1 138 203	16 192 182	15 308 043
- Comptes à vue débiteurs	39 565	10 076	7 721 591	954 422	8 725 654	8 606 246
- Créances commerciales sur le Maroc	6 872	0	4 854 107	53 395	4 914 374	4 678 452
- Crédits à l'exportation			103 261		103 261	111 851
- Autres crédits de trésorerie	11 468		2 307 039	130 386	2 448 893	1 911 494
CREDITS A LA CONSOMMATION			194	751 650	751 844	811 638
CREDITS A L'EQUIPEMENT	1 160 544		7 256 185	56 308	8 473 037	8 333 867
CREDITS IMMOBILIERS			1 739 821	12 048 263	13 788 084	12 957 662
AUTRES CREDITS	490 000	279 576	10 620	0	780 196	1 248 840
CREANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE			1 243 820		1 243 820	978 589
INTERETS COURUS A RECEVOIR		0	136 027	23 648	159 675	190 805
CREANCES EN SOUFFRANCE	0	0	416 696	149 991	566 687	512 976
- Créances pré-douteuses			0	0	0	0
- Créances douteuses			72 728	14 709	87 437	116 692
- Créances compromises	0	0	343 968	135 282	479 250	396 284
TOTAL	1 708 449	289 652	25 789 361	14 168 063	41 955 525	40 342 420

Commentaires:

Les entreprises non financières comprennent également les entreprises publiques non financières conformément à la présentation préconisée par le PCEC.

TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILES

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition global	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2010	209 514	53 356	28 813
CETEM MAROC	crédit à la consommation	126 724	19,79%	63 010	71 389	31/12/2010	191 053	4 563	11 146
BMCI CREDIT CONSO	crédit à la consommation	30 000	51%	15 300	15 300	31/12/2010	51 680	12 127	5 756
BMCI BANQUE OFFSHORE	banque offshore	KUSD 5 500	100%	44 302	45 905	31/12/2010	80 077	28 937	31 372
BMCI BOURSE	intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	20 000	31/12/2010	23 767	1 627	6 094
UPAR	prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2010	-2 743	-2 788	
BMCI GESTION	gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	20 938	19 283	17 000
BMCI FINANCE	prise de participation	8 500	100%	8 500	0	31/12/2010	5 092	5 863	0
BMCI FONDS	gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2010	1 901	4	0
BMCI ASSURANCE	intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2010	12 482	12 312	10 000
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2010			
FCP BMCI ACTION DI	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION SERENITE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
FCP AXA MONETAIRE	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
NOVEC					725	31/12/2010			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	O.P.C.V.M				500	31/12/2010			
DELTA RECOUVREMENT	recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	733	31/12/2010	749	-6	
ARVAL MAROC	location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2010	19 207	287	
Sté Immobil sidi maarouf	société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2010	-17 590	-7 780	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2010	70 146	555	
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Centre monétique Interbank	gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2010			
Société Interbank	gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 448	31/12/2010			2 530
MMSI (exBDSI)	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2010	21 162	6 411	
Sté Immobil Interbancaire GBPM	société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2010			
SOGEPID	gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	31/12/2010			225
SOGEPID				5 000	5 000	31/12/2010			
BNP PARIBAS MED BUSINESS Process	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2010	18 790	3 001	
SCI Romandie	société immobilière			2 930	2 930	31/12/2010			
Divers				6 614	6 614	31/12/2010			
TOTAL					302 886				112 936

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Dénomination de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Participation au capital en %	Prix d'acquisition	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
Participation dans les entreprises liées									
BMCI-LEASING	Crédit bail	80 000	72,03%	74 714	74 714	31/12/2011	225 988	48 474	23 531
BMCI-CREDIT CONSO (EX -CETEL)	Crédit à la consommation	136 118	99,87%	317 699	317 699	31/12/2011	142 900	-86 651	
BMCI BANQUE OFFSHORE	Banque offshore	KUSD 5 500	100%	47 108	47 108	31/12/2011	84 736	30 893	27 668
BMCI BOURSE	Intermédiaire boursier	20 000	100%	20 000	17 536	31/12/2011	17 290	-4 868	1 620
UPAR	Prise de participation	1 500	100%	9 428	1	31/12/2011	-3 824	-1 080	
BMCI GESTION	Gestion des SICAV	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	20 562	18 554	19 000
BMCI FINANCE	Prise de participation	8 500	100%	8 500	8 500	31/12/2011	16 581	11 489	
BMCI FONDS	Gestion des FCP	1 000	100%	1 000	1 000	31/12/2011	1 882	-19	
BMCI ASSURANCE	Intermédiaire en assurances	100	100%	100	100	31/12/2011	16 360	16 134	12 300
BMCI DEVELOPPEMENT	Prise de participation	300	100%	300	300	31/12/2011			
BMCI GESTION SOLIDARITE		1 000	0%	500	500	31/12/2011			
FCP BMCI ACTION DI	OPCVM			500	500	31/12/2011			13
FCP BMCI GESTION SERENITE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI MONETAIRE PLUS	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP AXA MONETAIRE	OPCVM			500	500	31/12/2011			
FCP BMCI GESTION DIVERSIF	OPCVM			500	500	31/12/2011			
DELTA RECOUVREMENT	Recouvrement des créances	2 000	100%	2 000	659	31/12/2011	650	-99	
ARVAL MAROC	Location longue durée	30 000	33,34%	27 339	10 002	31/12/2011	26 132	7 085	
Sté Immobil sidi maarouf	Société immobilière	10 100	100,0%	10 100	10 100	31/12/2011	-23 110	-5 550	
BNP MED INNOV (ex mediha)	Maintenance et devel Inform	46 213	10,00%	13 631	13 631	31/12/2011	78 769	6 259	
Autres titres de participation et Emplois assimilées									
Centre monétique Interbank	Gestion cartes monétiques	100 000	13%	13 000	13 000	31/12/2011			
Société Interbank	Gestion cartes monétiques	11 500	22%	2 530	2 530	31/12/2010	26 889	8 724	6 760
BDSI	Maintenance et devel Inform	16 000	11,00%	1 760	1 760	31/12/2011	28 270	5 884	5 060
Sté Immobil Interbancaire GBPM	Société immobilière	19 005	13,3%	2 534	2 050	31/12/2011			
SOGEPiB	Gest & exploit parc indust	18 000	5%	900	900	30/09/2011	21 677	3 127	242
SOGEPoS	Gest & exploit parc indust	0	0,00%	4 622	4 622	31/12/2011			
BNP PARISBAS MED BUSINES Proc	Gestion de process BACK-OFFICE	14 600	4,00%	584	584	31/12/2011	22 230	3 259	
SCI Romandie	Société immobilière			2 930	2 930	31/12/2011			
FONDS DE GARANTIE CMM	Fonds de garantie			5 000	5 000	31/12/2011			
NOVEC	Bureau d'études et d'ingénierie	25 700	2,82%	725	725	31/12/2010	404 093	34 395	991
Divers				1 991	1 991	31/12/2011			
TOTAL					541 441		1 108 075	96 010	97 184

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2010

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	245 177	85 604	0	330 781	121 279	13 758	0	135 037	195 744
Droit au bail	73 241	12 600	0	85 841	0	0	0	0	85 841
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	171 936	73 004	0	244 940	121 279	13 758	0	135 037	109 903
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 199 239	166 143	0	2 365 382	1 079 384	106 383	0	1 185 767	1 179 615
-Immeubles d'exploitation	1 021 037	30 477	0	1 051 514	275 284	39 336	0	314 620	736 894
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	961 662	30 477	0	992 139	263 265	38 141	0	301 406	690 733
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	12 019	1 195	0	13 214	16 868
-Mobiliel et matériel d'exploitation	547 657	21 123	0	568 780	445 011	25 345	0	470 356	98 424
Mobiliel de bureau d'exploitation	144 795	6 063	0	150 858	103 296	7 901	0	111 197	39 661
Matériel de bureau d'exploitation	54 936	1 240	0	56 176	49 745	4 106	0	53 851	2 325
Matériel informatique	347 331	13 820	0	361 151	291 375	13 338	0	304 713	56 438
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	0	595	595	0	0	595	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	578 618	84 459	0	663 077	354 829	40 601	0	395 430	267 647
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	22 122	5 853	0	27 975	4 260	1 101	0	5 361	22 614
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	18 218	5 627	0	23 845	2 997	876	0	3 873	19 972
Mobiliel et matériel hors exploitation	2 404	226	0	2 630	1 263	225	0	1 488	1 142
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	29 805	24 231	0	54 036	0	0	0	0	54 036
TOTAL	2 444 416	251 747	0	2 696 163	1 200 663	120 141	0	1 320 804	1 375 359

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

AU 31/12/2011

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

en milliers de DH

Nature	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice (1)	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice (1)	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotations au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties	Cumul	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	330 781	48 796	76 714	302 863	135 083	21 496	76 714	79 865	222 998
Droit au bail	85 841	25 200	0	111 041	0	0	0	0	111 041
Immobilisations en recherche et développement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	244 940	23 596	76 714	191 822	135 083	21 496	76 714	79 865	111 957
Immobilisations incorporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 365 382	272 706	495 537	2 142 551	1 185 720	112 979	495 413	803 286	1 339 265
-Immeubles d'exploitation	1 051 514	135 605	0	1 187 119	314 620	41 682	0	356 302	830 817
Terrain d'exploitation	29 293	0	0	29 293	0	0	0	0	29 293
Immeubles d'exploitation Bureaux	992 139	135 605	0	1 127 744	301 406	40 487	0	341 893	785 851
Immeubles d'exploitation Logements de fonction	30 082	0	0	30 082	13 214	1 195	0	14 409	15 673
-Mobilier et matériel d'exploitation	568 780	38 011	290 791	316 000	470 356	28 202	290 695	207 863	108 137
Mobilier de bureau d'exploitation	150 858	6 075	35 651	121 282	111 197	11 163	35 560	86 800	34 482
Matériel de bureau d'exploitation	56 176	1 213	20 653	36 736	53 851	1 863	20 649	35 065	1 671
Matériel informatique	361 151	30 723	233 892	157 982	304 713	15 176	233 891	85 998	71 984
Matériel roulant rattaché à l'exploitation	595	0	595	0	595	0	595	0	0
Autres matériels d'exploitation									
-Autres immobilisations corporelles d'exploitaion	663 077	58 027	204 097	517 007	395 425	41 895	204 070	233 250	283 757
-Immobilisations corporelles hors exploitaion	27 975	322	649	27 648	5 319	1 200	648	5 871	21 777
Terrains hors exploitation	1 500	0	0	1 500	0	0	0	0	1 500
Immeubles hors exploitation	23 845	0	0	23 845	3 872	951	0	4 823	19 022
Mobilier et matériel hors exploitation	2 630	322	649	2 303	1 447	249	648	1 048	1 255
Autres immobilisations corporelles hors exploitation									
IMMOBILISATIONS EN COURS	54 036	40 741	0	94 777	0	0	0	0	94 777
TOTAL	2 696 163	321 502	572 251	2 445 414	1 320 803	134 475	572 127	883 151	1 562 263

* (1) Ces rubriques comprennent également les mouvements Entrées et Sorties des immobilisations

B9bis

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

Exercice du 01/01/10 au 31/12/10

Nom de l'établissement : **BMCI**

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation Logiciel informatique Immeubles exploitation bureau Immeubles hors exploitation Terrain exploitation Agencement Aménagement et Installation Agencement Aménagement et Installation Mobilier de bureau Matériel roulant Matériel roulant de fonction Matériel de bureau Immeubles exploitation logement de fonction Agencement Aménagement et Installation logement de fonction Aménagement nouveaux locaux Matériel Informatique (Ordinateurs centraux) Matériel Informatique (Ordinateurs centraux) Matériel Informatique (GAB & TPE) Matériel Informatique (Micro-ordinateurs) Télécommunications Mobilier logement de fonction Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL							

Tableau n° 10

Nom de l'établissement : BMCI

Article IS: 01084015

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS

En milliers de DH

Exercice au 31/12/11

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant Brut	Amortissements Cumulés	Valeur nette comptable	Produit de cession	Plus-Values de cession	Moins-values de cession
	Droit au bail			0	0	0	0
	Frais d'établissement sur acquisition Immobilisation	19 682	19 682	0	0	0	0
	Logiciel informatique	76 714	76 714	0	0	0	0
	Immeubles exploitation bureau						
	Immeubles hors exploitation						
	Terrain exploitation						
	Agencement Aménagement et Installation	204 097	204 070	27	0	0	-27
	Agencement Aménagement et Installation						
	Mobilier de bureau	35 652	35 560	0	160	160	-92
	Matériel roulant	20 658	20 654	4	63	63	-4
	Matériel roulant de fonction	590	590	0	21	21	0
	Matériel de bureau						
	Immeubles exploitation logement de fonction						
	Agencement Aménagement et Installation logement de fonction						
	Aménagement nouveaux locaux						
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)	7 266	7 265	1	0	0	-1
	Matériel Informatique (Ordinateurs centraux)						
	Matériel Informatique (GAB & TPE)	42 687	42 687	0	0	0	0
	Matériel Informatique (Micro-ordinateurs)	134 216	134 216	0	1	1	0
	Télécommunications	49 723	49 723	0	0	0	0
	Mobilier logement de fonction	649	649	0	0	0	0
	Terrain hors exploitation						
TOTAL GENERAL		591 934	591 810	32	245	245	-124

PROVISIONS

DU...01/01/2010..AU...31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2009	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2010
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 199 964	322 698	206 384	33	2 316 246
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 153 931	315 962	203 211	33	2 266 649
titres de placement	9 955	5 674	3 128	0	12 500
titres de participation et emplois assimilés	18 742	1 063	45		19 760
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	108 287	123 194	41 653	30	189 799
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 397		0	0	5 397
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	2 822	535	0	0	3 357
provisions pour risques généraux et charges	65 044	122 660	6 653	30	181 021
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	35 000	0	35 000		0
TOTAL GENERAL	2 308 252	445 893	248 036	64	2 506 045

PROVISIONS

DU...01/01/2011..AU...31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

PROVISIONS	Encours 31/12/2010	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2011
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF, SUR:	2 316 246	444 770	314 328	254	2 446 942
créances sur les établissements de crédit et assimilés					
créances sur la clientèle	2 266 649	429 078	301 894	307	2 394 140
titres de placement	12 500	13 154	3 852	54	21 749
titres de participation et emplois assimilés	19 760	2 538	8 581		13 716
Autres titres de participations	17 337	0	0	0	17 337
immobilisations en crédit-bail et en location					
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	189 799	50 214	134 979	169	104 865
provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	5 397	11 735	0	0	17 132
provisions pour risques de change	24				24
provisions pour pertes sur marchés à terme	3 357	5 224	0	0	8 581
provisions pour risques généraux et charges	181 021	33 256	134 979	169	79 129
provisions pour pensions de retraite et obligations similaires					
provisions réglementées	0	0	0		0
TOTAL GENERAL	2 506 045	494 985	449 307	85	2 551 807

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	0
		Pension à terme Ets de crédit	0
Hypothèques	16 378 976		
Autres valeurs et sûretés réelles	23 638 956		
TOTAL	40 017 932		0

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	1 089 056	Pension à terme BAM	202 901
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	886 155
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
TOTAL	1 225 048		1 225 048

VALEURS ET SURETES RECUES ET DONNEES EN GARANTIE

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMC**

en milliers de DH

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature données	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées		Pension à terme BAM	
		Pension à terme clientèle	
		Pension à terme Ets de crédit	
Hypothèques	17 849 738		
Autres valeurs et sûretés réelles	25 714 541		
TOTAL	43 564 279		

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques du passif ou du hors bilan enregistrant les dettes ou les engagements par signature reçus	Montants des dettes ou engagements par signature reçus couverts
Bons du trésor et valeurs assimilées	2 178 816	Pension à terme BAM	1 106 693
		Pension à terme Ets de crédit	0
		Pension à terme clientèle	1 072 123
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles	135 992	Dépôt effets marché monétaire BAM	0
		BDT donnés en garantie CDG	135 992
TOTAL	2 314 808		2 314 808

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
9	14 212 823	8 242 754	5 594 296	375 772

B23

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MEME BENEFICIAIRE
Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**

en milliers de DH

	Montant global des risques	Montant des risques dépassant 10% des fonds propres		
Nombre		crédits par décaissement	crédits par signature	Montant des titres détenus dans le capital des bénéficiaires
7	15 200 092	7 831 866	6 965 605	402 621

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2010

Nom de l'établissement : **BMCI**
 Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 22 Mai 2010)			
Report à nouveau	1 446 109	Réserve légale	4 429
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes (1)	650 353
Résultat net de l'exercice	806 985	Autres affectations	0
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	1 598 312
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	2 253 094	TOTAL B	2 253 094

(1) Dont un montant de 2 516 KMAD qui représente les dividendes sur Actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

C2

AFFECTATION DES RESULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE

Au 31/12/2011

Nom de l'établissement : **BMCI**
Article IS : 01084015

en milliers de DH

	MONTANT		MONTANT
A- Origine des résultats affectés		B- Affectation des résultats	
(AGO du 02 Mai 2011)			
Report à nouveau	1 598 311	Réserve légale	0
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	330 710
Résultat net de l'exercice	818 302	Autres affectations	35 000
Prélèvements sur les bénéfices		Report à nouveau	2 050 904
Autres prélèvements	0		
TOTAL A	2 416 614	TOTAL B	2 416 614

(1) Dont un montant de 1 261 KMAD qui représente les dividendes sur Actions BMCI (non distribués et affectés au report à nouveau)

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1)

31 Décembre 2010

Date d'établissement des états de synthèse (2)

1er Mars 2011

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

C4

DATATION ET EVENEMENTS POSTERIEURS

Nom de l'établissement : **BMCI**

I. DATATION

Date de clôture (1) **31 Décembre 2011**

Date d'établissement des états de synthèse (2) **1er Mars 2012**

(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice

(2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.

II. EVENEMENTS NES POSTERIEUREMENT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES A CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1ERE COMMUNICATION EXTERNE DES ETATS DE SYNTHESE

Dates		Indications des événements	
	Favorables		Néant
	Défavorables		Néant

ANNEXE 3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES – COMPTES CONSOLIDES

EXTRAIT DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES SELON LES NORMES IAS/IFRS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2011**FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE****FUSION ABSORPTION DE BMCI CREDIT CONSO PAR CETELEM**

Une opération de fusion-absorption a eu lieu fin juin entre Cetelem Maroc (société absorbante), dont le capital est détenu à 80,05 % par BNP Paribas Personal Finance et 19,81% par la BMCI, et BMCI Crédit Conso (société absorbée) détenue à hauteur de 51% par la BMCI et 49% par Cetelem. La société issue de cette fusion reprend le nom de BMCI Crédit Conso (BCC) Cf. (Périmètre de consolidation). La BMCI a acquis par la suite la totalité des actions détenues par la société BNP Paribas Personal Finance dans cette nouvelle société, pour détenir 99,87% du capital social de BMCI Crédit Conso

RESUME DES PRINCIPES ET NORMES COMPTABLES APPLIQUES PAR LE GROUPE**NORMES COMPTABLES APPLICABLES**

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS) ont été appliquées aux comptes consolidés à compter du 1er janvier 2008 avec bilan d'ouverture au 1er janvier 2007 conformément aux prescriptions énoncées par la norme IFRS 1, « Première application des normes d'information financière internationales », et par les autres normes du référentiel IFRS en tenant compte de la version et des interprétations des normes telles qu'elles ont été approuvées par l'International Accounting Standards Board (IASB) pour ses comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2011, le Groupe a appliqué les dispositions d'IAS 1 révisée relatives à la présentation des états financiers.

DESCRIPTION DES RETRAITEMENTS IFRS**1- Principes de consolidation****Périmètre de consolidation**

Les comptes consolidés du Groupe BMCI regroupent l'ensemble des entreprises sous contrôle exclusif, contrôle conjoint ou influence notable.

De même, le Groupe BMCI consolide, le cas échéant, les structures juridiques distinctes créées spécifiquement pour réaliser un objectif limité et bien défini dites « entités ad'hoc » contrôlées et ce, même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

Méthodes de consolidation

- Les entreprises sur lesquelles le Groupe BMCI exerce un contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale. Le Groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin de bénéficier de ses activités.
- Les entreprises sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle. Le Groupe possède un contrôle conjoint lorsque, en vertu d'un accord contractuel, les décisions financières et opérationnelles stratégiques liées à l'activité nécessitent l'accord unanime des parties qui se partagent le contrôle.
- Les entreprises sous influence notable sont mises en équivalence. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle d'une entité, sans en détenir le contrôle. Elle est présumée si le Groupe détient, directement ou indirectement, 20% ou plus des droits de vote dans une entité.

2- Les immobilisations corporelles

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'acquisition augmenté des frais directement attribuables, et des coûts d'emprunt encourus lorsque la mise en service des immobilisations est précédée d'une longue période de construction ou d'adaptation.

Les logiciels développés en interne, lorsqu'ils remplissent les critères d'immobilisation, sont immobilisés pour leur coût direct de développement qui inclut les dépenses externes et les frais de personnel directement affectables au projet.

Après comptabilisation initiale, les immobilisations sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes éventuelles de valeur, à l'exception des parts de SCI, supports de contrats d'assurance en unités de compte, qui sont valorisées en date d'arrêté à leur valeur de marché ou son équivalent, les variations de celle-ci étant comptabilisées au compte de résultat.

Le montant amortissable d'une immobilisation est déterminé après déduction de sa valeur résiduelle. Seuls les biens donnés en location simple sont réputés avoir une valeur résiduelle, la durée d'utilité des immobilisations d'exploitation étant généralement égale à la durée de vie économique attendue du bien.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire sur la durée d'utilité attendue du bien pour l'entreprise. Les dotations aux amortissements sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Lorsqu'une immobilisation est composée de plusieurs éléments pouvant faire l'objet de remplacement à intervalles réguliers, ayant des utilisations différentes ou procurant des avantages économiques selon un rythme différent, chaque élément est comptabilisé séparément et chacun des composants est amorti selon un plan d'amortissement qui lui est propre. L'approche par composants a été retenue pour les immeubles d'exploitation et de placement.

Les durées d'amortissement retenues pour les immeubles de bureaux sont de 80 et 60 ans pour le gros oeuvre des immeubles de prestige et les autres immeubles respectivement, 30 ans pour les façades, 20 ans pour les installations générales et techniques et 10 ans pour les agencements.

Les logiciels sont amortis, selon leur nature, sur des durées n'excédant pas 8 ans pour les développements d'infrastructure et 3 ans ou 5 ans pour les développements essentiellement liés à la production de services rendus à la clientèle.

Les coûts de maintenance des logiciels sont enregistrés en charges au compte de résultat lorsqu'ils sont encourus. En revanche, les dépenses qui participent à l'amélioration des fonctionnalités du logiciel ou contribuent à en allonger sa durée de vie sont portées en augmentation du coût d'acquisition ou de confection initial.

Les immobilisations amortissables font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'à la date de clôture, d'éventuels indices de perte de valeur sont identifiés. Les immobilisations non amortissables font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an sur le modèle de celui effectué pour les survaleurs affectées aux ensembles homogènes de métiers.

S'il existe un tel indice de dépréciation, la nouvelle valeur recouvrable de l'actif est comparée à la valeur nette comptable de l'immobilisation. En cas de perte de valeur, une dépréciation est constatée en compte de résultat. La dépréciation est reprise en cas de modification de l'estimation de la valeur recouvrable ou de disparition des indices de dépréciation. Les dépréciations sont comptabilisées sous la rubrique « Dotations aux

amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles » du compte de résultat.

Les plus ou moins values de cession des immobilisations d'exploitation sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Gains nets sur autres actifs immobilisés ».

Les plus ou moins values de cession des immeubles de placement sont enregistrées au compte de résultat sous la rubrique « Produits des autres activités » ou « Charges des autres activités ».

Le Groupe BMCI a adopté les principes suivants appliqués de manière rétrospective :

- L'approche par composant.
- Une durée d'amortissement qui reflète la durée d'utilisation effective du bien par la banque.

L'amortissement retenu est un amortissement linéaire calculé sur la durée d'utilité de l'actif.

La valeur résiduelle retenue par le Groupe BMCI est supposée nulle.

Tableau des composants Groupe BMCI.

Nature du composant	Durée d'amortissement en années	Poids du composant
Gros œuvre	60	50%
Façade	30	15%
IGT	20	20%
Agencement	10	15%

3- Les immobilisations incorporelles

Conformément aux options offertes par la norme IFRS 1, le Groupe BMCI a choisi de maintenir les coûts historiques pour l'ensemble des immobilisations incorporelles et n'a donc procédé à aucune réévaluation.

L'option retenue pour le traitement des logiciels qui constituent l'essentiel des immobilisations incorporelles consiste à distinguer entre les logiciels dédiés à la clientèle et les logiciels internes d'infrastructures.

La durée d'amortissement est déterminée selon la consommation des avantages économiques en fonction de l'utilisation.

Catégories d'immobilisations	Durée d'amortissement
Logiciels dédiés à la clientèle	3 ans
Logiciels internes d'infrastructure	8 ans

4- Goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Le coût d'acquisition est égal à la valeur de marché ou son équivalent, à la date d'échange des actifs remis, des passifs encourus ou assumés ou des instruments de capitaux propres émis pour obtenir le contrôle de la société acquise.

5- Les immeubles de placement

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, un immeuble de placement doit être comptabilisé à son coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Dans ce cas, la juste valeur doit être indiquée en annexe.

Dans le cas des immeubles de placement en location, la norme IAS 17 « Contrat de location » est applicable.

6- Les avantages au personnel

Selon la norme IAS 19, le Groupe BMCI comptabilise les cotisations de la période en charges d'exploitation, en contrepartie des services rendus par les membres du personnel au cours de l'exercice.

Les indemnités de fin de carrière et les médailles de travail font l'objet de provisions évaluées sur la base de modèles actuariels.

Concernant le régime de la mutuelle « CMIM », qui est constitué un plan à prestations définies, le groupe BMCI comptabilise le plan d'avantages postérieurs à l'emploi correspondant comme un régime à cotisations définies conformément à IAS 19.

Le Groupe BMCI a opté pour la comptabilisation des écarts actuariels directement en résultat.

Méthode d'évaluation

La méthode d'évaluation appliquée par la BMCI est la méthode des unités de crédit projetées avec une prise en compte « proratisée » du service. Cette méthode est déroulée en étapes :

Une évaluation des droits à terme moyennant des hypothèses actuarielles ;

Une répartition des droits à terme sur la période d'activité au cours de laquelle la BMCI bénéficie des services de ses employés ;

Les principales hypothèses actuarielles utilisées sont :

- Des hypothèses financières, à savoir le taux d'actualisation ;
- Le taux d'augmentation des salaires ;
- Le taux de sortie des bénéficiaires ;
- L'âge et les modalités de départ à la retraite ;
- La probabilité à l'âge actuel d'atteindre l'âge de la retraite.

7- Dérivés

L'ensemble des opérations portant sur des instruments dérivés sont initiées à des fins de transaction et sont de ce fait comptabilisées en tant qu'actifs ou passifs à la juste valeur par résultat.

8- Dérivés incorporés

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome. La norme IAS 39 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé.

Le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- Le contrat hybride n'est pas comptabilisé à la juste valeur.
- Séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé.
- Les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IAS 39 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation de l'opération sur la base de la différence entre la juste valeur du contrat hybride et la juste valeur du dérivé incorporé.

Au 31 décembre 2011, aucun instrument financier comprenant un dérivé incorporé n'a été identifié.

9- Impôt exigible et impôt différé

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur dans chaque pays d'implantation des sociétés du groupe consolidé sur la période à laquelle se rapportent les résultats.

Les impôts différés sont comptabilisés lorsqu'il existe des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs valeurs fiscales.

Les passifs d'impôts différés sont reconnus pour toutes les différences temporelles taxables à l'exception :

- Des différences temporelles taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporelles taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif et contrôle conjoint, dans la mesure où le groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporelle s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporelle ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. La gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

L'IAS 12 interdit l'actualisation des impôts différés.

10- Actifs financiers : prêts et créances

La catégorie « Prêts et créances » inclut les crédits consentis par le Groupe BMCI, les participations dans des crédits syndiqués ainsi que les crédits acquis non cotés sur un marché actif, lorsqu'ils ne sont pas détenus à des fins de transaction. Les prêts cotés sur un marché actif sont inclus dans la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » et valorisés conformément aux règles s'appliquant à cette catégorie. Cette catégorie inclut également les instruments financiers représentant les emplois obligatoires de par la réglementation.

Les prêts et créances sont comptabilisés initialement à leur valeur de marché ou son équivalent, qui est, en règle générale, le montant net décaissé à l'origine, et comprend les coûts d'origination directement imputables à l'opération ainsi que certaines commissions perçues (commissions de participation et d'engagement, frais de dossier), analysées comme un ajustement du rendement effectif du prêt. Les prêts et créances sont évalués ultérieurement au coût amorti, et les intérêts, ainsi que les coûts de transaction et commissions inclus dans la valeur initiale des crédits concourent à la formation du résultat de ces opérations sur la durée du crédit calculé selon la méthode du taux d'intérêt effectif (TIE).

Les commissions perçues sur des engagements de financement préalables à la mise en place d'un crédit sont différées, puis intégrées à la valeur du crédit lors de son attribution.

Les commissions perçues sur des engagements de financement dont la probabilité qu'ils donnent lieu au tirage d'un prêt est faible, ou dont les utilisations sont aléatoires dans le temps et dans leur montant, sont étalées linéairement sur la durée de l'engagement.

Provision pour dépréciation des prêts et créances

Des dépréciations sont constituées sur les crédits (et les autres actifs financiers classés dans la catégorie des prêts et créances) dès lors qu'il existe une indication objective de perte de valeur mesurable liée à un événement survenu postérieurement à la mise en place du prêt ou à l'acquisition de l'actif. L'analyse de l'existence éventuelle d'une dépréciation est menée d'abord au niveau individuel puis au niveau d'un portefeuille d'éléments homogènes.

Les provisions relatives aux engagements de financement et de garantie donnés par le groupe suivent des principes analogues.

Au niveau individuel, la dépréciation est mesurée comme la différence entre la valeur comptable avant dépréciation et la valeur, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif, des composantes jugées recouvrables (principal, intérêts, garanties...). Les modifications de valeur des actifs ainsi dépréciés sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Toute appréciation postérieure du fait d'une cause objective intervenue après la dépréciation est constatée par le compte de résultat dans la rubrique « Coût du risque ». A compter de la dépréciation de l'actif, la rubrique « Intérêts et produits assimilés » du compte de résultat enregistre la rémunération théorique de la valeur récupérable estimée calculée au taux d'intérêt effectif d'origine (effet de désactualisation).

Les contreparties non dépréciées individuellement font l'objet d'une analyse du risque par portefeuilles homogènes, qui s'appuie sur le système de notation interne du Groupe BMCI, fondée sur des données historiques permettant notamment de déterminer le taux de passage des crédits de la catégorie des créances « saines » vers la catégorie des créances « en souffrance » ou « à risque avéré ».

Ces données historiques sont ajustées, si nécessaire, pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de l'arrêté des comptes. Cette analyse permet d'identifier les groupes de contreparties qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des crédits, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui fournit une indication objective de perte de valeur sur l'ensemble du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade allouée individuellement aux différentes contreparties composant le portefeuille. Cette analyse fournit également une estimation des pertes afférentes aux portefeuilles concernés en tenant compte de l'évolution du cycle économique sur la période analysée. Les modifications de valeur de la dépréciation de portefeuille sont enregistrées dans le compte de résultat, dans la rubrique « Coût du risque ».

Les données historiques et l'analyse susvisée servent de base pour le calcul des provisions collectives (sur la base de portefeuilles) en tenant compte de l'échéancier prévisionnel de récupération des créances ainsi que de l'effet de l'actualisation au taux d'intérêt effectif d'origine moyen du groupe d'actifs homogènes.

11- Crédits hors marché

Le Groupe BMCI s'est basé sur la circulaire de Bank Al-Maghrib qui fixe les taux planchers pour identifier les crédits hors marché. L'analyse effectuée pour identifier l'existence ou l'absence de crédits émis à des conditions hors marché a permis de conclure que tous les crédits émis par le Groupe BMCI sont octroyés à des conditions normales du marché. Par conséquent, aucune décote n'est à constater.

12- Actifs financiers : titres

Les titres détenus sont classés en quatre catégories.

Actifs financiers à la valeur de marché par résultat (HFT)

La catégorie des « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat » comprend :

- les actifs financiers faisant l'objet d'opérations de négoce (opérations dites de transaction),
- les actifs financiers évalués, sur option, à la valeur de marché par résultat dès l'origine, conformément à l'option offerte par la norme IAS 39 et les conditions d'application de l'option de juste valeur.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, les frais de transactions étant directement comptabilisés en compte de résultat.

Actifs financiers disponibles à la vente (AFS)

La catégorie des « Actifs financiers disponibles à la vente » comprend les titres à revenu fixe ou à revenu variable qui ne relèvent pas des deux catégories précédentes.

Les titres classés dans cette catégorie sont initialement comptabilisés à leur valeur de marché, frais de transaction inclus lorsque ces derniers sont significatifs.

Titres détenus jusqu'à leur échéance (HTM)

La catégorie « titres détenus jusqu'à l'échéance » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable que le groupe a l'intention et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Le classement dans cette catégorie présente l'obligation impérative de respecter l'interdiction de céder des titres avant leur échéance (sous peine d'entraîner la classification de l'ensemble du portefeuille en actif disponible à la vente et d'interdire l'accès à cette catégorie pendant 2 ans).

Le groupe BMCI ne détient pas des titres classés dans cette catégorie.

Titres de portefeuille « Prêts et créances »

La catégorie « Prêts et créances » est ouverte aux titres à revenu fixe ou déterminable non cotés et non destinés à être cédés et que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Sa comptabilisation s'opère au coût amorti.

Options retenus :

Les instruments détenus en portefeuilles (bons de trésor jeune promoteurs, bons de trésor sociaux économiques, bons CIH) ont été classés dans la catégorie « Prêts et créances ».

Opérations de pensions et prêts/emprunts de titres

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du groupe dans leur portefeuille d'origine. Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé parmi les passifs financiers à la juste valeur par résultat.

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

DEPRECIATION DES ACTIFS FINANCIERS

14- Dépréciation des actifs financiers disponibles à la vente

Les « actifs financiers disponibles à la vente », essentiellement composés de titres, sont dépréciés individuellement par contrepartie du compte de résultat lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation durable ou significative résultant d'un ou plusieurs événements intervenus depuis l'acquisition. En particulier, concernant les titres à revenu variable cotés sur un marché actif, une baisse prolongée ou significative du cours en deçà de son coût d'acquisition constitue une indication objective de dépréciation.

Une dépréciation constituée sur un titre à revenu fixe est constatée et peut être reprise en compte de résultat lorsque la valeur de marché du titre s'est à nouveau appréciée du fait d'une cause objective intervenue postérieurement à la dernière dépréciation.

S'agissant d'un titre à revenu variable, la dépréciation est constituée en produit net bancaire sous la rubrique « Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente » et ne peut être reprise en compte de résultat, le cas échéant, qu'à la date de cession du titre. Par ailleurs, toute baisse ultérieure de la valeur de marché constitue une dépréciation comptabilisée en résultat.

15. Dépôts de la clientèle

Les dépôts clientèle sont comptabilisés au coût historique.

16. Contrat de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Il y a lieu de distinguer entre :

- Un contrat de location financement qui est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.
- Un contrat de location simple qui est tout contrat de location autre qu'un contrat de location- financement.

Les contrats de location financement sont des instruments financiers dont le nominal correspond à la valeur du bien acquis ou loué, diminuée ou majorée des commissions versées ou perçues et de tous les autres frais inhérents à l'opération.

Le taux d'intérêt étant dans ce cas, le taux d'intérêt effectif (TIE) déterminé conformément aux dispositions de l'IAS 39.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmentés de la valeur résiduelle non garantie ;
- et, la valeur d'entrée du bien qui est égale à la juste valeur initiale augmentée des coûts directs initiaux.

Les contrats de leasing accordés par BMCI Leasing sont des contrats de location financement. Ces contrats ont été retraités au taux d'intérêt effectif (TIE).

17. Provisions du passif

Une provision doit être comptabilisée au passif lorsqu'une entité a une obligation actuelle (explicite ou implicite) découlant d'un événement passé.

Quand il est significatif, l'effet de l'actualisation des flux de trésorerie futurs devant être décaissés pour éteindre l'obligation est obligatoirement comptabilisé quand la sortie des ressources dépasse un an.

18. Passifs éventuels

Au 31 décembre 2011, le Groupe BMCI n'a pas constaté de passifs éventuels.

19. Utilisation des estimations pour la préparation des états financiers

La préparation des états financiers exige des responsables des métiers et des fonctions la formulation d'hypothèses et la réalisation d'estimations pour la détermination des produits et des charges du compte de résultat comme pour l'évaluation des actifs et passifs du bilan et dans l'élaboration des notes relatives aux états financiers.

Les résultats futurs définitifs des opérations pour lesquelles les gestionnaires ont eu recours à des estimations peuvent à l'évidence s'avérer différents de celles-ci et avoir un effet significatif sur les états financiers.

C'est le cas notamment :

- Des dépréciations opérées pour couvrir les risques de crédit inhérents aux activités d'intermédiation bancaire,
- De l'usage de modèles internes pour la valorisation des positions sur instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés organisés,
- De l'usage de modèles internes basés sur les flux de récupération passés pour le calcul des provisions pour dépréciation des crédits regroupés par classes homogènes de risques,
- Du calcul de la valeur de marché des instruments financiers non cotés classés en « Actifs disponibles à la vente » ou en « Instruments financiers en juste valeur par résultat » à l'actif ou au passif, et plus généralement du calcul des valeurs de marché des instruments financiers pour lesquels cette information doit être portée dans les notes afférentes aux états financiers,
- Des tests de dépréciation effectués sur les actifs incorporels,
- De l'estimation de la valeur résiduelle des actifs faisant l'objet d'opérations de location financement ou de location simple et plus généralement des actifs amortis déduction faite de leur valeur résiduelle estimée,
- De la détermination des provisions destinées à couvrir les risques de pertes et charges.

AUTRES INFORMATIONS

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est déterminé sur la base de la nature du contrôle exercé (un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable) sur les différentes entités dont le Groupe BMCI détient des participations directes ou indirectes.

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI BANK	Banque	Top	-	-
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100%	100%
EX BMCI Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51%	51%
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
ARVAL Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100%	100%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100%	100%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100%	100%
BMCI Assurance	Courtage d'assurance	IG	100%	100%
IMMOBILIERE Sidi Maarouf	Société immobilière	IG	100%	100%

(*) Consolidée jusqu'au 27 juin 2011

(**) Consolidée au 30 juin 2011 après déconsolidation de l'ex BMCI Crédit Conso

Information sectorielle

Le Groupe BMCI est organisé autour de quatre pôles d'activité principaux :

- Banque de détail ;
- Banque offshore;
- Financements spécialisés : BMCI de crédit à la consommation (BCC), BMCI Leasing et ARVAL ;
- Banque de Gestion : gestion d'actifs.

Les transactions entre les pôles d'activité sont conclues à des conditions commerciales de marché. Les informations sectorielles sont présentées en tenant compte des prix de transfert négociés entre les différents secteurs en relation au sein du Groupe BMCI.

Les actifs et passifs sectoriels regroupent l'ensemble des éléments composant le bilan du Groupe. Les actifs sectoriels sont directement déterminés à partir des éléments comptables de chaque pôle d'activité. Les passifs sectoriels sont déterminés par le moyen des fonds propres - normalisés par pôle - utilisés pour l'allocation du capital.

Les fonds propres sont alloués par pôles en fonction des risques encourus, sur la base d'un ensemble de conventions principalement fondées sur la consommation en fonds propres résultant des calculs d'actifs pondérés fixés par la réglementation relative à la solvabilité des établissements de crédit et entreprises d'investissement.

Les résultats par pôles d'activité à fonds propres normalisés sont déterminés en affectant à chacun des pôles le produit des fonds propres qui lui sont ainsi alloués.

Gestion du capital réglementaire

Le Groupe BMCI est soumis au respect de la réglementation prudentielle prescrite par Bank Al-Maghrib (la banque centrale du Maroc), il s'agit notamment du ratio de solvabilité et de division des risques.

Le ratio de solvabilité du Groupe, conformément à la circulaire N° 25/G/2006, est égal au rapport entre les fonds propres prudentiels globaux et les montants pondérés au titre du risque de crédit, de marché et du risque opérationnel.

Les fonds propres prudentiels sont déterminés conformément à la circulaire N° 7/G/2010 de Bank Al-Maghrib. Ils sont répartis en trois catégories (les fonds propres de base, les fonds propres complémentaires et les fonds propres sur complémentaires) desquelles sont réalisées un certain nombre de déductions.

Fonction et stratégie de gestion des risques

Le Groupe BMCI considère la maîtrise des risques auxquels il est exposé comme un corollaire indispensable afin d'assurer la pérennité de ses activités et le développement continu de sa rentabilité.

Aussi, le Groupe BMCI est confronté à une multitude de risques induits par la diversité de ses activités aussi bien au niveau de la banque qu'au niveau de l'ensemble des filiales.

Ainsi, conformément à la réglementation de Bank-Al Maghrib et en s'inspirant des meilleures pratiques internationales (notamment celles de l'actionnaire de référence BNP Paribas), le dispositif de contrôle interne mis en place par le Groupe BMCI répond à la réglementation en vigueur, mais permet aussi de se doter d'un dispositif adéquat en termes de suivi et de maîtrise des risques.

Ce dispositif a plus généralement pour objectif la maîtrise optimale des risques auxquels est exposé le Groupe BMCI. Il doit ainsi être compris comme un outil majeur de pilotage pour l'ensemble des acteurs et un instrument indispensable pour assurer la pérennité du Groupe BMCI.

Chaque évolution concernant le dispositif de contrôle interne est validée par le Directoire et par le Conseil de Surveillance.

Dans le cadre de ce dispositif :

- La Banque est organisée en unités responsables de leur système de contrôle interne. Les responsables définissent, en coordination avec les autres entités de la BMCI, leur dispositif de contrôle interne et veillent à son fonctionnement. Ils ont, chacun à son niveau, le devoir d'un contrôle complet et efficace des activités qui sont placées sous leur responsabilité.
- La pratique de délégation est l'un des principes sur lesquels repose le système de contrôle interne. Elle constitue le système de fonctionnement et de décision fondamental de la Banque, en instituant des relais chargés de mettre en œuvre la politique de la Direction Générale. Ces relais doivent s'assurer de l'application stricte de leurs décisions, en contrôlant leurs délégations.

APPLICATION DE LA REGLEMENTATION BÂLE II

Le nouveau dispositif Bâle II est entré en vigueur au Maroc en janvier 2007 pour les approches standards de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché et opérationnels.

Dès la publication de ces textes par le régulateur, la banque a engagé un large chantier induisant la mobilisation significative des équipes et ce afin d'être conforme à la réglementation Bâle II sur les méthodes standard. Ces travaux ont amené à la mise en place d'un dispositif de calcul du ratio de solvabilité en méthode standard. Il permet d'aboutir aux exigences réglementaires au titre du risque de crédit, de marché et opérationnel.

Le régulateur a édicté les textes relatifs au pilier II « Dispositif de surveillance des risques et l'adéquation des fonds propres internes » ainsi que le Pilier III « Dispositif sur la discipline de marché ».

Par ailleurs, l'analyse des textes réglementaires relatifs au Pilier II a permis à la BMCI de structurer des chantiers complémentaires avec pour objectif l'alignement à la réglementation et l'adoption des meilleures pratiques en matière de gestion des risques.

ANNEXE 4- ETATS DE SYNTHESE ANNUELS - COMPTES CONSOLIDES

ACTIF IFRS	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 121 376	3 891 865
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 878 911	783 127
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	4 192 818	3 130 263
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 825 333	3 932 799
Prêts et créances sur la clientèle	58 431 263	52 629 091
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	92 596	13 293
Actifs d'impôt différé	100 292	44 391
Comptes de régularisation et autres actifs	328 697	345 360
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	8 728	6 331
Immeubles de placement	20 522	21 472
Immobilisations corporelles	1 501 228	1 324 897
Immobilisations incorporelles	197 987	179 250
Ecarts d'acquisition	87 720	
TOTAL ACTIF IFRS	71 787 472	66 302 138

PASSIF IFRS	31/12/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	43 060	21 987
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	9 960 681	7 339 738
Dettes envers la clientèle	43 483 052	42 643 318
Titres de créance émis	8 463 818	6 949 583
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	12 703	10 074
Passifs d'impôt différé	156 358	127 233
Comptes de régularisation et autres passifs	1 608 113	1 598 408
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	248 827	262 150
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 595 648	4 560 648
Réserves consolidées	2 376 729	1 969 709
- Part du groupe	2 296 688	1 875 010
- Part des minoritaires	80 041	94 699
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	14 545	13 449
Résultat net de l'exercice	823 937	805 840
- Part du groupe	813 344	787 594
- Part des minoritaires	10 593	18 247
TOTAL PASSIF IFRS	71 787 472	66 302 138

Capitaux propres	7 810 860	7 349 646
. Part du groupe	7 720 226	7 236 701
. Part des intérêts minoritaires	90 634	112 946

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés	1 281 828	3 274 518	-	2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	127					127		127
Dividendes				650 353		650 353	16 717	667 070
Autres		4 429		4 429		-		-
Résultat au 31 Déc 2010				787 594		787 594	18 247	805 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 255	11 255		11 255
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672		3 672		3 672
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 672	11 255	14 927	-	14 927
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947	-	2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				331 971		331 971	8 949	340 920
Autres		35 000		34 509		491		491
Résultat au 31 Déc 2011				813 344		813 344	10 593	823 937
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					1 096	1 096		1 096
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				564		564		564
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	564	1 096	1 660	-	1 660
Variations de périmètre						-	23 954	23 954
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2011	1 281 701	3 313 947		3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860

- - - - - 0 - - 0

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2011	31/12/2010
Intérêts et produits assimilés	3 520 562	3 301 142
Intérêts et charges assimilés	1 073 398	1 015 807
MARGE D' INTERÊT	2 447 164	2 285 335
Commissions perçues	420 984	409 062
Commissions servies	33 469	33 844
MARGE SUR COMMISSIONS	387 515	375 218
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	228 074	252 805
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	6 250	5 013
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	234 325	257 818
Produits des autres activités	113 457	24 048
Charges des autres activités	119 839	93 881
PRODUIT NET BANCAIRE	3 062 622	2 848 538
Charges générales d'exploitation	1 137 264	1 011 450
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	152 984	125 229
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 772 373	1 711 858
Coût du risque	325 128	296 329
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 447 245	1 415 530
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	2 398	140
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 8 455	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 441 188	1 415 670
Impôts sur les bénéfices	617 251	609 829
RESULTAT NET	823 937	805 840
Résultat hors groupe	10 593	18 247
RESULTAT NET PART DU GROUPE	813 344	787 594
Résultat par action (en dirham)	61	59
Résultat dilué par action (en dirham)		

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-11	31-déc-10
1	Résultat avant impôts	1 441 188	1 415 670
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	152 984	125 229
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	325 128	295 450
5	+/- Dotations nettes aux provisions	- 13 323	128 181
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2 398	140
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	134 683	- 58 869
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	601 870	490 132
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	5 401 380	- 1 051 789
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 5 351 088	- 61 477
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 621 291	1 982 939
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	26 367	- 129 665
15	- Impôts versés	- 721 346	- 664 498
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 1 265 977	75 511
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	777 081	1 981 312
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 4 795	- 281
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	950	- 4 751
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 435 772	- 254 103
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 439 617	- 259 135
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 364 876	- 667 071
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 364 876	- 667 071
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 27 412	1 055 106
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 990 881	2 935 775
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	- 19 352
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 963 469	3 990 881
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 121 376	3 891 865
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	842 093	99 016
33	Variation de la trésorerie nette	- 27 412	1 055 106

-

-

État du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	823 937	805 840
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	14 545	13 449
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	14 545	13 449
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	838 482	819 289
Part du groupe	827 889	801 042
Part des minoritaires	10 593	18 247

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011		31/12/2010	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 863 028		763 577	
o Titres cotés				
o Titres non cotés	1 863 028	-	763 577	
Actions et autres titres à revenu variable				
o Titres cotés				
o Titres non cotés				
Instruments dérivés	15 883		19 550	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1 878 911	-	783 127	

0

0

Ecart d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Valeur brute		87 720			87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan		87 720		-	87 720

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	43 060	21 987
Juste valeur au bilan	43 060	21 987

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2011	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	15 882	43 060	
Crédit			
Matières premières			
Total	15 882	43 060	-

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Etablissements de crédits	9 960 680	7 339 738
Comptes et emprunts	8 690 295	6 991 403
Valeurs données en pension	1 106 693	202 901
Total en principal	9 796 988	7 194 304
Dettes rattachées	163 692	145 434
Valeur au bilan	9 960 680	7 339 738
Opérations internes au groupe	7 053 912	4 108 450
Comptes ordinaires créditeurs	126 749	121 140
Comptes et avances à terme	6 827 713	3 933 561
Dettes rattachées	99 450	53 749

Ventilation des dettes par durée restant à courir

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	7 674 337	1 134 956	693 638	294 057	9 796 988

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	25 764 623	24 357 688
Comptes d'épargne	6 427 021	5 874 009
Autres dettes envers la clientèle	10 063 629	11 366 997
Valeurs données en pension	1 072 123	886 155
Total en principal	43 327 396	42 484 849
Dettes rattachées	155 656	158 469
Valeur au bilan	43 483 052	42 643 318

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Entreprises	10 016 302	10 211 197
Dont Grandes Entreprises	6 272 567	6 393 981
Particuliers	33 311 094	32 273 652
Total en principal	43 327 396	42 484 849
Créances rattachées	155 656	158 469
Valeurs nettes au bilan	43 483 052	42 643 318

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Autres dettes représentées par un titre	8 463 818	6 949 583
titres de créances négociables	8 463 818	6 949 583
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées		
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	8 463 818	6 949 583

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2011
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398		11 735				17 133
Provision pour engagements sociaux	69 074		14 340	10 458			72 956
Provision pour litige et garanties de passif	68 962		31 923		29 949	-183	70 753
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	118 716	72 969	1 342	104 856	200	14	87 985
Provisions pour risques et charges	262 150	72 969	59 340	115 314	30 149	-169	248 827

Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/2011	31/12/2010
Titres évalués à la juste valeur	4 192 818	3 130 263
o Effets publics et valeurs assimilés	4 053 785	2 916 704
o Obligations et autres titres à revenu fixe	5 015	17 144
o Titres cotés	4 797	12 966
o Titres non cotés	218	4 178
o Actions et autres titres à revenu variable	54 089	77 566
o Titres cotés	8 263	32 901
o Titres non cotés	45 826	44 665
o Titres de participations non consolidés	79 928	118 849
Total des titres disponible à la vente	4 192 818	3 130 263

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/2011			31/12/2010		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 981 658	8 332	10 663	2 864 490	10 375	2 759
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 797	-	2 295	16 926	1 103	23
Actions et autres titres à revenu variable	54 081	1 512	-	77 544	16 906	-
Titres de participation non consolidés	79 928	26 338	-	118 849	-	5 933
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	72 353	-	-	52 454	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	4 192 818	36 182	12 958	3 130 263	28 384	8 715
Total gains et pertes latents	-	36 182	12 958	-	28 384	8 715
Impôts différés	-	13 282	4 602	-	9 297	3 077
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	22 901	8 356	-	19 087	5 638
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets Part groupe		22 901	8 356		19 087	5 638

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Etablissements de crédits	1 825 333	3 932 799
Comptes et prêts	1 376 615	1 969 930
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	394 592	1 949 029
Total en principal	1 771 207	3 918 959
Créances rattachées	54 126	13 840
Provisions	-	-
Valeur nette	1 825 333	3 932 799
Opérations internes au groupe	6 899 138	3 963 419
Comptes ordinaires	134 031	98 905
Comptes et avances à terme	6 765 107	3 864 514
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

- -

- -

Prêts et créances sur la clientèle

	(en milliers de dirhams)	
	31/12/2011	31/12/2010
Opérations avec la clientèle	54 198 569	48 273 320
Créances commerciales	17 383 080	12 645 919
Autres concours à la clientèle	30 629 001	29 176 843
Valeurs reçues en pension		
Comptes ordinaires débiteurs	8 960 984	8 659 787
Total en principal	56 973 065	50 482 549
Créances rattachées	104 682	164 012
Provisions	2 879 179	2 373 240
Valeur nette	54 198 569	48 273 320
Opérations de crédit bail	4 232 694	4 355 771
Crédit-bail immobilier	1 589 039	1 546 623
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 526 420	2 748 581
Total en principal	4 115 459	4 295 204
Créances rattachées	323 271	247 453
Provisions	206 036	186 886
Valeur nette	4 232 694	4 355 771
Total	58 431 263	52 629 091

Prêts et créances sur la clientèle par agent économique

	(en milliers de dirhams)	
	31/12/2011	31/12/2010
Entreprises	42 331 613	38 914 454
Dont Grandes Entreprises	25 276 868	22 955 358
Particuliers	15 671 696	13 303 173
Total en principal	58 003 310	52 217 627
Créances rattachées	427 953	411 465
Valeurs nettes au bilan	58 431 263	52 629 091

Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

	(en milliers de dirhams)				
	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	17 142 403	3 956 850	13 134 332	14 808 740	49 042 325

Locations financement : informations complémentaires

	(en milliers de dirhams)					
Durée résiduelle	Pour le bailleur					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1 390 470	1 159 197	230 778		17 474	
> 1 an ≤ 5 ans	2 332 886	2 004 609	328 685		106 660	
> 5 ans	425 298	370 156	55 229		117 078	

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Impôts courants	92 596	13 293
Impôts différés	100 292	44 391
Actifs d'impôts courants et différés	192 888	57 684
Impôts courants	12 703	10 074
Impôts différés	156 358	127 233
Passifs d'impôts courants et différés	169 061	137 307

L'impact de la baisse des taux d'impôt au Maroc sur les actifs et passifs d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Actifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés		

Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	31/12/2011	31/12/2010
Charge d'impôts courants	611 060	510 530
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	6 191	99 299
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	617 251	609 829

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2011	31/12/2010
Résultat net	823 937	805 840
Charges d'impôt sur les bénéfices	617 251	609 829
Taux d'impôt effectif moyen	42,8%	43,1%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2011	31/12/2010
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	5,8%	6,1%
Taux d'impôt effectif moyen	42,8%	43,1%

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Autres Actifs	146 934	157 044
Débiteurs divers	91 255	102 646
Valeurs et emplois divers	12 238	5 333
Autres actifs d'assurance		
Autres	43 441	49 065
Comptes de régularisation	181 763	188 316
Produits à recevoir	23 890	28 110
Charges constatées d'avance	17 054	5 646
Autres comptes de régularisation	140 819	154 560
Total	328 697	345 360

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Autres Passifs	466 816	506 178
Opérations diverses sur titres	62 514	25 763
Créditeurs divers	404 302	480 415
Autres Passifs d'assurance		
Comptes de régularisation	1 141 297	1 092 230
Charges à payer	34 324	23 964
Produits constatés d'avance	51 920	39 997
Autres comptes de régularisation	1 055 053	1 028 269
Total	1 608 113	1 598 408

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	7 085	730 571	285 367	2 398
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	8 728	7 085	730 571	285 367	2 398

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2011
Valeur brute	25 345		-				25 345
Amortissements et provisions	3 873					950	4 823
Valeur nette au bilan	21 472	-	-	-	-	- 950	20 522

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010			31/12/2011		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 131 079	234 379	896 700	1 266 967	266 886	1 000 081
Equip. Mobilier, installation	583 795	478 224	105 571	340 126	223 036	117 090
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	718 528	395 902	322 626	627 428	243 371	384 057
Total Immobilisations corporelles	2 433 402	1 108 505	1 324 897	2 234 521	733 293	1 501 228
Logiciels informatiques acquis	256 165	162 755	93 410	212 920	126 594	86 326
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	85 840		85 840	113 844	2 183	111 661
Total Immobilisations incorporelles	342 005	162 755	179 250	326 764	128 777	197 987

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	3 292 680	634 957	2 657 723	3 116 902	655 900	2 461 002
Comptes et prêts / emprunts	2 918 384	521 432	2 396 952	2 739 274	532 476	2 206 798
Opérations de pensions	1 900	24 886	-22 986	1 848	32 425	-30 577
Opérations de location-financement	372 396	88 639	283 757	375 780	90 999	284 781
Opérations interbancaires	61 909	119 020	-57 111	56 667	100 158	-43 491
Comptes et prêts / emprunts	59 960	99 514	-39 554	55 944	76 458	-20 514
Opérations de pensions	1 949	19 506	-17 557	723	23 700	-22 977
Emprunts émis par le groupe		319 421	-319 421		259 749	-259 749
Actifs disponibles à la vente	165 973		165 973	127 573		127 573
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 520 562	1 073 398	2 447 164	3 301 142	1 015 807	2 285 335

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	61 217	33 303	27 914	88 781	33 493	55 288
avec les établissements de crédit	-	1 008	- 1 008	-	1	- 1
avec la clientèle	38 764	30 947	7 817	59 861	32 337	27 524
sur titres	18 608	1 232	17 376	24 126	1 036	23 090
de change	3 460	116	3 344	3 250	119	3 131
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	385	-	385	1 544	-	1 544
Prestation de services bancaires et financiers	359 767	166	359 601	320 281	351	319 930
Produits nets de gestion d'OPCVM	53 692	110	53 582	60 532	317	60 215
Produits nets sur moyen de paiement	107 706	56	107 650	96 338	24	96 314
Assurance	43 638	-	43 638	34 573	-	34 573
Autres	154 731	-	154 731	128 838	10	128 828
Produits nets de commissions	420 984	33 469	387 515	409 062	33 844	375 218

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Titres à revenus fixes	65 315	89 157
Titres à revenus variables	6 306	-5 290
Instruments financiers dérivés	-3 769	11 586
Réévaluation des positions de change manuel	160 223	157 352
Total	228 074	252 805

Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Produits des titres à revenu variable	13 170	18 651
Resultats de cession	-2 976	4 704
Plus-value	22 894	9 952
Moins-value	25 870	5 248
Pertes de valeur des titres à revenu variable	4 371	15 292
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	427	-3 050
Gains ou pertes sur produits dérivés		
Total	6 250	5 013

Produits et charges des autres activités

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011			31/12/2010		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	224	0	224	972	0	972
Produits nets de l'activité de promotion immobilière			-			
Autres produits	113 233	119 839	-6 606	23 076	93 881	-70 805
Total des produits et charges des autres activités	113 457	119 839	-6 382	24 048	93 881	-69 833

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Coût du risque

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Dotations aux provisions	-542 701	-696 196
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-496 643	-672 351
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature	-11 735	
Autres provisions pour risques et charges	-34 323	-23 845
Reprises de provisions	291 855	506 586
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	257 076	500 637
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	34 779	5 949
Variation des provisions	-74 283	-106 718
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-11 278	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-63 472	-108 122
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	467	1 404
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-325 128	-296 329

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession		
Moins-value de cession		
Gains ou pertes nettes sur autres actifs	-8 455	

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de financements donnés	3 836 844	4 948 725
Aux établissements de crédit	100 000	100 000
A la clientèle	3 736 844	4 848 725
Engagements de financement reçus	2 552 883	558 675
des établissements de crédit	2 552 883	558 675
de la clientèle		

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	31/12/2010
Engagements de garantie donnés	11 257 352	10 438 232
D'ordre des établissements de crédit	3 712 235	3 285 561
D'ordre de la clientèle	7 545 117	7 152 671
Engagements de garantie reçus	4 672 515	7 212 117
des établissements de crédit	4 672 515	7 212 117
de l'état et d'autres organismes de garantie		

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31/12/2011

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres			7 484 686
Comptes ordinaires			170 596
Prêts			6 927 163
Titres			386 927
Opération de location financement			
Actif divers			47 357
Total			7 532 043
Passif			
Dépôts	-	632 660	170 596
Comptes ordinaires		5 760	170 596
Autres emprunts		626 900	
Dettes représentées par un titre			386 927
Passif divers			6 974 520
Total		632 660	7 532 043
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			7 847 554
Engagements reçus		5 539	7 842 015

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31/12/2011

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés			291 549
Intérêts et charges assimilées		31 030	291 774
Commissions (produits)			59 381
Commissions (charges)			21 083
Prestations de services données			
Prestations de services reçues		859	42 142
Loyers reçus		4 342	4 069

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCI Bank	Banque			
BMCI Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
EX BMCI Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51,00%	51,00%
BMCI Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCI Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	99,87%	99,87%
BMCI Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCI Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCI Gestion	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCI Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
Bmci Assurance	Courtage en produit d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

INFORMATION PAR POLE D'ACTIVITE

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2011	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	54 571 485	7 943 751	9 118 141	47 752	106 343	71 787 472
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 878 911					1 878 911
Actifs disponibles à la vente	4 002 986		140 868	36 961	12 003	4 192 818
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 780 301	12 776	32 256			1 825 333
Prêts et créances sur la clientèle	41 834 625	7 655 732	8 923 687	8 874	8 345	58 431 263
Immobilisations corporelles	1 423 081	7 440	7 779	392	62 535	1 501 228
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	2 034 552	285 793	7 640 308		28	9 960 681
Dettes envers la clientèle	42 886 211	281 079	315 762			43 483 052
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées						
Capitaux propres	7 273 174	439 121	82 769	39 474	-23 678	7 810 860

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2011	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 171 941	231 993	49 742	-7	-6 730	225	2 447 164
Marge sur commissions	344 877	11 416	4 474	35 331	31 370	-39 953	387 515
Produit net bancaire	2 810 285	229 478	54 360	39 033	62 937	-133 471	3 062 622
Charges de fonctionnement	1 046 229	100 228	4 854	11 833	17 918	-43 798	1 137 264
Résultat d'exploitation	1 425 047	-4 190	49 042	26 607	40 413	-89 674	1 447 245
Résultat net	858 108	-20 983	30 853	18 559	27 075	-89 674	823 937
Résultat net part du Groupe	858 108	-31 577	30 853	18 559	27 075	-89 674	813 344

1
0
0
-1

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2011	31/12/2010
Capital en(DH)	1 327 884 300	1 327 884 300
Nombre d'actions	13 278 843	13 278 843
Resultat Part Groupe (KDH)	813 344	787 594
Resultat par action (DH)	61	59

Répartition des instruments financiers par nature de prix de marche ou de modèle utilise pour la valorisation

	31/12/2011				31/12/2010			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
Actif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 878 911			1 878 911	783 127			783 127
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
Passif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	43 060			43 060	21 987			21 987
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

ACTIF IFRS	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	3 891 865	2 955 127
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	783 127	3 660 951
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	3 130 263	1 605 943
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	3 932 799	3 208 032
Prêts et créances sur la clientèle	52 629 091	51 589 955
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	13 293	14 375
Actifs d'impôt différé	44 391	34 877
Comptes de régularisation et autres actifs	345 360	407 890
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	6 331	6 190
Immeubles de placement	21 472	16 721
Immobilisations corporelles	1 324 897	1 261 204
Immobilisations incorporelles	179 250	114 070
Ecarts d'acquisition		
TOTAL ACTIF IFRS	66 302 138	64 875 335

PASSIF IFRS	31/12/2010	31/12/2009
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	21 987	22 252
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	7 339 738	7 896 889
Dettes envers la clientèle	42 643 318	41 320 864
Titres de créance émis	6 949 583	6 337 749
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	10 074	68 402
Passifs d'impôt différé	127 233	108 532
Comptes de régularisation et autres passifs	1 598 408	1 790 603
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	262 150	133 969
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 560 648	4 556 346
Réserves consolidées	1 969 709	1 865 038
- Part du groupe	1 875 010	1 778 850
- Part des minoritaires	94 699	86 188
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	13 449	2 194
Résultat net de l'exercice	805 840	772 497
- Part du groupe	787 594	747 270
- Part des minoritaires	18 247	25 227
TOTAL PASSIF IFRS	66 302 138	64 875 335

Capitaux propres	7 349 646	7 196 075
. Part du groupe	7 236 701	7 084 660
. Part des intérêts minoritaires	112 946	111 415

Compte de résultat IFRS consolidé

	31/12/2010	31/12/2009
Intérêts et produits assimilés	3 301 142	3 260 268
Intérêts et charges assimilés	1 015 807	1 136 660
MARGE D' INTERÊT	2 285 335	2 123 608
Commissions perçues	409 062	386 028
Commissions servies	33 844	30 406
MARGE SUR COMMISSIONS	375 218	355 622
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	252 805	242 135
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	5 013	10 133
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	257 818	252 268
Produits des autres activités	24 048	21 976
Charges des autres activités	93 881	115 729
PRODUIT NET BANCAIRE	2 848 538	2 637 745
Charges générales d'exploitation	1 011 450	933 207
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	125 229	121 021
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	1 711 858	1 583 517
Coût du risque	296 329	342 376
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 415 530	1 241 141
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	140	758
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	1 415 670	1 241 899
Impôts sur les bénéfices	609 829	469 402
RESULTAT NET	805 840	772 497
Résultat hors groupe	18 247	25 227
RESULTAT NET PART DU GROUPE	787 594	747 270
Résultat par action (en dirham)	59	56
Résultat dilué par action (en dirham)		

(en milliers de DH)

	Capital (1)	Réserves liées au capital (2)	Actions propres (3)	Réserves et résultats consolidés (4)	Gains ou pertes latents ou différés (5)	Capitaux propres part Groupe (6)	Intérêts minoritaires (7)	Total (8)
Capitaux propres clôture au 31 Décembre 2008	1 283 592	2 979 392		2 267 036	- 9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2008 corrigés	1 283 592	2 979 392	-	2 267 036	- 9 194	6 520 826	104 075	6 624 900
Opérations sur capital	44 292	274 614				318 906		318 906
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	- 46 056					- 46 056	-	- 46 056
Dividendes				- 449 257		- 449 257	- 17 887	- 467 144
Autres		20 512		- 37 849		- 17 337	-	- 17 337
Résultat de l'exercice 2009				747 270		747 270	25 227	772 498
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 388	11 388		11 388
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				- 1 080		- 1 080	-	- 1 080
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	- 1 080	11 388	10 308	-	10 308
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés	1 281 828	3 274 518	-	2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	- 127					- 127	-	- 127
Dividendes				- 650 353		- 650 353	- 16 717	- 667 070
Autres		4 429		- 4 429		-		-
Résultat au 31 Déc 2010				787 594		787 594	18 247	805 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 255	11 255		11 255
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672		3 672		3 672
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 672	11 255	14 927	-	14 927
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 946	7 349 646

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	31-déc-10	31-déc-09
1	Résultat avant impôts	1 415 670	1 241 899
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	125 229	121 021
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	295 450	358 976
5	+/- Dotations nettes aux provisions	128 181	34 108
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	140	758
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 58 869	- 291 257
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	490 132	223 606
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 1 051 789	3 538 453
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 61 477	- 4 298 827
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	1 982 939	- 2 935 057
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 129 665	142 489
15	- Impôts versés	- 664 498	- 462 485
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	75 511	- 4 015 427
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	1 981 312	- 2 549 923
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 281	- 1 515
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 4 751	725
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 254 103	- 170 013
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 259 135	- 170 803
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 667 071	- 192 531
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 667 071	- 192 531
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 055 106	- 2 913 256
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	2 935 775	5 769 888
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 955 127	5 712 625
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 19 352	57 263
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	3 990 881	2 856 632
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	- 98 495
33	Variation de la trésorerie nette	1 055 106	- 2 913 256

État du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	805 840	772 497
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	13 449	2 194
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	13 449	2 194
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	819 289	774 691
Part du groupe	801 042	749 464
Part des minoritaires	18 247	25 227

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010		31/12/2009	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	763 577		3 238 242	410 387
o Titres cotés				
o Titres non cotés	763 577		3 238 242	410 387
Actions et autres titres à revenu variable				
o Titres cotés				
o Titres non cotés				
Instruments dérivés	19 550		12 322	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	783 127		3 250 564	410 387

Ecart d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2010
Valeur brute					
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	0	0	0	-	0

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	21 987	22 252
Juste valeur au bilan	21 987	22 252

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2010	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	19 550	21 987	
Crédit			
Matières premières			
Total	19 550	21 987	-

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Etablissements de crédits	7 339 738	7 896 889
Comptes et emprunts	6 991 403	6 539 843
Valeurs données en pension	202 901	1 201 712
Total en principal	7 194 304	7 741 555
Dettes rattachées	145 434	155 335
Valeur au bilan	7 339 738	7 896 889
Opérations internes au groupe	4 108 450	4 519 425
Comptes ordinaires créditeurs	121 140	234 187
Comptes et avances à terme	3 933 561	4 285 238
Dettes rattachées	53 749	0

Ventilation des dettes par durée restant à courir

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1an et 5 ans	>5ans	Total
Dettes envers les établissements de crédit	1 281 510	5 279 117	406 701	226 976	7 194 304

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Comptes ordinaires créditeurs	24 357 688	22 400 328
Comptes d'épargne	5 874 009	5 629 637
Autres dettes envers la clientèle	11 366 997	11 986 687
Valeurs données en pension	886 155	1 168 942
Total en principal	42 484 849	41 185 594
Dettes rattachées	158 469	135 270
Valeur au bilan	42 643 318	41 320 864

Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Entreprises	10 211 197	9 964 353
Dont Grandes Entreprises	6 393 981	5 940 979
Particuliers	32 273 652	31 221 241
Total en principal	42 484 849	41 185 594
Créances rattachées	158 469	135 270
Valeurs nettes au bilan	42 643 318	41 320 864

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres dettes représentées par un titre	6 949 583	6 337 749
titres de créances négociables	6 949 583	6 337 749
emprunts obligataires	0	0
Dettes subordonnées	0	0
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	6 949 583	6 337 749

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2009	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 31/12/2010
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398	0	0	0	0	0	5 398
Provision pour engagements sociaux	63 596	0	12 569	7 091	0	0	69 074
Provision pour litige et garanties de passif	50 850	0	21 133	1 543	1 478	0	68 962
Provision pour risques fiscaux	0	0	0	0	0	0	0
Provision pour impôts	0	0	0	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	14 125	0	101 763	3 368	300	6 496	118 716
Provisions pour risques et charges	133 969	0	135 465	12 002	1 778	6 496	262 150

Actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/2010	31/12/2009
Titres évalués à la juste valeur	3 130 263	1 605 943
o Effets publics et valeurs assimilés	2 916 704	1 382 925
o Obligations et autres titres à revenu fixe	17 144	39 285
o Titres cotés	12 966	36 428
o Titres non cotés	4 178	2 857
o Actions et autres titres à revenu variable	77 566	68 238
o Titres cotés	32 901	25 870
o Titres non cotés	44 665	42 369
o Titres de participations non consolidés	118 849	115 493
Total des titres disponible à la vente	3 130 263	1 605 943

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	31/12/2010			31/12/2009		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	2 864 490	10 375	2 759	1 342 853	6 491	616
Obligations et autres titres à revenu fixe	16 926	1 103	23	38 491	-	228
Actions et autres titres à revenu variable	77 544	16 906	-	68 238	4 149	-
Titres de participation non consolidés	118 849	-	5 933	115 493	313	7 066
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	52 454	-	-	40 866	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	3 130 263	28 384	8 715	1 605 943	10 953	7 910
Total gains et pertes latents	-	28 384	8 715	-	10 953	7 910
Impôts différés	-	9 297	3 077	-	3 776	2 927
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	19 087	5 638	-	7 177	4 983
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets Part groupe		19 087	5 638	-	7 177	4 983

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Etablissements de crédits	3 932 799	3 208 032
Comptes et prêts	1 969 930	937 525
Valeurs reçues en pension	-	7 693
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	1 949 029	2 249 824
Total en principal	3 918 959	3 195 042
Créances rattachées	13 840	12 990
Provisions	-	-
Valeur nette	3 932 799	3 208 032
Opérations internes au groupe	3 963 419	4 203 686
Comptes ordinaires	98 905	73 861
Comptes et avances à terme	3 864 514	4 129 825
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Opérations avec la clientèle	48 273 320	47 280 627
Créances commerciales	12 645 919	11 499 786
Autres concours à la clientèle	29 176 843	28 860 852
Valeurs reçues en pension		
Comptes ordinaires débiteurs	8 659 787	8 890 325
Total en principal	50 482 549	49 250 962
Créances rattachées	164 012	177 555
Provisions	2 373 240	2 147 890
Valeur nette	48 273 320	47 280 627
Opérations de crédit bail	4 355 771	4 309 328
Crédit-bail immobilier	1 546 623	1 431 471
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 748 581	2 855 662
Total en principal	4 295 204	4 287 133
Créances rattachées	247 453	195 682
Provisions	186 886	173 487
Valeur nette	4 355 771	4 309 328
Total	52 629 091	51 589 955

Prêts et créances sur la clientèle par agent économique

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009	31/12/2009
Entreprises	38 914 454	39 840 651
Dont Grandes Entreprises	22 955 358	26 121 028
Particuliers	13 303 173	11 376 067
Total en principal	52 217 627	51 216 718
Créances rattachées	411 465	373 237
Valeurs nettes au bilan	52 629 091	51 589 955

Prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir

(en milliers de dirhams)

	<= 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	D> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	10 625 378	6 941 323	11 072 424	14 918 714	43 557 839

Locations financement : informations complémentaires

(en milliers de dirhams)

Durée résiduelle	Pour le bailleur					
	Investissement brut total	Valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir au titre de la location	Produits financiers non acquis	Loyers conditionnels comptabilisés dans les produits	Valeurs résiduelles non garanties revenant au bailleur	Correction de valeur cumulée des paiements minimaux au titre de la location non recouvrables
≤ 1 an	1 478 773	1 228 801	249 972		70 510	
> 1 an ≤ 5 ans	2 641 106	2 250 725	390 381		268 270	
> 5 ans	319 434	279 692	39 742		273 089	

Impôts courants et impôts différés

(en milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Impôts courants	13 293	14 375
Impôts différés	44 391	34 877
Actifs d'impôts courants et différés	57 684	49 252
Impôts courants	10 074	68 402
Impôts différés	127 233	108 532
Passifs d'impôts courants et différés	137 307	176 934

L'impact de la baisse des taux d'impôt au Maroc sur les actifs et passifs d'impôts différés se présente comme suit :

(en milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Actifs d'impôts différés		
Passifs d'impôts différés		

Charge nette de l'impôts sur les bénéfices

(en milliers de DH)

	31/12/2010	31/12/2009
Charge d'impôts courants	510 530	508 464
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	99 299	-39 062
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	609 829	469 402

Le taux effectif d'impôt

	31/12/2010	31/12/2009
Résultat net	805 840	772 496
Charges d'impôt sur les bénéfices	609 829	469 402
Taux d'impôt effectif moyen	43,1%	37,8%

Analyse du taux effectif d'impôt

	31/12/2010	31/12/2009
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères		
Imposition forfaitaire		
Différences permanentes		
Changement de taux	0,0%	0,0%
Déficit reportable		
Autres éléments	6,1%	0,8%
Taux d'impôt effectif moyen	43,1%	37,8%

Comptes de régularisation et autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres Actifs	157 044	321 677
Débiteurs divers	102 646	212 777
Valeurs et emplois divers	5 333	5 298
Autres actifs d'assurance		
Autres	49 065	103 602
Comptes de régularisation	188 316	86 213
Produits à recevoir	28 110	24 778
Charges constatées d'avance	5 646	14 726
Autres comptes de régularisation	154 560	46 709
Total	345 360	407 890

Comptes de régularisation et autres passifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Autres Passifs	506 178	596 519
Opérations diverses sur titres	25 763	28 589
Créditeurs divers	480 415	567 930
Autres Passifs d'assurance		
Comptes de régularisation	1 092 230	1 194 084
Charges à payer	23 964	20 175
Produits constatés d'avance	39 997	32 152
Autres comptes de régularisation	1 028 269	1 141 757
Total	1 598 408	1 790 603

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	287	657 669	210 901	140
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	6 331	287	657 669	210 901	140

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2010
Valeur brute	19 718		5 627				25 345
Amortissements et provisions	2 997					876	3 873
Valeur nette au bilan	16 721	-	5 627	-	-	- 876	21 472

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2009			31/12/2010		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 100 228	203 466	896 762	1 131 079	234 379	896 700
Equip. Mobilier, installation	562 007	451 621	110 386	583 795	478 224	105 571
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	609 285	355 229	254 056	718 528	395 902	322 626
Total Immobilisations corporelles	2 271 520	1 010 316	1 261 204	2 433 402	1 108 505	1 324 897
Logiciels informatiques acquis	182 248	141 418	40 830	256 165	162 755	93 410
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	73 240	0	73 240	85 840	0	85 840
Total Immobilisations incorporelles	255 488	141 418	114 070	342 005	162 755	179 250

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	3 116 902	655 900	2 461 002	3 123 118	704 391	2 418 727
Comptes et prêts / emprunts	2 739 274	532 476	2 206 798	2 718 232	551 729	2 166 503
Opérations de pensions	1 848	32 425	-30 577	1 155	51 110	-49 955
Opérations de location-financement	375 780	90 999	284 781	403 731	101 552	302 179
Opérations interbancaires	56 667	100 158	-43 491	32 220	107 403	-75 183
Comptes et prêts / emprunts	55 944	76 458	-20 514	31 575	90 343	-58 768
Opérations de pensions	723	23 700	-22 977	645	17 060	-16 415
Emprunts émis par le groupe	0,00	259 749	-259 749	0,00	324 866	-324 866
Actifs disponibles à la vente	127 573	0	127 573	104 930	0	104 930
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	3 301 142	1 015 807	2 285 335	3 260 268	1 136 660	2 123 608

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	88 781	33 493	55 288	93 614	30 373	63 241
avec les établissements de crédit	-	1	- 1	-	46	- 46
avec la clientèle	59 861	32 337	27 524	63 072	26 548	36 524
sur titres	24 126	1 036	23 090	27 268	3 640	23 628
de change	3 250	119	3 131	2 521	139	2 382
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	1 544	-	1 544	753	-	753
Prestation de services bancaires et financiers	320 281	351	319 930	292 414	33	292 381
Produits nets de gestion d'OPCVM	60 532	317	60 215	51 520	-	51 520
Produits nets sur moyen de paiement	96 338	24	96 314	89 979	25	89 954
Assurance	34 573	-	34 573	29 230	-	29 230
Autres	128 838	10	128 828	121 685	8	121 677
Produits nets de commissions	409 062	33 844	375 218	386 028	30 406	355 622

Gains et pertes nettes sur instruments financiers à la JV par résultat

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Titres à revenus fixes	89 157	96 190
Titres à revenus variables	-5 290	-484
Instruments financiers dérivés	11 586	-7 019
Réévaluation des positions de change manuel	157 352	153 448
Total	252 805	242 135

Gains ou pertes nets sur les actifs financiers disponibles à la vente

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Produits des titres à revenu variable	18 651	22 764
Resultats de cession	4 704	552
Plus-value	9 952	8 210
Moins-value	5 248	7 658
Pertes de valeur des titres à revenu variable	15 292	5 676
Gains ou pertes sur titres à revenu fixe	-3 050	-7 507
Gains ou pertes sur produits dérivés		
Total	5 013	10 133

Produits et charges des autres activités

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010			31/12/2009		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance						
Produits nets des immeubles de placement						
Produits nets des immobilisations en location simple	972	0	972	1 258	0	1 258
Produits nets de l'activité de promotion immobilière						
Autres produits	23 076	93 881	-70 805	20 718	115 729	-95 011
Total des produits et charges des autres activités	24 048	93 881	-69 833	21 976	115 729	-93 753

Produits nets de l'activité de l'assurance

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Primes acquise brutes		
Variation des provisions techniques		
Charges des prestations des contrats		
Charges ou produits nets des cessions en réassurance		
Variation de valeur des actifs supports de contrats en unité de compte		
Total	-	-

Coût du risque

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Dotations aux provisions	-696 196	-508 445
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-672 351	-462 529
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		-3 837
Autres provisions pour risques et charges	-23 845	-42 079
Reprises de provisions	506 586	263 387
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	500 637	249 938
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	5 949	13 449
Variation des provisions	-106 718	-97 319
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-108 122	-98 387
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	1 404	1 068
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-296 329	-342 376

0 0
0 0

Gains et pertes nettes sur les autres actifs

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	Néant	
Moins-value de cession		
Gains ou pertes nettes sur autres actifs		

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de financements donnés	4 948 725	5 297 452
Aux établissements de crédit	100 000	119 000
A la clientèle	4 848 725	5 178 452
Engagements de financement reçus	558 675	1 582 562
des établissements de crédit	558 675	1 582 562
de la clientèle	0	0

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	31/12/2009
Engagements de garantie donnés	10 438 232	12 020 943
D'ordre des établissements de crédit	3 285 561	3 914 684
D'ordre de la clientèle	7 152 671	8 106 259
Engagements de garantie reçus	7 212 117	9 129 907
des établissements de crédit	7 212 117	9 129 892
de l'état et d'autres organismes de garantie	0	15

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 31/12/2010

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres			4 468 226
Comptes ordinaires			146 680
Prêts			3 987 309
Titres			334 237
Opération de location financement			
Actif divers			28 562
Total			4 496 788
Passif			
Dépôts		558 571	146 680
Comptes ordinaires		32 116	146 680
Autres emprunts		526 455	
Dettes représentées par un titre			334 237
Passif divers			4 015 871
Total		558 571	4 496 788
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			5 383 586
Engagements reçus		5 189	5 383 586

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 31/12/2010

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés			234 295
Intérêts et charges assimilées		21 649	235 263
Commissions (produits)			40 597
Commissions (charges)			28 396
Prestations de services données		1 379	
Prestations de services reçues		1 882	14 091
Loyers reçus		1 014	2 858

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCi Bank	Banque			
BMCi Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
BMCi Crédit Conso	Crédit à la consommation	IG	51,00%	51,00%
BMCi Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCi Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCi Gestion	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCi Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCi Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
Bmci Assurance	Courtage en produit d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

INFORMATION PAR POLE D'ACTIVITE

(en milliers de dirhams)

Bilan 31/12/2010	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	53 294 706	6 087 746	6 735 175	44 271	140 240	66 302 138
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	783 127	0	0	0	0	783 127
Actifs disponibles à la vente	2 913 882	0	143 283	29 958	43 142	3 130 263
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 852 853	912	79 034	0	0	3 932 799
Prêts et créances sur la clientèle	40 210 348	5 914 747	6 488 407	10 114	5 475	52 629 091
Immobilisations corporelles	1 249 375	570	8 054	490	66 409	1 324 897
Eléments du Passif						0
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	751 259	399 277	6 189 174	0	28	7 339 738
Dettes envers la clientèle	41 947 138	509 764	186 416	0		42 643 318
Provisions techniques des contrats d'assurance						0
Dettes subordonnées						0
Capitaux propres	6 775 677	478 084	78 338	44 124	-26 577	7 349 646

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 31/12/2010	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Éliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	2 055 734	187 834	47 291	-10	-6 482	968	2 285 335
Marge sur commissions	313 720	6 065	4 036	37 328	30 622	-16 553	375 218
Produit net bancaire	2 651 626	193 608	51 622	38 947	30 213	-117 478	2 848 538
Charges de fonctionnement	939 482	57 502	4 947	11 299	16 664	-18 444	1 011 450
Résultat d'exploitation	1 338 779	93 634	46 099	26 848	9 206	-99 035	1 415 530
Résultat net	794 615	56 754	28 827	18 715	5 963	-99 035	805 840
Résultat net part du Groupe	794 615	38 509	28 827	18 715	5 963	-99 035	787 594

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	31/12/2010	31/12/2009
Capital en(DH)	1 327 884 000	1 327 884 000
Nombre d'actions	13 278 840	13 278 840
Resultat Part Groupe (KDH)	787 594	747 270
Resultat par action (DH)	59	56

Répartition des instruments financiers par nature de prix de marche ou de modèle utilise pour la valorisation

	31/12/2010				31/12/2009			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
Actif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	783 127			783 127	3 660 951			3 660 951
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
Passif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	21 987			21 987	22 252			22 252
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

ANNEXE 5- ETATS DE SYNTHESE SEMESTRIELS - COMPTES CONSOLIDES

ACTIF IFRS	30/06/2012	31/12/2011
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	1 895 996	3 121 376
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	642 259	1 878 911
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	7 298 753	4 192 818
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 918 271	1 825 333
Prêts et créances sur la clientèle	55 994 898	58 431 263
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	238 969	92 596
Actifs d'impôt différé	93 677	100 292
Comptes de régularisation et autres actifs	643 199	328 697
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	18 805	8 728
Immeubles de placement	24 871	20 522
Immobilisations corporelles	1 525 428	1 501 228
Immobilisations incorporelles	203 041	197 987
Ecarts d'acquisition	87 720	87 720
TOTAL ACTIF IFRS	70 585 886	71 787 472

PASSIF IFRS	30/06/2012	31/12/2011
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	30 501	43 060
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	8 253 963	9 960 681
Dettes envers la clientèle	42 757 619	43 483 052
Titres de créance émis	9 205 171	8 463 818
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	287 552	12 703
Passifs d'impôt différé	169 597	156 358
Comptes de régularisation et autres passifs	1 638 493	1 608 113
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	252 024	248 827
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 595 648	4 595 648
Réserves consolidées	2 865 872	2 376 729
- Part du groupe	2 784 187	2 296 688
- Part des minoritaires	81 685	80 041
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	24 149	14 545
Résultat net de l'exercice	505 297	823 937
- Part du groupe	501 239	813 344
- Part des minoritaires	4 058	10 593
TOTAL PASSIF IFRS	70 585 886	71 787 472

Capitaux propres	7 990 966	7 810 860
. Part du groupe	7 905 223	7 720 226
. Part des intérêts minoritaires	85 743	90 634

Compte de résultat IFRS consolidé

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	1 869 825	1 693 982
Intérêts et charges assimilés	552 244	508 164
MARGE D' INTERÊT	1 317 580	1 185 819
Commissions perçues	230 658	205 545
Commissions servies	21 941	18 520
MARGE SUR COMMISSIONS	208 717	187 025
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	114 922	103 309
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 2 918	- 9 058
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	112 004	94 251
Produits des autres activités	20 409	17 114
Charges des autres activités	48 980	47 365
PRODUIT NET BANCAIRE	1 609 729	1 436 844
Charges générales d'exploitation	607 223	524 175
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	84 084	72 148
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	918 422	840 521
Coût du risque	111 564	82 736
RESULTAT D'EXPLOITATION	806 857	757 786
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	5 862	6 333
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-	- 8 455
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	812 719	755 663
Impôts sur les bénéfices	307 423	279 903
RESULTAT NET	505 297	475 760
Résultat hors groupe	4 058	5 869
RESULTAT NET PART DU GROUPE	501 239	469 891
Résultat par action (en dirham)	38	35
Résultat dilué par action (en dirham)		

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947	-	2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				331 971		331 971	8 949	340 920
Autres		35 000		34 509		491		491
Résultat au 31 Déc 2011				813 344		813 344	10 593	823 937
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					1 096	1 096		1 096
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				564		564		564
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	564	1 096	1 660	-	1 660
Variations de périmètre						-	23 954	23 954
Capitaux propres clôture au 31 Déc 2011	1 281 701	3 313 947		3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2011 corrigés	1 281 701	3 313 947	-	3 110 032	14 545	7 720 226	90 634	7 810 860
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				331 971		331 971	8 949	340 920
Autres		-		4 379		4 379		4 379
Résultat au 30 Juin 2012				501 239		501 239	4 058	505 297
Immobilisations corporelles et incorporelles : Révaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					9 603	9 603		9 603
Ecart de conversion : variations et transferts en résultat (F)				1 747		1 747		1 747
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	1 747	9 603	11 350	-	11 350
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2012	1 281 701	3 313 947		3 285 426	24 149	7 905 223	85 743	7 990 966

- - - - - 0 - - 0

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	30-juin-12	30-juin-11
1	Résultat avant impôts	812 719	755 663
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	84 084	72 148
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	111 735	79 997
5	+/- Dotations nettes aux provisions	3 197	25 078
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	5 862	6 333
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	- 85 608	7 198
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	119 270	190 754
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	- 2 342 005	2 689 909
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	1 588 875	- 5 739 193
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 1 125 245	- 84 851
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	- 284 121	312 056
15	- Impôts versés	- 164 732	- 275 843
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 2 327 229	- 3 097 921
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 1 395 239	- 2 151 504
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 15 939	- 12 665
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	- 4 349	471
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 113 338	- 221 167
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 133 626	- 233 361
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 340 921	- 139 450
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 340 921	- 139 450
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 1 869 787	- 2 524 314
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 963 469	3 990 881
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 121 376	3 891 865
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	842 093	99 016
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	2 093 682	1 466 567
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	1 895 996	2 191 449
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	197 686	- 724 882
33	Variation de la trésorerie nette	- 1 869 787	- 2 524 314

État du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30/06/2012	30/06/2011
Résultat net	505 297	475 760
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	24 149	8 603
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	24 149	8 603
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	529 445	484 364
Part du groupe	525 387	478 495
Part des minoritaires	4 058	5 869

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	17 528	800 562	153 845	5 862
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	18 805	17 528	800 562	153 845	5 862

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 30/06/2012	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	1 141 654	139 179	39 441	-3	-2 763	72	1 317 580
Marge sur commissions	198 377	9 205	1 665	17 686	20 103	-38 319	208 717
Produit net bancaire	1 518 301	148 581	40 952	18 103	22 398	-138 606	1 609 729
Charges de fonctionnement	559 579	70 669	2 335	6 335	8 857	-40 552	607 223
Résultat d'exploitation	806 532	35 622	38 472	11 480	12 806	-98 055	806 857
Résultat net	539 758	23 658	24 217	8 005	7 713	-98 055	505 297
Résultat net part du Groupe	539 758	19 601	24 217	8 005	7 713	-98 055	501 239

0
0
0
0

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2012	30/06/2011
Capital en(DH)	1 327 884 300	1 327 884 300
Nombre d'actions	13 278 843	13 278 843
Resultat Part Groupe (KDH)	501 239	469 891
Resultat par action (DH)	38	35

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 747 113	299 714	1 447 399	1 582 729	323 087	1 259 642
Comptes et prêts / emprunts	1 574 163	257 587	1 316 576	1 387 094	257 741	1 129 353
Opérations de pensions	1 211	13 405	-12 194	325	12 769	-12 444
Opérations de location-financement	171 739	28 722	143 017	195 310	52 577	142 733
Opérations interbancaires	16 384	80 206	-63 822	27 880	43 982	-16 102
Comptes et prêts / emprunts	16 161	56 577	-40 416	26 707	40 427	-13 720
Opérations de pensions	223	23 629	-23 406	1 173	3 555	-2 382
Emprunts émis par le groupe		172 324	-172 324		141 095	-141 095
Actifs disponibles à la vente	106 327		106 327	83 372		83 372
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	1 869 824	552 244	1 317 580	1 693 982	508 164	1 185 819

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012			30/06/2011		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	50 774	21 851	28 923	38 795	17 970	20 825
avec les établissements de crédit	-	952	- 952	-	3	- 3
avec la clientèle	39 696	20 351	19 345	27 927	17 001	10 926
sur titres	8 969	486	8 483	8 946	924	8 022
de change	1 969	62	1 907	1 716	-	1 716
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	140	-	140	206	42	164
Prestation de services bancaires et financiers	179 884	90	179 794	166 750	550	166 200
Produits nets de gestion d'OPCVM	29 374	64	29 310	26 561	518	26 043
Produits nets sur moyen de paiement	60 355	26	60 329	54 431	32	54 399
Assurance	26 570	-	26 570	19 937	-	19 937
Autres	63 585	-	63 585	65 821	-	65 821
Produits nets de commissions	230 658	21 941	208 717	205 545	18 520	187 025

Coût du risque

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	30/06/2011
Dotations aux provisions	-263 182	-192 049
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-255 560	-192 049
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges	-7 622	
Reprises de provisions	292 312	112 246
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	289 058	111 524
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	3 254	722
Variation des provisions	-140 694	-2 933
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-2 227	
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-141 531	-3 365
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	3 064	432
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-111 564	-82 736

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 30/06/2012

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres			6 950 717
Comptes ordinaires			234 697
Prêts			6 409 347
Titres			306 673
Opération de location financement			
Actif divers			78 695
Total			7 029 412
Passif			
Dépôts	-	657 461	234 697
Comptes ordinaires		29 961	234 697
Autres emprunts		627 500	
Dettes représentées par un titre			306 673
Passif divers			6 488 042
Total		657 461	7 029 412
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			7 932 854
Engagements reçus		6 436	7 926 418

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 30/06/2012

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés			179 540
Intérêts et charges assimilées		16 708	179 612
Commissions (produits)			49 238
Commissions (charges)			10 918
Prestations de services données			
Prestations de services reçues		417	40 552
Loyers reçus		1 942	2 304

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Engagements de financements donnés	4 548 232	3 836 844
Aux établissements de crédit		100 000
A la clientèle	4 548 232	3 736 844
Engagements de financement reçus	2 758 374	2 552 883
des établissements de crédit	2 758 374	2 552 883
de la clientèle		

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Engagements de garantie donnés	11 871 384	11 257 352
D'ordre des établissements de crédit	3 659 469	3 712 235
D'ordre de la clientèle	8 211 915	7 545 117
Engagements de garantie reçus	4 263 254	4 672 515
des établissements de crédit	4 263 254	4 672 515
de l'état et d'autres organismes de garantie		

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2011	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 30/06/2012
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	17 133						17 133
Provision pour engagements sociaux	72 956		3 945	5 115			71 786
Provision pour litige et garanties de passif	70 753			455			70 298
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	87 985		7 631	2 799	10		92 807
Provisions pour risques et charges	248 827		11 576	8 369	10		252 024

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Autres dettes représentées par un titre	9 205 171	8 463 818
titres de créances négociables	9 205 171	8 463 818
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées		
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	9 205 171	8 463 818

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Etablissements de crédits	8 253 963	9 960 680
Comptes et emprunts	7 138 949	8 690 295
Valeurs données en pension	1 044 340	1 106 693
Total en principal	8 183 289	9 796 988
Dettes rattachées	70 674	163 692
Valeur au bilan	8 253 963	9 960 680
Opérations internes au groupe	6 632 830	7 053 912
Comptes ordinaires créditeurs	223 483	126 749
Comptes et avances à terme	6 317 755	6 827 713
Dettes rattachées	91 592	99 450

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Comptes ordinaires créditeurs	25 363 912	25 764 623
Comptes d'épargne	6 713 306	6 427 021
Autres dettes envers la clientèle	10 127 192	10 063 629
Valeurs données en pension	400 000	1 072 123
Total en principal	42 604 410	43 327 396
Dettes rattachées	153 209	155 656
Valeur au bilan	42 757 619	43 483 052

Ecart d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Valeur brute	87 720				87 720
Cumul des pertes de valeurs					
Valeur nette au bilan	87 720			-	87 720

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	30 501	43 060
Juste valeur au bilan	30 501	43 060

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 31/12/2011	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	35 142	30 501	
Crédit			
Matières premières			
Total	35 142	30 501	-

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Etablissements de crédits	1 918 271	1 825 333
Comptes et prêts	1 494 451	1 376 615
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	370 807	394 592
Total en principal	1 865 258	1 771 207
Créances rattachées	53 013	54 126
Provisions	-	-
Valeur nette	1 918 271	1 825 333
Opérations internes au groupe	6 415 439	6 899 138
Comptes ordinaires	161 282	134 031
Comptes et avances à terme	6 254 157	6 765 107
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

-

-

-

-

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012	31/12/2011
Opérations avec la clientèle	51 903 544	54 198 569
Créances commerciales	15 208 338	17 383 080
Autres concours à la clientèle	30 191 829	30 629 001
Valeurs reçues en pension		
Comptes ordinaires débiteurs	9 248 263	8 960 984
Total en principal	54 648 430	56 973 065
Créances rattachées	92 290	104 682
Provisions	2 837 176	2 879 179
Valeur nette	51 903 544	54 198 569
Opérations de crédit bail	4 091 354	4 232 694
Crédit-bail immobilier	1 488 151	1 589 039
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 504 291	2 526 420
Total en principal	3 992 442	4 115 459
Créances rattachées	315 800	323 271
Provisions	216 888	206 036
Valeur nette	4 091 354	4 232 694
Total	55 994 898	58 431 263

-
-

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2012
Valeur brute	25 345		4 920				30 265
Amortissements et provisions	4 823					571	5 394
Valeur nette au bilan	20 522	-	4 920	-	-	- 571	24 871

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2011			30/06/2012		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 266 967	266 886	1 000 081	1 349 780	285 141	1 064 639
Equip. Mobilier, installation	340 126	223 036	117 090	360 290	238 797	121 493
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	627 428	243 371	384 057	607 602	268 306	339 296
Total Immobilisations corporelles	2 234 521	733 293	1 501 228	2 317 672	792 244	1 525 428
Logiciels informatiques acquis	212 920	126 594	86 326	228 614	147 935	80 679
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	113 844	2 183	111 661	124 644	2 282	122 362
Total Immobilisations incorporelles	326 764	128 777	197 987	353 258	150 217	203 041

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	30/06/2012		31/12/2011	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	607 118		1 863 028	
o Titres cotés				
o Titres non cotés	607 118	-	1 863 028	-
Actions et autres titres à revenu variable				
o Titres cotés				
o Titres non cotés				
Instruments dérivés	35 142		15 883	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	642 259	-	1 878 911	-

0

0

Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2012	31/12/2011
Titres évalués à la juste valeur	7 298 753	4 192 818
o Effets publics et valeurs assimilés	7 146 330	4 053 785
o Obligations et autres titres à revenu fixe	1 690	5 015
o Titres cotés	1 472	4 797
o Titres non cotés	218	218
o Actions et autres titres à revenu variable	70 355	54 089
o Titres cotés	9 287	8 263
o Titres non cotés	61 067	45 826
o Titres de participations non consolidés	80 378	79 928
Total des titres disponible à la vente	7 298 753	4 192 818

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2012			31/12/2011		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	7 059 874	13 041	1 956	3 981 658	8 332	10 663
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 472	-	2 284	4 797	-	2 295
Actions et autres titres à revenu variable	70 312	2 877	-	54 081	1 512	-
Titres de participation non consolidés	80 378	26 837	-	79 928	26 338	-
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	86 716	-	-	72 353	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	7 298 753	42 755	4 240	4 192 818	36 182	12 958
Total gains et pertes latents	-	42 755	4 240	-	36 182	12 958
Impôts différés	-	15 740	1 373	-	13 282	4 602
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	27 015	2 867	-	22 901	8 356
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets Part groupe		27 015	2 867		22 901	8 356

Répartition des instruments financiers par nature de prix de marche ou de modèle utilise pour la valorisation

	30/06/2012				31/12/2011			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
Actif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	642 259			642 259	1 878 911			1 878 911
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
Passif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	30 501			30 501	43 060			43 060
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

INFORMATION PAR POLE D'ACTIVITE

(en milliers de dirhams)

Bilan 30/06/2012	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	54 841 252	7 747 016	7 757 740	61 515	178 363	70 585 886
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	642 259					642 259
Actifs disponibles à la vente	7 085 083		148 780	46 435	18 456	7 298 753
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 656 225	8 035	252 697	1 231	83	1 918 271
Prêts et créances sur la clientèle	41 157 438	7 461 707	7 317 695	6 881	51 177	55 994 898
Immobilisations corporelles	1 445 419	7 061	7 765	340	64 844	1 525 428
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 518 850	170 166	6 564 879		68	8 253 963
Dettes envers la clientèle	42 395 800	41 888	319 931			42 757 619
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées						
Capitaux propres	7 606 727	330 351	65 989	19 649	-31 750	7 990 966

ACTIF IFRS	30/06/2011	31/12/2010
Valeurs en caisse, Banques Centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	2 191 449	3 891 865
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 143 026	783 127
Instruments dérivés de couverture		
Actifs financiers disponibles à la vente	3 215 935	3 130 263
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	1 479 615	3 932 799
Prêts et créances sur la clientèle	56 875 457	52 629 091
Ecart de réévaluation actif des portefeuilles couverts en taux		
Placements détenus jusqu'à leur échéance		
Actifs d'impôt exigible	266 705	13 293
Actifs d'impôt différé	64 919	44 391
Comptes de régularisation et autres actifs	366 839	345 360
Actifs non courants destinés à être cédés		
Participations dans des entreprises mises en équivalence	12 663	6 331
Immeubles de placement	21 001	21 472
Immobilisations corporelles	1 386 752	1 324 897
Immobilisations incorporelles	178 694	179 250
Ecarts d'acquisition	87 720	
TOTAL ACTIF IFRS	67 290 774	66 302 138

PASSIF IFRS	30/06/2011	31/12/2010
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	10 020	21 987
Instruments dérivés de couverture		
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	8 402 467	7 339 738
Dettes envers la clientèle	41 238 388	42 643 318
Titres de créance émis	7 329 962	6 949 583
Ecart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux		
Passifs d'impôt courant	273 781	10 074
Passifs d'impôt différé	138 682	127 233
Comptes de régularisation et autres passifs	1 931 943	1 598 408
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés		
Provisions techniques des contrats d'assurance		
Provisions pour risques et charges	287 228	262 150
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves liées	4 595 648	4 560 648
Réserves consolidées	2 598 292	1 969 709
- Part du groupe	2 292 825	1 875 010
- Part des minoritaires	305 467	94 699
Gains ou pertes latents ou différés, part du groupe	8 603	13 449
Résultat net de l'exercice	475 760	805 840
- Part du groupe	469 891	787 594
- Part des minoritaires	5 869	18 247
TOTAL PASSIF IFRS	67 290 774	66 302 138

Capitaux propres	7 678 304	7 349 646
. Part du groupe	7 366 968	7 236 701
. Part des intérêts minoritaires	311 336	112 946

Compte de résultat IFRS consolidé

	30/06/2011	30/06/2010
Intérêts et produits assimilés	1 693 982	1 620 380
Intérêts et charges assimilés	508 164	503 426
MARGE D' INTERÊT	1 185 819	1 116 954
Commissions perçues	205 545	197 182
Commissions servies	18 520	15 454
MARGE SUR COMMISSIONS	187 025	181 728
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	103 309	135 212
Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente	- 9 058	2 187
RESULTAT DES ACTIVITES DE MARCHE	94 251	137 398
Produits des autres activités	17 114	19 701
Charges des autres activités	47 365	45 932
PRODUIT NET BANCAIRE	1 436 844	1 409 849
Charges générales d'exploitation	524 175	491 189
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles	72 148	61 714
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	840 521	856 947
Coût du risque	82 736	105 142
RESULTAT D'EXPLOITATION	757 786	751 805
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	6 333	5 031
Gains ou pertes nets sur autres actifs	- 8 455	-
Variations de valeurs des écarts d'acquisition		
RESULTAT AVANT IMPÔTS	755 663	756 836
Impôts sur les bénéfices	279 903	273 810
RESULTAT NET	475 760	483 026
Résultat hors groupe	5 869	9 172
RESULTAT NET PART DU GROUPE	469 891	473 854
Résultat par action (en dirham)	35	36
Résultat dilué par action (en dirham)		

(en milliers de DH)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains ou pertes latents ou différés	Capitaux propres part Groupe	Intérêts minoritaires	Total
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009	1 281 828	3 274 518		2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2009 corrigés	1 281 828	3 274 518	-	2 526 120	2 194	7 084 660	111 415	7 196 075
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	- 127					- 127		- 127
Dividendes				- 650 353		- 650 353	- 16 717	- 667 070
Autres		4 429		- 4 429		-		-
Résultat au 31 Déc 2010				787 594		787 594	18 247	805 841
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					11 255	11 255		11 255
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				3 672		3 672		3 672
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	3 672	11 255	14 927	-	14 927
Variations de périmètre						-		-
Capitaux propres clôture au 31 Dec 2010	1 281 701	3 278 947		2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Changements de méthodes comptables						-		-
Capitaux propres clôture au 31 décembre 2010 corrigés	1 281 701	3 278 947	-	2 662 604	13 449	7 236 701	112 945	7 349 646
Opérations sur capital						-		-
Paielements fondés sur des actions						-		-
Opérations sur actions propres	-					-		-
Dividendes				- 331 971		- 331 971	- 8 949	- 340 920
Autres		35 000		- 35 769		- 769		- 769
Résultat au 30 Juin 2011				469 891		469 891	5 869	475 760
Immobilisations corporelles et incorporelles : Réévaluations et cessions (D)						-		-
Instruments financiers : variations de juste valeur et transferts en résultat (E)					- 4 845	- 4 845		- 4 845
Ecarts de conversion : variations et transferts en résultat (F)				- 2 039		- 2 039		- 2 039
Gains ou pertes latents ou différés (D)+(E)+(F)	-	-	-	- 2 039	- 4 845	- 6 885	-	- 6 885
Variations de périmètre						-	201 471	201 471
Capitaux propres clôture au 30 Juin 2011	1 281 701	3 313 947		2 762 716	8 603	7 366 968	311 336	7 678 304

Tableau de flux de trésorerie

	Tableau de flux de trésorerie	30-juin-11	30-juin-10
1	Résultat avant impôts	755 663	756 836
2	+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	72 148	61 714
3	+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations	-	-
4	+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers	79 997	105 582
5	+/- Dotations nettes aux provisions	25 078	9 684
6	+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	6 333	5 031
7	+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-	-
8	+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement	-	-
9	+/- Autres mouvements	7 198	85 585
10	Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	190 754	96 426
11	+/- Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit et assimilés	2 689 909	972 540
12	+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	- 5 739 193	698 154
13	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	- 84 851	401 107
14	+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers	312 056	238 890
15	- Impôts versés	- 275 843	- 310 809
16	Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	- 3 097 921	54 802
17	Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	- 2 151 504	908 064
18	+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	- 12 665	- 10 063
19	+/- Flux liés aux immeubles de placement	471	5 229
20	+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	- 221 167	- 108 365
21	Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	- 233 361	- 123 657
22	+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	- 139 450	- 667 071
23	+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement		
24	Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	- 139 450	- 667 071
25	Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie		
26	Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	- 2 524 314	117 336
27	Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	3 990 881	2 935 775
28	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	3 891 865	2 955 127
29	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	99 016	- 19 352
30	Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	1 466 567	3 053 111
31	Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	2 191 449	2 942 083
32	Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	- 724 882	111 028
33	Variation de la trésorerie nette	- 2 524 314	117 336

État du résultat net des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres

	30/06/2011	30/06/2010
Résultat net	475 760	483 026
Écart de conversion		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	8 603	15 068
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des immobilisations		
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définis		
Quote part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	8 603	15 068
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	484 364	498 094
Part du groupe	478 495	488 922
Part des minoritaires	5 869	9 172

Actifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011		31/12/2010	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les établissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeur reçus en pension				
Effets publics et valeurs assimilées				
Obligations et autres titres à revenu fixe	1 117 201		763 577	
○ Titres cotés				
○ Titres non cotés	1 117 201	-	763 577	
Actions et autres titres à revenu variable				
○ Titres cotés				
○ Titres non cotés				
Instruments dérivés	25 825		19 550	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	1 143 026	-	783 127	

0

0

Actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2011	31/12/2010
Titres évalués à la juste valeur	3 215 935	3 130 263
○ Effets publics et valeurs assimilés	3 095 324	2 916 704
○ Obligations et autres titres à revenu fixe	9 900	17 144
○ Titres cotés	9 682	12 966
○ Titres non cotés	218	4 178
○ Actions et autres titres à revenu variable	62 605	77 566
○ Titres cotés	30 323	32 901
○ Titres non cotés	32 282	44 665
○ Titres de participations non consolidés	48 106	118 849
Total des titres disponible à la vente	3 215 935	3 130 263

Gains et pertes latents sur actifs financiers disponibles à la vente

	30/06/2011			31/12/2010		
	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes	Juste valeur	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 055 351	4 292	1 614	2 864 490	10 375	2 759
Obligations et autres titres à revenu fixe	9 682	-	2 295	16 926	1 103	23
Actions et autres titres à revenu variable	62 510	17 040	-	77 544	16 906	-
Titres de participation non consolidés	48 106	-	5 235	118 849	-	5 933
Créances disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-
Créances rattachées	40 286	-	-	52 454	-	-
Valeur au bilan des actifs financiers disponibles à la vente	3 215 935	21 333	9 144	3 130 263	28 384	8 715
Total gains et pertes latents	-	21 333	9 144	-	28 384	8 715
Impôts différés	-	6 781	3 195	-	9 297	3 077
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets	-	14 551	5 948	-	19 087	5 638
Gains et pertes latents sur actifs financiers disponible à la vente nets Part groupe		14 551	5 948		19 087	5 638

Répartition des instruments financiers par nature de prix de marche ou de modèle utilise pour la valorisation

	30/06/2011				31/12/2010			
	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total	Prix de marché	Modèle avec paramètres observables	Modèle avec paramètres non observables	Total
Actif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	1 143 026			1 143 026	783 127			783 127
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								
Passif Financiers								
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat détenus à des fins de transaction	10 020			10 020	21 987			21 987
Instruments Financiers en valeur de marché par résultat sur option								

Prêts et créances sur les Etablissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédits	1 479 615	3 932 799
Comptes et prêts	1 362 508	1 969 930
Valeurs reçues en pension	-	-
Prêts subordonnés	-	-
Autres prêts et créances	93 009	1 949 029
Total en principal	1 455 517	3 918 959
Créances rattachées	24 098	13 840
Provisions	-	-
Valeur nette	1 479 615	3 932 799
Opérations internes au groupe	5 657 673	3 963 419
Comptes ordinaires	85 145	98 905
Comptes et avances à terme	5 572 528	3 864 514
Prêts subordonnés	-	-
Créances rattachées	-	-

- -

- -

Prêts et créances sur la clientèle

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Opérations avec la clientèle	52 636 708	48 273 320
Créances commerciales	14 882 728	12 645 919
Autres concours à la clientèle	29 588 033	29 176 843
Valeurs reçues en pension		
Comptes ordinaires débiteurs	10 728 477	8 659 787
Total en principal	55 199 238	50 482 549
Créances rattachées	168 684	164 012
Provisions	2 731 213	2 373 240
Valeur nette	52 636 708	48 273 320
Opérations de crédit bail	4 238 749	4 355 771
Crédit-bail immobilier	1 495 643	1 546 623
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	2 654 015	2 748 581
Total en principal	4 149 658	4 295 204
Créances rattachées	285 129	247 453
Provisions	196 039	186 886
Valeur nette	4 238 749	4 355 771
Total	56 875 457	52 629 091

- -
- -

Immeubles de placement

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Valeur brute	25 345		-				25 345
Amortissements et provisions	3 873					471	4 344
Valeur nette au bilan	21 472	-	-	-	-	- 471	21 001

Immobilisations corporelles et incorporelles

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010			30/06/2011		
	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette	Valeur Brute	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeur Nette
Terrains et constructions	1 131 079	234 379	896 700	1 181 531	250 462	931 069
Equip. Mobilier, installation	583 795	478 224	105 571	319 233	207 953	111 280
Biens mobiliers donnés en location						
Autres immobilisations	718 528	395 902	322 626	567 655	223 252	344 403
Total Immobilisations corporelles	2 433 402	1 108 505	1 324 897	2 068 419	681 667	1 386 752
Logiciels informatiques acquis	256 165	162 755	93 410	195 037	110 056	84 981
Logiciels informatiques produits par l'entreprise						
Autres immobilisation incorporelles	85 840		85 840	95 797	2 084	93 713
Total Immobilisations incorporelles	342 005	162 755	179 250	290 834	112 140	178 694

Ecart d'acquisitions

(en milliers de dirhams)

	31/12/2010	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	30/06/2011
Valeur brute		87 720			87 720
Cumul des pertes de valeurs					0
Valeur nette au bilan	0	87 720	0	-	87 720

Passifs financiers à la juste valeur par résultat

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Valeurs données en pension		
Instruments dérivés	10 020	21 987
Juste valeur au bilan	10 020	21 987

Dérivés détenus à des fins de transaction

(en milliers de dirhams)

Par type de risque 30/06/2011	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Capitaux propres			
Change	25 824	10 020	
Crédit			
Matières premières			
Total	25 824	10 020	-

Dettes envers les établissements de crédit

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Etablissements de crédits	8 402 467	7 339 738
Comptes et emprunts	7 881 578	6 991 403
Valeurs données en pension	400 042	202 901
Total en principal	8 281 620	7 194 304
Dettes rattachées	120 847	145 434
Valeur au bilan	8 402 467	7 339 738
Opérations internes au groupe	5 797 808	4 108 450
Comptes ordinaires créditeurs	110 080	121 140
Comptes et avances à terme	5 633 461	3 933 561
Dettes rattachées	54 267	53 749

Dettes envers la clientèle

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Comptes ordinaires créditeurs	23 800 144	24 357 688
Comptes d'épargne	6 116 342	5 874 009
Autres dettes envers la clientèle	10 473 964	11 366 997
Valeurs données en pension	687 751	886 155
Total en principal	41 078 201	42 484 849
Dettes rattachées	160 187	158 469
Valeur au bilan	41 238 388	42 643 318

Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Autres dettes représentées par un titre	7 329 962	6 949 583
titres de créances négociables	7 329 962	6 949 583
emprunts obligataires		
Dettes subordonnées		
Emprunt subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	7 329 962	6 949 583

Provisions pour risques et charges

(en milliers de dirhams)

	Solde au 31/12/2010	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	Solde au 30/06/2011
Provision pour risques d'exécution des engagements par signature	5 398						5 398
Provision pour engagements sociaux	69 074		7 810	6 279			70 605
Provision pour litige et garanties de passif	68 962				724		68 238
Provision pour risques fiscaux							
Provision pour impôts							
Autres provisions pour risques et charges	118 716	24 273	24	26			142 987
Provisions pour risques et charges	262 150	24 273	7 834	6 305	724		287 228

Engagements de financements

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de financements donnés	5 487 375	4 948 725
Aux établissements de crédit	100 000	100 000
A la clientèle	5 387 375	4 848 725
Engagements de financement reçus	566 400	558 675
des établissements de crédit	566 400	558 675
de la clientèle		

Engagements de garantie

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	31/12/2010
Engagements de garantie donnés	11 196 745	10 438 232
D'ordre des établissements de crédit	3 430 035	3 285 561
D'ordre de la clientèle	7 766 710	7 152 671
Engagements de garantie reçus	8 635 616	7 212 117
des établissements de crédit	8 635 616	7 212 117
de l'état et d'autres organismes de garantie		

MARGE D'INTERET

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011			30/06/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	1 582 729	323 087	1 259 642	1 527 580	322 700	1 204 881
Comptes et prêts / emprunts	1 387 094	257 741	1 129 353	1 340 625	261 583	1 079 043
Opérations de pensions	325	12 769	-12 444	603	13 215	-12 612
Opérations de location-financement	195 310	52 577	142 733	186 352	47 902	138 450
Opérations interbancaires	27 880	43 982	-16 102	32 005	55 903	-23 898
Comptes et prêts / emprunts	26 707	40 427	-13 720	31 462	39 218	-7 756
Opérations de pensions	1 173	3 555	-2 382	543	16 685	-16 142
Emprunts émis par le groupe		141 095	-141 095		124 823	-124 823
Actifs disponibles à la vente	83 372		83 372	60 795		60 795
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	1 693 982	508 164	1 185 819	1 620 380	503 426	1 116 954

Commissions nettes

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011			30/06/2010		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	38 795	17 970	20 825	42 397	47	42 350
avec les établissements de crédit	-	3	- 3	-	-	-
avec la clientèle	27 927	17 001	10 926	29 402	-	29 402
sur titres	8 946	924	8 022	10 198	-	10 198
de change	1 716	-	1 716	1 430	47	1 383
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	206	42	164	1 367	-	1 367
Prestation de services bancaires et financiers	166 750	550	166 200	154 785	15 407	139 378
Produits nets de gestion d'OPCVM	26 561	518	26 043	26 706	24	26 682
Produits nets sur moyen de paiement	54 431	32	54 399	48 559	13 583	34 976
Assurance	19 937	-	19 937	16 456	-	16 456
Autres	65 821	-	65 821	63 064	1 800	61 264
Produits nets de commissions	205 545	18 520	187 025	197 182	15 454	181 728

Coût du risque

(en milliers de dirhams)

	30/06/2011	30/06/2010
Dotations aux provisions	-192 049	-379 585
Provisions pour dépréciation des prêts et créances	-192 049	-372 196
Provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Provisions engagements par signature		
Autres provisions pour risques et charges		-7 389
Reprises de provisions	112 246	281 968
Reprises de provisions pour dépréciation des prêts et créances	111 524	279 382
Reprises de provisions pour dépréciation des titres détenus jusqu'à l'échéance (hors risque de taux)		
Reprises de provisions engagements par signature		
Reprise des autres provisions pour risques et charges	722	2 586
Variation des provisions	-2 933	-7 525
Pertes pour risque de contrepartie des actifs financiers disponibles à la vente (titres à revenus fixes)		
Pertes pour risque de contrepartie des actifs détenus jusqu'à l'échéance		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées		
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-3 365	-7 589
Décote sur les crédits restructurés		
Récupérations sur prêts et créances amorties	432	64
Pertes sur engagement par signature		
Autres pertes		
Coût du risque	-82 736	-105 142

0

0

0

Parties liées

Les transactions opérées entre BMCI et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

7.1.1 Relation entre les sociétés consolidées du groupe au 30/06/2011

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif			
Prêts, avances et titres			6 128 106
Comptes ordinaires			123 453
Prêts			5 695 829
Titres			308 824
Opération de location financement			
Actif divers			31 242
Total			6 159 348
Passif			
Dépôts	-	624 006	131 554
Comptes ordinaires		5 006	123 453
Autres emprunts		619 000	8 101
Dettes représentées par un titre			308 824
Passif divers			5 718 970
Total		624 006	6 159 348
Engagements de financement et de garantie			
Engagements donnés			5 927 520
Engagements reçus		5 354	5 922 166

7.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées au 30/06/2011

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration proportionnelle	Entreprises consolidées par mise en équivalence	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés			119 902
Intérêts et charges assimilées		14 730	120 405
Commissions (produits)			17 372
Commissions (charges)			10 773
Prestations de services données		-	
Prestations de services reçues		828	7 581
Loyers reçus		508	1 485

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination	Secteur d'activité	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
BMCi Bank	Banque			
BMCi Banque Offshore	Banque	IG	100,00%	100,00%
EX BMCi Crédit Conso (*)	Crédit à la consommation	IG	51,00%	51,00%
BMCi Crédit Conso (Issue de la fusion entre EX BMCi Crédit Conso et CETELEM) (**)	Crédit à la consommation	IG	25,34%	25,34%
BMCi Leasing	Leasing	IG	72,03%	72,03%
Arval Maroc	Location longue durée	MEE	33,34%	33,34%
BMCi Finance	Banque d'affaire	IG	100,00%	100,00%
BMCi Gestion	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCi Fonds	Gestion d'actif	IG	100,00%	100,00%
BMCi Bourse	Intermédiation boursière	IG	100,00%	100,00%
Bmci Assurance	Courtage en produit d'assurance	IG	100,00%	100,00%
IMMOBILIERE SIDI MAAROUF	Société immobilière	IG	100,00%	100,00%

Résultat par secteur opérationnel

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES 30/06/2011	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	BANQUE Offshore	société de gestion d'actifs	Autres	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	1 075 565	91 025	22 162	-4	-3 432	503	1 185 819
Marge sur commissions	158 316	3 276	2 292	17 152	14 243	-8 254	187 025
Produit net bancaire	1 372 377	94 197	24 716	17 583	20 844	-92 874	1 436 844
Charges de fonctionnement	488 935	28 159	2 249	5 681	8 388	-9 237	524 175
Résultat d'exploitation	754 552	42 917	22 197	11 495	10 263	-83 638	757 786
Résultat net	501 990	19 567	13 964	8 053	5 157	-72 972	475 760
Résultat net part du Groupe	501 990	13 698	13 964	8 053	5 157	-72 972	469 891

0

1

0

0

Participations dans les entreprises mises en équivalence

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financière					
Sociétés non financières	Arval Maroc	18 941	762 939	133 939	6 333
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	12 663	18 941	762 939	133 939	6 333

EVOLUTION DU CAPITAL ET RESULTAT PAR ACTION

	30/06/2011	30/06/2010
Capital en(DH)	1 327 884 000	1 327 884 000
Nombre d'actions	13 278 840	13 278 840
Resultat Part Groupe (KDH)	469 891	473 854
Resultat par action (DH)	35	36

INFORMATION PAR POLE D'ACTIVITE

(en milliers de dirhams)

Bilan 30/06/2011	Banque de détail	Sociétés de Financement Spécialisées	Banque offshore	société de gestion d'actifs	Autres	TOTAL
Total Bilan	51 665 281	8 086 160	7 376 261	32 355	130 717	67 290 774
dont						
Eléments d'Actif						
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	1 143 026					1 143 026
Actifs disponibles à la vente	3 026 213		135 649	23 792	30 280	3 215 935
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	1 454 704	19 915	4 996			1 479 615
Prêts et créances sur la clientèle	41 872 899	7 794 928	7 203 420	49	4 161	56 875 457
Immobilisations corporelles	1 306 289	8 390	7 286	436	64 351	1 386 752
Eléments du Passif						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	1 344 330	493 774	6 564 324	11	28	8 402 467
Dettes envers la clientèle	40 429 686	536 355	272 347			41 238 388
Provisions techniques des contrats d'assurance						
Dettes subordonnées						
Capitaux propres	7 088 314	566 080	39 531	18 756	-34 378	7 678 304

ANNEXE 7- MODELE DE BULLETIN DE SOUSCRIPTION

BANQUE MAROCAINE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE - BMCI
 Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
 Au capital de 1 327 884 300 DH, sise au 26 place des Nations Unies – Casablanca
 Registre de Commerce n° 4091 – Casablanca

EMISSION D'OBLIGATIONS SUBORDONNEES BMCI BULLETIN DE SOUSCRIPTION FERME ET IRREVOVABLE

Destinataire :
 []

Date :
 []

IDENTIFICATION DU SOUSCRIPTEUR

Dénomination ou Raison sociale : Dépositaire :
 N° de compte : Fax :
 Téléphone : Qualité souscripteur² :
 Code d'identité¹ : Fonction :
 Nom et Prénom signataire : Mode de paiement :
 Siège social ou adresse :

CARACTERISTIQUES DES OBLIGATIONS

Emetteur	BMCI
Plafond	750 000 000 dirhams
Nombre d'obligations émises	7 500 titres
Valeur nominale unitaire	100 000 dirhams
Maturité	10 ans
Date de jouissance	22 novembre 2012
Date d'échéance	22 novembre 2022
Taux facial (tranches A et C)	Taux fixe Le taux d'intérêt facial est déterminé en référence au taux des BDT 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des BDT qui sera publiée le 31 octobre 2012 par Bank Al Maghrib. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 100 pbs et 120 pbs.
Taux facial (tranches B et D)	Taux révisable annuellement Pour la 1 ^{ère} année, le taux d'intérêt facial est le taux plein 52 semaines déterminé en référence à la courbe secondaire des BDT qui sera publiée par Bank Al Maghrib le 31 octobre 2012. Ce taux sera augmenté d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs. Pour les années suivantes, le taux de référence sera calculé sur la base de la moyenne des taux plein 52 semaines, déterminés à partir de la courbe secondaire des taux BDT, et ce, dans la période de 30 jours calendaires précédant chaque date d'anniversaire d'au moins 5 jours de bourse. Le taux de référence ainsi obtenu sera majoré d'une prime de risque comprise entre 110 pbs et 150 pbs.
Mode d'allocation	Adjudication à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.

MODALITES DE SOUSCRIPTION

	Tranche A Cotée Taux fixe	Tranche B Cotée Taux révisable	Tranche C Non cotée Taux fixe	Tranche D Non cotée Taux révisable
Nombre de titres demandés				
Taux souscrit				
Montant global (en dirhams)				

Nous souscrivons sous forme d'engagement ferme et irrévocable à l'émission d'obligations BMCI à hauteur du montant total ci-dessus.

Nous avons pris connaissance que si les souscriptions dépassent le montant de l'émission, nous seront servis proportionnellement à notre demande.

Nous avons pris connaissance que l'allocation se fera selon la méthode d'adjudication dite à la française avec priorité aux tranches A et C à taux fixe.

Nous autorisons par la présente notre dépositaire à débiter notre compte du montant correspondant aux obligations BMCI qui nous seront attribuées.

Nous déclarons avoir pris connaissance que la commission d'admission à la Bourse de Casablanca s'élève à 0,05 ‰ du montant des souscriptions plafonnée à 10 000 DH HT. La TVA appliquée est de 10%. Aucune autre commission ne sera facturée au souscripteur.

L'exécution du présent bulletin de souscription est conditionnée par la disponibilité des obligations BMCI.

Cachet et signature du souscripteur

(Précédé de la mention Lu et Approuvé)

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en valeurs mobilières comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur.

Une note d'information visée par le CDVM est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur, auprès des établissements chargés de recueillir les demandes de souscription et à la Bourse de Casablanca ».

⁽¹⁾ Registre de commerce pour les personnes morales, numéro et date d'agrément pour les OPCVM

⁽²⁾ Qualité du souscripteur :

A Etablissements de crédit

B OPCVM

C Sociétés d'assurances, organismes de retraite et de prévoyance

D Fonds d'investissement, fonds de pension

E Autres (compagnies financières et la CDG)